

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR

Discipline : Sciences Économiques

présentée et soutenue publiquement

par

David KHOUDOUR-CASTÉRAS

le 21 juin 2005

Titre :

**MIGRATIONS INTERNATIONALES,
RÉGIMES DE CHANGE ET POLITIQUES SOCIALES :
UN NOUVEAU TRILEMME DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE ?**

Directeur de thèse :

Marc FLANDREAU (Institut d'Études Politiques de Paris)

Jury :

Jean-Pierre GARSON (OCDE)

Philippe MARTIN (Université de Paris I Panthéon-Sorbonne)

Kevin O'ROURKE (Trinity College, Dublin)

Patrick WEIL (CNRS)

A Carolina

Remerciements

Après presque quatre ans consacrés à la rédaction de cette thèse, voici venu le temps de remercier toutes les personnes qui m'ont aidé dans ce long, parfois douloureux, mais toujours enrichissant processus.

L'aventure a commencé lors d'un stage à l'OFCE durant l'été 2001. Jean-Paul Fitoussi et Jacques Le Cacheux, en me recevant au sein de cette institution, m'ont permis de poser les premiers jalons de la thèse. David Jestaz et Frédéric Zumer m'ont orienté dans ma démarche, tandis que Gwenola de Gouvello et Christine Paquentin ont été d'une aide précieuse en matière de recherche bibliographique.

Avec le début de la thèse a aussi commencé la course aux financements. La Caisse des Dépôts et Consignations a été généreuse avec moi et pour cela je suis particulièrement reconnaissant à Patrick Artus et Isabelle Laudier.

La première année de thèse a par ailleurs correspondu à mes premiers pas comme maître de conférences à Sciences Po. Merci à Laurent Bigorgne et Alexia de Monterno pour m'avoir donné cette formidable opportunité. Merci aussi à Jérôme Grévy et Véronique Bolhuis pour m'avoir accueilli au sein du Premier cycle Ibéro-Américain. Ce fut une joie d'aller à Poitiers chaque semaine pour enseigner à des étudiants aussi motivés et attachants.

Je garde une profonde nostalgie de mes deux premières années de thèse au numéro 4 de la rue Michelet. Je suis convaincu que la proximité du jardin du Luxembourg a eu une influence positive sur ma recherche. J'y ai surtout eu l'occasion de côtoyer des gens de qualité : Thierry Benoît, Ignacio Briones, Juan Flores, Norbert Gaillard et Camilla Van Malle, et de partager avec eux le fruit de mes recherches et surtout de mes doutes (petits et grands). Claire Dive a toujours été disponible pour m'aider à trouver les livres les plus improbables dans les endroits les plus insolites. Béatrice Dedinger a été une formidable collègue et une grande amie. Elle a passé un nombre incalculable d'heures à corriger mes ébauches d'articles et sans elle cette thèse ne serait pas ce qu'elle est. Quant à Clemens Jobst, je n'ai tout simplement pas assez de mots pour lui exprimer toute ma reconnaissance et mon amitié. Marie-Annick, enfin, a été une seconde mère pour moi. Elle est non seulement très compétente et serviable, mais elle a toujours été là pour m'encourager dans les moments de doutes.

Après mes années « parisiennes », j'ai eu l'immense bonheur d'être accueilli au Département d'économie de l'Université de Berkeley. Cela n'aurait pas été possible sans l'appui financier de la Commission Fulbright. Je voudrais à cet égard remercier Arnaud Roujou de Boubée et Françoise Gaulme à Paris pour leur aide dans la préparation du voyage ainsi que Kate Leiva à San Francisco pour son appui permanent lors de mon séjour. J'ai découvert que la bourse Fulbright était bien plus qu'une aide financière : un état d'esprit.

L'année et demie que j'ai passée à Berkeley a été riche en expériences et en rencontres. J'ai été très agréablement surpris par la disponibilité et l'aide apportée par les professeurs de l'Université et notamment George Akerlof, David Card, Pierre-Olivier Gourinchas, Maurice Obstfeld et Emmanuel Saez. Ils ont tous contribué à faire mûrir mon projet. J'ai en outre été particulièrement bien intégré dans le petit monde de l'histoire économique par Brad DeLong, Martha Olney et Christina Romer et j'en suis extrêmement flatté. Leurs commentaires lors de mes présentations dans le cadre du séminaire d'histoire économique ou autres déjeuners d'historiens ont toujours été très fructueux. Mes échanges avec les doctorants de Berkeley l'ont été tout autant. Si je ne peux tous les citer ici, je voudrais néanmoins remercier tout particulièrement Rui Pedro Esteves. Le feu sacré qui l'habite a certainement contribué à éclairer mes propres recherches. Enfin et surtout, je suis à jamais redevable à Barry Eichengreen pour toute l'aide apportée lors de mon séjour à Berkeley. Il a toujours été disponible, malgré un emploi du temps incroyablement chargé, pour commenter mes travaux et m'aider à trouver une solution à mes nombreux problèmes.

Mes quatre années de thèse ont par ailleurs été jalonnées de rencontres qui m'ont permis de faire de grands pas en avant. Leandro Prados de la Escosura et Max-Stephan Schulze m'ont aidé à compléter ma base de données. Jean-Pierre Cabannes et Mathilde Maurel m'ont apporté un renfort précieux en économétrie. Blanca Sánchez Alonso a été une rapporteuse de grande qualité lors de la Cinquième Conférence de la Société Européenne d'Histoire Economique qui s'est tenue à Madrid en juillet 2003, tout comme John Murray lors de la Conférence de l'Association des Economistes Américains à Philadelphie en janvier 2005. J'ai aussi bénéficié des commentaires et critiques des participants aux conférences et séminaires dans lesquels j'ai eu l'honneur de présenter mes travaux. Je voudrais notamment remercier Vincent Bignon, Jorge Braga de Macedo, Guillaume Daudin, ainsi que Greg Clark, Peter Lindert et Alan Taylor à l'Université de Californie à Davis, et Avner Greif et Gavin Wright à Stanford.

Merci aussi à Jean-Pierre Garson de l'OCDE, Patrick Weil du CNRS, Philippe Martin de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne et Kevin H. O'Rourke du Trinity College à

Dublin d'avoir accepté d'être membres du jury de soutenance, ces deux derniers ayant en outre la lourde tâche d'être les rapporteurs de la thèse. J'espère qu'ils auront pris autant de plaisir à lire cette thèse que j'en ai eu à l'écrire.

Il me faudrait une vingtaine de pages pour écrire en détail tout ce que Marc Flandreau a fait pour moi durant ces quatre années. Il a tout d'abord accepté d'être mon directeur de thèse et il m'a fait ce jour là le plus beau des cadeaux. C'est lui qui m'a initié aux joies de l'histoire économique, lui qui m'a aidé à trouver les financements nécessaires pour mener à bien mes recherches, lui encore qui m'a convaincu de tenter l'expérience américaine. Il a dû rédiger un nombre astronomique de lettres de recommandation et a lu patiemment tous les brouillons de ce qui allait devenir cette thèse. Je suis à la fois fier et heureux de l'avoir choisi – et qu'il m'ait choisi en retour – pour mener à bien cette aventure. Ses commentaires, ses critiques, ses encouragements pour explorer de nouvelles pistes, son amour de la recherche, de l'histoire et de l'économie ont été plus qu'une inspiration : un modèle. Finalement il a tout simplement crû en moi et j'espère avoir été à la hauteur de ses espérances.

Et puis bien sûr il y a Carolina. C'est un roman que je pourrais écrire à son sujet. Elle est très certainement encore plus soulagée que moi que j'ai (enfin !) fini ma thèse. Sa patience a été sans limite durant cette longue gestation. Elle a accepté de me suivre jusqu'au bout du monde et en tout cas jusqu'en Californie. Elle a su endurer mes états d'âme et c'est sans aucun doute grâce à elle que cette thèse a finalement pu voir le jour. Merci mon amour.

Table des matières

Remerciements	2
Index des tableaux	8
Index des figures	10
Résumé de la thèse	12
Introduction	13
<u>Chapitre 1 : Régimes de change et mobilité du travail : le rôle clé des migrations internationales dans le processus d’ajustement de l’étalon-or</u>	20
Résumé du chapitre 1	21
Introduction	22
I – Mobilité du travail et ajustement dans la littérature économique	24
<i>Le problème de l’ajustement en régime de change fixe</i>	24
<i>La mobilité du travail dans la théorie des zones monétaires optimales</i>	28
<i>Les critiques à l’encontre de la mobilité du travail comme mécanisme d’ajustement</i>	29
<i>Conditions d’efficacité de la mobilité du travail</i>	31
II – Un modèle d’ajustement du compte courant avec mobilité du travail	33
<i>Les spécifications du modèle</i>	34
<i>L’ajustement via la mobilité du travail: une illustration graphique</i>	38
III – Mécanismes alternatifs et contraintes d’ajustement durant l’étalon-or	41
<i>Chocs asymétriques ou synchronisation des cycles ?</i>	41
<i>Rigidité des salaires</i>	42
<i>Mobilité du capital et du travail : substituts ou compléments ?</i>	43
<i>Politique commerciale et migrations internationales</i>	46
IV – Mobilité du travail, cycles économiques et ajustement international durant la période de l’étalon-or classique	48
<i>Les migrations internationales avant la Première Guerre mondiale : un phénomène exceptionnel</i>	49
<i>Cycles économiques et fluctuations migratoires</i>	54
<i>Balance des paiements courants, taux de change et émigration</i>	59

V – Migrations internationales et ajustement de la balance des paiements courants : l'évidence empirique	64
Conclusion du chapitre 1	69
Annexe au chapitre 1	71
<u>Chapitre 2 : Etat-providence et mobilité du travail : l'impact de la législation sociale bismarckienne sur l'émigration allemande avant la Première Guerre mondiale</u>	72
Résumé du chapitre 2	73
Introduction	74
I – Montée et déclin de l'émigration allemande avant la Première Guerre mondiale	75
<i>Brève histoire de l'émigration allemande avant 1914</i>	76
<i>Qui étaient les migrants ?</i>	78
<i>Les explications traditionnelles de la diminution de l'émigration allemande et leurs limites</i>	82
II – Les apports de la législation sociale bismarckienne	87
<i>La législation sociale allemande : un « déjeuner gratuit » ?</i>	95
<i>Pendant ce temps aux Etats-Unis...</i>	101
III – Etat-providence et mobilité du travail : un cadre théorique	103
<i>Comment les prestations sociales affectent-elles l'émigration ?</i>	103
<i>Représentation graphique</i>	105
<i>Un modèle d'émigration avec protection sociale</i>	108
IV – Les répercussions des assurances sociales sur l'émigration allemande	111
<i>Salaires directs bruts et nets</i>	111
<i>Salaires indirects</i>	115
<i>Législation sociale et émigration allemande</i>	118
<i>Evidence empirique</i>	121
Conclusion du chapitre 2	125

<u>Chapitre 3 : Immobilité du travail, politiques sociales et régimes de change : une explication alternative à la chute de l'étalon de change-or durant l'entre-deux-guerres</u>	127
Résumé du chapitre 3	128
Introduction	129
I – La mise en place de politiques d'immigration restrictives	130
<i>Tentation protectionniste et influence nativiste aux Etats-Unis</i>	131
<i>Les lois américaines contre l'immigration</i>	134
<i>Le développement international des contrôles aux frontières</i>	137
II – L'impact des politiques sociales sur l'émigration européenne	139
<i>Les déterminants internes du ralentissement de l'émigration européenne</i>	140
<i>Protection sociale et migrations européennes</i>	142
III – La fin de la mobilité du travail comme mécanisme d'ajustement	146
<i>Un nouveau monde d'immobilité du travail</i>	146
<i>La fin de la relation entre mobilité du travail et cycles économiques</i>	152
IV – L'impact de l'immobilité du travail sur le déclin de l'étalon de change-or	154
<i>La mobilité du travail et le problème d'ajustement de l'étalon de change-or</i>	155
<i>Les limites du capital comme mécanisme alternatif d'ajustement</i>	163
<i>Résurgence du protectionnisme et montée du chômage</i>	165
<i>La chute de l'étalon de change-or</i>	169
Conclusion du chapitre 3	172
Conclusion	174
Bibliographie	178

Index des tableaux

1.1	Coefficients de corrélation entre droits de douane et taux d'émigration : 1880-1913	47
1.2	Comparaison intertemporelle des migrations internationales : 1850-1913	50
1.3	Taux de croissance moyen du PIB réel entre 1870 et 1913	52
1.4	Variance du taux de change, du taux d'émigration et des prix en Autriche-Hongrie	62
1.5	Signes attendus des variables explicatives	65
1.6	Résultats de l'estimation : 1881-1913	66
1.7	Volatilité de l'émigration et du change	67
1.8	Elasticité de la balance commerciale	67
2.1	Comparaison des taux d'émigration européens : 1865-1913	78
2.2	Répartition des émigrants allemands par sexe et âge : 1872-1913	79
2.3	Répartition des émigrants allemands par destination : 1871-1913	80
2.4	Répartition par activité : 1899-1913	81
2.5	Assurance maladie (loi de 1883) : 1885-1913	89
2.6	Statistiques sur l'assurance maladie	90
2.7	Assurance accidents (loi de 1884) : 1886-1913	91
2.8	Statistiques sur l'assurance accidents	92
2.9	Assurance invalidité (loi de 1889) : 1891-1913	93
2.10	Assurance vieillesse (loi de 1889) : 1891-1913	94
2.11	Statistiques de mortalité: 1902-1913	95
2.12	Cotisations au système d'assurance sociale	96
2.13	Montant des cotisations : 1885-1913	97
2.14	Dépenses sociales en Europe : 1870-1913	98
2.15	Salaire direct allemand : 1871-1913	113

2.16	Salaire direct net allemand : 1871-1913	114
2.17	Salaire indirect allemand : 1885-1913	116
2.18	Salaire total allemand : 1871-1913	117
2.19	Assurances sociales et émigration allemande	119
2.20	Résultats des estimations	122
3.1	Quotas d'immigration par pays	136
3.2	La mise en place de mécanismes de sécurité sociale en Europe avant la Seconde Guerre mondiale	143
3.3	Coefficients de corrélation entre dépenses sociales et taux d'émigration	144
3.4	Nombre d'immigrants aux Etats-Unis par décennie	148
3.5	Evolution des taux d'émigration en Europe : 1900-1939	152
3.6	Dépression et émigration durant l'étalon de change-or	153
3.7	Evolution du taux de chômage moyen	168
3.8	Fin de l'étalon de change-or et performances économiques	171

Index des figures

1.1	Equilibre du compte courant	38
1.2	Problèmes d'ajustement en changes fixes	39
1.3	Mobilité du travail et ajustement	40
1.4	Balance des capitaux et taux d'émigration au Royaume-Uni : 1860-1913	45
1.5	Balance des capitaux et taux d'émigration en Italie : 1862-1913	45
1.6	Indice des migrations internationales : 1850-1999	50
1.7	Principaux pays d'accueil : 1870-1913	51
1.8	Salaires réels : 1870-1913	53
1.9	Immigration et chômage aux Etats-Unis : 1890-1913	55
1.10	Impact de la crise de la Baring sur l'immigration argentine	56
1.11	Fluctuations migratoires et cycles économiques en Suède : 1871-1913	57
1.12	Taux d'émigration et compte courant en Italie : 1870-1913	59
1.13	L'arbitrage entre mobilité du travail et fluctuations du change : 1881-1913	61
1.14	Taux de change en Autriche-Hongrie : 1871-1913	63
1.15	Taux d'émigration et régime de change en Autriche-Hongrie : 1871-1913	63
2.1	Evolution du taux d'émigration allemand: 1820-1914	77
2.2	Salaires réels américains et allemands : 1850-1913	83
2.3	Ecart de salaire réel : 1850-1913	83
2.4	Comparaison des taux de croissance du PIB allemand et américain : 1870-1913	84
2.5	Taux de croissance naturelle de la population allemande : 1830-1940	85
2.6	Investissement étranger net en Europe : 1880-1913	99
2.7	PIB par habitant et salaires réels en Allemagne : 1880-1913	100
2.8	Impact des différentiels de salaire sur la mobilité du travail	106

2.9	Les effets de la législation sociale bismarckienne sur les flux migratoires	107
2.10	Part du salaire indirect dans le salaire direct : 1885-1913	118
2.11	Salaire indirect et taux d'émigration: 1885-1913	120
2.12	Taux d'émigration réels et estimés : 1886-1913	124
3.1	PIB par habitant et salaires réels aux Etats-Unis : 1870-1910	132
3.2	Salaires réels : 1870-1913	141
3.3	Salaires réels : 1920-1939	141
3.4	Dépenses sociales et taux d'émigration en Europe : 1920-1939	145
3.5	Immigration aux Etats-Unis : 1918-1940	147
3.6	Evolution de l'immigration en Argentine, au Brésil et au Canada : 1900-1940	149
3.7	Evolution de l'immigration en Australie : 1921-1940	150
3.8	Evolution de l'émigration en Europe : 1900-1940	151
3.9	L'ajustement dans la théorie	156
3.10	L'étalon de change-or en pratique	160
3.11	Le rôle de la mobilité du travail dans le processus d'ajustement de l'étalon de change-or	162
3.12	L'intégration financière : 1880-1939	164
3.13	Le commerce international : janvier 1929 – mars 1933	167
3.14	Nombre de pays membres de l'étalon de change-or : 1921-1937	170

Résumé de la thèse

La thèse s'articule autour de deux idées principales : d'une part, la mobilité du travail constitue un mécanisme d'ajustement essentiel en régime de change fixe ; d'autre part, le développement des politiques sociales contribue à ralentir le processus d'émigration. L'argumentation s'appuie à la fois sur une réflexion théorique, fondée notamment sur la théorie des zones monétaires optimales, et sur une analyse historique, centrée sur deux époques de l'histoire contemporaine : celle de l'étalon-or et celle de l'entre-deux-guerres. Le chapitre 1 s'attache ainsi à montrer le rôle clé des migrations internationales dans le processus d'ajustement de l'étalon-or. Le chapitre 2 analyse ensuite l'impact de la législation bismarckienne sur l'émigration allemande. Enfin, le chapitre 3 fournit une explication alternative à la chute de l'étalon de change-or. Au total, l'objectif de la thèse est de montrer l'existence d'un trilemme de politique économique entre migrations internationales, régimes de change et politiques sociales.

Classification JEL: F22, F32, F33, H55, N10, N30

Mots-clés: Migrations internationales, Système Monétaire International, étalon-or, politiques sociales, Allemagne

Abstract of the thesis

The thesis is based on two main ideas: first, labor mobility constitutes a central adjustment mechanism in exchange rate regimes; second, the development of social policies contributes to slowing down the emigration process. The argument rests at the same time on a theoretic reflection, based in particular on the optimum currency area theory, and on an historical analysis, focused on two periods of contemporary history: the gold standard period and the interwar period. Thus, Chapter 1 aims at showing the key role of international migration in the adjustment process of the gold standard. Then, Chapter 2 analyses the impact of Bismarck's social legislation on German emigration. Finally, Chapter 3 provides an alternative explanation to the fall of the gold exchange standard. In total, the purpose of the thesis is to show the existence of an economic policy trilemma between international migration, exchange rate regimes and social policies.

JEL Classification: F22, F32, F33, H55, N10, N30

Keywords: International migration, International Monetary System, gold standard, social policies, Germany

Introduction

“After all that has been said of the levity and inconstancy of human nature, it appears evidently from experience that a man is of all sorts of luggage the most difficult to be transported.”

Adam Smith (1776)

L'Union Economique et Monétaire européenne n'est pas une zone monétaire optimale. Du moins, elle ne l'est pas encore. Malgré la liberté de circulation des personnes au sein de l'Union, la mobilité du travail entre les pays européens est encore relativement limitée ; après presque trois décennies de réformes sur les marchés du travail, les salaires et les prix demeurent insuffisamment flexibles ; il n'y a pas de vrai budget fédéral européen avec des fonctions de stabilisation et de redistribution ; les risques de chocs asymétriques pourraient croître au fur et à mesure des avancées de l'intégration commerciale, en raison d'un degré de spécialisation plus élevé au sein de l'Union ; et les préférences nationales ne sont pas toujours les mêmes, ce qui donne lieu à de potentiels conflits d'intérêt liés à la coexistence de différentes sensibilités politiques, économiques et sociales. Pourtant, l'euro est une réalité. Bien évidemment, la volonté politique des dirigeants européens a été décisive dans ce processus. Mais un autre déterminant du succès de l'intégration monétaire réside probablement dans l'existence d'Etats-providence forts dans la plupart des pays européens. En effet, les mesures de protection sociale devraient permettre de compenser la disparition des taux de change et le manque de mobilité du travail dans l'Euroland en allégeant le poids de la perte de l'instrument de change et en augmentant le degré d'acceptation de l'intégration monétaire de la part des citoyens. En ce sens, il est possible de considérer la perspective d'un nouveau trilemme de politique économique, c'est-à-dire un arbitrage entre migrations internationales, régimes de change et politiques sociales. L'analyse à la fois théorique et historique développée dans cette thèse s'inscrit cette perspective.

Régimes de change et mobilité du travail

L'idée selon laquelle la mobilité du travail pourrait servir de mécanisme d'ajustement aux pays qui adoptent une stratégie de change fixe a été développée par Mundell (1961) dans le cadre de la théorie des zones monétaires optimales. De fait, les migrations internationales peuvent aider à résoudre les déséquilibres aussi bien internes qu'externes. Les flux de main-d'œuvre des pays souffrant de chômage vers les pays inflationnistes contribuent à réduire la concurrence sur le marché du travail des premiers et par suite le taux de chômage, et à freiner la surchauffe des économies des seconds grâce à un surplus de concurrence sur le marché du travail, c'est-à-dire une diminution des tensions salariales. De même, les déséquilibres du compte courant peuvent être atténués par une hausse des mouvements migratoires. En effet,

les sorties de main-d'œuvre des pays déficitaires sont suivies par une baisse de la demande interne qui entraîne une réduction des importations. Au contraire, la demande agrégée augmente dans les pays récepteurs, la conséquence étant une croissance des importations. Le résultat est que les pays déficitaires importent moins et exportent plus, tandis que les pays excédentaires importent plus et exportent moins, ce qui favorise le retour à l'équilibre des comptes courants. Par ailleurs, les migrants ont tendance à envoyer de l'argent à leur famille et ces transferts de fonds contribuent aussi à absorber les déséquilibres externes.

La période de l'étalon-or classique (*grosso modo* entre 1880 et 1914) constitue une bonne illustration de la contribution des migrations internationales au processus d'ajustement des régimes de change fixe. Le mécanisme de flux prix-espèces qui était censé rétablir l'équilibre du compte courant était contraint par l'existence de rigidités des prix et des salaires. En outre, la mobilité des capitaux, qui participe de l'ajustement des balances des paiements, était essentiellement dirigée vers les pays du « centre » de l'étalon-or, à savoir l'Allemagne, les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni. Les pays de la « périphérie » avaient quant à eux un accès plus limité aux marchés internationaux de capitaux et requéraient d'autres mécanismes d'ajustement. Il est à noter que durant cette période les politiques économiques visaient à éviter les déficits budgétaires et à stabiliser les taux de change. En l'absence de politiques budgétaires et monétaires, la mobilité du travail demeurait donc le seul mécanisme d'ajustement disponible pour de nombreux pays. De fait, la mobilité du travail jouait un rôle important dans l'ajustement des balances des paiements : la corrélation entre variations du compte courant et variations du taux d'émigration était positive et significative dans le cas des pays qui appartenaient à l'étalon-or. Autrement dit, une hausse du taux d'émigration était suivie d'une amélioration de la situation du compte courant. En revanche, il n'y avait pas de corrélation entre les deux variables dans les pays qui avaient des taux de change flexibles. Ceux-ci pouvaient compter sur les fluctuations des changes pour résoudre les déséquilibres externes.

Après la Première Guerre mondiale, de nombreux pays ont essayé de rétablir la convertibilité de leur monnaie en or, ou du moins en devises étrangères fortes comme la livre sterling, le franc français et le dollar américain. Mais l'étalon de change-or qui a émergé lors de la Conférence de Gênes de 1922 souffrait de profonds déséquilibres liés au manque de crédibilité et à l'absence de mécanismes d'ajustement efficaces, notamment en raison de la nouvelle immobilité du travail qui caractérisait l'entre-deux-guerres. En effet, plusieurs pays traditionnellement d'immigration, en particulier les Etats-Unis, sous la double pression des syndicats et des mouvements nationalistes, ont décidé de renforcer leur politique migratoire et

d'accroître les contrôles aux frontières. Dans le même temps, le déclin démographique qui a suivi la Première Guerre mondiale ainsi que la mise en place de mécanismes de sécurité sociale dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest ont réduit les excédents de main-d'œuvre en Europe. Il s'en est suivi une chute sévère des flux migratoires internationaux. En conséquence, la mobilité du travail a perdu la fonction de mécanisme d'ajustement qu'elle avait durant la période de l'étalon-or classique. Il y avait notamment une totale déconnection entre les variations des taux d'émigration et les cycles économiques. Le principal problème était que l'absence de mobilité du travail n'était pas compensée par d'autres mécanismes d'ajustement. Les salaires étaient rigides, essentiellement à la baisse, et la mobilité des capitaux était fortement contrainte par les autorités publiques qui craignaient la fuite de leurs réserves internationales. Par ailleurs, les banques centrales avaient tendance à utiliser des politiques de stérilisation, lesquelles empêchaient les prix et les taux d'intérêt de bouger dans la direction appropriée. Les déséquilibres des balances des paiements ne pouvaient donc pas être résolus et les pays qui essayaient de préserver la stabilité de leur monnaie ont dû recourir à des mécanismes d'ajustement contreproductifs, au premier rang desquels le protectionnisme commercial. En ce sens, le crash de 1929 était dû à l'incapacité des autorités publiques à faire face aux déséquilibres internes et externes, tandis que la Grande Dépression était la conséquence des erreurs de décisions prises durant la crise. Ainsi, l'adoption du tarif Smoot-Hawley aux Etats-Unis en 1930 a déclenché une guerre commerciale qui a provoqué une contraction des transactions internationales. Finalement, la seule « variable d'ajustement » restant était le taux de chômage, qui a considérablement augmenté au cours des années 1930. C'est seulement quand les pays concernés ont décidé, l'un après l'autre, de renoncer à la stabilité des changes que le commerce a redémarré et que les conditions économiques se sont améliorées. Dans un tel contexte, il est difficile de dire si une plus grande liberté de circulation des travailleurs aurait contribué à sauver l'étalon de change-or. Il semble toutefois raisonnable d'affirmer qu'un plus haut degré de mobilité aurait permis aux autorités monétaires d'avoir moins besoin de recourir aux politiques de stérilisation qui ont finalement abouti à la chute du système.

Etat-providence et mobilité du travail

La littérature économique sur les causes des migrations internationales se centre généralement sur le différentiel de salaire entre pays d'immigration et d'émigration : plus l'écart de salaire est élevé et moins les gens sont encouragés à se déplacer. Par ailleurs, les

analyses s'intéressent à la croissance démographique et à la structure de la population, au niveau d'industrialisation, aux différences entre les opportunités d'emploi dans les pays émetteurs et récepteurs, à l'existence de parents proches déjà établis à l'étranger (processus dit de « migrations en chaîne ») et aussi à la nature des politiques migratoires (accueillantes ou restrictives). Mais il existe très peu d'études relatives à l'impact des politiques sociales sur la décision de partir. Il est vrai que plusieurs pays européens s'inquiètent du pouvoir d'attraction de systèmes sociaux généreux, mais le rôle des programmes sociaux dans les pays émetteurs est généralement oublié. Il apparaît pourtant que les mécanismes de sécurité sociale sont importants à l'heure de prendre la décision d'émigrer. En effet, les candidats au départ ne considèrent pas seulement les différences entre salaires et opportunités d'emploi, comme le suggère le modèle de Todaro (1969), mais aussi entre prestations sociales. L'existence de mécanismes d'assurance maladie et accidents, de systèmes de pension, d'allocations chômage... constitue un élément essentiel des conditions de vie des travailleurs. En ce sens, les mesures de protection sociale représentent des « salaires indirects », lesquels peuvent être perçus uniquement dans des situations spécifiques comme la maladie, un accident, le chômage ou la retraite. Il est alors probable que les candidats à l'émigration valorisent cette forme de rémunération.

Au total, ce qui compte vraiment dans le processus de décision c'est le « différentiel de salaire total » entre pays d'origine et pays de destination, autrement dit la combinaison des revenus du travail – ou « salaire direct » – et prestations sociales – ou « salaire indirect ». Si le salaire direct est plus élevé dans un pays étranger qu'à domicile mais que le salaire indirect y est plus faible que le salaire domestique, un agent adverse au risque choisira probablement de ne pas se rendre à l'étranger. En effet, l'expatriation implique un certain nombre de coûts (non seulement économiques mais aussi psychologiques : nouvel emploi, nouvelle culture, peut-être aussi nouvelle langue...) et l'existence d'un système social avantageux à domicile accroît le coût d'opportunité de se déplacer. Il est vrai qu'en l'absence des mécanismes de sécurité sociale, les individus ont toujours la possibilité d'épargner en prévision des périodes de vaches maigres. Mais il est aussi avéré que lorsque les assurances sociales sont obligatoires (qu'elles soient publiques ou privées), la part des travailleurs assurés est plus élevée que quand elles sont facultatives. En outre, la mise en place d'un Etat-providence tend à avoir des répercussions en termes de réduction des inégalités, ce qui contribue aussi probablement à la baisse de l'émigration.

Ainsi en Allemagne, l'adoption de plusieurs lois sociales au cours des années 1880 a-t-elle été suivie d'une forte chute du taux d'émigration. De fait, l'une des raisons pour

lesquelles le chancelier Bismarck avait décidé de créer des mécanismes de sécurité sociale était liée au fait que les élites s'inquiétaient de la fuite de la main-d'œuvre Allemande. C'est dans cette perspective, et aussi avec l'idée que les réformes sociales ne devraient pas constituer le monopole des sociaux-démocrates, que Bismarck a mis en place un système complet de sécurité sociale composé d'assurances maladie (1883), accidents (1884) et vieillesse et invalidité (1889). Ces réformes ont eu comme conséquence un déclin rapide de l'émigration allemande : entre 1882 et 1890, le taux d'émigration a baissé de 56% (-47% entre 1882 et 1885). Au cours des années 1890, l'Allemagne a adopté une série de mesures sociales visant à améliorer les conditions de travail (réduction du temps de travail, interdiction du travail dominical, meilleures conditions sanitaires...) qui ont aussi probablement contribué à ralentir les flux de sortie. Finalement, il est possible d'affirmer que la nouvelle législation sociale s'est traduite par une hausse du salaire indirect et donc du salaire total en Allemagne. En conséquence, le différentiel entre les salaires totaux américains et allemands a diminué, ce qui explique pourquoi, dès les années 1880, les travailleurs allemands étaient moins attirés par les Etats-Unis.

De la même manière, la mise en place d'Etats-providence embryonnaires dans plusieurs pays européens après la Première Guerre mondiale s'est accompagné d'une baisse significative de l'émigration. Bien entendu, la montée des politiques migratoires restrictives dans les pays récepteurs a affecté les flux de main-d'œuvre. Mais les Européens de l'Ouest n'étaient pas directement touchés par les contrôles aux frontières étant donné que les populations ciblées venaient essentiellement d'Asie ou d'Europe de l'Est et du Sud. En revanche, la majorité des réformes sociales d'entre-deux-guerres ont été adoptées par des nations d'Europe occidentale. En outre, de nombreux mécanismes de sécurité sociale, en particulier les allocations chômage, ont été mis en place au cours des années 1920, c'est-à-dire avant la Grande Dépression, ce qui semble confirmer que le ralentissement de l'émigration européenne était essentiellement dû à des facteurs internes, autrement dit les politiques sociales. De fait, il existait une corrélation négative significative entre les dépenses sociales et le taux d'émigration dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, France, Irlande, Italie, Norvège, Royaume-Uni et Suède). De manière générale, les tests montrent que plus un pays investissait dans le domaine social, plus le taux d'émigration était faible. Ainsi, en Allemagne, où la part des dépenses sociales dans le PIB était en moyenne de 12% entre 1925 et 1935, le taux d'émigration moyen était de 0,54%, alors qu'aux Pays-Bas, où la part des dépenses sociales dans le PIB était en moyenne de 2% entre 1920 et 1939, le taux d'émigration était de 5,8%.

Un nouveau trilemme de politique économique ?

Au total, l'objectif de la thèse est de montrer l'existence d'un trilemme entre migrations internationales, régimes de change et politiques sociales. L'objectif de stabilité des changes n'est tenable que dans la mesure où il existe une forte mobilité du travail ou si des mécanismes de protection sociale permettent de compenser les coûts d'ajustement liés à la rigidité des changes. Si les travailleurs ne sont pas libres de se déplacer et que l'Etat-providence est insuffisamment développé, la stratégie de change optimale est la flexibilité de la monnaie. Si les autorités publiques souhaitent – ou sont contraintes de – maintenir un taux de change fixe et que leurs travailleurs n'ont pas accès aux marchés du travail étrangers, en raison de politiques migratoires restrictives à l'échelle internationale, elles n'ont guère d'autre alternative que développer les mécanismes de protection sociale afin de compenser la forte hausse de chômage qui risque de faire suite à un choc négatif sur l'économie. Si en revanche, les autorités, pour des raisons budgétaires et/ou politiques, ne peuvent ou ne souhaitent pas mettre en place un véritable Etat-providence en parallèle à l'adoption de changes fixes, la mobilité du travail devient un mécanisme d'ajustement central. L'importance des flux migratoires dépend alors du degré d'ouverture commerciale de l'économie, celle-ci déterminant l'ampleur des chocs externes, du degré de flexibilité des prix et des salaires, ainsi que du degré d'intégration financière de l'économie aux marchés de capitaux internationaux.

Chapitre 1

Régimes de change et mobilité du travail : le rôle clé des migrations internationales dans le processus d'ajustement de l'étalon-or

“It will be granted that the hope of economic betterment is not the sole motive for emigration. Religious or political persecution, racial discrimination, or the mere love of adventure may be the impelling force. But, in the main, the emigrant is a seller of labor, seeking the best price for his services, and hence not apt to be attracted by a stagnant market”.

Harry Jerome (1926)

Résumé du chapitre 1

Le monde d'avant 1914 se caractérisait par l'adhésion de nombreux pays aux mécanismes de l'étalon-or et, parallèlement, par un phénomène exceptionnel de migrations massives. Mais existait-il un lien entre la stabilité du système monétaire et l'énorme vague de migrations internationales ? Ce chapitre, qui s'appuie sur la théorie des zones monétaires optimales, essaie de répondre à cette question en montrant que les flux de main-d'œuvre constituaient un mécanisme d'ajustement essentiel pour les pays qui avaient choisi de rattacher leur monnaie à l'or. En effet, le choix de la stabilité externe impliquait non seulement la perte de l'instrument de change mais aussi de l'autonomie en termes de politique monétaire. D'autres instruments d'ajustement étaient donc nécessaires et il est probable que la mobilité du travail jouait un rôle central dans ce processus. Ainsi, les tests économétriques pour la période 1881-1913 montrent qu'il y avait un lien étroit entre le régime de change en vigueur et les mouvements de main-d'œuvre : alors que des variations significatives du taux d'émigration favorisaient l'ajustement de la balance commerciale dans les pays appartenant à l'étalon-or, les pays qui avaient des taux de change flexibles enregistraient une corrélation moindre entre mobilité du travail et balance commerciale. Pour eux, les taux de change constituaient le mécanisme d'ajustement principal.

Classification JEL: F22, F32, F33, N10

Mots-clés: Etalon-or, ajustement international, mobilité du travail

Abstract of Chapter 1

The pre-1914 world was characterized by the participation of many countries to the gold standard mechanisms and, concurrently, by an exceptional mass migration phenomenon. But, was there a relationship between the stability of the monetary system and the considerable wave of international migration? This chapter, based on the theory of optimum currency areas, tries to answer this question by showing that labor flows constituted an essential adjustment mechanism for countries that opted for pegging their currency to gold. Indeed, the choice of the external stability implied not only the loss of the exchange rate instrument, but also of the autonomy in terms of monetary policy. Therefore other adjustment instruments were necessary, and it is likely that labor mobility played a central role in this process. Thus, econometric tests for the period 1881-1913 show that there was a strong link between the prevailing exchange rate regime and labor movements: while significant variations in the emigration rate fostered the adjustment of trade balance in the countries that belonged to the gold standard, the countries with flexible exchange rates recorded a lower correlation between labor mobility and trade balance. For them, exchange rates constituted the main adjustment mechanism.

JEL Classification: F22, F33, N10

Keywords: Gold standard, international adjustment, labor mobility

Introduction

Le monde d'avant 1914 se distingue de celui d'aujourd'hui à la fois par la stabilité des devises les plus importantes de la planète et par une très forte mobilité des personnes à l'échelle internationale. L'étalon-or était en effet devenu, dans les années 1870-1880, le système monétaire de référence aussi bien pour les pays du « centre », qui assuraient la convertibilité et la stabilité de leur monnaie avec l'or, que pour ceux de la « périphérie », soucieux de maintenir un minimum de crédibilité en limitant les fluctuations de leur taux de change. Les migrations massives qui ont caractérisé la deuxième moitié du dix-neuvième siècle et le début du vingtième représentent quant à elles un phénomène unique dans l'histoire de l'humanité : les contrôles aux frontières étaient alors quasiment inexistantes et les besoins en main-d'œuvre du « Nouveau Monde » étaient immenses. Peut-on en déduire pour autant qu'il existait un lien entre la stabilité du système monétaire international en vigueur et l'importante vague de migrations internationales qui l'accompagnait ?

De fait, le laissez-faire qui prévalait en termes de politiques migratoires avant la Première Guerre mondiale ne s'est pas seulement traduit par un volume élevé de flux internationaux, mais était aussi accompagné de fortes variations de ces flux. Les taux d'émigration suédois et norvégiens, par exemple, ont augmenté de 138% et 166%, respectivement, en 1880, mais ont baissé de 67% et 70% en 1894. Le taux d'immigration américain, pour sa part, est passé de 2,9‰ en 1878 à 14,9‰ en 1882, puis est redescendu à 5,8‰ en 1886. Au-delà de la fréquence et de l'ampleur des retournements de cycles, le plus frappant est le lien entre fluctuations migratoires et cycles économiques. Ainsi, après un choc domestique négatif, le nombre d'émigrants tendait à augmenter, surtout lorsque l'activité économique dans les pays récepteurs était en hausse ; au contraire, les phases d'expansion dans les pays émetteurs entraînaient un ralentissement des flux de départs, tandis que les dépressions dans les pays d'accueil se traduisaient par des mouvements de retour vers le pays d'origine.

La mobilité du travail représentait donc une soupape de sécurité pour les travailleurs européens, lesquels ne bénéficiaient pas à l'époque d'allocations chômage. Il est aussi possible de penser que les migrations internationales constituaient un mécanisme d'ajustement pour les pays qui appartenaient à l'étalon-or. En effet, le choix de la stabilité externe impliquait non seulement la perte de l'instrument de change mais aussi de l'autonomie en termes de politique monétaire. Par suite, d'autres mécanismes d'ajustement

étaient nécessaires et il est probable que la mobilité du travail jouait un rôle central dans ce processus. En ce sens, Eichengreen (1996) signale que : « *Les migrations internationales représentaient un autre canal d'ajustement du marché du travail durant l'étalon-or [...]. Quand les conditions empiraient en Europe, des travailleurs émigraient en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Australie et en Nouvelle-Zélande, réduisant ainsi l'offre de travail et le chômage.* » (Eichengreen, 1996 : 368). De même, pour Panic (1992), l'un des « *secrets de la durabilité et du succès de l'étalon-or* » résidait dans les mouvements internationaux de main-d'œuvre : « *La très forte mobilité internationale du travail constituait un facteur important pour maintenir la stabilité de l'étalon-or [...]. Finalement, la diversité des mouvements de capital et de travail est aussi essentielle que la flexibilité pour assurer le succès d'un système monétaire.* » (Panic, 1992 : 102, 109).

Un tel raisonnement s'inscrit dans la lignée de la théorie des zones monétaires optimales. Mundell (1961) a en effet montré que la participation à un régime de changes fixes suppose l'existence de mécanismes d'ajustement, notamment les mouvements de main-d'œuvre, permettant de contrebalancer, en cas de chocs asymétriques, la rigidité des changes. Mais si de nombreuses études empiriques ont été effectuées pour témoigner de l'importance de la mobilité inter-régionale aux Etats-Unis et pour insister *a contrario* sur sa faiblesse en Europe, en revanche, les recherches portant sur la mobilité du travail comme mécanisme d'ajustement durant l'étalon-or sont, semble-t-il, assez rares. De fait, la plupart des études réalisées jusqu'à présent ont mis l'accent sur les déterminants structurels d'un phénomène envisagé dans une perspective de long terme. Et si le caractère cyclique des migrations a conduit quelques économistes, à la suite des travaux de Jerome (1926), à se pencher sur les causes plus conjoncturelles des mouvements migratoires (entre autres, Thomas, 1954 ; Gould, 1979 ; Hatton et Williamson, 1998), rares sont ceux qui ont analysé la relation entre étalon-or et cycles migratoires. L'objet de ce chapitre est donc d'évaluer dans quelle mesure les migrations massives qui ont marqué la deuxième moitié du dix-neuvième siècle et le début du vingtième répondaient, du moins en partie, à une logique d'ajustement, conformément à la théorie des zones monétaires optimales.

Dans cette perspective, la première partie procède à une revue de la littérature économique sur le rôle de la mobilité du travail dans le processus d'ajustement des régimes de change fixe. La deuxième partie développe un modèle d'ajustement de la balance des paiements courants avec mobilité du travail, l'objectif étant d'introduire les migrations internationales comme déterminant des variations du compte courant. La troisième partie montre qu'il y avait plusieurs mécanismes d'ajustement alternatifs durant la période de

l'étalon-or, mais l'existence d'un certain nombre de contraintes a fait de la mobilité du travail un mécanisme essentiel pour la plupart des pays qui ont choisi de rattacher leur monnaie à l'or. La quatrième partie décrit le phénomène des migrations internationales avant la Première Guerre mondiale en mettant l'accent sur les composants cycliques des flux de main-d'œuvre. Elle insiste plus particulièrement sur la manière dont la mobilité du travail pouvait conduire à l'équilibre de la balance des paiements courants. Enfin, les tests économétriques présentés dans la cinquième partie fournissent l'évidence qu'il existait une alternative d'ajustement entre mobilité du travail et fluctuations du taux de change selon le régime de change adopté dans chaque pays.

I – Mobilité du travail et ajustement dans la littérature économique

Comment un pays dont l'économie est frappée par un choc qui entraîne un déficit de sa balance des paiements courants va-t-il faire pour revenir à l'équilibre ? Si le taux de change de ce pays est flexible, le retour à l'équilibre devrait théoriquement se réaliser grâce au flottement de la monnaie : la sortie de capitaux générée par le déficit se traduit par une hausse du taux de change (dépréciation) qui favorise la hausse des exportations et la baisse des importations. En revanche, si ce pays a fait le choix de stabiliser son taux de change, l'ajustement va être plus délicat. La théorie des zones monétaires optimales montre que les migrations internationales peuvent jouer un rôle déterminant dans ce processus d'ajustement.

Le problème de l'ajustement en régime de change fixe

La problématique de l'ajustement a été posée dès le dix-huitième siècle par David Hume qui décrit les conséquences d'importantes modifications de la masse monétaire sur le commerce extérieur. Selon lui, le solde de la balance commerciale est directement lié à la quantité de monnaie en circulation à l'intérieur de chaque pays et le retour à l'équilibre extérieur se fait de manière automatique selon le mécanisme de flux prix-espèces¹. Ainsi, en cas de déficit de la balance des paiements courants, la sortie de métaux précieux (les « espèces » s'apparentant à l'époque aux métaux précieux) se traduit par une diminution de la masse monétaire (sous l'étalon-or, la masse monétaire était directement liée aux quantités

¹ Le mécanisme de Hume s'oppose aux idées mercantilistes de l'époque qui considéraient que les sorties d'or qui accompagnaient les déficits commerciaux ne pouvaient conduire qu'à un appauvrissement des nations concernées et prônaient donc la mise en place de mesures protectionnistes.

d'or) qui induit à son tour une baisse des prix. Il s'ensuit une augmentation de la compétitivité qui bénéficie aux exportations. Le retour à l'équilibre se réalise donc de manière automatique. Dans le même sens, un excédent commercial entraîne une perte de compétitivité qui ramène le solde de la balance des paiements courants à son niveau d'équilibre.

Un tel mécanisme, dans la mesure où il se fonde sur la théorie quantitative de la monnaie, est aux fondements de l'approche dite monétaire de la balance des paiements. Cette approche a été développée dans les années 1950 et 1960 par des économistes de l'Université de Chicago (voir à ce sujet Frenkel et Johnson, 1976) et par le Département de recherche du Fonds Monétaire International. Elle a notamment servi de fondement conceptuel aux politiques d'ajustement structurel mises en œuvre dans de nombreux pays en développement après la crise de la dette des années 1980. L'analyse s'applique dans le cadre d'une petite économie ouverte et le taux de change est fixe. Une des principales conclusions de l'approche monétaire est que les déséquilibres de la balance des paiements sont la conséquence directe des déséquilibres sur le marché monétaire. Un déficit commercial peut donc être provoqué non pas par une chute de la demande internationale pour les produits nationaux mais plutôt par un excès de crédit à l'économie. Dans ces conditions, la politique optimale face aux problèmes commerciaux est le recours à l'instrument monétaire. Une politique monétaire restrictive permet en effet de réduire la quantité de monnaie en circulation et par suite favorise le retour à l'équilibre de la balance des paiements courants. Cependant, si le déficit est effectivement dû à une réduction de la demande internationale, une application stricte de l'approche monétaire peut conduire à la mise en place d'une politique monétaire procyclique qui pourrait entraîner une aggravation du chômage. C'est pourquoi, l'approche dite de l'absorption constitue un outil de diagnostic utile en complément de l'approche monétaire.

A la différence de l'approche monétaire qui considère que la balance des paiements est avant tout un phénomène monétaire, l'approche de l'absorption est centrée sur les causes réelles des déséquilibres commerciaux. Il s'agit d'une théorie d'inspiration keynésienne, développée au cours des années 1950, notamment par Meade (1951) et Alexander (1952). Comme pour l'approche monétaire, l'analyse est développée dans le cadre d'une petite économie ouverte, en régime de changes fixes. En revanche, il n'y a pas de mouvements de capitaux. L'absorption (A) peut être définie comme l'ensemble des dépenses réalisées par les agents nationaux ; elle correspond à la demande intérieure ($A = C + I + G$, où C désigne la consommation privée, I l'investissement et G les dépenses publiques). Le revenu national, pour sa part, est la somme de la demande intérieure et de la demande étrangère ($X - M$, où X représente les exportations et M les importations). La différence entre le revenu national et

l'absorption est donc égale à la demande étrangère ($Y - A = X - M$), ce qui signifie que si la capacité d'absorption de l'économie nationale est inférieure au revenu national, le compte courant présente un excédent ($X > M$) ; en revanche, un revenu inférieur au niveau d'absorption implique un déficit du compte courant. La résorption du déficit passe alors soit par une augmentation du revenu, soit par une réduction de l'absorption. Ainsi, le gouvernement peut décider de diminuer le niveau des dépenses publiques, ce qui aura pour conséquence une baisse de l'absorption et par suite du déficit. Au contraire, une politique budgétaire expansive contribue à accroître le niveau d'absorption, favorisant la réduction des excédents commerciaux. Si l'économie se trouve en situation de sous-emploi et que la balance des paiements courants enregistre au même moment un excédent, une politique budgétaire expansive aura donc comme effet de relancer l'activité économique et aussi de réduire l'excédent commercial. De même, si l'économie est en période de surchauffe, mais que le compte courant est déficitaire, une contraction du budget national devrait permettre d'éviter les pressions inflationnistes et aussi de lutter contre le déficit. En revanche, si les autorités publiques sont confrontées simultanément à un ralentissement de l'activité économique et à un déficit commercial ou bien à une période de surchauffe et à un excédent, elles risquent de se retrouver face à un dilemme de politique économique qui ne peut se résoudre que par le recours à des modifications du change réel.

Le modèle de Mundell-Fleming, développé durant les années 1960, montre que si les capitaux circulent librement, l'arbitrage entre équilibres interne et externe peut être résolu sans que les autorités publiques n'aient à renoncer à leur objectif de stabilité des changes (Fleming, 1962 ; Mundell, 1962). Dans ce modèle, la solution au problème d'ajustement repose sur la combinaison optimale des instruments monétaires, autrement dit un « policy mix » adéquat. Plus précisément, la politique monétaire devrait avoir comme but le rétablissement de l'équilibre externe, tandis que la politique budgétaire devrait viser à résoudre l'équilibre interne. Par exemple, un pays confronté à la fois à du chômage et à un déficit de la balance des paiements courants devrait adopter, d'une part, une politique monétaire restrictive pour attirer les flux de capitaux et réduire ainsi son déficit externe et, d'autre part, une politique budgétaire expansive afin que l'augmentation du revenu national encourage la création d'emplois. Si la mobilité du capital est parfaite, le modèle de Mundell-Fleming arrive à la conclusion que la politique monétaire en régime de change fixe ne peut pas aider à solutionner les problèmes d'ajustement étant donné que le taux d'intérêt réel national est forcément égal au taux d'intérêt international. Dans ce cas, il n'y a que la

politique budgétaire qui puisse contribuer au processus d'ajustement : la libre mobilité du capital et la fixité des changes permettent d'éviter les effets d'éviction qui accompagnent les dépenses publiques (Mundell, 1963).

Bien que le modèle de Mundell-Fleming constitue un instrument utile pour la résolution des problèmes d'ajustement à court terme, il ne permet pas de comprendre les déterminants et implications à long terme de la balance des paiements. L'approche intertemporelle du compte courant essaie de combler cette lacune en faisant de l'équilibre externe le résultat des anticipations dynamiques d'épargne et d'investissement (Obstfeld et Rogoff, 1995). A la différence des modèles keynésiens, l'analyse suppose que les prix domestiques sont parfaitement flexibles, ce qui signifie que le problème d'ajustement à court terme disparaît. Cette hypothèse peut se justifier par le degré élevé d'intégration des marchés, synonyme d'arbitrage international des biens. Dans l'approche intertemporelle, les déséquilibres du compte courant sont causés par des différences entre générations en termes de préférences des consommateurs et sont liés à la contrainte budgétaire intertemporelle. En ce sens : « *L'approche détourne l'attention des mécanismes d'ajustement automatique et des considérations dynamiques liées à la stabilité sur les contraintes budgétaires intertemporelles et les conditions de transversabilité de la maximisation, même si ces perspectives peuvent bien sûr être mutuellement consistantes.* » (Obstfeld, 2001: 10).

Finalement, les plus récents travaux sur les questions de balance des paiements cherchent à combiner rigidités des salaires nominaux réels et contraintes budgétaires intertemporelles afin de donner une réponse satisfaisante aussi bien aux problèmes d'ajustement à court terme qu'aux déséquilibres de long terme. Ces modèles de la nouvelle économie ouverte s'appuient sur l'hypothèse que la concurrence sur les marchés des biens et des services est imparfaite en raison de l'existence de comportements monopolistiques qui se traduisent par des écarts entre prix et coût marginal (Betts et Devereux, 1996). Les prix ne peuvent donc pas s'ajuster en douceur et les balances des paiements courants sont sujettes à des déséquilibres de court terme. D'autre part, l'existence de coûts cachés ou de phénomènes d'hystérésis dans le commerce international pourraient expliquer la persistance de déficits du compte courant (Svensson et Wijnbergen, 1989). Les modèles de la nouvelle économie ouverte tentent donc de réconcilier l'approche de Mundell-Fleming et l'approche intertemporelle et constituent de ce fait un cadre d'analyse essentiel pour l'appréhension des problèmes d'ajustement. En mettant l'accent sur le rôle de l'incertitude en présence de rigidité des prix, ils permettent aussi de mieux comprendre les gains de l'intégration monétaire, lesquels découlent avant tout de la suppression de l'incertitude des changes (Obstfeld, 2001).

C'est pourquoi, les conclusions des modèles de la nouvelle économie ouverte renforcent l'argument de Mundell sur les zones monétaires optimales. Malgré tout, ils omettent le rôle de la mobilité du travail dans le processus d'ajustement externe. La suite de ce chapitre a pour but de pallier cette lacune.

La mobilité du travail dans la théorie des zones monétaires optimales

A l'origine des travaux sur les zones monétaires optimales, Mundell (1961) a montré que la participation à une union monétaire suppose l'existence de mécanismes d'ajustement permettant de contrebalancer, en cas de chocs asymétriques, la rigidité des changes. Outre la flexibilité des prix et des salaires, l'économiste canadien met l'accent sur la mobilité des facteurs de production. En se déplaçant d'une région à l'autre, le travail et le capital contribuent à résoudre les problèmes d'ajustement liés à la stabilité des changes : « *Si le monde pouvait être divisé en plusieurs régions caractérisées par la mobilité factorielle intra-régionale et l'immobilité inter-régionale, alors chacune de ces régions devrait disposer de sa propre monnaie qui flotterait par rapport à toutes les autres monnaies. [...] Mais une région est une unité économique alors que la monnaie est en partie l'expression de la souveraineté nationale. [...] La validité des arguments en faveur des taux de change flexibles dépend donc du degré de concordance entre nations et régions. Si le travail et le capital ne sont pas suffisamment mobiles à l'intérieur d'un pays, la fonction de stabilisation ne pourrait pas reposer sur la flexibilité externe de la monnaie nationale et il faudrait s'attendre à ce que les taux de chômage et d'inflation varient dans les différentes régions.* » (Mundell, 1961 : 663-664).

Mundell estime donc que le monde devrait être divisé en plusieurs unions monétaires caractérisées par un haut degré interne de mobilité factorielle et que l'adoption de taux de change flexibles permettrait de compenser l'absence de mobilité entre ces différentes zones monétaires. D'une certaine manière, il reprend l'argument de Meade (1957) pour qui, parce qu'il y a un manque de mobilité des travailleurs en Europe occidentale, un régime de changes flexibles serait préférable afin d'atteindre simultanément la stabilité intérieure et l'équilibre du compte courant : « *Pourquoi l'ajustement des paiements entre l'Angleterre et le Pays de Galle est-il beaucoup plus facile qu'entre la France et l'Allemagne ? [...] Tout d'abord, le fait que les biens, le travail et le capital puissent circuler librement entre l'Angleterre et le Pays de Galle rend l'ajustement plus aisé. Supposons que le Pays de Galle doive faire face à des difficultés économiques. Une déflation des prix et des revenus au Pays de Galle par*

rapport aux prix et revenus en Angleterre produira plus d'effets en amenant les consommateurs à acheter des produits gallois plutôt qu'anglais et les salariés à travailler en Angleterre plutôt qu'au Pays de Galle, car il n'existe pas de restrictions aux mouvements de biens ou de travailleurs entre le Pays de Galle et l'Angleterre. » (Meade, 1957 : 385-386).

McKinnon (1963) essaie d'approfondir la réflexion relative à la mobilité des facteurs en opérant une distinction entre mobilité géographique d'une part et mobilité sectorielle d'autre part. Il envisage notamment la possibilité, en cas de choc asymétrique, de développer de nouvelles activités dans les régions en difficulté afin de ne pas avoir à déplacer les facteurs de production d'une région à l'autre. La mobilité sectorielle constitue donc une alternative à la mobilité géographique. Mais McKinnon reconnaît lui-même les limites d'un tel critère d'optimalité des zones monétaires : *« Une fois pris en compte les problèmes d'immobilité factorielle entre industries, la possibilité de découper le monde en zones monétaires selon des groupements sectoriels plutôt que géographiques paraît peu probable »* (McKinnon, 1963 : 19). C'est donc sur la mobilité géographique que la théorie des zones monétaires optimales s'est centrée, même si des considérations sur la mobilité sectorielle ne doivent pas être exclues. Kenen (1969) souligne d'ailleurs les difficultés posées par le passage d'un secteur à l'autre lorsque les facteurs de production se déplacent d'une région frappée par un choc économique vers une région en expansion. Il en conclut que la diversification des économies constitue une condition préalable à l'intégration monétaire. La mobilité des facteurs s'en trouve en effet facilitée et la capacité de réaction face à un choc asymétrique est renforcée.

Les critiques à l'encontre de la mobilité du travail comme mécanisme d'ajustement

L'existence de politiques migratoires restrictives constitue sans doute l'un des obstacles les plus importants à la mobilité du travail. Pourtant, même lorsque celle-ci est libre, les mouvements internationaux de main-d'œuvre demeurent relativement limités. Ainsi, Corden (1973) n'arrive-t-il pas à imaginer que des personnes puissent se déplacer en masse vers d'autres pays alors que la mobilité intra-nationale est elle-même relativement limitée : *« Est-il possible de croire qu'un problème dans une région en récession puisse être résolu par de fortes migrations des travailleurs britanniques vers l'Allemagne ? C'est envisageable ; mais sachant que les Britanniques hésitent à se déplacer simplement de l'Ecosse ou du Tyneside vers le sud, alors que la langue est quasiment la même, il faut pas mal d'imagination pour concevoir que la mobilité du travail puisse résoudre la problème central de l'intégration monétaire. »* (Corden, 1973 : 167-68).

De manière générale, l'émigration représente d'ailleurs une solution de dernier ressort. Dunn (1971) met ainsi en avant l'existence de coûts « psychiques » importants dans la décision de migrer, notamment en raison de ce qu'elle implique pour les travailleurs en termes d'adaptation à un nouvel environnement, à une nouvelle culture, voire à une nouvelle langue. Dans la même perspective, Bertola (1989) développe un modèle de mobilité du travail, dont les fondations microéconomiques permettent de mettre l'accent sur l'importance du degré d'incertitude dans lequel se trouve le candidat à l'émigration au moment de faire son choix : *« Plus grande est l'incertitude relative aux gains futurs en différents endroits ou secteurs (c'est-à-dire, plus forte est la probabilité qu'il y ait d'autres changements du différentiel dans un sens ou dans l'autre), plus un individu va hésiter à se déplacer – à la fois parce qu'il est conscient que retourner dans son pays sera coûteux si le différentiel de salaire change de signe et parce que même un accroissement du différentiel de salaire entraînera des migrations supplémentaires, se traduisant par une réduction (à travers des externalités) du revenu disponible dans sa nouvelle location. »* (Bertola, 1989 : 107).

A ce problème d'incertitude s'ajoute le fait de savoir ce qui se passe une fois que les conditions économiques changent dans le pays d'accueil. Tous les travailleurs qui ont émigré doivent-ils retourner dans leur pays ou décider d'aller dans une région qui montre des signes de prospérité ? En d'autres termes, l'hypothèse selon laquelle, à chaque retournement de conjoncture, les travailleurs affectés par les chocs économiques se voient dans l'obligation de migrer semble peu probable. En outre, une condition essentielle à la mobilité est l'existence d'un différentiel de salaires entre le pays d'origine et le pays récepteur. Or, si le pays qui doit faire face à un choc est celui où le niveau des salaires est le plus élevé, ses habitants vont-ils vouloir se déplacer vers les autres régions de la zone monétaire ? Rien n'est moins sûr. Il peut en effet être préférable d'attendre une reprise de l'activité plutôt que de devoir partir travailler dans un pays où les conditions salariales sont moins bonnes que dans le pays d'origine.

Par ailleurs, la mobilité du travail comme mécanisme d'ajustement peut être remise en cause par l'existence d'obstacles à la mobilité sectorielle (Lanyi, 1969). Ainsi, les organisations syndicales peuvent imposer des barrières à l'entrée dans certains domaines d'activité. Les travailleurs non qualifiés peuvent aussi préférer attendre que la situation s'améliore dans leur secteur d'origine plutôt que de se former à un nouveau métier. Et même s'il existe des formations adéquates, les chômeurs n'y ont pas forcément accès en raison notamment de problèmes d'information. Dans ces conditions, il paraît peu probable que les chômeurs arrivent à trouver un travail dans une autre région que la leur puisque bien souvent cela suppose aussi un changement d'activité. Et même s'ils restent dans le même secteur, il

peut exister des différences de productivité du travail liées aux technologies employées qui risquent de constituer un frein à l'employabilité des candidats à l'émigration. De même, les différences de rapport entre le capital et le travail employés dans les différentes régions qui composent la zone monétaire peuvent limiter l'impact de la mobilité des facteurs en termes d'ajustement : « *Si, par exemple, les industries en expansion dans la région B sont intensives en capital alors que les industries en déclin dans la région A sont intensives en travail, le résultat net pourrait être une persistance du chômage en A et une pénurie de capital en B.* » (Presley et Dennis, 1976 : 13).

Enfin, l'action contracyclique de la mobilité du travail est remise en question par ce que Jerome (1926) appelle la « théorie du désajustement ». Cassel (1923), par exemple, note que les mouvements migratoires ne correspondent jamais vraiment aux changements de conditions économiques : quand les nouveaux immigrants, attirés par l'expansion de l'activité agricole ou industrielle, arrivent dans leur pays d'accueil, un retournement de conjoncture peut s'être produit et ils ne font alors que rejoindre les rangs des chômeurs déjà touchés par la crise. En outre, comme le souligne Erkel-Rousse (1997), les migrations agissent non seulement sur le marché du travail, mais aussi sur le marché des biens et des services. Un accroissement de l'émigration s'accompagne en effet d'une diminution de la consommation domestique et donc de la demande de travail dans la région d'émigration. De même, dans le pays d'accueil, les immigrants contribuent à accroître, d'une part, la demande de biens et de services et, d'autre part, de demande de travail de la part des entreprises soumises à cette demande supplémentaire. Les migrations internationales, loin de résoudre les problèmes d'ajustement, risquent donc d'avoir des effets procycliques.

Conditions d'efficacité de la mobilité du travail

Ishiyama (1975), dans sa revue de littérature de la théorie des zones monétaires optimales porte un regard pessimiste sur le rôle de la mobilité du travail comme mécanisme d'ajustement : « *Il paraît évident, sans aller plus loin dans la discussion, que la mobilité du travail n'est pas un bon substitut à des instruments plus conventionnels d'ajustement des balances des paiements comme la gestion de la demande et les variations du taux de change.* » (Ishiyama, 1975 : 349). Pourtant, s'il existe un certain nombre d'obstacles qui tendent à réduire la pertinence des arguments en faveur de la mobilité du travail comme critère d'optimalité des zones monétaires, il n'en demeure pas moins que les migrations

internationales, sous certaines conditions, peuvent effectivement répondre aux nécessités d'ajustement des économies qui ont fait le choix de l'ancrage monétaire.

En premier lieu, l'ajustement par la mobilité du travail suppose qu'il n'y ait pas d'obstacles institutionnels aux mouvements de travailleurs. L'existence de politiques migratoires restrictives entre pays membres d'une union monétaire tend en effet à augmenter les coûts de l'intégration. A cet égard, le monde d'avant 1914 est un bon exemple de libre circulation de la main-d'œuvre puisqu'il n'existait à cette époque ni passeports ni visas pour passer les frontières. A elle seule cette condition n'est toutefois pas suffisante, si l'on s'en réfère au cas de l'Union européenne, au sein de laquelle existe pourtant la liberté totale de circulation. *A contrario*, l'immigration illégale peut contrebalancer les effets des barrières à l'entrée d'un territoire. Ainsi, malgré tous leurs efforts pour limiter le nombre d'immigrants aux Etats-Unis ou en Europe, les autorités américaines et européennes ne peuvent éviter le passage clandestin de leurs frontières. La mobilité du travail représente donc bien alors une soupape de sécurité pour les pays d'origine des travailleurs, et ce malgré les politiques restrictives en matière d'immigration.

La proximité géographique constitue ensuite un déterminant important de la réussite de l'ajustement. Une trop grande distance risque en effet d'accroître les délais entre le début du retournement des cycles et l'arrivée des migrants sur les marchés du travail étrangers. En ce sens, les progrès en matière de transport, ainsi que la réduction des coûts qui leur sont associés, contribuent à favoriser la mobilité du travail et à diminuer d'autant les éventuels effets procycliques des migrations internationales. A cette condition, s'ajoute l'existence de canaux d'information efficaces. Les candidats à l'émigration ont en effet besoin de connaître les conditions du marché du travail du pays dans lequel ils ont l'intention de se rendre. Ainsi, le fait d'avoir des membres de la famille ou des amis à l'étranger favorise la mobilité internationale, puisque ceux-ci peuvent rendre compte de la situation sur place. Les flux de main-d'œuvre peuvent aussi être stimulés par la mise en place d'une institution interrégionale de recherche d'emploi visant à favoriser une meilleure adéquation entre offre et demande de travail et réduire ainsi l'impact des chocs économiques.

Comme il a été montré précédemment, l'un des nombreux obstacles à la mobilité du travail découle des problèmes de mobilité sectorielle. Les migrations internationales sont donc facilitées si les conditions techniques dans le pays d'origine et le pays d'accueil sont similaires. Il est ainsi plus aisé pour ce dernier d'absorber la main-d'œuvre étrangère si les entreprises requièrent des travailleurs non qualifiés. Malgré tout, si les besoins en main-d'œuvre qualifiée sont importants, il est toujours possible d'investir en formation. Les pays

concernés peuvent d'ailleurs collaborer en la matière de telle manière que les migrants potentiels puissent mieux répondre aux attentes de leurs futurs employeurs.

En ce qui concerne le différentiel de salaire entre les régions, il existe deux possibilités : soit le différentiel est significatif et dans ce cas l'ajustement risque d'être asymétrique (seuls les travailleurs des pays aux plus faibles niveaux de salaires migrent), soit il n'y a pas d'écart et les incitations à se déplacer sont réduites. Le phénomène de migrations massives qui a eu lieu avant la Première Guerre mondiale montre que l'existence d'un important différentiel de salaire entre les pays européens et les pays du « Nouveau Monde » a conduit les travailleurs européens à chercher des opportunités d'emploi dans ces derniers. Malgré tout, les taux de retour à domicile étaient élevés (pour la période 1890-1914, environ 30% de retour dans le cas des Etats-Unis et quasiment 50% pour l'Argentine), ce qui confirme que l'ajustement avait bien lieu dans les deux sens et que la question de l'écart de salaire n'est peut-être pas déterminante lorsque la mobilité du travail constitue une réponse à un choc conjoncturel.

A cet égard, il est probable que l'absence de mécanismes de protection sociale, en particulier d'allocations chômage, constitue une incitation supplémentaire à émigrer qui explique les différences de comportements entre pays en développement et pays industrialisés en matière de migrations. La faible mobilité intra-européenne peut notamment s'expliquer par l'existence d'Etats-Providence performants dans la plupart des pays membres de l'Union européenne, alors que les habitants de nombreux pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine manquent du soutien de l'Etat en matière sociale.

II – Un modèle d'ajustement du compte courant avec mobilité du travail

Dès la première phrase de son article « *A Theory of Optimum Currency Areas* », Mundell (1961) met l'accent sur le problème de l'ajustement des balances des paiements : « *Il est évident que des crises périodiques des balances des paiements demeureront une caractéristique à part entière du système économique international aussi longtemps que des taux de change fixes et des niveaux de prix et de salaires rigides empêcheront les termes de l'échange de remplir leur rôle naturel dans le processus d'ajustement.* » (Mundell, 1961 : 657). Pourtant, les raisons pour lesquelles la mobilité du travail favorise l'ajustement des balances des paiements courantes en cas de fixité des changes ne sont pas clairement expliquées. L'accent est en effet mis sur l'équilibre interne, c'est-à-dire sur la résorption du chômage dans les régions en récession et sur la lutte contre l'inflation dans celles en

expansion, mais l'équilibre externe, lui, est totalement oublié. D'ailleurs, si la majorité des études portant sur la faisabilité des unions monétaires incluent la mobilité du travail comme critère d'optimalité, elles font en revanche généralement l'impasse sur la question de l'ajustement des balances des paiements. De même, Bayoumi (1994), qui consacre pourtant une part substantielle de son modèle de zones monétaires optimales à la mobilité du travail ne s'attarde pas sur l'équilibre externe puisque, à son avis, les principaux gains attachés aux migrations proviennent d'une meilleure allocation des facteurs qui se traduit par un accroissement de la production dans l'union monétaire.

Si la question de l'équilibre externe n'est pas prioritaire en union monétaire, elle est en revanche déterminante dans le cas des économies liées par des taux de change fixes. La stabilité des changes dépend en effet des flux de capitaux et ceux-ci sont affectés par la balance des paiements courants. Le maintien de l'équilibre externe conditionne donc en partie la stabilité des régimes de changes fixes et il est alors essentiel de comprendre comment la mobilité du travail peut favoriser cet équilibre.

Les spécifications du modèle

Le but de l'analyse qui suit est de faciliter la compréhension des différents mécanismes d'ajustement qui concourent à l'équilibre de la balance des paiements courants. Celle-ci est en effet affectée par une série de facteurs qui opèrent soit comme complément, soit comme substituts. L'équation d'équilibre partiel qui en découle permet d'identifier les forces alternatives en action dans le processus d'ajustement. Elle montre notamment le rôle joué par la mobilité du travail dans ce processus.

Soient deux régions i et j . Chacune d'entre elles est spécialisée dans la production d'un seul bien, ce qui implique qu'il n'y a pas de choc spécifique à l'intérieur des régions. Les salaires nominaux sont supposés rigides à la baisse. Aucun rôle spécifique n'est assigné à l'intégration financière ou à la politique économique. La fonction de production est définie par :

$$Y_t^i = \alpha L_t^i \quad [1.1]$$

où Y_t^i est la production du bien fabriqué dans la région i à la période t , L_t^i correspond à la quantité de travail employée, et α est un paramètre inférieur à 1 mesurant la productivité du

travail. A court terme, le marché des biens et des services est en équilibre lorsque la production est égale à la demande agrégée.

La population active dans la région i (Z_t^i) est constituée de la main-d'œuvre occupée (L_t^i) et des chômeurs (U_t^i) :

$$Z_t^i = L_t^i + U_t^i \quad [1.2]$$

L'existence du chômage est justifiée par les rigidités à la baisse des salaires nominaux : alors qu'une hausse de la demande de travail entraîne une augmentation des salaires nominaux, laquelle permet de rétablir l'équilibre entre offre et demande de travail, une diminution de la demande de travail se heurte au plancher des salaires, ce qui provoque un déséquilibre entre l'offre et la demande de travail, autrement dit du chômage.

L'émigration nette (N_t^i) est définie par :

$$N_t^i = E_t^i - I_t^i \quad [1.3]$$

où E_t^i est l'émigration brute et I_t^i l'immigration brute.

La population active en période $t+1$ est donnée par :

$$Z_{t+1}^i = Z_t^i - N_t^i \quad [1.4]$$

$$\Leftrightarrow dZ_t^i = -N_t^i \quad [1.5]$$

L'évolution de la population active est donc déterminée par les variations de l'émigration nette.

Le taux de change réel (ε_t) s'écrit :

$$\varepsilon_t = \frac{e_t \cdot P_t^j}{P_t^i} \quad [1.6]$$

où e_t est le taux de change nominal entre i et j (une augmentation de e_t signifie donc une dépréciation de la monnaie de i par rapport à celle de j). P_t^i et P_t^j représentent respectivement les niveaux des prix des régions i et j .

Enfin, la balance des paiements courants (B_t^i) est définie par :

$$B_t^i = (X_t^i - M_t^i) - T_t^i \quad [1.7]$$

où $X_t^i - M_t^i$ est la balance commerciale et T_t^i représente les transferts de fonds soit privés (en particulier les transferts de fonds des immigrants), soit publics (notamment l'aide au développement).

Le niveau des exportations dans la région i (X_t^i) dépend de la demande dans la région j (Y_t^j) ainsi que du taux de change réel (ε_t) :

$$X_t^i = x_o^i + x_1^i \cdot Y_t^j + x_2^i \cdot \varepsilon_t \quad [1.8]$$

Un accroissement de la demande étrangère ou du taux de change réel s'accompagne d'une hausse des exportations.

Les importations dans la région i (M_t^i), quant à elles, sont fonction de la demande interne (Y_t^i), du taux de change réel (ε_t) et du niveau de protection douanière (Q_t^i) :

$$M_t^i = m_o^i + m_1^i \cdot Y_t^i - m_2^i \cdot \varepsilon_t - m_3^i \cdot Q_t^i \quad [1.9]$$

Une augmentation de la demande interne se traduit par une croissance des importations, tandis qu'une hausse du taux de change réel ou du niveau de protection douanière entraîne leur chute.

Il est alors possible de réécrire l'équation 1.9 comme suit :

$$B_t^i = x_o^i + x_1^i \cdot Y_t^j + x_2^i \cdot \varepsilon_t - m_o^i - m_1^i \cdot Y_t^i + m_2^i \cdot \varepsilon_t + m_3^i \cdot Q_t^i - T_t^i \quad [1.10]$$

La balance des paiements courants s'améliore quand la demande étrangère croît (hausse des exportations), la demande interne ralentit (baisse des importations), le taux de

change réel augmente (plus d'exportations et moins d'importations), la protection douanière s'accroît (moins d'importations) et les sorties de fonds diminuent.

Ajustement de la balance des paiements courants

La balance des paiements courants a été définie dans l'équation 1.10. Une variation de cette balance (dB_t^i) s'écrit :

$$\begin{aligned} dB_t^i &= dx_o^i + x_1^i \cdot dY_t^j + x_2^i \cdot d\varepsilon_t - dm_o^i - m_1^i \cdot dY_t^i + m_2^i \cdot d\varepsilon_t + m_3^i \cdot dQ_t^i - dT_t^i \\ &= d(x_o^i - m_o^i) + x_1^i \cdot dY_t^j - m_1^i \cdot dY_t^i + (x_2^i + m_2^i)d\varepsilon_t + m_3^i \cdot dQ_t^i - dT_t^i \end{aligned} \quad [1.11]$$

Sachant que $Y_t^i = \alpha L_t^i$ (équation 1.1), $L_t^i = Z_t^i - U_t^i$ (équation 1.2), et $dZ_t^i = -N_t^i$ (équation 1.5), alors :

$$dY_t^i = -\alpha(N_t^i + dU_t^i) \quad [1.12]$$

et:

$$dB_t^i = d(x_o^i - m_o^i) + x_1^i \cdot dY_t^j + m_1^i \cdot \alpha(N_t^i + dU_t^i) + (x_2^i + m_2^i)d\varepsilon_t + m_3^i \cdot dQ_t^i - dT_t^i \quad [1.13]$$

Au total, les variations de la balance des paiements courants (dB_t^i) dépendent des variations autonomes de la demande de biens domestiques (dx_o^i) et étrangers (dm_o^i), des variations de la demande étrangère (dY_t^j), de l'émigration nette (N_t^i), des variations du chômage (dU_t^i), du taux de change réel ($d\varepsilon_t$), de la protection douanière (dQ_t^i) et enfin des transferts de fonds (dT_t^i).

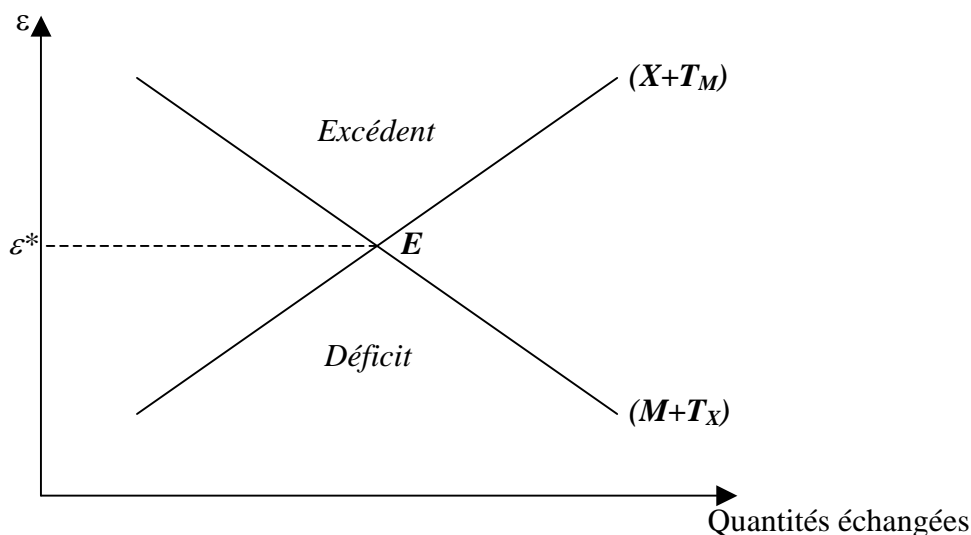
Finalement, la mobilité du travail joue un double rôle dans le processus d'ajustement du compte courant. Tout d'abord, les mouvements de travailleurs de la région i vers la région j entraînent une diminution de la population active, et donc de la production (l'équation 1.1 détermine que la production est fonction de la quantité de travail employée). Etant donné qu'à court terme la fonction de production est égale à la fonction de demande agrégée, un accroissement de l'émigration nette se traduit par une baisse de la demande agrégée et par

suite des importations des biens produits dans la région j . Au contraire, l'arrivée de nouveaux travailleurs en j engendre une hausse de la demande et donc des exportations dans la région i . Le résultat est une amélioration de la balance commerciale de la région i et une dégradation de celle de j . Le second rôle de la mobilité du travail est lié à l'argent que les migrants envoient à leur famille. Dans la mesure où ils font partie du compte courant, les transferts de fonds de j vers i contribuent aussi au rétablissement de l'équilibre entre les deux régions.

L'ajustement via la mobilité du travail: une illustration graphique

La figure 1.1 est une illustration de la balance des paiements courants. L'axe des abscisses représente les quantités échangées, tandis que l'axe des ordonnées montre le taux de change réel (ε). La courbe $X+T_M$ correspond à la somme des exportations de biens et services (X) et les entrées de fonds (T_M), tandis que la courbe $M+T_X$ représente les importations de biens et services (M) et les sorties de fonds (T_X).

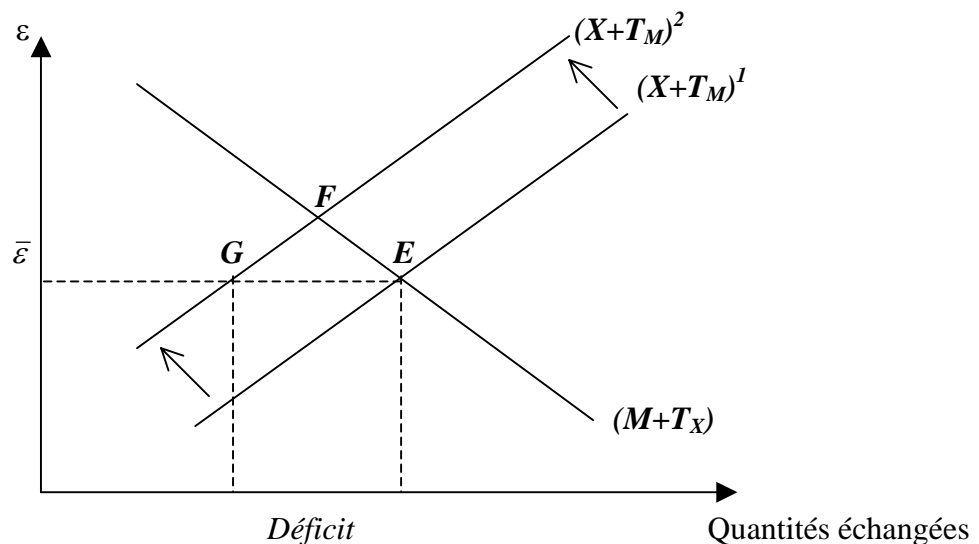
Figure 1.1
Equilibre du compte courant



La courbe $X+T_M$ présente une relation croissante entre taux de change et quantités échangées : une hausse de la compétitivité (dépréciation de la monnaie et/ou baisse relative des prix domestiques) se traduit par une augmentation des exportations. La courbe $M+T_X$ est

quant à elle décroissante car une appréciation de la monnaie nationale ou une hausse des prix relatifs entraînent une baisse des importations. Quand le taux de change réel est à son niveau d'équilibre (ε^*), le compte courant est, par définition, lui aussi en équilibre ($X + T_M = M + T_X$). Si le taux de change se situe au-dessus de son niveau d'équilibre, le compte courant est excédentaire ($X + T_M > M + T_X$); s'il est en dessous, le compte courant est en déficit ($X + T_M < M + T_X$).

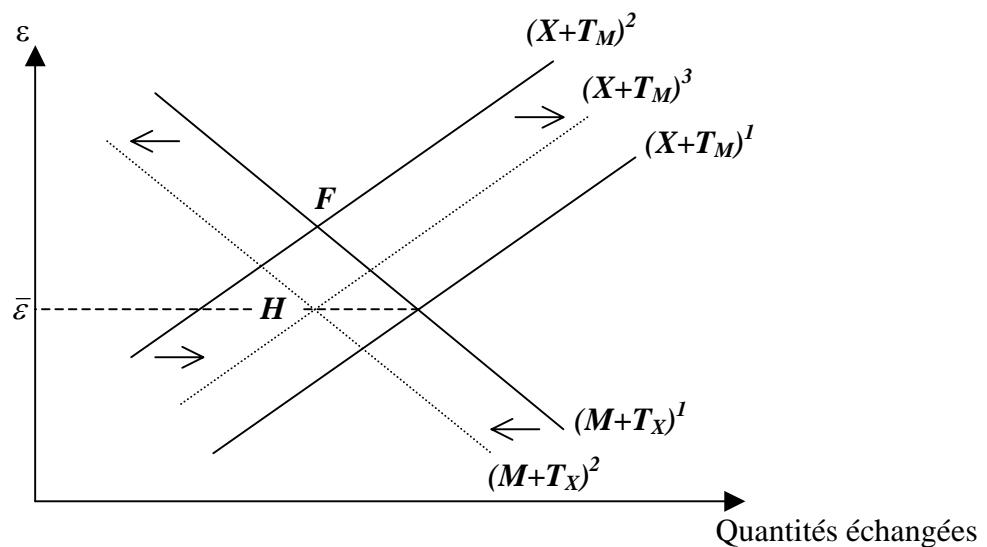
Figure 1.2
Problèmes d'ajustement en changes fixes



On suppose maintenant que l'économie doit faire face à un choc de demande négatif. La conséquence est un déplacement de la courbe $X+T_M$ vers la gauche (figure 1.2). Si le taux de change réel est parfaitement flexible, il s'ensuit une réduction des exportations et donc des entrées de devise étrangère qui produit une dépréciation du taux de change nominal. Par ailleurs, à condition que les salaires soient flexibles, la diminution de la demande de travail sur le marché du travail se traduit par une baisse du salaire nominal, laquelle permet aux entreprises de réduire leurs prix et contribue ainsi à l'amélioration de la compétitivité. Cette hausse du taux de change réel compense en partie le choc initial en stimulant les exportations et décourageant les importations : l'économie se déplace du point E vers le point F . Mais si le taux de change réel est rigide, en raison de taux de change fixes ou de rigidités salariales,

l'ajustement ne peut se produire et le compte courant enregistre alors un déficit. Dans le cas extrême où le taux de change réel est totalement rigide, le niveau des importations se situe en E tandis que le niveau des exportations est en G .

Figure 1.3
Mobilité du travail et ajustement



La figure 1.3 montre finalement comment la mobilité du travail contribue à compenser les rigidités du taux de change réel et à rétablir l'équilibre de la balance des paiements courants. Tout d'abord, le départ d'une partie de la force de travail se traduit par une diminution de la demande agrégée qui entraîne une baisse des importations, autrement dit un déplacement vers la gauche de la courbe $M+T_X$. Ensuite, l'arrivée de nouveaux immigrants s'accompagne d'une croissance de la demande dans le pays d'accueil et donc des importations, ce qui signifie plus d'exportations pour le pays d'origine : la courbe $X+T_M$ se déplace vers la droite. Enfin, l'accroissement du nombre de migrants produit une hausse des entrées de fonds, c'est-à-dire un déplacement supplémentaire vers la droite de la courbe $X+T_M$. L'ensemble des déplacements permet au compte courant de revenir à l'équilibre (point H), ce qui est conforme aux conclusions du modèle.

III – Mécanismes alternatifs et contraintes d’ajustement durant l’étalon-or

Le bon fonctionnement de l’étalon-or « classique » (1870-1914) supposait que les autorités monétaires se fixent comme objectif central de politique économique la stabilité externe de leur monnaie. Toutefois, la perte d’autonomie de la politique monétaire qui en découlait constituait un sujet de préoccupation pour les pouvoirs publics de l’époque. Dans le but de regagner des marges de manœuvre, ceux-ci ne se pliaient alors pas toujours aux « règles du jeu » qui auraient permis, conformément au mécanisme de Hume, de réaliser un ajustement automatique des balances des paiements courants (Bloomfield, 1959). La stabilité de l’étalon-or ne pouvait alors provenir que de la capacité et de la vitesse d’ajustement des économies des pays membres (Bayoumi et Eichengren, 1994).

Chocs asymétriques ou synchronisation des cycles ?

Le processus de libéralisation commerciale du dix-neuvième siècle a donné lieu, conformément aux enseignements du modèle Heckscher-Ohlin, à une forte spécialisation des économies nationales : la « division internationale du travail ». Pourtant, cette polarisation des activités n’a apparemment pas entraîné une multiplication de chocs asymétriques parmi les différents pays membres de l’étalon-or. Il semblerait en effet que la coordination monétaire ait permis de compenser en partie l’impact de la spécialisation et se serait ainsi traduite par une moindre asymétrie entre les cycles (Flandreau et Maurel, 2001). A cet égard, Morgenstern (1959) fait remarquer que les cycles économiques entre pays européens étaient fortement synchronisés avant la Première Guerre mondiale. De même, Huffman et Lothian (1984) montrent que l’une des implications de l’appartenance des Etats-Unis et du Royaume-Uni à l’étalon-or était une plus grande transmission des cycles entre leurs économies. García-Iglesias (2002), quant à elle, souligne la différence entre les pays scandinaves, membres de l’étalon-or, et les pays du Sud de l’Europe (Espagne, Italie et Portugal), dont le rattachement à l’étalon-or était erratique. Dans le premier cas, il existait une corrélation significative entre les niveaux de PIB réel et surtout d’inflation de ces pays et ceux des Etats-Unis et du Royaume-Uni ; dans le deuxième cas, l’activité économique était relativement isolée des cycles américains et britanniques.

Il est donc probable que le plus grand degré de symétrie découlant de l’appartenance à l’étalon-or constituait un facteur essentiel de la stabilité du système. Cela ne signifie pas pour autant que des chocs spécifiques n’aient pas continué à se manifester. Blanchard et Quah

(1989) notent ainsi l'existence de perturbations propres à chaque pays liées, non pas à la conduite de politiques économiques différenciées, mais plutôt à la diversité des productions nationales. En outre, il apparaît que le produit national réel fluctuait beaucoup plus durant la période de l'étalon-or qu'après la Seconde Guerre mondiale : « *Le choc d'offre moyen était approximativement trois fois plus aigu durant l'étalon-or classique que durant Bretton Woods et la période de flottement qui a suivi Bretton Woods. Les chocs de demande, pour leur part, ont semble-t-il été environ deux fois plus aigus durant l'étalon-or classique.* » (Bayoumi et Eichengreen, 1994 : 290). En outre, le rôle de l'Etat en matière d'intervention conjoncturelle était très fortement contraint à cette époque. Comme souligné par Bordo et Schwartz (1996), l'adhésion à la règle de convertibilité de l'étalon-or trouvait son expression dans la mise en place de politiques économiques « prudentes et stables » : d'une part, le choix de l'étalon-or impliquait que les autorités monétaires utilisent l'instrument monétaire uniquement à des fins de stabilisation externe ; d'autre part, la politique budgétaire se cantonnait à assurer l'équilibre des comptes publics, ce qui d'ailleurs pouvait parfois avoir des répercussions procycliques. En l'absence d'action conjoncturelle de l'Etat, d'autres mécanismes d'ajustement étaient donc nécessaires pour compenser la perte de l'instrument de change.

Rigidité des salaires

La théorie des zones monétaires optimales insiste sur la nécessité de renforcer la flexibilité des salaires, et donc des prix, au sein des unions monétaires. La perte de l'autonomie de la politique monétaire d'une part, celle du taux de change comme mécanisme d'ajustement d'autre part, constituent en effet autant de contraintes face aux chocs asymétriques. Or il semblerait que l'existence de rigidités dans la formation des salaires réels n'ait pas permis aux pays membres de l'étalon-or de réaliser un ajustement optimal.

Même si certains travaux récents tendent à montrer que la flexibilité des salaires était plus élevée avant la Première Guerre mondiale qu'aujourd'hui, du moins aux Etats-Unis (voir notamment Hanes et James, 2003), la majorité des études confirment l'existence d'un « effet de cliquet » dans la détermination des salaires : « *Les ajustements de salaires à la baisse atteignaient rarement une forte amplitude, même au dix-neuvième siècle, parmi les pays qui maintenaient la stabilité des changes, et il est fort peu probable qu'ils aient été alors mieux acceptés, à la fois économiquement, politiquement et socialement, qu'ils ne le sont aujourd'hui* » (Triffin, 1964 : 4). De fait, même s'il semble avéré que les périodes de dépression pouvaient entraîner des baisses de salaires, celles-ci étaient marginales et en aucun

cas comparables aux ajustements à la hausse qui suivaient une forte croissance économique (Phelps et Browne, 1968). En effet, une période d'expansion s'accompagnait d'une forte concurrence entre les firmes pour attirer de nouveaux travailleurs : « *Quand le commerce va bien, la forte concurrence entre employeurs, lesquels veulent faire fructifier leurs affaires et profiter au maximum des rendements élevés, les conduit à accepter de mieux payer leurs employés afin d'obtenir leurs services* » (Marshall, 1920 : 574). Cette situation impliquait de fortes hausses de salaires, alors que les pressions à la baisse devaient faire face à la résistance des travailleurs et de leurs représentants.

Dans cette perspective, Allen (1992) affirme que les salaires étaient moins flexibles au cours du dix-neuvième siècle qu'à la fin du vingtième, ce qui semble validé par les études menées par Hatton (1988) sur l'économie britannique ou Gordon (1990) et Hanes (1993) sur l'économie américaine. Ce dernier souligne ainsi qu'après la forte vague de grèves qui a eu lieu durant les années 1880 aux Etats-Unis, les entreprises hésitaient avant de réduire les salaires nominaux de leurs employés. Gould (1979) note d'ailleurs qu'au-delà de la crainte d'éviter les conflits sociaux, les entreprises américaines étaient alors déjà sensibles aux avantages de maintenir en leur sein les travailleurs expérimentés grâce à une certaine stabilité des salaires réels et ce même lorsqu'elles devaient faire face à un retournement de conjoncture. En outre, comme l'a suggéré Bewley (1999), les employeurs eux-mêmes pouvaient considérer qu'il n'était pas « moralement » souhaitable de réduire les salaires. Enfin, la cristallisation des critiques à l'encontre du système libéral, accusé de paupériser une classe ouvrière soumise à la faiblesse des salaires et à la précarité de l'emploi, s'est traduite par une montée en puissance des luttes ouvrières qui a contraint les Etats, notamment en Europe, à intervenir dans l'environnement économique en mettant en place divers instruments de protection des salariés. En conséquence, les fluctuations économiques tendaient à avoir un effet inflationniste sur les salaires, réduisant ainsi les possibilités d'ajustement.

Mobilité du capital et du travail : substituts ou compléments ?

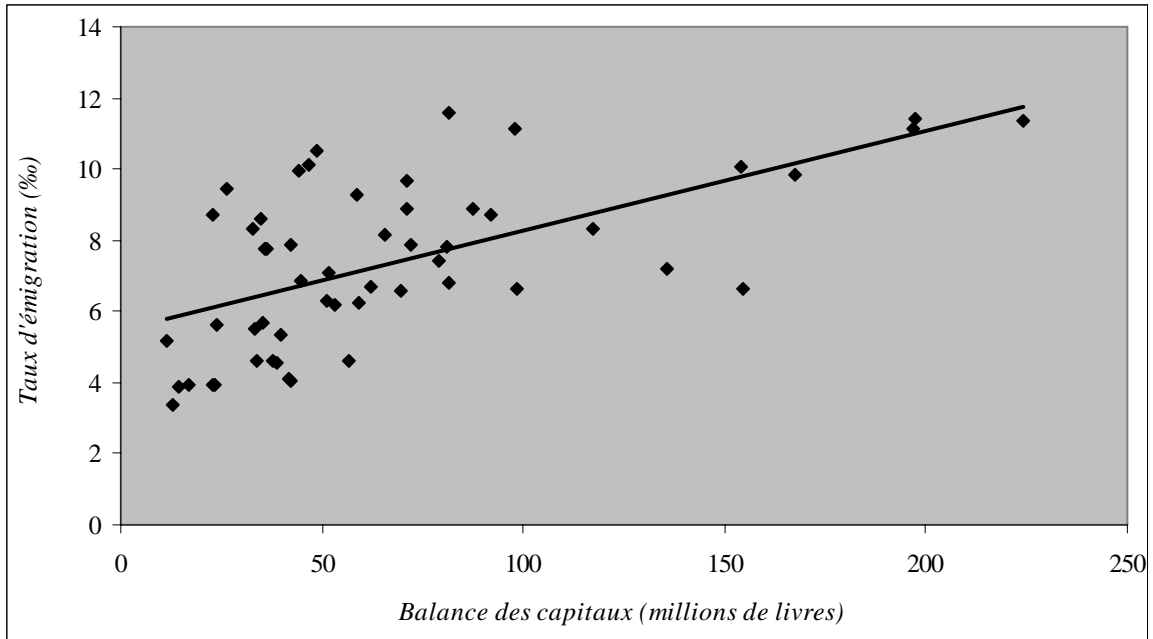
Une autre réponse à la rigidité du change réel repose sur la mobilité du capital. La période de l'étalon-or se caractérisait d'ailleurs par un degré élevé d'ouverture des marchés financiers (Bayoumi, 1990 ; Flandreau et Rivière, 1999). A cet égard, Bloomfield (1968) a montré que les flux de capitaux à court terme augmentaient sensiblement au fur et à mesure du développement et de la consolidation de l'étalon-or. Une plus grande volatilité de ces flux faisait aussi partie du processus. En ce sens, Triffin (1964) et Kindleberger (1985) remarquent

que le volume annuel des investissements internationaux avant 1914 était étroitement lié aux cycles économiques, aussi bien dans les pays exportateurs de capitaux que chez les importateurs. En période de croissance, donc, les sorties de capitaux augmentaient, tandis que les récessions s'accompagnaient d'une entrée plus importante de capitaux. En outre, il n'était pas rare qu'une nation passe rapidement d'une position créditrice nette à une position débitrice et vice-versa, ce qui semble confirmer le rôle de la mobilité des capitaux dans l'ajustement à court terme. Cependant, tous les Etats n'avaient pas accès de la même manière au financement international. Les pays qui conformaient le « noyau dur » de l'étalon-or, et surtout le Royaume-Uni, l'Allemagne, la France et les Etats-Unis, bénéficiaient d'un avantage compétitif en termes d'attraction du capital, permettant de réduire sensiblement le coût de l'ajustement (Gallarotti, 1995). En revanche, les pays de la « périphérie », qui se caractérisaient souvent par un niveau élevé de dette extérieure et dont les marchés financiers n'étaient pas considérés par les investisseurs comme assez mûrs (Bordo et Flandreau, 2001), ne disposaient pas de la même capacité de financement.

Les migrations internationales revêtaient alors une importance toute particulière dans le processus d'ajustement. Il est d'ailleurs probable qu'un certain degré de substitution existait entre la mobilité du capital et celle du travail : les pays qui bénéficiaient de la confiance des marchés financiers pouvaient financer les déficits de leur balance des paiements courants à un moindre coût et le recours à l'émigration se voyait limité ; à l'inverse, dans le cas des économies jugées peu sûres par les investisseurs internationaux, l'émigration d'une partie de la population active permettait de faire face aux problèmes de chômage (Panic, 1992). Il est à noter que Williamson (1996), considère au contraire que les capitaux suivaient les travailleurs expatriés. L'émigration implique en effet une modification des rapports capital/travail : alors que l'intensité capitaliste augmente dans le pays d'origine, elle diminue dans le pays récepteur. La productivité marginale du capital croît donc dans ce dernier, ce qui se traduit par un déplacement des capitaux en sa faveur. C'est ce mécanisme qui permet de comprendre, en partie, pourquoi les pays du Nouveau Monde ont absorbé une grande part de l'investissement international avant la Première Guerre mondiale (Bairoch, 1997). D'un autre côté, la complémentarité entre mouvements de travail et de capital pourrait s'expliquer par l'augmentation des investissements à l'extérieur. Celle-ci permettait d'accroître les opportunités d'emplois dans les pays récepteurs, ce qui se traduisait par une vague supplémentaire d'immigrants.

Figure 1.4

Balance des capitaux et taux d'émigration au Royaume-Uni : 1860-1913

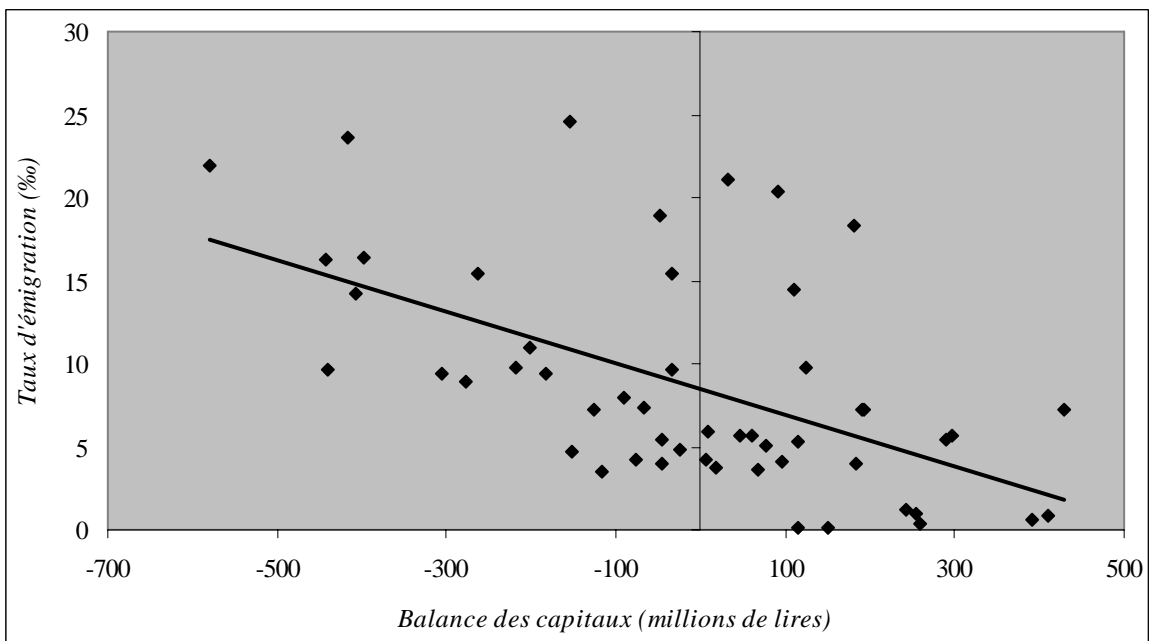


Note : Coefficient de corrélation = 0,60.

Sources : Taux d'émigration : calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929) et Maddison (2003) ; balance des capitaux: Mitchell (2003a).

Figure 1.5

Balance des capitaux et taux d'émigration en Italie : 1862-1913



Note : Coefficient de corrélation = -0,55.

Sources : Taux d'émigration : calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929) et Maddison (2003) ; balance des capitaux: Mitchell (2003a).

En réalité, le caractère substituable ou complémentaire des mouvements de capital et de travail dépendait amplement de la situation de chaque pays. Ainsi, alors qu'il existait une relation positive entre la balance des capitaux et le taux d'émigration au Royaume-Uni sur la période 1860-1913 (figure 1.4), la relation était négative pour l'Italie sur la période 1862-1913 (figure 1.5).

Politique commerciale et migrations internationales

La mise en place de barrières douanières ou éventuellement leur retrait pouvaient-elles avoir des répercussions en matière de flux migratoires ? Si la réponse à cette question semble bien être positive, deux conceptions s'opposent néanmoins quant au sens d'un tel lien. La première, fondée sur le modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson, voit le protectionnisme comme une des causes des mouvements internationaux de facteurs. Ainsi, Mundell (1957) affirme-t-il que : « *Un renforcement des obstacles au commerce encourage les mouvements de facteur et un renforcement des obstacles aux mouvements de facteurs encourage le commerce.* » (Mundell, 1957 : 321). En effet, selon la théorie classique du commerce international, celui-ci a pour conséquence l'égalisation des prix des facteurs (ou du moins la tendance à l'égalisation) qui rend inutile la mobilité des facteurs². En ce sens, le recours à des mesures protectionnistes freine le processus de convergence et se traduit donc par une plus grande mobilité des facteurs de production. C'est à travers celle-ci que l'égalisation des prix des facteurs peut alors se réaliser : la main-d'œuvre se déplace du pays abondant en facteur travail vers le pays abondant en facteur capital tandis que le capital fait le déplacement en sens inverse (Razin et Sadka, 1997).

L'autre conception considère que la protection des économies constitue une alternative à la mobilité des facteurs de production comme mécanisme d'ajustement. Kindleberger (1951) note ainsi que tous les pays européens n'ont pas réagi de la même manière à la chute des cours du blé des années 1870 : alors que certains d'entre eux choisissaient de protéger leur agriculture, notamment l'Allemagne et la France, d'autres, au premier rang desquels l'Italie, avaient recours à la « solution internationale », c'est-à-dire à l'émigration. Dans la même perspective, Sánchez-Alonso (1995) trouve dans le protectionnisme espagnol, renforcé par

² L'égalisation du prix des facteurs suppose malgré tout que les techniques de production soient identiques, ce qui est loin d'être vérifié dans la réalité.

ailleurs par la dépréciation de la peseta³, une explication aux faibles taux d'émigration enregistrés par l'Espagne au cours du XIX^e siècle : « *La protection douanière a retenu la population dans les champs ; en l'absence de celle-ci, on peut supposer que la population rurale aurait émigré non pas dans les villes, qui disposaient d'un pouvoir d'attraction limité, mais à l'étranger.* » (Sánchez-Alonso, 1995 : 183).

Un regard sur la période 1880-1913 révèle que la plupart des pays présentaient un comportement conforme à ce dernier point de vue. Comme le montre le tableau 1.1, les coefficients de corrélation entre taux de protection et taux d'émigration étaient négatifs et significatifs dans le cas de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Italie, de la Suisse et, dans une moindre mesure, de l'Espagne, des Pays-Bas et du Portugal. Ils n'étaient positifs et significatifs qu'en Autriche-Hongrie et en Norvège. Pour les autres pays, les résultats obtenus ne permettent pas de conclure. En général, donc, il semblerait bien que protection et émigration jouaient le rôle de substituts.

Tableau 1.1

Coefficients de corrélation entre droits de douane et taux d'émigration : 1880-1913

Pays	Coefficients de corrélation
Suisse	-0,83
Italie	-0,66
Belgique	-0,46
Allemagne	-0,45
Pays-Bas	-0,39
Portugal	-0,33
Espagne	-0,30
Royaume-Uni	-0,21
France	-0,08
Russie	0,16
Danemark	0,18
Suède	0,23
Norvège	0,31
Hongrie	0,32
Autriche	0,37

Sources : Calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929) pour les taux d'émigration ; Flandreau et Zumer (2004) pour les droits de douane.

³ « *La non participation au système de l'étalon-or et la dépréciation de la peseta qui s'en est suivie ont permis à l'Espagne de s'isoler des mouvements internationaux de prix de manière plus efficace qu'avec les seuls droits de douane* » (Sánchez-Alonso, 1995).

Au total, les nations que choisissaient de rejoindre le « club » de l'étalon-or pouvaient en théorie s'appuyer sur plusieurs mécanismes d'ajustement face à des déséquilibres du compte courant. Tout d'abord, elles pouvaient renforcer la flexibilité des prix et des salaires afin d'améliorer la compétitivité de leur économie. Mais la plupart des pays de l'époque devaient faire face à des mouvements sociaux qui rendaient cette option difficile à mettre en place. Puis, le niveau élevé d'intégration financière qui caractérisait la période de l'étalon-or était censé favoriser l'ajustement grâce à la mobilité du capital. Toutefois, le rôle d'ajustement des mouvements de capitaux dépendait de la capacité d'emprunt de chaque pays, laquelle était avant tout fonction du niveau de confiance des marchés financiers internationaux. Ensuite, il était possible d'accroître le niveau de protection douanière afin de réduire les déficits. Mais le monde d'avant 1914 était plutôt synonyme de diminution des droits de douane. Enfin, la mobilité du travail constituait un bon mécanisme d'ajustement pour la majorité des membres de l'étalon-or et ce d'autant plus que cette période était caractérisée par un phénomène exceptionnel de migrations massives.

IV – Mobilité du travail, cycles économiques et ajustement international durant la période de l'étalon-or classique

Hatton et Williamson (1998) soulignent que les migrations de masse d'avant la Première Guerre mondiale s'inscrivaient essentiellement dans un mouvement à long terme : « *Des variations de l'activité économique ou de l'emploi étaient largement responsables des fluctuations autour de la tendance à long terme, mais elles ne représentaient qu'une part très faible de la variation totale des taux d'émigration.* » (Hatton et Williamson, 1998 : 74). De fait, la décision de migrer répondait à une volonté clairement définie d'améliorer des conditions de vie souvent pénibles. Quoi qu'il en soit, les fluctuations de l'activité économique constituaient certainement une incitation supplémentaire à se déplacer, surtout pour les ouvriers confrontés au problème du chômage. La majorité des études réalisées en ce sens observent d'ailleurs, à la suite des travaux de Jerome (1926), le caractère cyclique des migrations internationales : une expansion dans le pays d'accueil, conjuguée à une période de dépression dans les pays d'émigration, se traduisait par un accroissement du rythme des départs ; inversement, un ralentissement de l'activité économique dans les nations d'immigration pouvait contribuer à freiner les arrivées, et ce d'autant plus que les conditions du marché du travail s'amélioraient dans le pays d'origine.

Les migrations internationales avant la Première Guerre mondiale : un phénomène exceptionnel

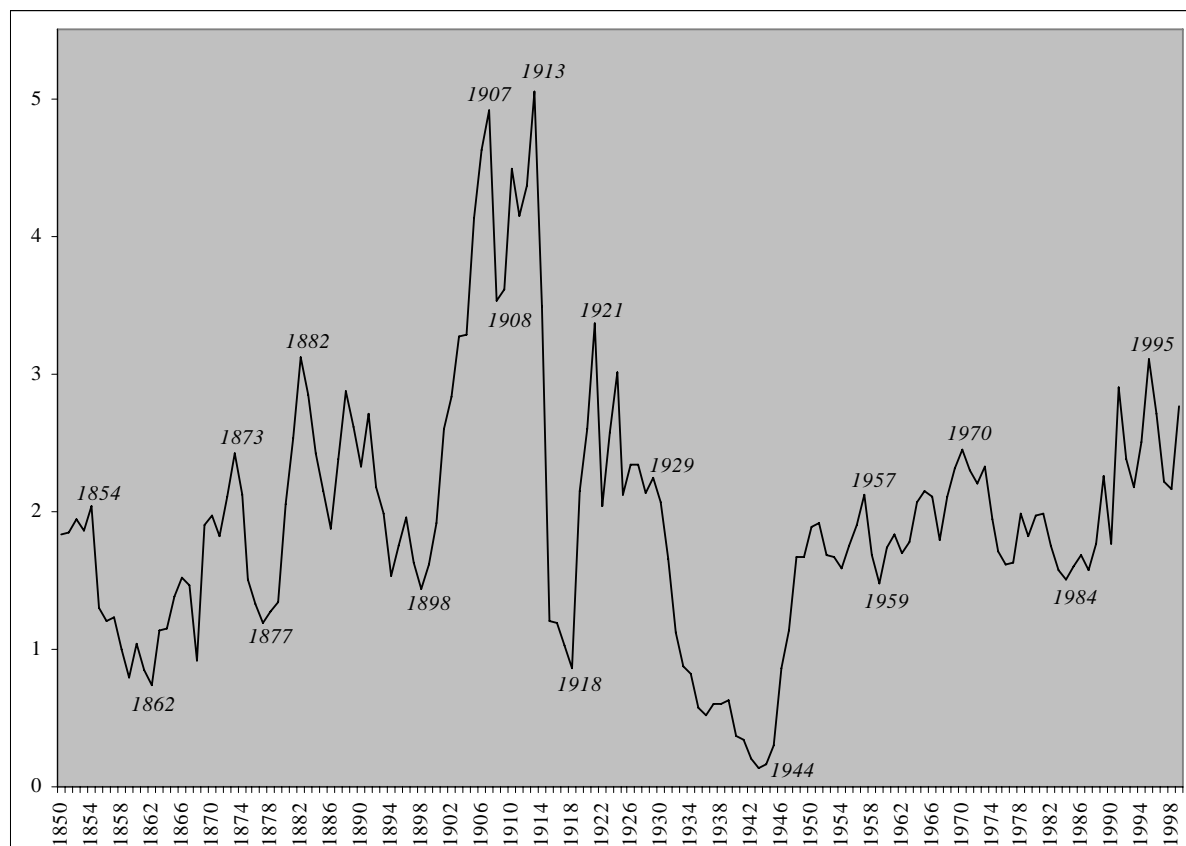
La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau. Déjà le dix-neuvième siècle se caractérisait par une forte ouverture des économies nationales aux échanges extérieurs, conformément à la logique de la « division internationale du travail », par une importante mobilité des capitaux, essentiellement entre les pays membres de l'étalon-or, mais aussi par des migrations massives de l'Europe vers le « Nouveau Monde ». Il n'existait alors que très peu de contrôles aux frontières et l'absence de passeports et de visas favorisait la mobilité de la main-d'œuvre. De fait, les trois ou quatre décennies qui précédaient la Première Guerre mondiale enregistraient beaucoup plus de mouvements humains qu'aujourd'hui, comme le montre la figure 1.6, qui représente l'évolution d'un « indice des migrations internationales » (IMI) entre 1850 et 1999. L'indice est calculé de la manière suivante :

$$IMI = \frac{\text{immigration} + \text{émigration}}{\text{population}} \times 1000$$

Les années 1850 ont été marquées par des taux d'immigration élevés dus en grande partie aux déplacements massifs d'Irlandais. Ainsi, seulement entre 1851 et 1860, plus d'un million d'entre eux ont quitté leur pays, soit près de la moitié de l'immigration aux Etats-Unis à cette époque. De fait, la famine qui toucha l'Irlande dans les années 1845-1849 marque le début de l'émigration de masse en Europe. Mais c'est surtout à partir des années 1880 que les migrations internationales prennent une ampleur jusqu'à présent inégalée, l'indice des migrations internationales dépassant 5,2‰ entre 1881 et 1914 et surtout 7,2‰ durant la décennie 1904-1913. En revanche, avec la crise économique des années 1930 et le développement des contrôles aux frontières qui l'ont accompagnée, la période d'entre-deux-guerres s'est traduite par une faible mobilité internationale (1,7‰ entre 1930 et 1939). Les migrations ont repris après 1945 et se sont accélérées au cours des années 1990, du fait des mouvements qui ont suivi la chute du Mur de Berlin. Toutefois, le niveau des migrations internationales demeure encore aujourd'hui largement inférieur à ce qu'il a pu être avant 1914, comme le montre le tableau 1.2.

Figure 1.6

Indice des migrations internationales : 1850-1999



Notes : L'IMI est la somme du nombre d'immigrants et d'émigrants dans chaque pays sur la population du pays le tout multiplié par 1000. Il est composé des données de 37 pays : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Mexique, Norvège, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie et Zimbabwe.

Sources : Calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929) et Mitchell (2003a, 2003b et 2003c) pour le nombre de migrants, et Maddison (2003) pour la population.

Tableau 1.2

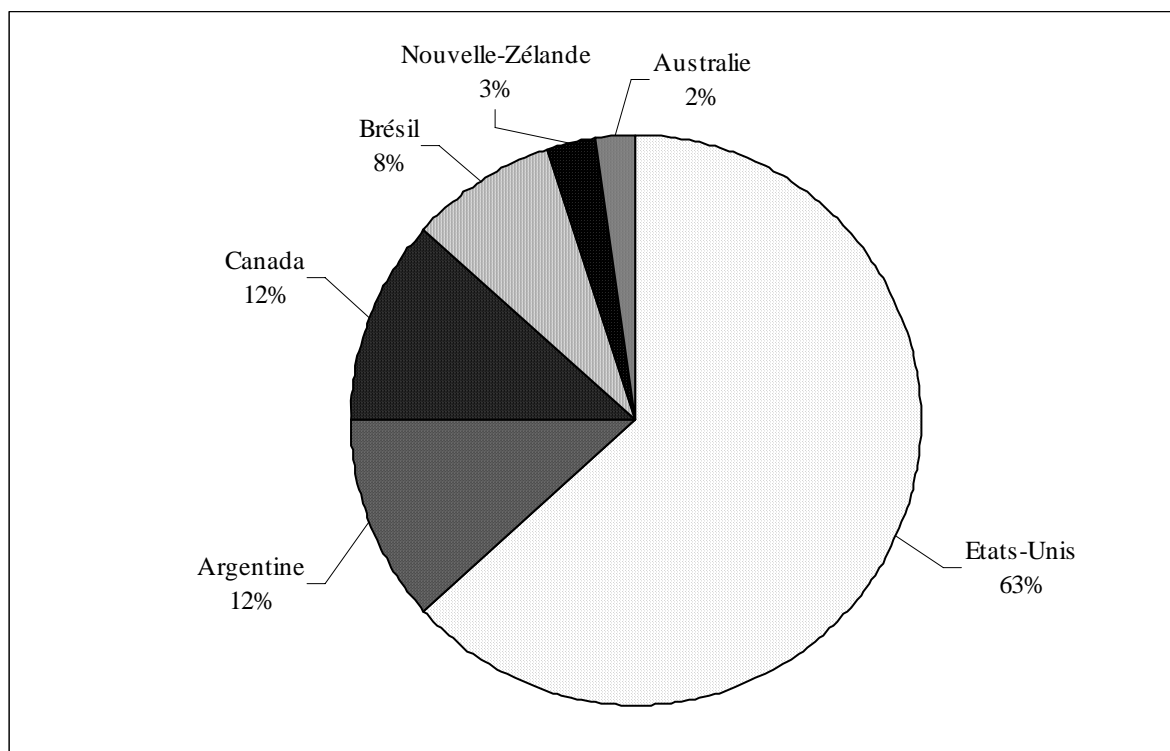
Comparaison intertemporelle des migrations internationales : 1850-1913

Période	Indice des migrations internationales
1850-1880	3,14‰
1881-1914	5,17‰
1919-1940	2,91‰
1946-1970	2,99‰
1971-1999	3,22‰

Notes et sources : voir figure 1.6.

L'immense majorité des émigrés du Vieux continent adoptaient les Etats-Unis comme foyer d'accueil (figure 1.7) : entre 1830 et 1914, plus de 33 millions d'Européens sont allés peupler les terres américaines, dont environ un tiers entre 1905 et 1914 (Bairoch, 1997). Après une première vague de migrations en provenance des Iles britanniques, et en particulier d'Irlande, les arrivées se sont diversifiées : Allemagne et Scandinavie dans les années 1850-1880 ; puis, après 1880, Europe occidentale et méridionale. L'Amérique latine, pour sa part, a accueilli quelque dix millions de migrants entre 1870 et 1914, le Brésil et l'Argentine constituant les deux principaux pays récepteurs (7,5 millions). Cet apport extérieur a permis à cette dernière de voir sa population doubler tous les vingt ans jusqu'en 1914 (Rouquié, 1998). Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud arrivaient ensuite dans l'ordre de préférence des candidats à l'émigration, et principalement des Britanniques.

Figure 1.7
Principaux pays d'accueil : 1870-1913



Sources : Calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929).

La mise en valeur des terres en friche des Amériques ou de l’Océanie n’aurait pu avoir lieu sans la contribution des immigrants ; et les villes, les usines ou les voies ferrées n’auraient pu être construites sans une main-d’œuvre étrangère attirée par le « rêve américain ». Tandis que la première phase de la révolution industrielle s’accompagnait d’une dégradation des conditions de vie en Europe : accroissement de la pauvreté et aggravation des inégalités sociales (Bairoch, 1997), le Nouveau Monde, pour sa part, enregistrait un fort développement agricole et industriel. Il existait donc un fort écart de croissance entre les nations européennes et des pays comme les Etats-Unis, l’Australie ou le Canada. Ainsi, alors que le taux de croissance moyen du PIB réel entre 1870 et 1913 était supérieur ou égal à 3,5% dans le Nouveau Monde, les pays européens enregistraient des taux de croissance compris entre 1,6% pour la France et 2,8% pour l’Allemagne (tableau 1.3). Ces écarts de croissance, associés à une insuffisance de main-d’œuvre dans le Nouveau Monde, ont eu comme corollaires d’importants différentiels de salaire (figure 1.8), qui participaient largement de la décision de migrer. L’Australie, les Etats-Unis et le Canada offraient notamment des niveaux de salaires réels largement supérieurs à ce qu’ils étaient en Europe, d’où l’attrait que représentaient ces pays pour les candidats à l’émigration : plus le niveau des salaires réels domestiques était faible et plus la propension à émigrer était élevée (Hatton et Williamson, 1998).

Tableau 1.3

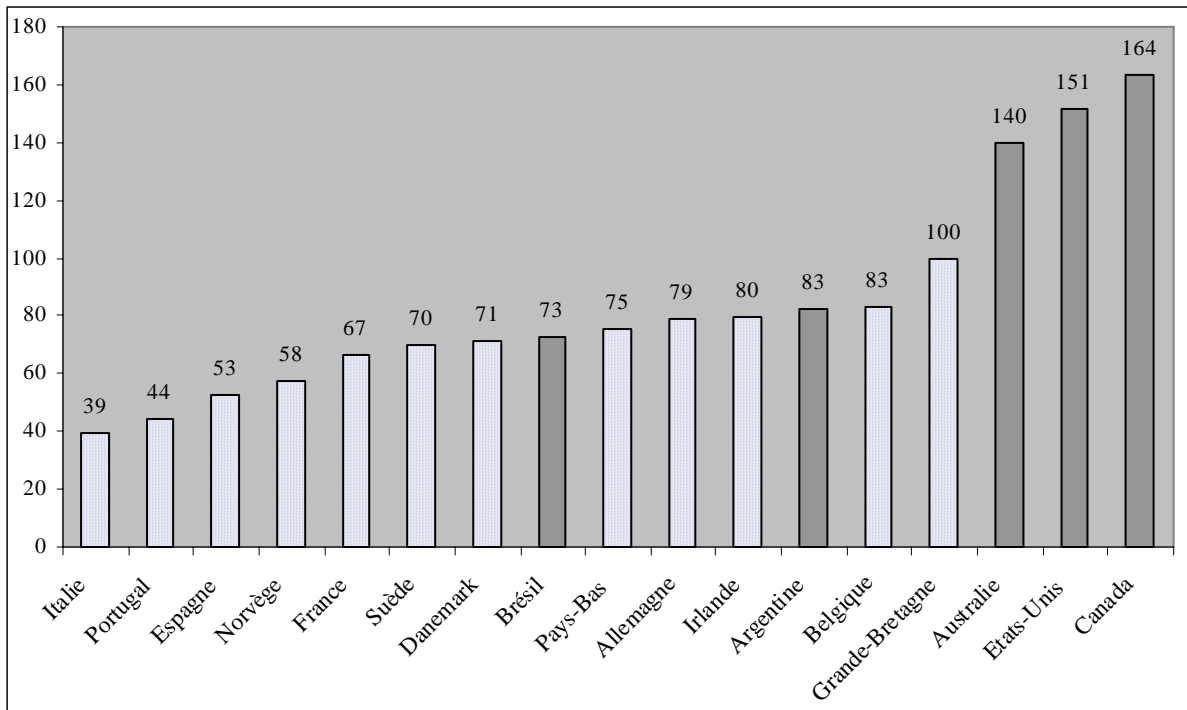
Taux de croissance moyen du PIB réel entre 1870 et 1913

Nouveau monde		Europe					
Canada	4,0%	Allemagne	2,8%	Norvège	2,1%	Royaume-Uni	1,9%
Australie	3,9%	Danemark	2,7%	Hongrie	2,1%	Autriche	1,9%
Etats-Unis	3,5%	Pays-Bas	2,2%	Belgique	2,0%	Espagne	1,8%
		Suède	2,2%	Italie	1,9%	France	1,6%

Source : Calculs de l’auteur à partir de Maddison (2003).

Figure 1.8

Salaires réels : 1870-1913



Note : Le salaire correspond à la moyenne du salaire réel international (100 = salaire moyen en Grande-Bretagne).

Source : Calculs de l'auteur à partir de Williamson (1995).

La croissance démographique, qui s'est traduite par un excédent de population en Europe, a aussi largement favorisé l'accroissement des mouvements migratoires, les jeunes cherchant à l'étranger les opportunités qu'ils n'avaient pas chez eux. Easterlin (1961) a ainsi pu montrer qu'il existait un décalage d'environ vingt ans entre un boom démographique et l'expansion des flux migratoires, ce que les études empiriques postérieures paraissent confirmer (Hatton et Williamson, 1994a). A l'inverse, la baisse de la fertilité en Europe du Nord expliquerait en partie le ralentissement de l'émigration de cette région dès la fin du dix-neuvième siècle : « *Le Diable Malthusien a traversé le continent européen de l'Irlande vers l'Allemagne, puis s'est dirigé vers la Scandinavie et enfin l'Europe du Sud et de l'Est où son emprise a été la plus forte.* » (Thomas, 1954 : 224). D'autre part, le degré d'industrialisation et par suite d'urbanisation de l'économie influait de manière significative sur les flux migratoires, les travailleurs urbains paraissant plus sensibles aux écarts de salaire que les ouvriers agricoles. Habités aux conditions de travail dans les villes, les ouvriers de

l'industrie s'inséraient plus aisément dans le marché du travail des pays récepteurs, ce qui explique sans doute leur plus grande mobilité.

Par ailleurs, les amis, les membres de la famille ou encore les voisins qui avaient déjà franchi le pas participaient du « mythe de l'ascension sociale » (Brun, 1980). Le fait de connaître des personnes proches qui avaient réussi à l'étranger, de savoir qu'il y avait des gens parlant leur langue, d'avoir quelqu'un pour les recevoir et faciliter leur intégration... contribuait certainement à encourager les candidats à l'émigration. En outre, beaucoup de nouveaux migrants partaient grâce à l'aide financière de leurs prédécesseurs. Ainsi, avant la Première Guerre mondiale, entre 30% et 40% en moyenne des Européens du Sud et de l'Est voyageaient avec des billets prépayés⁴. En ce sens, il est possible de penser que les préférences culturelles, linguistiques ou raciales ont pu dans certains cas primer sur les choix en termes de rémunérations ou de conditions du travail. Bien que difficilement quantifiables, ce type de préférences pourrait expliquer, entre autres, l'ampleur des mouvements de travailleurs entre l'Europe du Sud et l'Amérique latine (Taylor et Williamson, 1997).

Cycles économiques et fluctuations migratoires

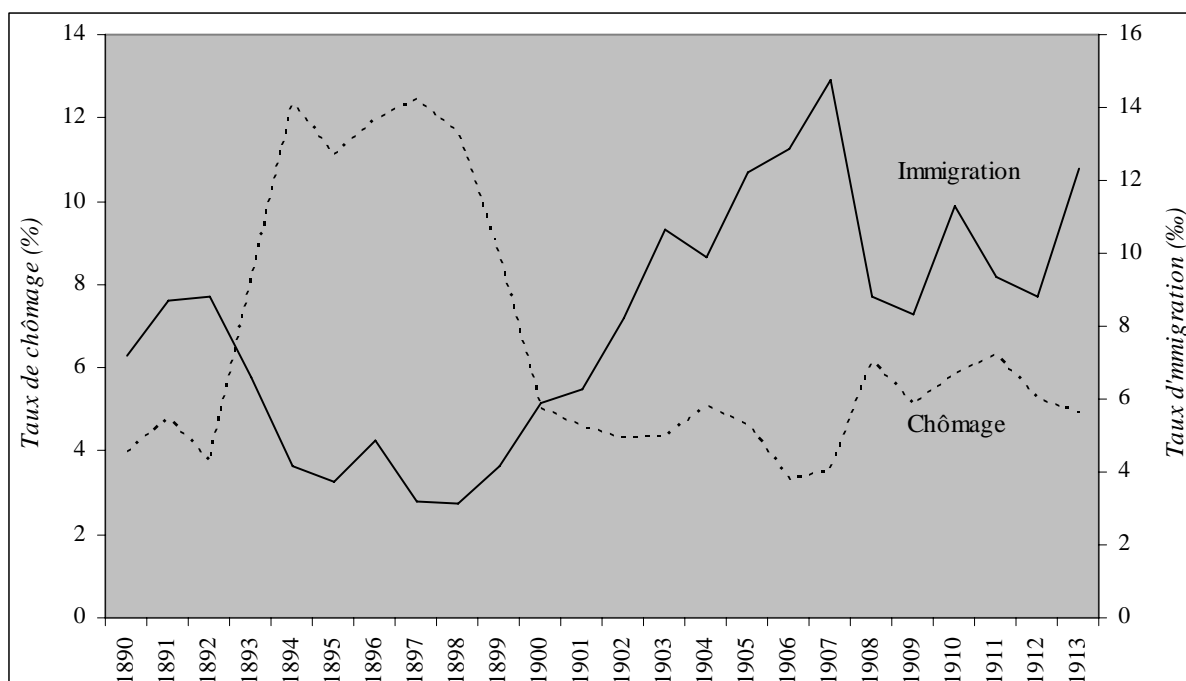
Même si les migrations internationales répondaient avant tout à des déterminants structurels, il n'en demeure pas moins que les cycles migratoires étaient étroitement liés aux variations de l'activité économique (Jerome, 1926 ; Thomas, 1954 ; Gould 1979) : les phases d'expansion dans les pays d'immigration, notamment aux Etats-Unis, généraient des vagues d'émigration importantes en Europe, tandis que les périodes de crise se traduisaient par une diminution sensible des flux de sorties. Ainsi, la prospérité économique des années 1877-1882 (7,6% de croissance annuelle) a-t-elle contribué à attirer un nombre important de migrants sur le sol américain (789.000 en 1882 contre 142.000 en 1877). De même, l'année 1907, qui constitue le record en termes d'immigration aux Etats-Unis (1,3 millions de nouveaux arrivants), a fait suite à une année de forte croissance du PIB (11,5%). Au contraire, la dépression des années 1893 et 1894 (-4,8% et -2,9%, respectivement) s'est accompagnée d'un recul massif du nombre d'immigrants : -55,3% entre 1892 (580.000) et 1895 (259.000).

Au-delà des fluctuations de l'activité économique, la plupart des études empiriques portant sur les cycles migratoires révèlent que la situation du marché du travail dans le pays récepteur influait de manière significative sur les déplacements de main-d'œuvre (Kelley,

⁴ Durant la période 1908-1914, 32,1% des immigrants aux Etats-Unis auraient voyagé avec des billets prépayés (Jerome, 1926).

1965 ; Richardson, 1972 ; Hatton et Williamson, 1998). La figure 1.9 montre ainsi la relation entre taux de chômage et taux d'immigration aux Etats-Unis entre 1890 et 1913. Il apparaît clairement qu'une hausse du taux de chômage américain s'accompagnait d'une diminution du taux d'émigration, alors qu'une amélioration de la situation sur le marché du travail entraînait une recrudescence des arrivées d'étrangers. Dans une étude empirique sur l'immigration entre 1871 et 1913, Hatton (1993) estime qu'une augmentation de 10% de l'emploi dans les pays d'outre-mer (par exemple, une chute du taux de chômage de 10% à 1%) aurait contribué à accroître le taux brut d'émigration entre 4‰ et 5,8‰. Une augmentation similaire du taux d'emploi domestique aurait quant à lui réduit le taux brut d'émigration de la moitié de ces chiffres.

Figure 1.9
Immigration et chômage aux Etats-Unis : 1890-1913



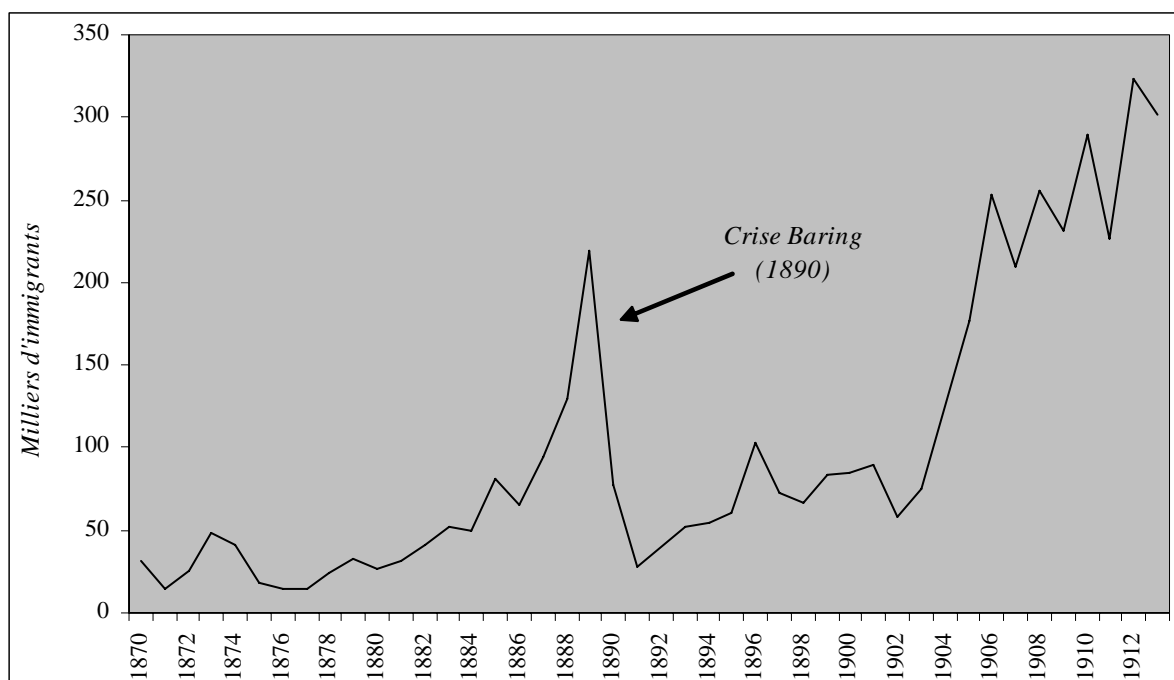
Note : Coefficient de corrélation = -0.79.

Sources : Taux de chômage : Romer (1986); taux d'immigration : calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929) et Maddison (2003).

Certaines objections ont été soulevées quant à la capacité des futurs migrants, souvent des personnes d'origine modeste, à connaître avec précision les taux de chômage et les opportunités d'emploi à l'étranger, en particulier lorsqu'il s'agissait de pays d'outre-mer. La distance et le manque de moyens de communication n'auraient en effet pas permis aux

candidats à l'émigration d'avoir accès à une telle information : « *Les nouvelles sur la prospérité américaine peuvent-elles avoir traversé l'Atlantique, avoir touché des milliers de paysans en Allemagne, en Irlande ou en Scandinavie, les avoir amené à décider qu'il était temps de partir, de trouver les moyens de réaliser le voyage, de faire le long déplacement jusqu'au port d'embarquement, puis le périple en bateau jusqu'en Amérique – tout cela en moins de six mois ? C'est très improbable qu'un tel lien de cause à effet puisse se produire en aussi peu de temps.* » (Carter, 1955 : 107). Pourtant, comme le fait remarquer Gould (1979), il existait un canal d'information assez répandu et relativement fiable : le courrier de personnes de la famille ou d'amis déjà sur place. Ceux-ci étaient les témoins directs des conditions d'embauche, des salaires en vigueur et bien entendu des licenciements. De ce fait, il est possible de supposer que les nouvelles concernant le marché du travail circulaient assez bien, et encore plus à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle, quand le nombre des émigrés était déjà très élevé et que les progrès en matière de communication ont permis de réduire les délais de transmission de l'information. A cet égard, la chute de l'immigration en Argentine après la crise de la banque Baring en 1890 semble témoigner de la qualité de l'information de l'époque (figure 1.10).

Figure 1.10
Impact de la crise de la Baring sur l'immigration argentine

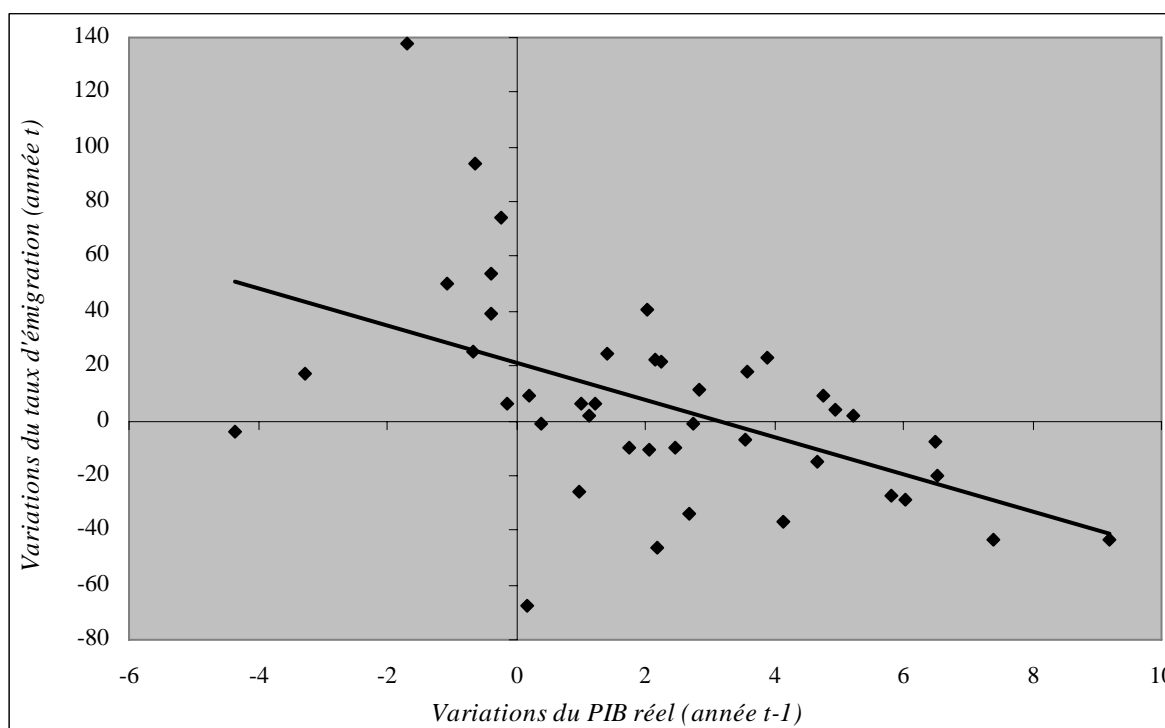


Source : Ferenczi et Willcox (1929).

Si les conditions économiques dans le pays d'accueil (*pull factors* ou « facteurs d'attraction ») sont déterminantes, elles n'expliquent pas à elles seules les forts courants migratoires d'avant la Première Guerre mondiale. L'amplitude des migrations dépendait également en partie de la conjoncture nationale (*push factors* ou « facteurs de répulsion »). De fait, les cycles économiques domestiques jouaient un rôle majeur dans les déplacements de main-d'œuvre, comme le montre l'exemple de la Suède (figure 1.11). Les mouvements migratoires s'inscrivaient d'ailleurs dans un processus à long terme d'exode rural lié à la révolution industrielle : « *Un flux continu de personnes quittait les fermes européennes. En période de prospérité, il se dirigeait vers les villes et l'industrie ; lors des dépressions domestiques il allait à l'étranger* » (Kindleberger, 1985 : 12). Ainsi, les années 1877-1879, qui ont été marquées par une dépression en Suède, se sont-elles accompagnées d'une hausse importante du taux d'émigration (9,2‰ en 1880 contre 1,7‰ en 1877, soit une augmentation moyenne d'environ 75% par an).

Figure 1.11

Fluctuations migratoires et cycles économiques en Suède : 1871-1913



Note : Coefficient de corrélation = -0.52.

Sources : Calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929) pour le taux d'émigration et Maddison (2003) pour le PIB réel.

De même, les retours vers le pays d'origine étaient liés aux cycles économiques. Une dégradation de l'emploi dans le pays récepteur favorisait le retour des migrants vers leur pays d'origine, et ce d'autant plus que les derniers arrivés dans l'entreprise, c'est-à-dire les immigrants les plus récents, étaient très souvent les premiers à être licenciés en cas de ralentissement de la demande, selon le principe du « *last in, first out* » (Gould, 1979). Ainsi, en 1908, année marquée par une récession aux Etats-Unis (le PIB a chuté de 8,2%), les retours vers la Hongrie (53.800) dépassèrent les départs (49.400). Par ailleurs, il arrivait que des ouvriers, généralement les plus qualifiés, traversent plusieurs fois l'Atlantique au cours de leur vie en fonction des fluctuations de l'activité. Tel était notamment le cas des mineurs ou de certains corps de métiers du bâtiment. Les différents marchés de l'emploi auxquels ces travailleurs se trouvaient confrontés n'en formaient alors plus qu'un.

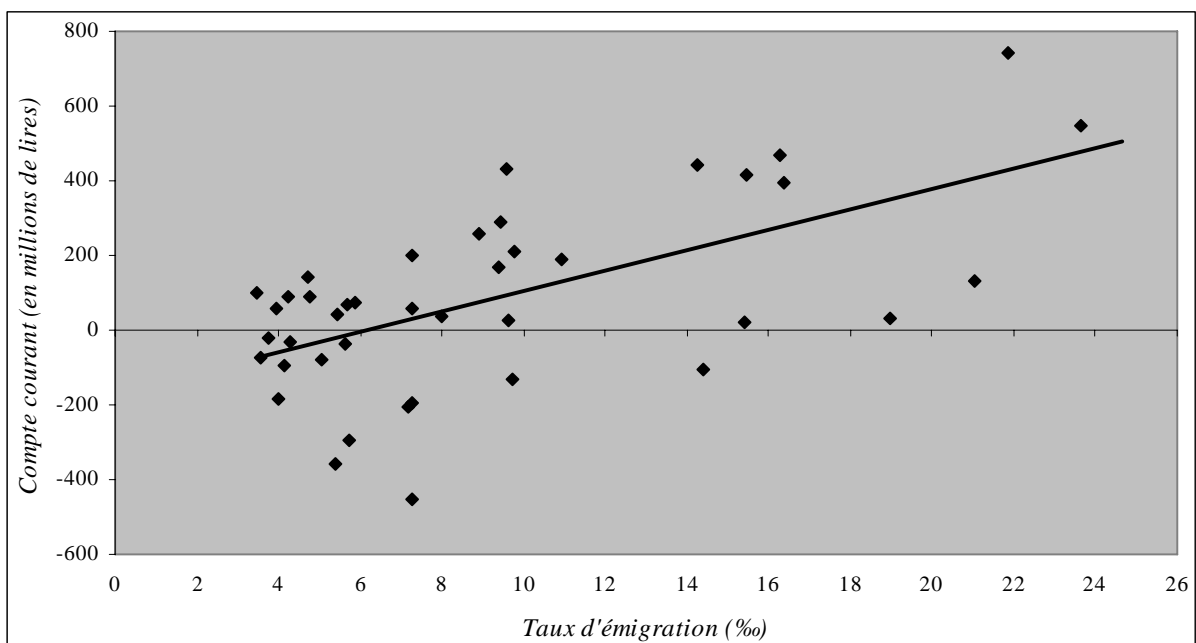
De fait, la conjonction des cycles économiques nationaux et internationaux et leur influence sur les mouvements migratoires permet de souligner l'existence d'une « économie atlantique », c'est-à-dire un système économique dont les échanges commerciaux et les mouvements de facteurs étaient déterminés par les fluctuations de l'activité des deux côtés de l'océan (Brinley Thomas, 1954). Dans un tel système, les migrations internationales pouvaient alors s'entendre comme des déplacements inter-régionaux. Ainsi, dans son étude sur l'émigration suédoise, Dorothy Thomas (1941) considère que la bonne santé économique aux Etats-Unis ne constituait un facteur de départ des Suédois que dans la mesure où l'industrie nationale se trouvait déprimée : « *Dans les années fastes, l'industrie suédoise pouvait faire oublier l'attrait qu'exerçait l'Amérique ; et les pressions à l'émigration dans l'agriculture ne s'exerçaient que quand une dépression de l'industrie suédoise s'accompagnait d'une amélioration des conditions économiques dans le Nouveau Monde.* » (Thomas, 1941). Dans la même perspective, Kelley (1965) souligne l'interaction entre les différents marchés du travail de l'ancien Empire britannique et les migrations au sein de cet Empire : les phases de prospérité aux Etats-Unis, au Canada ou en Afrique du Sud se traduisaient par une diminution de l'immigration en Australie, tandis que le ralentissement de l'activité dans l'un ou l'autre de ces pays, et particulièrement aux Etats-Unis, contribuait à l'accroissement des flux migratoires vers l'Océanie (du moins quand les cycles économiques de ces différentes zones n'étaient pas synchronisés).

Balance des paiements courants, taux de change et émigration

Il a été montré précédemment que la libre circulation du travail non seulement avait donné lieu à des mouvements massifs de personnes de l'Europe vers le Nouveau Monde mais avait aussi contribué à lisser les cycles économiques. Quand les économies européennes se trouvaient en phase basse du cycle, les incitations à traverser les océans augmentaient. Les flux migratoires permettaient alors de réduire les pressions sur le marché du travail des pays émetteurs et stimulaient la croissance économique dans les pays récepteurs. Par suite, la demande agrégée dans ces derniers augmentait, ce qui se traduisait par une hausse des importations et donc des exportations de leurs partenaires. En ce sens, la mobilité du travail représentait un mécanisme d'ajustement qui favorisait le retour à l'équilibre des comptes courants. Fenoaltea (1988) montre ainsi qu'un déséquilibre de la balance des paiements courants italienne se traduisait par un accroissement du volume d'émigration qui permettait à la fois de compenser la dégradation de l'emploi et de financer les déficits grâce aux transferts de fonds des immigrés (voir figure 1.12). Ce phénomène se serait d'ailleurs amplifié à partir de 1887 quand l'investissement international, notamment britannique, a commencé à diminuer, contraignant l'Italie à faire supporter l'ajustement au facteur travail.

Figure 1.12

Taux d'émigration et compte courant en Italie : 1870-1913



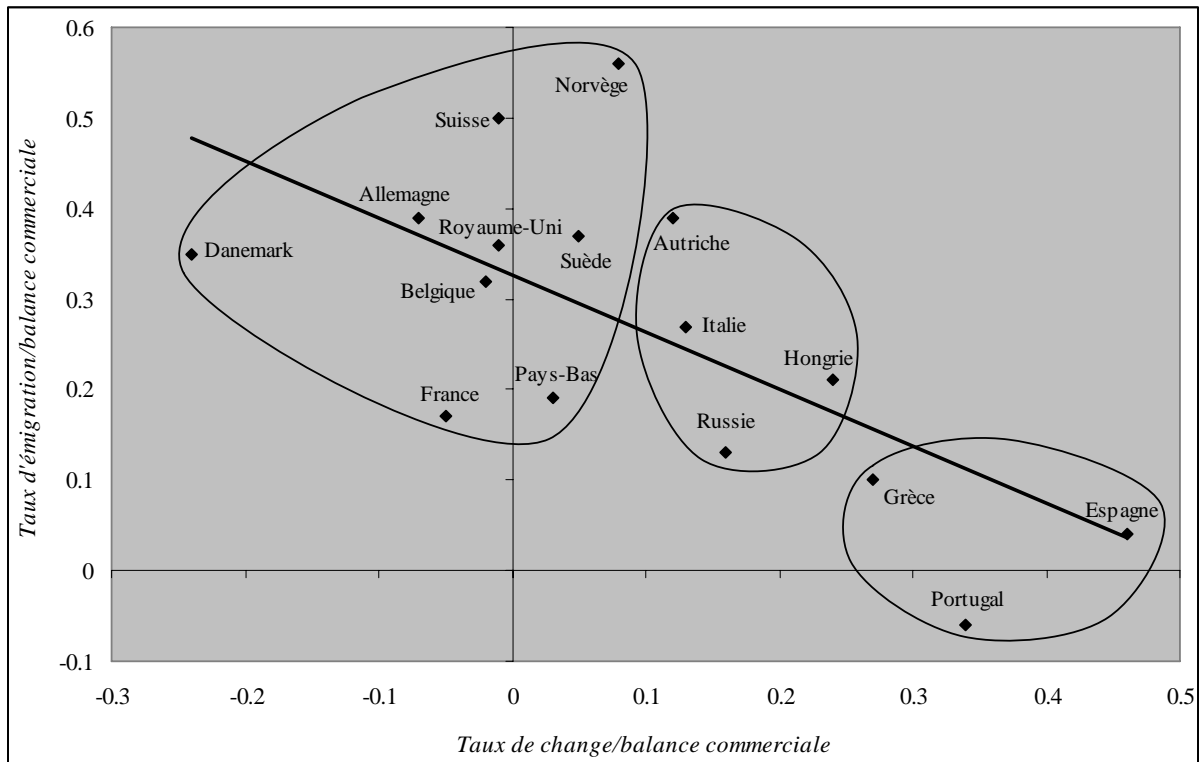
Note : Coefficient de corrélation = 0.61.

Sources : Taux d'émigration : calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Wilcox (1929) et Maddison (2003) ; compte courant : Mitchell (2003a).

Cette relation croissante entre mouvements migratoires et balance des paiements courants était encore plus forte lorsque les pays émetteurs choisissaient de renoncer à l'instrument de change. Dans cette perspective, la figure 1.13 présente l'arbitrage entre mobilité du travail et fluctuations du taux de change nominal dans le processus d'ajustement de la balance commerciale de seize pays européens entre 1881 et 1913. L'axe des abscisses représente la corrélation entre les variations respectives du taux de change (année t-1) et de la balance commerciale (année t). La corrélation est en général positive (10 pays sur 16), ce qui correspond au fait qu'une hausse du taux de change (dépréciation) accroît la compétitivité de l'économie et contribue ainsi à l'amélioration de la balance commerciale. L'axe des ordonnées montre la corrélation entre les variations respectives du taux d'émigration (année t-1) et de la balance commerciale (année t). Elle est également positive dans la majorité des cas (15 pays sur 16), ce qui peut s'expliquer par le fait que les sorties de main-d'œuvre entraînent une baisse de la consommation interne et donc des importations, ce qui se traduit par une amélioration de la balance commerciale (voir deuxième partie). La figure montre que plus la corrélation entre taux de change et balance commerciale est élevée, plus la corrélation entre émigration et balance commerciale est faible. Autrement dit, les pays qui n'appartenaient pas à l'étalon-or pouvaient s'appuyer sur les fluctuations de change pour réaliser l'ajustement de la balance commerciale et n'avaient pas besoin de la mobilité du travail pour cela. Au contraire, les pays membres de l'étalon-or, qui avaient renoncé à l'instrument de change, transféraient le poids de l'ajustement sur la mobilité du travail.

Figure 1.13

L'arbitrage entre mobilité du travail et fluctuations du change : 1881-1913



Note: Voir explications ci-dessus.

Sources: Calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929) ; Mitchell (2003a) ; Flandreau et Zumer (2004).

Il est possible d'identifier trois catégories de pays. La première catégorie regroupe les pays qui appartenaient à l'étalon-or durant l'ensemble de la période considérée. Il s'agit de l'Allemagne, de la Belgique, du Danemark, de la France, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse. Ces pays se caractérisaient par un faible niveau de corrélation entre les variations du taux de change et celles de la balance commerciale, ce qui est logique puisque leurs taux de change étaient stables. En revanche, le lien entre émigration et balance commerciale était relativement étroit. La deuxième catégorie réunit les pays qui avaient des taux de change flexibles durant toute la période (Espagne) ou quasiment toute la période (le Portugal a quitté l'étalon-or en 1890, la Grèce l'a rejoint en 1910). Ces pays enregistraient de faibles niveaux de corrélation entre les variations du taux d'émigration et celles de la balance commerciale. Au contraire, la corrélation entre taux de change et balance commerciale était relativement élevée. La dernière catégorie comprenait les pays qui ont changé de régime de change durant cette période, ou plus précisément qui ont adopté les

règles de l'étalon-or (Autriche-Hongrie en 1896, Russie en 1897, Italie en 1902). Ils présentent une situation intermédiaire, ce qui correspond au fait que le processus d'ajustement reposait initialement sur le flottement des monnaies puis s'est reporté sur la mobilité du travail.

Il est particulièrement frappant de noter que les patrons d'émigrations en Autriche-Hongrie se sont radicalement modifiés suite à l'adoption de l'étalon-or par les autorités monétaires. Les figures 1.14 et 1.15 représentent, respectivement, l'évolution du taux de change (un seul taux de change pour l'Empire des Habsbourg) et du taux d'émigration (par pays) entre 1871 et 1913. Alors que le taux de change avait logiquement tendance à se stabiliser après 1896, le taux d'émigration dans les deux parties de l'union monétaire austro-hongroise a non seulement augmenté mais il est aussi devenu plus volatile. Ainsi, le tableau 1.4 compare la variance du taux d'émigration, du taux de change et des prix (IPC) dans l'Empire austro-hongrois durant la période de changes flexibles (1871-1896), puis la période de changes fixes (1896-1913). Tandis que la variance du taux de change était plus élevée pendant la période de changes flexibles, la variance des taux d'émigration et des prix a significativement augmenté après 1896. Ceci semble confirmer l'idée selon laquelle un pays qui renonce à la flexibilité des changes transfère une partie du poids de l'ajustement sur d'autres mécanismes. Dans le cas de l'Autriche-Hongrie, la volatilité des prix et la mobilité du travail servaient de substituts aux fluctuations des changes. Cette observation est renforcée par les tests économétriques présentés dans la prochaine partie.

Tableau 1.4

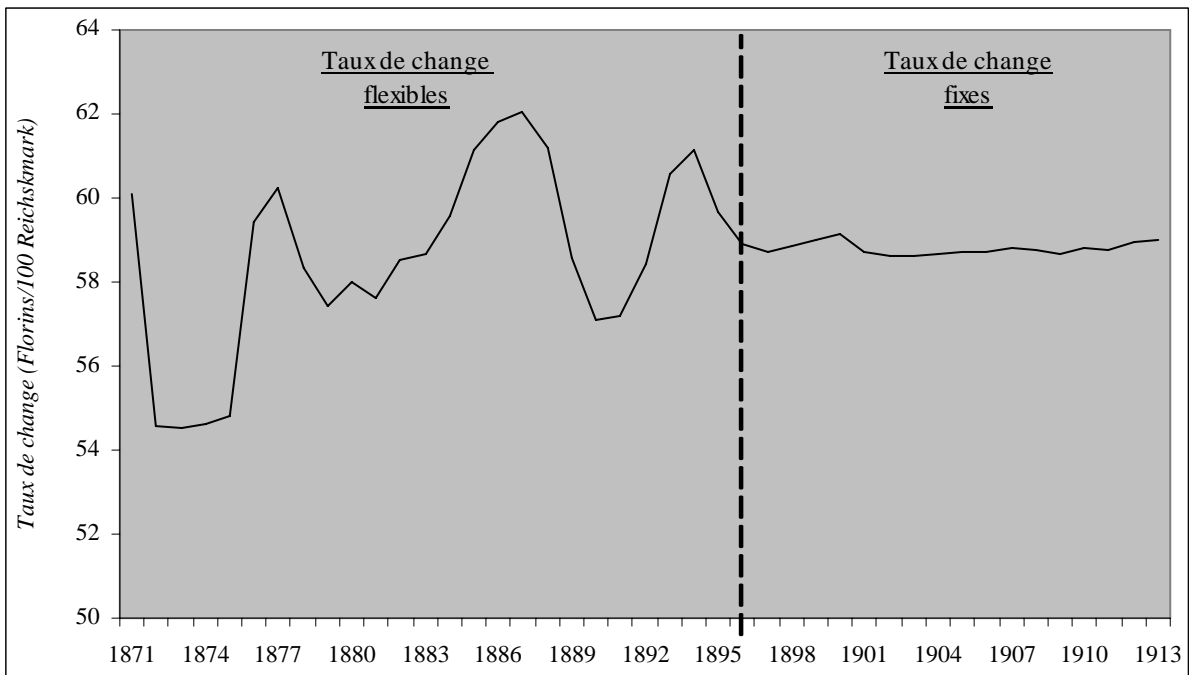
Variance du taux de change, du taux d'émigration et des prix en Autriche-Hongrie

	Taux de change	Prix	Taux d'émigration	
			Autriche	Hongrie
1871-1895	5,12	17,86	0,35	0,58
1896-1913	0,02	79,36	2,74	9,75

Sources : Calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929) pour les taux d'émigration, Flandreau et Zumer (2004) pour les taux de change, et Mitchell (2003a) pour les prix.

Figure 1.14

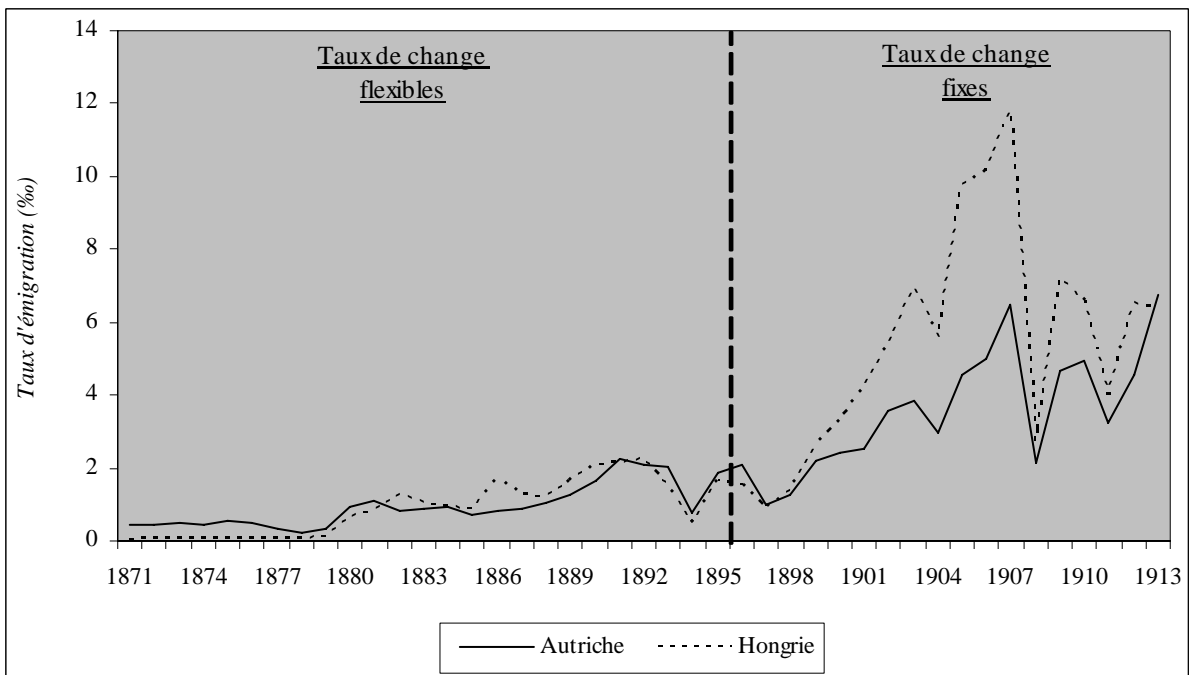
Taux de change en Autriche-Hongrie : 1871-1913



Source : Flandreau et Zumer (2004).

Figure 1.15

Taux d'émigration et régime de change en Autriche-Hongrie : 1871-1913



Sources : Calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929) et Maddison (2003).

V – Migrations internationales et ajustement de la balance des paiements courants : l'évidence empirique

Le modèle défini dans l'équation 1.13 (deuxième partie) est estimé par la méthode des moindres carrés ordinaires sur les données empilées (*pooled model*) de quinze pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Suède et Suisse) pour la période comprise entre 1881 et 1913. La variable dépendante est la variation annuelle de la balance commerciale ($\Delta trade$). Les variables explicatives (toutes en variation annuelle) comprennent le nombre d'émigrants aux Etats-Unis ($\Delta emig$), le taux de change nominal ($\Delta exch$), le taux de chômage ($\Delta unemp$), les prix domestiques ($\Delta dcpi$) et américains ($\Delta uscpi$), le PIB états-unien ($\Delta usgdp$) et le niveau de protection ($\Delta prot$). Conformément à la loi d'Okun, la variation annuelle du chômage est approximée par l'inverse de la variation annuelle du PIB, c'est-à-dire $\Delta unemp = -\alpha \Delta gdp$. Le taux de change est la relation entre les monnaies nationales et le dollar américain : une hausse du taux de change signifie une dépréciation de la monnaie nationale. Les prix domestiques et américains sont définis par les IPC respectifs. Le niveau de protection correspond aux tarifs à l'importation. *gold* est une « dummy » égale à 1 pour les pays membres de l'étalon-or et 0 pour ceux ayant des taux de change flexibles (voir annexe à la fin du chapitre). Enfin, ε est une perturbation aléatoire. L'équation estimée est donc :

$$\begin{aligned}\Delta trade = & a \\ & + b_1 \Delta emig * gold + b_2 \Delta emig * (1 - gold) \\ & + c_1 \Delta exch * gold + c_2 \Delta exch * (1 - gold) \\ & + d_1 \Delta unemp * gold + d_2 \Delta unemp * (1 - gold) \\ & + e_1 \Delta dcpi * gold + e_2 \Delta dcpi * (1 - gold) \\ & + f_1 \Delta uscpi * gold + f_2 \Delta uscpi * (1 - gold) \\ & + g_1 \Delta usgdp * gold + g_2 \Delta usgdp * (1 - gold) \\ & + h_1 \Delta prot * gold + h_2 \Delta prot * (1 - gold) \\ & + \varepsilon\end{aligned}$$

Les statistiques sur la balance commerciale sont extraites de Mitchell (2003a) et proviennent des annuaires statistiques nationaux. L'émigration aux Etats-Unis est tirée de

Ferenczi et Willcox (1929). Le Produit Intérieur Brut (PIB) de la plupart des pays provient de Maddison (2003) ; le PIB de l’Autriche et de la Hongrie : Schulze (2000) ; le PIB espagnol : Prados de la Escosura (1993) ; le PIB américain : Romer (1989). L’Indice des Prix à la Consommation (IPC) de la majorité des pays est extrait de Mitchell (2003a, 2003b) ; Espagne : Bustelo et Tortella-Casares (1976) ; Portugal : Mata et Valério (1996). Les taux de change nominaux sont tirés de Flandreau et Zumer (2004). Enfin, les droits de douane proviennent de Flandreau et Maurel (2001).

Tableau 1.5
Signes attendus des variables explicatives

Variables explicatives	Signe attendu
$\Delta emig$	positif
$\Delta exch$	positif
$\Delta unem$	positif
$\Delta dcpi$	négatif
$\Delta uscpi$	positif
$\Delta usgdp$	positif
$\Delta prot$	positif

Note : voir explication ci-dessous.

Les résultats de l’estimation se trouvent tableau 1.6. Les statistiques-t sont corrigées pour l’hétéroscédasticité en utilisant la procédure de White. Tous les coefficients ont le signe attendu (voir tableau 1.5) pour les pays appartenant à l’étalon-or ainsi que pour ceux disposant de changes flexibles. Une hausse de l’émigration et/ou du chômage se traduit par une amélioration de la balance commerciale. En effet, il s’agit dans les deux cas d’une diminution de la quantité de travail, donc de la production et de la demande agrégée. Le résultat est une baisse des importations qui contribue à la baisse du déficit commercial. D’autre part, tous les composants du taux de change réel jouent leur rôle au détriment ou en faveur de la compétitivité des pays analysés. Ainsi, une hausse du taux de change nominal contribue à l’amélioration de la balance commerciale au travers de l’accroissement de la compétitivité nationale. De même, quand les prix américains montent, les exportations augmentent et les importations ralentissent. Au contraire, l’inflation domestique est synonyme de faible compétitivité et d’aggravation de la balance commerciale. Comme le prévoit le modèle, la croissance du PIB états-unien génère une amélioration de la balance commerciale, en raison de la hausse des exportations produite par l’augmentation de la demande. Enfin, le

développement des droits de douane se traduit par une diminution des importations, autrement dit, une amélioration de la balance commerciale.

Tableau 1.6
Résultats de l'estimation : 1881-1913

Variable dépendante: $\Delta trade$	Coefficient	Statistique-t
$\Delta emig * gold$	0,69	3,07***
$\Delta emig * (1 - gold)$	1,50	1,95*
$\Delta exch * gold$	179,83	1,93*
$\Delta exch * (1 - gold)$	112,70	2,38**
$\Delta unem * gold$	0,0016	1,04
$\Delta unem * (1 - gold)$	0,0187	2,00**
$\Delta dcpi * gold$	-4,08	-12,88***
$\Delta dcpi * (1 - gold)$	-3,54	-3,33***
$\Delta uscpi * gold$	0,27	3,04***
$\Delta uscpi * (1 - gold)$	1,09	2,43**
$\Delta usgdp * gold$	0,00015	2,48**
$\Delta usgdp * (1 - gold)$	0,00019	1,66*
$\Delta prot * gold$	214,92	3,26***
$\Delta prot * (1 - gold)$	391,04	3,30***
Effets fixes		
Autriche	-42,80	
Belgique	-40,72	
Italie	-40,71	
Allemagne	-27,11	
Pays-Bas	-23,16	
Suisse	-19,80	
Danemark	-3,05	
France	-9,68	
Hongrie	-9,56	
Norvège	-3,68	
Portugal	0,96	
Suède	2,52	
Espagne	3,01	
Royaume-Uni	3,17	
Russie	3,73	
Nombre d'observations	439	
R ²	0,43	
R ² ajusté	0,36	
Statistique-F	8,82	

Note: * significatif au seuil de 10%, ** significatif au seuil de 5%, *** significatif au seuil de 1%.

Quelles sont les différences entre les pays de l'étalon-or (« fixes ») et ceux ayant des changes flottants (« flexibles ») ? Tout d'abord, il est important de se centrer sur l'alternative entre émigration et taux de change. Le coefficient de l'émigration dans les pays « flexibles » (1,50) est 2,2 fois plus élevé que celui des pays « fixes » (0,69). Il est aussi moins significatif que chez ces derniers (le coefficient de l'émigration des pays « flexibles » est significatif seulement au seuil de 10% alors que celui des pays « fixes » est significatif au seuil de 1%). En revanche, le coefficient du taux de change est 1,6 fois plus élevé pour les pays « fixes » (179,83) que pour les pays « flexibles » (112,70). Et le seuil de significativité est plus faible pour les premiers (10%) que pour les derniers (5%). Cette différence dans les coefficients peut s'expliquer d'un côté par le degré respectif de volatilité de l'émigration et des taux de change et de l'autre côté par l'élasticité de la balance commerciale aux variations de chacune de ces variables (voir tableaux 1.7 et 1.8). Dans les pays « fixes », le taux de change est, par définition, stable et sa volatilité est faible. A l'inverse, les pays « flexibles » enregistrent un niveau élevé de volatilité des changes. Par suite, l'élasticité de la balance commerciale aux fluctuations du taux de change est plus forte dans les pays où les fluctuations sont faibles, ce qui explique pourquoi le coefficient est plus élevé dans les pays « fixes ». De même, la volatilité de la mobilité du travail dans les pays « flexibles » est plus faible que dans les pays « fixes », et l'élasticité de la balance commerciale aux variations de l'émigration est plus forte là où la volatilité de l'émigration est faible. Ces résultats sont conformes à l'analyse faite à propos de la figure 1.13 en ce sens qu'ils confirment l'existence d'un arbitrage entre les variations de la mobilité du travail et celles du taux de change nominal dans le processus d'ajustement de la balance commerciale.

Tableau 1.7

Volatilité de l'émigration et du change

	$\Delta emig$	$\Delta exch$
fixes (gold)	<i>élevée</i>	<i>faible</i>
flexibles (1-gold)	<i>faible</i>	<i>élevée</i>

Tableau 1.8

Elasticité de la balance commerciale

	$\Delta emig$	$\Delta exch$
fixes (gold)	<i>faible</i>	<i>élevée</i>
flexibles (1-gold)	<i>élevée</i>	<i>faible</i>

Les différences dans les autres coefficients sont aussi symptomatiques des alternatives d'ajustement selon le régime de change. Ainsi, les variations du chômage sont significatives

uniquement dans le cas des changes flexibles, ce qui concorde avec l'idée que les pays membres de l'étalon-or recouraient à la mobilité du travail en cas de déséquilibre du compte courant, et aussi qu'émigration et chômage vont dans deux directions opposées (les sorties de main-d'œuvre contribuent à réduire le taux de chômage). D'autre part, les variations des prix domestiques et américains sont fortement significatives, quel que soit le régime de changes, ce qui corrobore le fait que la flexibilité des prix est importante pour la situation de la balance commerciale. En ce qui concerne la compétitivité, il semble que les pays « flexibles » étaient plus sensibles à des variations des prix américains, autrement dit une faible hausse des prix aux Etats-Unis avait un impact plus élevé sur le niveau des importations (et peut-être aussi sur le niveau des exportations) que dans le cas des pays « fixes ». Les coefficients des variations du PIB états-unien, pour leur part, sont quasiment les mêmes et le seuil de significativité est identique (5%). Finalement, l'impact du protectionnisme diffère en fonction de régime de change : le coefficient de variation des droits de douane est plus élevé dans le cas des pays « flexibles » (391,04) que pour les pays « fixes » (214,92), ce qui signifie que généralement les pays qui appartenaient à l'étalon-or avaient davantage tendance à opérer des modifications de leur politique commerciale pour régler leurs problèmes de compte courant, tandis que les pays « flexibles » s'appuyaient sur les variations du taux de change.

Au total, les résultats de l'estimation sont conformes aux prédictions du modèle défini dans la deuxième partie. Surtout, les tests économétriques permettent d'établir l'existence d'un arbitrage entre variations de l'émigration et variations du taux de change. Les pays qui faisaient le choix d'ancrer leur monnaie à l'or utilisaient la mobilité du travail comme un mécanisme d'ajustement clé, alors que les autres pays bénéficiaient du flottement des changes pour assurer l'équilibre de la balance des paiements courants. En complément, les variations de prix étaient importantes aussi bien en régime de change fixe que flexible, les variations du chômage avaient un impact uniquement dans le cas des pays « flexibles » et les changements de politique commerciale étaient plus fréquents dans les pays de l'étalon-or. En fin de compte, les résultats concordent avec l'hypothèse énoncée tout au long de ce chapitre : les migrations internationales constituaient un mécanisme d'ajustement essentiel pour les pays qui suivaient une politique de change fixe et représentaient une alternative efficace aux autres instruments d'ajustement. En conséquence, il semble raisonnable d'affirmer que le succès de l'étalon-or était en partie dû à la liberté de circulation des travailleurs qui prévalait avant la Première Guerre mondiale.

Conclusion du chapitre 1

L'analyse du fonctionnement de l'étalon-or classique confirme la théorie de Mundell sur les zones monétaires optimales : l'adoption de taux de change fixes implique qu'en cas de chocs asymétriques, les travailleurs devraient se déplacer des régions en récession vers celles en expansion. En ce sens, la liberté de circulation des travailleurs qui caractérisait le monde d'avant 1914 a certainement aidé les pays membres de l'étalon-or à préserver la stabilité de leur monnaie et a contribué à réduire les coûts de leur politique de change fixe. De fait, l'existence de rigidités salariales, les difficultés pour les pays de la « périphérie » à attirer les capitaux étrangers, ainsi que l'absence de politiques conjoncturelles renforçaient le rôle de la mobilité du travail comme mécanisme d'ajustement dans les pays qui choisissaient de rattacher leur monnaie à l'or. Ainsi, les tests économétriques pour la période 1881-1913 montrent qu'il existait un lien étroit entre le régime de change en vigueur et le comportement des flux migratoires : alors que des variations significatives du taux d'émigration facilitaient l'ajustement de la balance commerciale dans les pays qui appartenaient à l'étalon-or, les pays avec des taux de change flexibles enregistraient une moindre volatilité en termes de mobilité du travail, ou du moins la corrélation entre variations du taux d'émigration et variations de la balance commerciale était beaucoup moins élevée. Pour ces pays, les taux de change constituaient le mécanisme d'ajustement principal.

L'importance de la mobilité du travail dans le succès des régimes de change fixe semble aussi être corroborée par le bref fonctionnement de l'étalon de change-or pendant l'entre-deux-guerres. Cette période était marquée par une chute des migrations internationales essentiellement due à la mise en place de contrôles aux frontières dans les principaux pays d'immigration. Par suite, la mobilité du travail ne pouvait plus jouer son rôle de mécanisme d'ajustement pour les pays qui décidaient de défendre la parité et la convertibilité de leur monnaie. Etant donné que la flexibilité des salaires et la mobilité du capital étaient aussi limitées, les économies confrontées aux effets de la Grande Dépression se voyaient dans l'obligation de renoncer à leur politique de change fixe. Il s'agissait de la seule réponse rationnelle dans le contexte international de guerre commerciale et de forte progression du chômage. De fait, la flexibilité des changes, malgré l'inclinaison de certains pays à opérer des dévaluations « compétitives », a favorisé le retour de la croissance et a contribué à réduire les niveaux de chômage.

L'existence d'un lien entre mobilité du travail et régimes de changes a de nombreuses implications en termes de politiques migratoires. En effet, si la mondialisation d'aujourd'hui

est marquée par des flux très importants de biens, de services et de capitaux, les flux migratoires internationaux demeurent en revanche relativement limités. Le monde actuel ne constitue donc pas une zone monétaire optimale et ceci explique en partie la nécessité de recourir à des taux de change flexibles. Mais si des efforts étaient faits en matière d'ouverture internationale des marchés du travail, il est probable que les politiques de change fixes auraient plus de succès, ce qui se traduirait notamment par une réduction des coûts de transaction associés aux changes flexibles. En outre, une plus ample circulation des travailleurs à l'échelle planétaire favoriserait une meilleure allocation des ressources et contribuerait donc à accroître la croissance mondiale.

Annexe
Régimes de change : 1881-1913

Année	All	Bel	Dan	Fra	Nor	Pay	Roy	Sue	Sui	Aut	Hon	Ita	Rus	Por	Esp
1881	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	0
1882	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	0
1883	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	0
1884	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	0
1885	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	0
1886	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	0
1887	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	0
1888	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	0
1889	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	0
1890	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	1	0
1891	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	0	0	0
1892	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
1893	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
1894	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
1895	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
1896	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0
1897	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0
1898	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0
1899	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0
1900	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0
1901	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1	0	0
1902	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
1903	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
1904	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
1905	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
1906	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
1907	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
1908	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
1909	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
1910	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
1911	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
1912	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0
1913	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0

Notes : Liste des pays : Allemagne, Belgique, Danemark, France, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Autriche, Hongrie, Italie, Russie, Portugal, Espagne. 1 signifie que le pays a adopté un régime de change fixe (étalon-or, étalon de change-or, ou ancrage à l'or), 0 fait référence aux taux de change flexibles.

Source : Flandreau et Zumer (2004).

Chapitre 2

Etat-providence et mobilité du travail : l'impact de la législation sociale bismarckienne sur l'émigration allemande avant la Première Guerre mondiale

*O sprecht! warum zogt ihr von dannen?
Das Neckartal hat Wein und Korn;
Der Schwarzwald steht voll finstrer Tannen,
Im Spessart klingt des Äplers Horn.*

*Wie wird es in den fremden Wäldern
Euch nach der Heimatberge Grün,
Nach Deutschlands gelben Weizenfeldern,
Nach seinen Rebenhügeln ziehn!*

Die Auswanderer
Ferdinand Freiligrath (1832)

Résumé du chapitre 2

Le déclin rapide de l'émigration allemande avant la Seconde Guerre mondiale constitue une énigme que les explications traditionnelles (diminution du différentiel international de salaire, industrialisation croissante, baisse de la fertilité ou concurrence internationale avec les autres migrants) ne peuvent que partiellement résoudre. Il apparaît donc nécessaire d'approfondir la question, notamment en examinant la législation sociale mise en place par Bismarck au cours des années 1880. De fait, le système d'assurance allemand était l'un des plus développés dans le monde d'avant 1914 et il a probablement contribué à freiner les départs de main-d'œuvre. La principale raison est que les candidats à l'émigration prennent en compte non seulement l'écart entre les « salaires directs » dans les pays d'origine et d'accueil, mais aussi le différentiel de « salaire indirect », c'est-à-dire les prestations sociales. L'existence de tels bénéfices constitue en effet une forme de rémunération sociale qui compense en partie les bas niveaux de salaires dans les pays émetteurs. Dans cette perspective, les tests économétriques développés dans ce chapitre montre que la hausse des salaires indirects allemands après 1885 était accompagnée d'une baisse du taux d'émigration. De manière générale, l'examen du cas allemand avant la Première Guerre mondiale confirme l'existence d'un lien étroit entre Etat-providence et mobilité du travail.

Classification JEL: F22, H55, N30

Mots-clés: Allemagne, migrations internationales, sécurité sociale

Abstract of Chapter 2

The rapid decline of German emigration before World War I constitutes a puzzle that traditional explanations (decrease in the international wage gap, growing industrialization, fall in the fertility or international competition with other migrants) can only partly solve. It therefore seems necessary to go more deeply into the question, in particular by looking into the social legislation implemented by Bismarck during the 1880s. Actually, the German insurance system was one of the most developed in the pre-1914 world and it probably contributed to deterring labor outflows. The main reason is that the candidates for emigration consider not only the gap between direct wages in sending and receiving countries, but also the differential in “indirect wages”, that is, social benefits. As a matter of fact, the existence of such benefits constitutes a form of social remuneration that partly offsets low levels of wage rates in sending countries. In that perspective, the econometric tests run in this chapter show that the increase in German indirect wages after 1885 was accompanied by a significant decrease in the emigration rate. In a more general way, the examination of the German case before World War I confirms the existence of a strong link between Welfare State and labor mobility.

JEL Classification: F22, H55, N30

Keywords: Germany, international migration, social insurance

Introduction

La principale différence entre la globalisation d'avant 1914 et le processus actuel est probablement liée à l'ampleur de la mobilité internationale du facteur travail : alors que des migrations massives ont caractérisé la moitié de siècle précédant la Première Guerre mondiale, notre monde est marqué par l'existence de politiques migratoires restrictives un peu partout sur la planète. Mais les contrôles aux frontières ne permettent pas totalement d'expliquer les bas niveaux actuels de flux migratoires. Ainsi, malgré la liberté de circulation des personnes au sein de l'Union Européenne, le nombre de citoyens européens vivant dans un autre pays membre est de 5,5 millions, sur 370 millions d'habitants que compte l'Union, c'est-à-dire à peine 1,5% de la population européenne (Veil, 1997). L'amélioration du niveau de vie dans les pays industrialisés ne permet pas non plus de comprendre les bas niveaux de migration actuels, en particulier en Europe. Alors que le revenu par tête est plus élevé aux Etats-Unis que dans les pays européens, la mobilité du travail entre les Etats américains est plus importante qu'en Europe. Il apparaît donc nécessaire de chercher une explication alternative à ce phénomène.

Dans cette perspective, la question de l'impact de l'intervention de l'Etat en matière sociale sur l'émigration n'a pratiquement jamais été abordée. Pourtant, il semble logique de penser qu'il existe un lien entre la mise en place de politiques sociales et la diminution des départs de main-d'œuvre. En effet, il est probable que l'existence de mécanismes de sécurité sociale dans les pays d'origine, en particulier les allocations chômage, réduit les incitations au départ. En ce sens, les prestations sociales peuvent être assimilées à des « salaires indirects » que les candidats à l'émigration prennent en considération à l'heure de faire leur choix, de la même manière qu'ils tiennent compte du différentiel de salaire entre pays émetteur et pays récepteur, les opportunités d'emplois dans les deux pays, ou encore les coûts de transport et d'installation.

L'adoption de la législation sociale bismarckienne en Allemagne à la fin du dix-neuvième siècle est particulièrement intéressante pour illustrer les effets de l'Etat-providence sur la mobilité du travail. En effet, les mécanismes sociaux allemands avaient pour but de fournir à une grande part de la population active une assurance contre les principaux risques : maladie, accidents du travail, vieillesse et invalidité. D'ailleurs, aussi bien les risques couverts que les bénéfices obtenus se sont rapidement étendus. Mais en même temps que les prestations sociales augmentaient, le taux d'émigration allemand déclinait, ce qui représentait

une exception à cette époque de migrations massives. La question est alors de savoir si les lois sociales des années 1880 jouaient un rôle dans le déclin de l'émigration allemande avant la Première Guerre mondiale.

Afin de montrer le lien entre développement des assurances sociales et diminution de l'émigration allemande avant 1914, la suite du chapitre est organisée de la manière suivante. Tout d'abord, la première partie décrit brièvement l'évolution de l'émigration allemande avant la Première Guerre mondiale et montre que les explications traditionnelles de la baisse des flux d'émigration sont loin d'être satisfaisantes. Puis, la deuxième partie présente les lois sociales mises en place au cours des années 1880 et 1890. Elle fournit notamment un ensemble de données relatives aux assurances sociales qui aide à comprendre l'impact réel des mesures bismarckiennes sur les travailleurs allemands. Ensuite, la troisième partie développe une analyse théorique du lien entre sécurité sociale et mobilité du travail. Elle montre entre autres, à l'aide d'un modèle à la Todaro, comment les candidats au départ incorporent les prestations sociales dans leur processus de prise de décision. Enfin, l'analyse économétrique montre que la législation sociale bismarckienne a bien eu des répercussions en termes de mobilité du travail.

I – Montée et déclin de l'émigration allemande avant la Première Guerre mondiale

L'émigration allemande avant la Première Guerre mondiale présentait trois traits majeurs. Premièrement, la vague la plus importante de départs s'est produite avant même le phénomène mondial de migration massive. Ainsi, avec l'Irlande, qui devait faire face aux conséquences de la famine, et la Grande Bretagne, qui cherchait à peupler ses colonies, l'Allemagne était l'un des principaux exportateurs de main-d'œuvre avant 1860 : entre 1851 et 1860, plus d'un million d'Allemands ont quitté leur pays. La deuxième caractéristique de l'émigration allemande est que l'Allemagne était le plus gros fournisseur de migrants aux Etats-Unis avant la Première Guerre mondiale. Entre 1850 et 1914, 5 millions d'Allemands ont traversé l'Atlantique pour travailler aux Etats-Unis, c'est-à-dire plus que les Italiens (4 millions), les Austro-hongrois (4 millions), les Irlandais (3,5 millions), les Britanniques (3,5 millions) ou les Russes (3,2 millions). Le troisième trait est lié au fait que l'Allemagne était l'un des rares pays européens à enregistrer une baisse structurelle du taux d'émigration avant la Première Guerre mondiale.

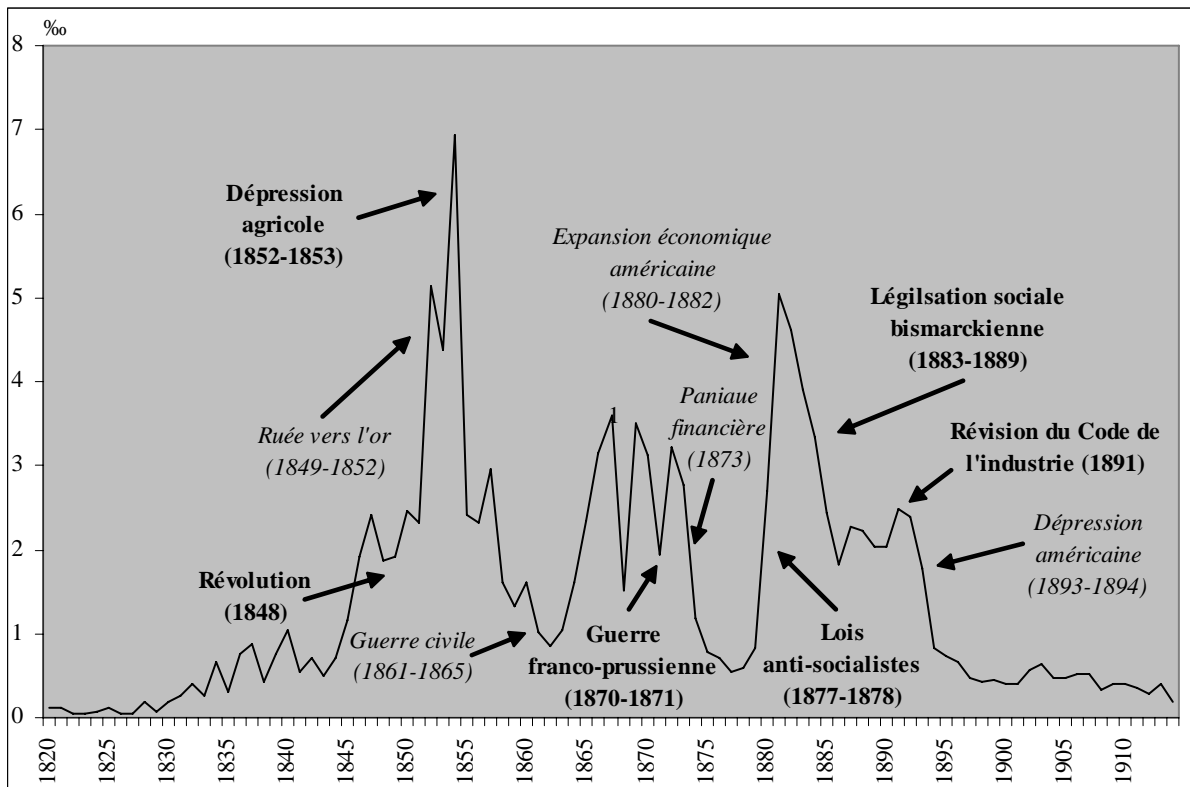
Brève histoire de l'émigration allemande avant 1914

Le mouvement transatlantique de migration de l'Allemagne vers l'Amérique a officiellement commencé en 1683, quand treize familles mennonites de Krefeld, cherchant à échapper à l'intolérance religieuse, ont fondé Germantown, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Philadelphie. Les décennies suivantes, elles ont été rejointes par des centaines d'autres membres de sectes attirés en Pennsylvanie par la liberté d'exercice des pratiques religieuses. Mais plus que la religion, ce sont les opportunités économiques offertes par le Nouveau Monde qui ont contribué à l'accroissement de l'émigration allemande au dix-huitième siècle. La plupart des nouveaux arrivants étaient des fermiers indépendants qui s'installaient entre la Pennsylvanie et le Cumberland Gap à l'extrême sud-ouest de la Virginie. On estime alors que plus de 200.000 germanophones étaient établis dans les colonies américaines avant la Déclaration d'Indépendance de 1776 (Nugent, 1995). Mais, à partir de ce moment là, le flux de migrants diminua sensiblement et ce n'est qu'après 1815, quand la fin des guerres napoléoniennes permit aux Européens de reprendre le processus d'émigration, que les Allemands ont commencé à se déplacer en masse vers les Etats-Unis.

La figure 2.1 montre l'évolution du taux d'émigration allemand au cours du siècle qui a précédé la Première Guerre mondiale (1820-1914) et les événements les plus importants qui ont caractérisé cette période. Il est possible de distinguer trois phases. La première s'étend de 1820 à 1854 et est marquée par une hausse continue du rythme des départs. Malgré son fort développement, l'industrie allemande était en effet incapable d'absorber la population croissante (24,9 millions d'habitants en 1820 ; 33,7 millions en 1850), et l'émigration outre-Atlantique constituait une soupape de sécurité importante pour la main-d'œuvre excédentaire. En réalité, et même s'il y avait des exils politiques, notamment après la révolution de 1848-1849, la majorité des émigrants étaient « *des paysans aux visages solennels, des travailleurs aux mains calleuses, des artisans à l'expression inquiète – des classes peu concernées par la politique et certainement pas par la révolution.* » (Hansen, 1940 : 274). Le taux d'émigration allemande atteint un record au début des années 1850, en raison, d'une part, de la crise agricole en Allemagne et, d'autre part, de la ruée vers l'or en Californie.

Figure 2.1

Evolution du taux d'émigration allemand: 1820-1914



Notes : Le taux d'émigration correspond au nombre annuel d'émigrants pour mille habitants. Les explications en gras se réfèrent à des déterminants allemands, tandis que celles en italique concernent les facteurs américains.
Sources : Emigration : Ferenczi et Willcox (1929) ; population : Maddison (2003).

La deuxième phase va de 1854 à 1881-1882 et est marquée par une forte volatilité du taux d'émigration. Ainsi, la Guerre civile américaine (1861-1865) a entraîné une forte baisse du taux d'émigration allemand (0,85‰ en 1862). Mais après 1865, l'émigration est rapidement revenue à ses niveaux antérieurs (3,15‰ en 1866 et 3,60‰ en 1867). Puis, la Guerre franco-prussienne a provisoirement interrompu le flux transatlantique (76.000 émigrants en 1871 contre plus de 120.000 en 1870 et 1872), dans des proportions moindres toutefois que lors de la panique financière de 1873. Faisant suite à la faillite de la *Northern Pacific Railroad*, elle a provoqué une dépression qui a duré cinq ans et a donné lieu à une baisse sensible du taux d'émigration (2,76‰ en 1873; 0,54‰ en 1877). Après ça, l'émigration en provenance des états allemands a augmenté à la fin des années 1870 et début des années 1880, en partie en raison des lois anti-socialistes de Bismarck et surtout de l'expansion économique aux Etats-Unis. Entre 1880 et 1882, environ 540.000 Allemands ont ainsi débarqué sur le sol américain.

Enfin, les années 1881 et 1882 ont été les dernières à présenter des taux d'émigration élevés (plus de 4%) et ont été suivies par une phase de ralentissement du rythme des sorties. Cette troisième phase s'étend jusqu'à la Première Guerre mondiale. En fait, l'Allemagne était l'un des rares pays à enregistrer une baisse structurelle de son taux d'émigration à cette époque. Alors que la plupart des pays, en particulier ceux du Sud et de l'Est de l'Europe, recouraient massivement à l'émigration dans les années 1890 et 1900, l'Allemagne présentait l'un des taux d'émigration les plus bas (1‰ en moyenne entre 1885 et 1913) et les plus fortes baisses entre la période 1865-1884 et la période 1885-1913 (tableau 2.1).

Tableau 2.1
Comparaison des taux d'émigration européens : 1865-1913

	1865-1884 (Moyenne)	1885-1913 (Moyenne)	Variation totale (%)
Allemagne	2,47	1,01	-59
Russie	4,30	2,84	-34
Irlande	13,77	9,69	-30
Suisse	1,92	1,67	-13
Royaume-Uni	6,70	6,23	-7
Norvège	6,95	6,52	-6
Danemark	2,49	2,70	+8
Suède	4,67	5,43	+16
France	0,14	0,19	+31
Pays-Bas	3,14	5,04	+60
Belgique	2,26	3,71	+64
Portugal	2,75	5,90	+115
Espagne	2,26	5,99	+165
Italie	3,56	12,25	+244
Autriche	2,23	11,80	+430
Hongrie	0,38	3,92	+945

Source : Calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929).

Qui étaient les migrants ?

La majorité des candidats au départ étaient des hommes jeunes, dont le niveau d'éducation était en dessous de la moyenne. Le tableau 2.2 montre que durant la période 1872-1913, 53,4% des émigrants allemands étaient de sexe masculin. Ce pourcentage était encore plus élevé (59,8%) pour la catégorie des 21-50 ans. D'autre part, les statistiques

révèlent que 57,5% du total des émigrants avaient plus de 21 ans et moins de 50 ans. Cependant, il est probable que la plupart d'entre eux avaient moins de 30 ans. Des études plus générales sur l'émigration européenne montrent en effet que l'âge moyen des migrants avant la Première Guerre mondiale était d'environ 20 ans (Easterlin, 1961 ; Gould, 1979 ; Hatton et Williamson, 1994a).

Tableau 2.2

Répartition des émigrants allemands par sexe et âge : 1872-1913

		1872-1883	1884-1893	1894-1903	1904-1913	Total
Moins de 14 ans	Hommes	34.136 3,0%	129.430 12,1%	25.723 8,7%	22.429 8,8%	211.718 7,6%
	Femmes	32.899 2,9%	122.657 11,5%	25.272 11,5%	21.546 8,4%	202.374 7,3%
14-21 ans	Hommes	102.575 8,9%	108.974 10,2%	29.007 9,8%	21.845 8,5%	262.401 9,5%
	Femmes	95.597 8,3%	101.779 9,5%	31.503 10,6%	20.681 8,1%	249.560 9,0%
21-50 ans	Hommes	484.220 42,2%	290.747 27,2%	91.802 31,0%	86.012 33,6%	952.781 34,4%
	Femmes	337.535 29,4%	198.039 18,5%	57.157 19,3%	47.080 18,4%	639.811 23,1%
50 ans et plus	Hommes		29.968 2,8%	7.729 2,6%	5.464 2,1%	43.161 1,6%
	Femmes		31.352 2,9%	9.162 3,1%	5.800 2,3%	46.314 1,7%
Ensemble des émigrants	Hommes	623.525 54,3%	559.877 52,4%	154.346 52,1%	140.840 55,0%	1.478.588 53,4%
	Femmes	465.773 40,6%	454.484 42,5%	123.111 41,6%	98.434 38,4%	1.141.802 41,2%
Total		1.147.947	1.068.425	296.251	256.242	2.768.865

Notes : Les pourcentages sont relatifs au nombre total d'émigrants (dernière ligne). La somme des pourcentages est inférieure à 100 en raison du manque d'information sur certaines personnes (sexe et/ou âge non mentionnés).
Source : Ferenczi et Willcox (1929).

Les émigrants allemands, comme la plupart des autres migrants de l'époque, choisissaient essentiellement les Etats-Unis comme pays de destination. De fait, entre 1871 et 1913, environ 90% d'entre eux ont fait ce choix (tableau 2.3). Le Brésil venait ensuite dans l'ordre des préférences, même si seulement 2% des Allemands s'y rendaient. Les Allemands

allaient aussi en Argentine, (0,85%), au Canada (0,84%) et en Australie (0,80%). Très peu parmi eux choisissaient l’Afrique (0,47%) ou l’Asie (0,10%). Il est à noter que les chiffres pour l’Europe sont certainement sous-estimés, étant donné qu’il n’y avait pas besoin d’embarquer sur un bateau pour voyager à l’intérieur du continent et que ni passeport ni visa n’étaient alors requis. Dès lors, de nombreux Allemands ont très bien pu se déplacer vers d’autres pays européens sans avoir été pris en compte dans les statistiques sur les migrations⁵.

Tableau 2.3

Répartition des émigrants allemands par destination : 1871-1913

Destination	Nombre d’émigrants	%
Etats-Unis	2.578.835	90,64
Brésil	56.868	2,00
Autres pays d’Amérique latine	26.963	0,95
Argentine	24.281	0,85
Canada	24.022	0,84
Australie	22.763	0,80
Afrique	13.278	0,47
Europe	8.761	0,31
Asie	2.863	0,10

Source : Ferenczi et Willcox (1929).

Le tableau 2.4 compare la répartition moyenne des émigrants allemands par activité entre 1899 et 1913 (colonne 1) avec la répartition de tous les immigrants aux Etats-Unis (y compris les Allemands) pour la période 1896-1915 (colonne 2) et avec la répartition de la population active en Allemagne en 1907 (colonne 3). Bien que les catégories ne soient pas exactement les mêmes, quelques remarques peuvent être faites quant aux spécificités de l’émigration allemande. Tout d’abord, une part significative des émigrants travaillaient dans l’agriculture ou la sylviculture (34,3% de l’ensemble des migrants), ce qui est beaucoup plus que la moyenne des immigrants aux Etats-Unis (19,6%). De même, les travailleurs allemands étaient surreprésentés dans le secteur minier, l’industrie et la construction (33,1% contre 12,9% pour l’ensemble des immigrants). Toutefois, les secteurs primaire et secondaire

⁵ La plupart des statistiques relatives aux migrations internationales avant la Première Guerre mondiale portent essentiellement sur les migrations transcontinentales. En effet, les migrants devaient s’enregistrer une première fois au port d’embarquement et une seconde fois au port d’arrivée.

(67,4%) représentaient moins que la répartition de la population active en Allemagne (77,8%). En effet, l'industrie était en pleine croissance durant cette période et l'agriculture avait besoin de bras. Il n'est donc pas surprenant que la répartition des émigrants fût différente de la répartition au sein de l'économie allemande. En revanche, le transport et le commerce constituaient une part plus importante de la répartition des émigrants (14,5%) que de la population active (10,5%). La proportion était aussi plus importante que pour les immigrants aux Etats-Unis en général (3,6%). Mais la principale différence avec les autres migrants résidait dans le service domestique. Le travail domestique représentait seulement 8,6% de l'émigration allemande mais 34,7% de l'immigration totale aux Etats-Unis. Il est à noter que 95% des domestiques allemands étaient des femmes.

Tableau 2.4
Répartition par activité : 1899-1913

Emigration allemande : 1899-1913			Immigration aux Etats-Unis : 1896-1915			Population active allemande : 1907		
<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>
Agriculture, sylviculture	122	34,3%	Agriculture	2911	19,6%	Agriculture, sylviculture	9883	36,8%
Mine, industrie, construction	119	33,1%	Mine, industrie	1910	12,9%	Mine, industrie, construction	10985	41,0%
Transport, commerce	52	14,5%	Transport, commerce	526	3,6%	Transport, commerce	2826	10,5%
Service domestique	31	8,6%	Service domestique	5144	34,7%	Services	2976	11,1%
Salariés, divers	4	1,1%						
Professions libérales, services publics	10	2,9%	Professions libérales	169	1,1%			
Sans emploi ou non spécifié	20	5,5%	Autres	4157	28,1%	Autres	153	0,6%
Total	358		Total	14819		Total	26823	

Notes : Les sous-colonnes 1 correspondent au secteur d'activité ; les sous-colonnes 2 montrent le nombre de personnes en milliers ; les sous-colonnes représentent le pourcentage de personnes dans chaque secteur.

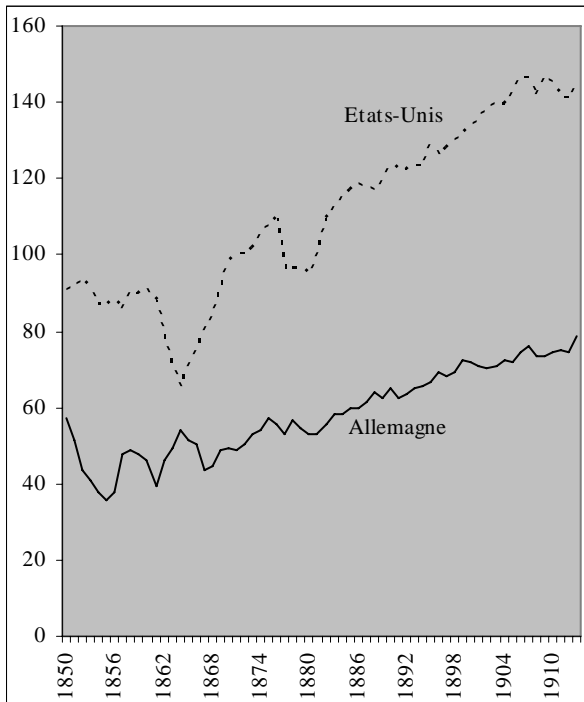
Sources : Emigration allemande et immigration américaine : Ferenczi et Willcox (1929) ; population active allemande : Bairoch (1968).

Au total donc, les Allemands partaient aux Etats-Unis pour occuper les mêmes emplois que ceux qu'ils avaient en Allemagne et il y avait peu de différences entre la répartition par activité des émigrants et du reste de la population allemande. Au contraire, la répartition était très différente en ce qui concerne le reste des immigrants aux Etats-Unis.

Les explications traditionnelles de la diminution de l'émigration allemande et leurs limites

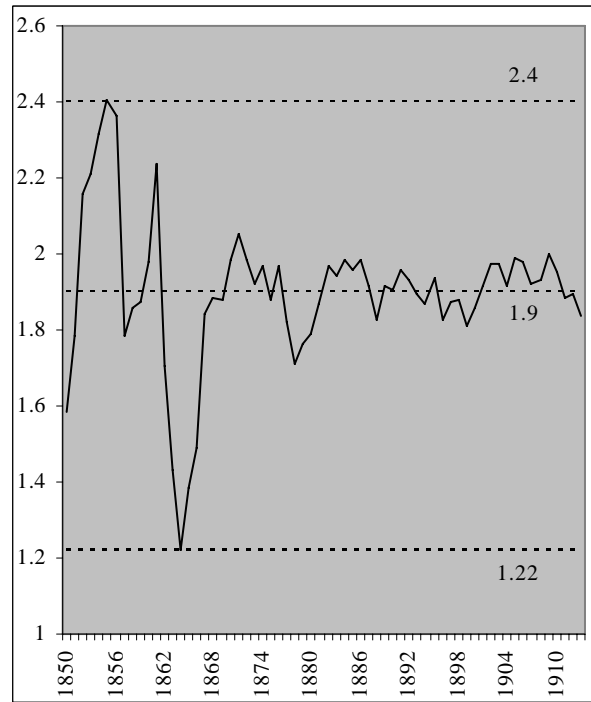
Les analyses traditionnelles des migrations internationales expliquent généralement le déclin de l'émigration en mettant l'accent sur le processus de convergence internationale des salaires (Hatton et Williamson, 1994b). Le départ d'une part significative de la main-d'œuvre dans les pays d'émigration réduit la concurrence sur le marché du travail, produisant de ce fait une hausse du salaire réel. Au contraire, l'arrivée de nouveaux immigrants signifie une concurrence accrue sur le marché du travail des pays d'accueil, ce qui est censé se traduire par une diminution des salaires réels, ou du moins, une augmentation moins importante. Ces effets combinés entraînent une réduction du différentiel de salaire entre les pays d'origine et d'accueil, contribuant ainsi à la baisse des flux migratoires. Néanmoins, cette analyse ne s'applique pas à l'Allemagne d'avant 1914. En effet, le ratio des salaires entre les Etats-Unis et l'Allemagne était remarquablement stable avant la Première Guerre mondiale, comme le montrent les figures 2.2 et 2.3. Après une période de forte volatilité entre 1850 et 1867, l'écart de salaire n'a en effet plus guère bougé. Ainsi, durant la période 1867-1913, la variance du ratio des salaires était de 0,005 et le ratio était exactement le même en 1913 qu'en 1867 (1,84). Il paraît donc improbable que la baisse de l'émigration allemande ait été la conséquence de la convergence des salaires.

Figure 2.2
Salaires réels américains et allemands :
1850-1913



Note : Les salaires correspondent aux salaires réels internationaux (100 = salaires américains en 1871).
Source : Williamson (1995).

Figure 2.3
Ecart de salaire réel :
1850-1913



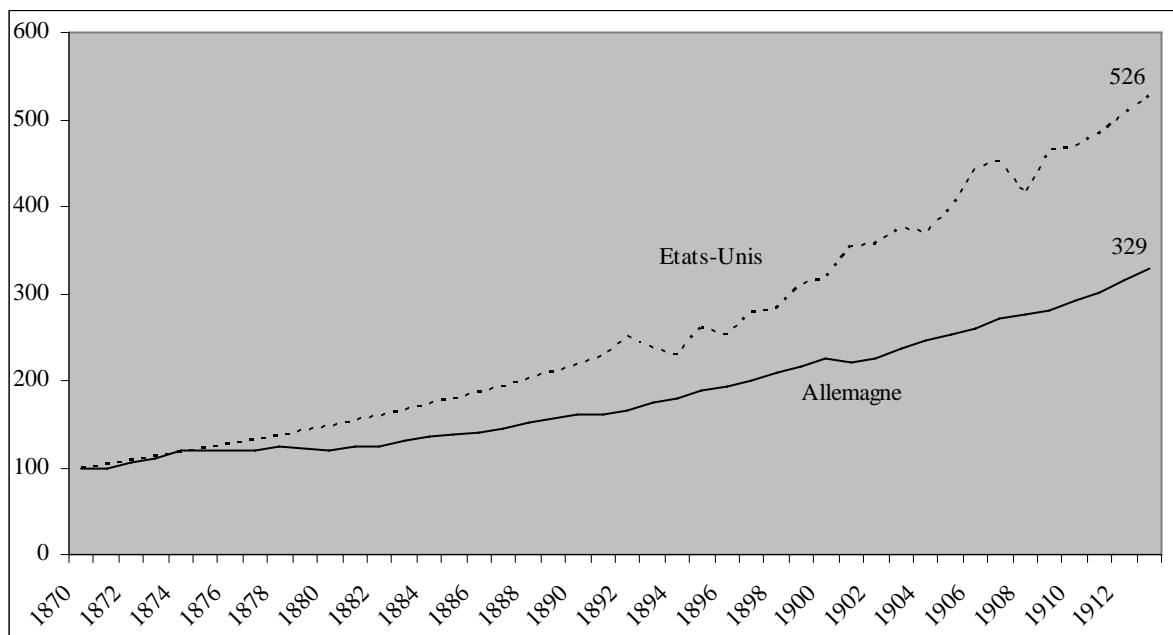
Notes : Ecart de salaire = salaires américains/salaires allemands. 2,4 = maximum ; 1,22 = minimum ; 1,9 = moyenne.
Source : Calculs de l'auteur à partir de Williamson (1995).

Une autre explication à la diminution des taux d'émigration repose sur la rapide industrialisation de l'économie allemande dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle : « *La capacité d'absorption de l'industrie allemande était tellement énorme qu'après 1890 l'agriculture allemande a connu une pénurie de main-d'œuvre qui n'a pu être résolue que grâce à l'importation massive de main-d'œuvre étrangère pour les récoltes et autres travaux saisonniers.* » (Jones, 1992 : 196). La croissance du PIB allemand était en effet impressionnante et cette nouvelle prospérité a certainement eu des répercussions sur le processus migratoire de l'Allemagne. La nécessité d'aller trouver un emploi à l'étranger était moins pressante et il est vrai que l'Allemagne devint un pays importateur de main-d'œuvre à la fin du dix-neuvième siècle. Cependant, l'industrialisation n'explique pas totalement la chute de l'émigration qui s'est produite à partir des années 1880. La croissance du PIB était nettement plus élevée aux Etats-Unis qu'en Allemagne (figure 2.4) et surtout le différentiel de salaire entre les deux économies demeurait élevé, ce qui signifie qu'il y avait encore plus

d'opportunités d'améliorer les conditions de vie en Amérique qu'en Allemagne. Par ailleurs, les flux d'immigration étaient essentiellement orientés vers l'agriculture allemande, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y avait plus de chômeurs mais plutôt que les travailleurs ne souhaitaient pas bouger de l'industrie vers l'agriculture, puisque le niveau des salaires était plus faible dans celle-ci⁶.

Figure 2.4

Comparaison des taux de croissance du PIB allemand et américain : 1870-1913



Note : 1870 = 100.

Source : Calculs de l'auteur à partir de Maddison (2003).

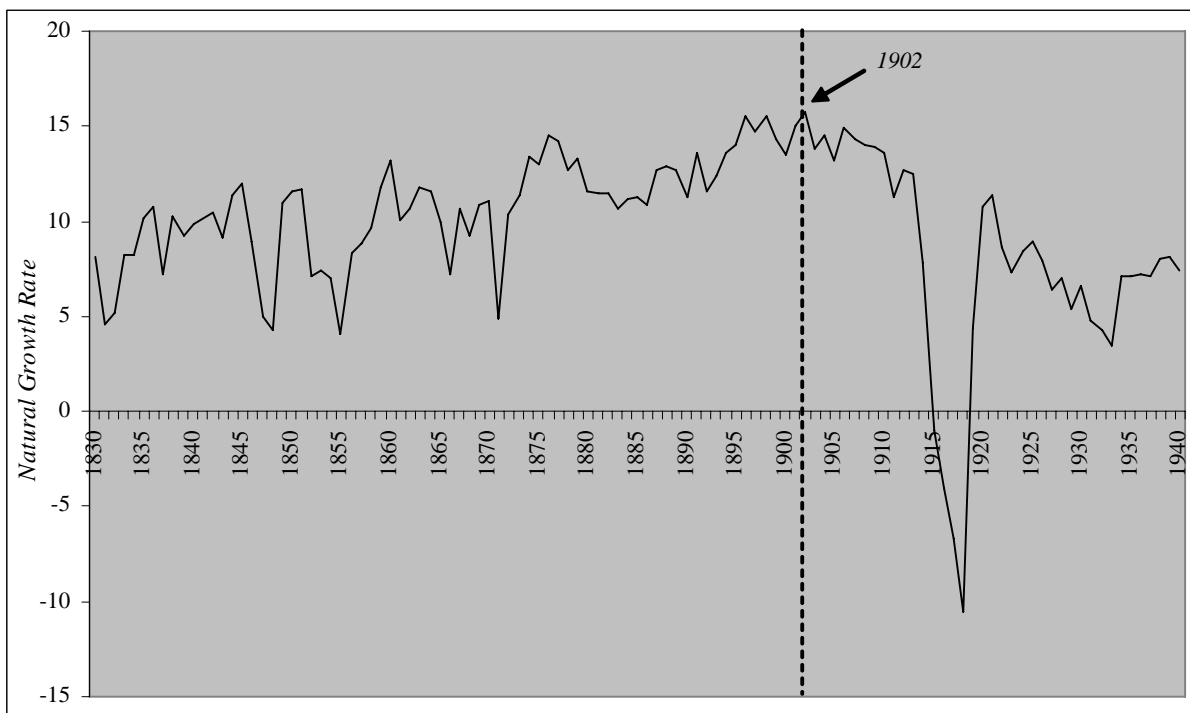
L'explication démographique vient compléter l'argument sur l'industrialisation. En effet, la baisse de la fertilité allemande à la fin du dix-neuvième siècle aurait pu être à l'origine de la chute de l'émigration. Néanmoins, comme le montre la figure 2.5, la transition démographique allemande s'est réellement achevée au tournant du vingtième siècle, quand le taux de croissance naturelle de la population a commencé à baisser de manière structurelle

⁶ Il n'existe pas de séries de salaires pour l'agriculture allemande avant la Première Guerre mondiale. Il semble toutefois raisonnable d'étendre à la période d'avant 1914 l'affirmation de Bry relative à la structure des salaires allemands dans les années 1920: « Il convient de noter que les salaires dans l'agriculture étaient généralement plus bas que ceux payés dans l'industrie, le secteur minier ou les transports. A la fin de 1929, les taux de salaire horaire étaient en moyenne de 42 pfennigs pour les hommes et 27 pfennigs pour les femmes, à comparer à des salaires moyens de 67 et 47 pfennigs pour les travailleurs non qualifiés dans l'industrie textile où les salaires étaient pourtant bas. » (Bry, 1960 : 111n).

(celui-ci a atteint son maximum en 1902 : 15,7‰). Il est donc très peu probable qu'il y ait eu un lien direct entre le ralentissement du taux de croissance naturelle et la diminution de l'émigration, surtout étant donné que les changements démographiques affectent les mouvements migratoires avec un délai de vingt ans (Easterlin, 1961 ; Gould, 1979 ; Hatton et Williamson, 1994a).

Figure 2.5

Taux de croissance naturelle de la population allemande : 1830-1940



Notes : Le taux de croissance naturelle est la différence entre le taux de natalité (nombre de naissances pour mille habitants) et le taux de mortalité (nombre de décès pour mille habitants). Il n'inclut pas le taux d'immigration nette.

Source : Calculs de l'auteur à partir de Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich (plusieurs années).

Enfin, le déclin de l'émigration allemande aurait pu être le fruit de la concurrence avec les migrants d'autres pays. Grant (2003) avance ainsi que l'explosion de l'émigration dans les pays du Sud et de l'Est de l'Europe à la fin du dix-neuvième siècle s'est traduite par une forte concurrence entre « vieux migrants » et « nouveaux migrants » sur le marché du travail états-unien. Les travailleurs allemands auraient été particulièrement affectés dans la mesure où leurs aptitudes étaient quasiment les mêmes que celles des immigrants d'Europe du Sud et de

l'Est, et aussi parce qu'ils avaient tendance à s'installer dans les mêmes Etats que les nouveaux migrants. Bien que convaincante, cette explication omet l'impact du processus de migrations en chaîne sur la décision d'émigrer. A la différence des candidats au départ du Sud et de l'Est, les Allemands bénéficiaient des conseils et aussi de l'aide financière des proches qui vivaient déjà de l'autre côté de l'Atlantique. Cela constituait clairement un avantage comparatif pour les migrants allemands et de ce fait la concurrence internationale aurait dû les favoriser eux plutôt que les nouveaux migrants, qui ne pouvaient pas s'appuyer de la même manière sur le processus de migrations en chaîne.

Il apparaît donc que les explications traditionnelles (réduction du différentiel de salaire, industrialisation, baisse de la fertilité ou concurrence internationale) représentent une partie de la réponse à l'énigme du déclin de l'émigration allemande avant la Première Guerre mondiale, mais demeurent insuffisantes pour comprendre le phénomène dans sa totalité. C'est la raison pour laquelle il semble nécessaire d'approfondir la question, notamment en examinant la législation mise en place par Bismarck dans les années 1880. En effet, les effets combinés du processus d'industrialisation et la guerre contre la France ont entraîné une prise de conscience de l'importance de la main-d'œuvre à la fois sur le plan économique et militaire. Les débats sur l'émigration en Amérique se sont multipliés au cours du dernier tiers du dix-neuvième siècle : « *Les gouvernements, les parlements, les intellectuels et écrivains, les journalistes et des pans entiers de l'opinion voyaient l'émigration comme un problème qu'ils devaient résoudre et sur lequel ils avaient le devoir de s'exprimer. De nombreux témoignages attestent de cette préoccupation intense : livres, pamphlets, journaux, romans, poèmes, chansons, illustrations, rapports officiels, déclarations et prises de positions publiques, affiches, tracts, etc.* » (Moltmann, 1982 : 11). Selon Wirth (1881) par exemple, la fuite des cerveaux constituait un véritable fléau pour l'économie allemande et il était de la responsabilité de l'Etat de freiner le processus : « *Avec chaque bataillon d'émigrants, c'est une grande quantité de travail et de capital qui s'en va, appauvrissant l'Etat qui subit des pertes aussi bien en termes d'impôts que de production nationale. [...] Quand donc l'Etat ne peut rien faire pour empêcher l'émigration, il doit au moins faire en sorte de ne pas augmenter cet instinct. [...] Le gouvernement doit mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour éliminer tout motif de mécontentement.* » (Wirth, 1881 : 534). Le résultat de cette préoccupation croissante des élites allemandes est que les autorités publiques ont commencé à changer leur attitude vis-à-vis de l'émigration en essayant de la contrôler. La législation sociale bismarckienne, en parallèle avec d'autres lois comme l'extension des droits de propriété, constituait une partie de la réponse (Jones, 1992).

II – Les apports de la législation sociale bismarckienne

L'adoption des premières lois d'assurance constituait la réponse de Bismarck à la montée des revendications sociales qui accompagnait la rapide industrialisation de l'économie allemande durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Afin de couper l'herbe sous les pieds du Parti Social Démocrate, le chancelier allemand décida de développer une politique sociale active qui rapprocherait l'Etat des classes travailleuses : « *La politique de l'Etat devrait entretenir l'idée parmi les classes les plus démunies, celles qui sont les plus nombreuses et les moins éduquées, que l'Etat n'est pas seulement une institution de nécessité mais aussi de bien-être. Grâce à des avantages reconnaissables et directs elles doivent être amenées à considérer l'état non pas comme une agence établie seulement pour la protection des classes les mieux placées de la société mais aussi qui sert leurs besoins et intérêts.* » (Discours prononcé par Bismarck au Reichstag en 1881 ; cité par Pinson, 1966 : 241). Avec cet objectif en vue, Bismarck a mené à bien, en moins d'une décennie, trois importantes lois qui établissaient un système obligatoire complet d'assurance contre les principaux risques : maladie, accidents du travail, vieillesse et invalidité.

La première de ces lois fut adoptée le 15 juin 1883 ; il s'agissait d'une assurance maladie. Tous les travailleurs de l'industrie qui gagnaient annuellement moins de 2000 marks bénéficiaient d'une assurance payée aux deux tiers par les travailleurs eux-mêmes (en fonction de leur revenu) et à un tiers par leurs employeurs. Les travailleurs malades étaient couverts pour les soins médicaux dans une limite de treize semaines et ils recevaient un support financier équivalent aux trois quarts de leur salaire moyen. La deuxième loi, adoptée le 6 juillet 1884, portait sur les accidents du travail. Les employeurs avaient l'obligation de payer l'ensemble des cotisations. Les victimes d'accidents n'avaient plus besoin de prouver que l'employeur était responsable. En cas d'incapacité totale permanente, les travailleurs pouvaient recevoir une rente périodique équivalente aux deux tiers de leur salaire annuel ; et s'ils mouraient, les veuves et les orphelins recevaient une compensation. La loi était étendue en 1886 afin d'incorporer les salariés agricoles. Enfin, la troisième loi, adoptée le 22 juin 1889, avait trait à la vieillesse et à l'invalidité. Elle introduisait un système de pensions financé en partie par le gouvernement et en partie (et à part égale entre ces derniers) par les employés et les employeurs. Non seulement les travailleurs dans l'industrie mais aussi les salariés agricoles, les artisans et les domestiques pouvaient bénéficier du système, indépendamment de leur niveau de salaire. En 1911, les trois lois d'assurances obligatoires

étaient consolidées pour former le « Code national d'assurance » et le système de pensions était étendu à l'ensemble des salariés.

Cette nouvelle législation s'inscrivait dans la tradition sociale prussienne, qui avait mis en place plusieurs politiques sociales longtemps avant les lois de Bismarck. Ainsi, les mineurs de charbon bénéficiaient d'un système avancé d'assurances régi par le *revidierte Klevisch-Märkische Bergordnung* de 1776 qui leur permettait d'avoir accès à : « *des cures thermales gratuites, des soins médicaux durant toute la période de maladie et des indemnités d'invalidité en cas d'incapacité permanente.* » (Tampke, 1981 : 72). De la même manière, le gouvernement prussien avait introduit dans les années 1840 de nouvelles formes de corporations pour les artisans qui couvraient aussi les ouvriers des usines. Ces corporations géraient les fonds de maladie, d'invalidité et de vieillesse de leurs adhérents. Ceux qui n'étaient pas couverts par ces fonds avaient droit à des mécanismes d'assurance mis en place par un certain nombre de communautés locales. En outre, certaines entreprises florissantes du dix-neuvième siècle s'intéressaient aux conditions de vie de leurs employés : « *Des chefs d'entreprise comme Friedrich Harkort, Werner Siemens, August Borsig, Friedrich König, Alfred Krupp et Karl Stumm cherchaient à améliorer la situation de leurs travailleurs en fournissant ou favorisant des caisses maladie, de meilleurs logements, de meilleures conditions de travail, des salaires supérieurs à la moyenne, des garderies pour les mères qui travaillaient et ainsi de suite. En retour, ils attendaient une plus grande productivité, loyauté, discipline, pas de syndicats, ni de grèves.* » (Pflanze, 1990 : 151). Quoi qu'il en soit, la législation sociale bismarckienne a entraîné de nombreux progrès pour les travailleurs allemands : « *L'aide sociale, aussi bien en ce qui concerne le montant des prestations que les secteurs de la population couverts, était, de par son principe même, d'une portée strictement limitée. La sécurité sociale, en revanche, était une institution ayant pour but la couverture universelle, et sa croissance peut être comparée à l'extension du droit de vote. Mais alors que le droit de vote s'étendait vers le bas, des classes privilégiées aux moins privilégiées, la sécurité sociale se propageait vers le haut de l'échelle sociale.* » (Flora, 1981 : 358).

Les principaux résultats se mesuraient notamment en termes d'assurance maladie. En effet, même si les indemnités ne représentaient pas 100% du salaire quotidien normal, les travailleurs percevaient plus que sous l'ancien système d'aide sociale. Ainsi, les tableaux 2.5 et 2.6 font le bilan du système d'assurance maladie entre 1885 et 1913. La proportion des travailleurs assurés au sein de la population active a fortement augmenté durant cette période, passant d'un cinquième à presque la moitié : en 1913, environ 13,6 millions de travailleurs allemands bénéficiaient de l'assurance maladie, contre 4,3 millions en 1885. Parallèlement, le

montant des dépenses est passé de 47,4 millions de marks en 1885 à 390,7 millions en 1913. Par suite, non seulement plus de personnes étaient couvertes mais le système d'assurance maladie devint aussi plus généreux. Ainsi, les congés maladie duraient en moyenne plus longtemps à la fin de la période (20,6 jours en 1913) qu'au début (18,3 jours en 1888), tandis que les dépenses par cas de maladie passaient de 42,3 marks en 1888 à 80,5 marks en 1913, c'est-à-dire une croissance de 90,3% (alors que le coût de la vie augmentait seulement de 25% durant la même période).

Tableau 2.5
Assurance maladie (loi de 1883) : 1885-1913

Année	Population active	Travailleurs assurés	Cas de maladie	Jours de congés	Dépenses (marks)
1885	20577	4294			54139
1886	20973	4570			59994
1887	21265	4842			62142
1888	21606	5398	1620	29692	68549
1889	22090	6144	1843	33179	78101
1890	22373	6580	2632	39477	92352
1891	22485	6880	2064	40592	98621
1892	22588	6955	2782	42426	104833
1893	22738	7107	2843	42641	112635
1894	23070	7283	2185	47337	109682
1895	23405	7526	3010	46658	115513
1896	23891	7945	2781	47589	120080
1897	24290	8337	3001	51523	131948
1898	24719	8770	2982	53234	140740
1899	25082	9156	3479	60427	160477
1900	25548	9521	3713	64932	174923
1901	25617	9642	3664	66624	183174
1902	25869	9858	3549	67331	186699
1903	26349	10224	3783	71775	202262
1904	26834	10711	4177	83222	237108
1905	27221	11184	4474	88134	257317
1906	27734	11689	4442	87437	267177
1907	28166	12139	4956	97149	302655
1908	28350	12324	5206	103894	331050
1909	28762	12520	5046	103368	342200
1910	29420	13069	5197	104708	357391
1911	30034	13619	5772	115129	399377
1912	30549	13218	5634	112249	425596
1913	30968	13566	5710	117437	459889

Notes : Tous les nombres sont en milliers. Les dépenses excluent les coûts administratifs.

Sources : Population active : Hoffman (1965) ; autres statistiques : Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich (plusieurs années).

Tableau 2.6
Statistiques sur l'assurance maladie

Année	Travailleurs assurés/ population active (%)	Cas de maladie/ assurés	Jours/ assurés	Jours/ cas de maladie	Dépenses/ assurés (marks)	Dépenses/ cas de maladie (marks)	Dépenses/ jour (marks)
1885	20,87				12,61		
1886	21,79				13,13		
1887	22,77				12,83		
1888	24,99	0,30	5,50	18,33	12,70	42,33	2,31
1889	27,81	0,30	5,40	18,00	12,71	42,37	2,35
1890	29,41	0,40	6,00	15,00	14,04	35,09	2,34
1891	30,60	0,30	5,90	19,67	14,33	47,78	2,43
1892	30,79	0,40	6,10	15,25	15,07	37,68	2,47
1893	31,26	0,40	6,00	15,00	15,85	39,62	2,64
1894	31,57	0,30	6,50	21,67	15,06	50,20	2,32
1895	32,15	0,40	6,20	15,50	15,35	38,37	2,48
1896	33,25	0,35	5,99	17,11	15,11	43,18	2,52
1897	34,32	0,36	6,18	17,17	15,83	43,96	2,56
1898	35,48	0,34	6,07	17,85	16,05	47,20	2,64
1899	36,50	0,38	6,60	17,37	17,53	46,13	2,66
1900	37,27	0,39	6,82	17,49	18,37	47,11	2,69
1901	37,64	0,38	6,91	18,18	19,00	49,99	2,75
1902	38,11	0,36	6,83	18,97	18,94	52,61	2,77
1903	38,80	0,37	7,02	18,97	19,78	53,47	2,82
1904	39,91	0,39	7,77	19,92	22,14	56,76	2,85
1905	41,09	0,40	7,88	19,70	23,01	57,52	2,92
1906	42,15	0,38	7,48	19,68	22,86	60,15	3,06
1907	43,10	0,41	8,00	19,60	24,93	61,06	3,12
1908	43,47	0,42	8,43	19,96	26,86	63,59	3,19
1909	43,53	0,40	8,26	20,49	27,33	67,82	3,31
1910	44,42	0,40	8,01	20,15	27,35	68,77	3,41
1911	45,35	0,42	8,45	19,94	29,32	69,19	3,47
1912	43,27	0,43	8,49	19,92	32,20	75,54	3,79
1913	43,81	0,42	8,66	20,57	33,90	80,54	3,92

Note : Calculs de l'auteur à partir du tableau 2.5.

Le nouveau mécanisme d'assurance contre les accidents du travail a également contribué à l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Ses principaux résultats sont présentés tableaux 2.7 et 2.8. L'assurance accidents était obligatoire pour tous les travailleurs de l'industrie, à l'exception des industries familiales et des artisans. Les entreprises devaient veiller à ce que leurs employés soient assurés, du moins ceux dont le salaire se situait en dessous d'un certain seuil. Le plafond était de 3000 marks annuels dans la plupart des associations (5000 marks à partir de 1913). A la différence de l'assurance maladie, quasiment toute la population active faisait partie du système (94% en 1913). Ainsi, en 1913, presque 30 millions de travailleurs allemands étaient couverts (3,7 millions en 1886). De même, le niveau des dépenses a fortement augmenté, passant de 1,9 millions de marks en 1886 à 176,6

millions en 1913. Cette hausse des dépenses a favorisé une meilleure couverture des accidents. La proportion des bénéficiaires a augmenté sensiblement durant cette période, du moins jusqu'en 1907 (puis elle a légèrement diminué jusqu'en 1913). En outre, le montant annuel des dépenses par travailleur assuré a explosé : 0,51 marks en 1886, 3,27 marks dix ans plus tard et finalement 6,07 marks en 1913. Il est à noter qu'il n'est pas possible de déduire des statistiques disponibles le montant des dépenses par catégorie d'accident : blessure temporaire, accident permanent ou décès.

Tableau 2.7
Assurance accidents (loi de 1884) : 1886-1913

Année	Population active	Travailleurs assurés	Bénéficiaires	Accident (nouveaux bénéficiaires)	Incapacité permanente (nouveaux bénéficiaires)	Décès	Assurance décès	Dépenses (marks)
1886	20973	3725	0,177	10,540	1,778	2,716	5,935	1915
1887	21265	4122	7,914	17,102	3,166	3,270	7,083	5933
1888	21606	10344	20,556	21,236	2,216	3,692	7,764	9692
1889	22090	13375	35,392	31,449	2,908	5,260	10,594	14489
1890	22373	13620	58,213	42,038	2,708	6,047	11,337	20351
1891	22485	18015	87,949	51,209	2,595	6,428	12,837	26471
1892	22588	18014	123,439	55,654	2,664	5,911	11,835	32395
1893	22738	18119	159,746	62,729	2,507	6,336	12,763	38279
1894	23070	18192	198,114	69,619	1,784	6,361	12,296	44501
1895	23405	18389	242,841	75,527	1,707	6,448	12,800	50442
1896	23891	17605	288,282	86,403	1,547	7,101	13,953	57654
1897	24290	17947	338,533	92,326	1,507	7,416	14,644	64591
1898	24719	18246	388,622	98,023	1,139	7,984	16,004	71733
1899	25082	18604	437,854	106,036	1,326	8,124	16,076	79284
1900	25548	18893	487,235	107,654	1,390	8,567	17,216	87352
1901	25617	18867	536,485	117,336	1,446	8,501	17,324	99301
1902	25869	19083	590,046	121,284	1,435	7,975	16,924	108133
1903	26349	19465	642,040	129,375	1,538	8,370	18,587	117913
1904	26834	19876	834,815	137,673	1,604	8,752	19,100	127309
1905	27221	20243	892,901	141,121	1,487	8,928	19,086	136148
1906	27734	20727	936,491	139,726	1,463	9,141	19,151	143161
1907	28166	21172	980,044	144,703	1,356	9,815	20,522	151091
1908	28350	27074	1008,677	142,965	1,160	9,856	20,544	157885
1909	28762	27167	1021,168	139,070	1,118	9,368	19,967	162266
1910	29420	27554	1017,570	132,064	1,072	8,857	18,651	164425
1911	30034	28027	1018,075	132,114	0,988	9,443	19,617	166611
1912	30549	28390	1014,122	137,089	0,909	10,300	20,956	170303
1913	30968	29104	1010,495	139,633	0,868	10,293	20,608	176638

Notes : Tous les nombres sont en milliers. La colonne « bénéficiaires » correspond au stock de bénéficiaires alors que « nouveaux bénéficiaires » fait référence au flux annuel. Sont considérés comme « accidents » toutes les blessures qui durent au moins treize semaines. Les bénéficiaires de « l'assurance décès » étaient les veuves et les orphelins. Les dépenses excluent les coûts administratifs.

Sources : Voir tableau 2.5.

Tableau 2.8
Statistiques sur l'assurance accidents

Année	Travailleurs assurés/ population active (%)	Bénéficiaires/ assurés (%)	Nouveaux bénéficiaires/ assurés (%)	Dépenses/assurés (marks)
1886	17,76	0,005	0,28	0,51
1887	19,38	0,19	0,41	1,44
1888	47,87	0,20	0,21	0,94
1889	60,55	0,26	0,24	1,08
1890	60,88	0,43	0,31	1,49
1891	80,12	0,49	0,28	1,47
1892	79,75	0,69	0,31	1,80
1893	79,69	0,88	0,35	2,11
1894	78,85	1,09	0,38	2,45
1895	78,57	1,32	0,41	2,74
1896	73,69	1,64	0,49	3,27
1897	73,89	1,89	0,51	3,60
1898	73,81	2,13	0,54	3,93
1899	74,17	2,35	0,57	4,26
1900	73,95	2,58	0,57	4,62
1901	73,65	2,84	0,62	5,26
1902	73,77	3,09	0,64	5,67
1903	73,88	3,30	0,66	6,06
1904	74,07	4,20	0,69	6,41
1905	74,36	4,41	0,70	6,73
1906	74,74	4,52	0,67	6,91
1907	75,17	4,63	0,68	7,14
1908	95,50	3,73	0,53	5,83
1909	94,46	3,76	0,51	5,97
1910	93,66	3,69	0,48	5,97
1911	93,32	3,63	0,47	5,94
1912	92,93	3,57	0,48	6,00
1913	93,98	3,47	0,48	6,07

Note : Calculs de l'auteur à partir du tableau 2.7.

Le système d'assurance invalidité, adopté en même temps que le système de vieillesse (1889), concernait les personnes frappées par une maladie grave (différente d'un accident) qui ne leur permettait plus de travailler. Même si le montant des pensions était relativement faible en comparaison avec le niveau des salaires (environ 18% du salaire moyen), il s'agissait pourtant d'un authentique moyen de subsistance pour des personnes qui autrement auraient dû vivre de la charité. Le bilan du système d'invalidité se trouve dans le tableau 2.9. Le nombre annuel de bénéficiaires était plus élevé que pour l'assurance accidents et il augmentait avec le temps (+74,7% entre 1902 et 1913). De même, le montant des pensions a crû de 72,2% entre 1891 et 1913 (à comparer à une hausse du coût de la vie de 22,7%). Au total, les dépenses d'invalidité sont passées de 5,4 millions de marks en 1894 à 167,3 millions en 1913.

Tableau 2.9**Assurance invalidité (loi de 1889) : 1891-1913**

Année	Population active (milliers)	Travailleurs assurés (milliers)	Assurés/ population active	Bénéficiaires (milliers)	Nouveaux bénéficiaires (milliers)	Montant pension (marks)	Dépenses (millions de marks)
1891	22485					113,5	1,3
1892	22588					114,7	2,6
1893	22738					118,0	4,1
1894	23070					121,2	5,4
1895	23405					124,1	8,4
1896	23891					126,7	11,6
1897	24290	11813	48,63			128,7	15,1
1898	24719					130,8	19,4
1899	25082					131,6	24,1
1900	25548					142,0	53,6
1901	25617					146,3	65,0
1902	25869			629,7	142,8	149,7	78,6
1903	26349			727,7	152,9	152,3	92,8
1904	26834	13756	51,26	803,2	140,1	155,1	105,3
1905	27221	13948	51,24	857,8	122,9	159,5	114,3
1906	27734	14143	50,99	891,7	111,0	162,9	121,0
1907	28166	14958	53,11	926,8	112,2	166,0	126,7
1908	28350	15226	53,71	958,8	116,9	170,3	132,9
1909	28762	15444	53,70	983,4	115,3	174,8	139,3
1910	29420	15660	53,23	1008,2	114,7	176,9	145,6
1911	30034	15878	52,87	1036,9	118,2	180,1	151,3
1912	30549	16099	52,70	1065,7	124,8	187,0	158,6
1913	30968	16324	52,71	1099,8	134,2	195,4	167,3

Notes et sources : Voir tableau 2.5.

Le système d'assurance vieillesse était probablement moins intéressant que les autres systèmes. A partir de 1901, le montant des pensions était encore plus faible que les pensions d'invalidité, et la veuve et les orphelins ne recevaient rien après le décès du bénéficiaire. Surtout, les travailleurs ne pouvaient toucher leur pension vieillesse qu'une fois atteints les 70 ans. L'espérance de vie étant limitée, très peu de gens pouvaient réellement tirer bénéfice de leur pension. Ainsi, comme le montre le tableau 2.11, environ un tiers des Allemands qui atteignaient l'âge de 15 ans mouraient après 70 ans (31,8% en 1902 ; 37,4% en 1913). Par conséquent, la majorité des travailleurs ne pouvaient pas profiter de leur retraite. Par ailleurs, la moitié de ceux qui vivaient au-delà de 70 ans mouraient avant d'en avoir 78. Autrement dit, les retraités touchaient leur pension en moyenne pendant huit ans. De plus, la part des assurés parmi la population active restait relativement stable (48,7% en 1897 ; 52,7% en 1913), tandis que le nombre de bénéficiaires diminuait entre 1902 et 1913. Enfin, le montant des pensions n'a que peu augmenté entre 1891 et 1913 (seulement 34,7%) et, si le total des dépenses a

fortement augmenté jusqu'en 1900 (26,2 millions de marks contre 14,4 millions en 1894), il a en revanche décliné après cela (13,7 millions en 1913). Malgré toutes ces imperfections, l'assurance vieillesse, à l'image des autres systèmes d'assurance, représentait une authentique amélioration des conditions économiques des travailleurs allemands.

Tableau 2.10
Assurance vieillesse (loi de 1889) : 1891-1913

Année	Population active (milliers)	Travailleurs assurés (milliers)	Assurés/ population active	Bénéficiaires (milliers)	Nouveaux bénéficiaires (milliers)	Montant pension (marks)	Dépenses (millions de marks)
1891	22485					124,0	
1892	22588					127,3	
1893	22738					129,4	
1894	23070					125,6	14,4
1895	23405					131,8	15,6
1896	23891					133,4	16,2
1897	24290	11813	48,63			135,8	16,3
1898	24719					138,0	16,3
1899	25082					141,6	16,0
1900	25548					145,5	26,2
1901	25617					150,4	24,7
1902	25869			1923,4	128,9	153,0	23,5
1903	26349			1809,8	124,3	155,4	22,1
1904	26834	13756	51,26	1685,5	119,4	157,2	20,9
1905	27221	13948	51,24	1561,6	106,9	159,1	19,5
1906	27734	14143	50,99	1447,7	106,7	160,8	18,4
1907	28166	14958	53,11	1364,2	108,1	161,6	17,3
1908	28350	15226	53,71	1278,7	109,9	163,2	16,4
1909	28762	15444	53,70	1196,4	110,0	163,6	15,5
1910	29420	15660	53,23	1139,7	116,1	164,3	15,0
1911	30034	15878	52,87	1099,2	115,9	165,3	14,5
1912	30549	16099	52,70	1054,8	121,1	166,1	14,1
1913	30968	16324	52,71	1019,8	119,1	167,0	13,7

Notes et sources : Voir tableau 2.5.

Tableau 2.11**Statistiques de mortalité: 1902-1913**

Année	Taux de mortalité (%)	Décès avant 15 ans (en % du total des décès)	Décès après 70 ans (en % du total des décès)	Décès après 70 ans (en % des décès après 15 ans)	Années de vie après 70 ans (médiane)
1902	19,4	47,23	16,77	31,78	8
1903	20,0	49,03	16,17	31,72	8
1904	19,6	48,04	16,51	31,77	8
1905	19,8	47,48	16,91	32,20	8
1906	18,2	47,01	16,78	31,67	8
1907	18,0	43,97	18,47	32,96	8
1908	18,1	44,34	18,43	33,11	8
1909	17,2	43,62	18,51	32,83	7
1910	16,2	38,76	21,98	35,89	8
1911	17,3	45,87	16,54	30,56	7
1912	15,6	36,07	23,98	37,51	8
1913	15,0	36,91	23,60	37,41	8

Notes : Le taux de mortalité est le nombre de morts pour mille habitants.

Source : Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich (plusieurs années).

Les trois lois d'assurance sociale ont été complétées après 1890 par une série de mesures visant à la protection du travail et à l'amélioration des conditions de travail. Ainsi, en 1891, le Code de l'industrie (*Gewerbeordnung*) était révisé : le travail du dimanche était interdit dans l'industrie et limité à cinq heures dans le commerce ; les employeurs ne pouvaient plus donner une partie des salaires en nature ; des mesures d'hygiène étaient mises en place ; la durée du travail pour les femmes et les enfants était légalement limitée... (Bry, 1960). De même, le travail des enfants était sévèrement encadré par une loi de 1903. En outre, bien qu'il n'existât pas d'assurance nationale contre le chômage jusqu'en 1927, plusieurs villes allemandes, suivant l'exemple de Cologne en 1894, ont mis en place un système local d'allocations chômage. Les municipalités et des agences privées s'occupaient aussi du logement, des travaux publics et de l'aide aux travailleurs migrants (Pinson, 1966). Finalement, un système de bourse du travail était créé au début du vingtième siècle afin d'aider les chômeurs à trouver plus facilement un emploi.

La législation sociale allemande : un « déjeuner gratuit » ?

Les mécanismes de transfert sont supposés réduire la productivité et, par suite, freiner la croissance économique. Toutefois, Lindert (2004) a abondamment démontré que l'Etat-providence n'a pas eu d'impact majeur sur la croissance à long terme. Les dépenses sociales

sont donc, selon son expression, un « déjeuner gratuit » étant donné que les prestations sociales ne semblent pas avoir de coûts économiques significatifs. Mais cette hypothèse se vérifie-t-elle dans le cas allemand ? La mise en place de la législation sociale bismarckienne a-t-elle entraîné des coûts en termes de croissance économique ou a-t-elle réellement constitué un « déjeuner gratuit » ?

Les principaux coûts des lois sociales des années 1880 étaient associés au développement des cotisations au système d'assurances. Ainsi, les employeurs étaient les principaux cotisants (tableau 2.12). Entre 1885 et 1913, ils ont versé presque la moitié des cotisations (44,7%), alors que les employés payaient 40% et l'Etat seulement 5,4%. Le reste des cotisations provenait des intérêts perçus sur les excédents des années antérieures. Les employeurs avaient la charge du système d'assurance accidents tandis que les employés devaient payer la plus grosse part de l'assurance maladie. En valeur absolue (tableau 2.13), les cotisations totales ont augmenté de 1450% durant cette période, soit une croissance annuelle de 10,3%. Mais la hausse était plus importante pour les employeurs (2581% au total ; 12,5% en moyenne annuelle) que pour les employés (963% au total ; 9,2% en moyenne annuelle).

Tableau 2.12
Cotisations au système d'assurance sociale

	Employeurs	Employés	Etat	Intérêts
<i>Maladie (1885-1913)</i>	30,2%	65,4%	0%	4,5%
<i>Accident (1886-1913)</i>	87,7%	0%	0%	12,3%
<i>Vieillesse et invalidité (1891-1913)</i>	34,4%	34,4%	15,8%	15,3%
<i>Total</i>	44,7%	39,9%	5,4%	10%

Note : Les cotisations correspondent à la part que les principaux agents devaient payer en moyenne au cours de la période.

Source : Calculs de l'auteur à partir de Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich (plusieurs années).

Tableau 2.13**Montant des cotisations : 1885-1913**

Année	Maladie		Accidents	Vieillesse et invalidité		
	Entreprises	Travailleurs	Entreprises	Entreprises	Travailleurs	Etat
1885	18639,1	40364,1				
1886	20654,9	44729,4	2301,2			
1887	21394,2	46330,4	7128,3			
1888	23600,1	51107,5	11644,7			
1889	26888,7	58229,3	17408,7			
1890	31794,8	68853,6	24452,0			
1891	33953,1	73527,6	31804,8	9947,1	9947,1	4568,7
1892	36092,0	78159,5	38922,7	14560,9	14560,9	6687,9
1893	38778,1	83976,4	45991,4	18218,1	18218,1	8367,6
1894	37761,4	81774,7	53467,9	22636,0	22636,0	10396,8
1895	39768,8	86121,9	60605,7	27749,3	27749,3	12745,3
1896	41341,1	89526,8	69270,3	33367,6	33367,6	15325,8
1897	45427,1	98375,2	77605,0	38940,6	38940,6	17885,5
1898	48454,0	104930,3	86186,5	44822,3	44822,3	20587,0
1899	55249,1	119645,3	95259,3	51139,4	51139,4	23488,4
1900	60222,3	130415,2	104952,1	60288,9	60288,9	27690,8
1901	63063,2	136567,4	119309,3	68443,3	68443,3	31436,1
1902	61516,2	137507,9	125663,3	69492,9	69492,9	37849,7
1903	66479,1	146845,5	135263,6	73138,3	73138,3	41854,7
1904	79413,6	172566,4	148250,7	77043,9	77043,9	45275,6
1905	87102,1	187692,4	157822,8	80645,9	80645,9	47350,8
1906	97294,9	207337,2	166973,6	85063,1	85063,1	48757,6
1907	106262,3	225273,1	171561,4	89321,6	89321,6	49620,6
1908	114913,9	236220,2	181596,5	92211,2	92211,2	50521,8
1909	120973,3	248562,3	198981,3	94219,3	94219,3	51500,6
1910	129832,7	267670,4	199920,3	98677,0	98677,0	52538,2
1911	140454,0	288976,9	196842,1	104902,8	104902,8	53283,1
1912	152414,3	311161,5	192764,0	136709,3	136709,3	55069,3
1913	160709,4	326313,3	194680,6	144976,3	144976,3	58526,1

Notes : Tous les chiffres sont en milliers de marks.

Source : Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich (plusieurs années).

Il convient de noter que malgré la législation sociale, le poids de l'Etat allemand n'a pas crû outre mesure avant la Première Guerre mondiale. Comme le montre le tableau 2.14, les dépenses sociales en pourcentage du PIB entre 1881 et 1913 ont progressé de 64%, ce qui était relativement limité comparé à la Norvège (86%), le Royaume-Uni (121%), l'Italie (175%), la France (145%) et la Belgique (373%). De même, l'accroissement des dépenses sociales allemandes entre 1881 et 1891, c'est-à-dire juste avant la première loi sociale et juste après la troisième, était de seulement 12%, soit moins de 1% par an. Et puis surtout, le niveau des dépenses sociales n'était pas plus élevé que dans les autres pays européens : 4,1% du PIB en 1913 contre 4,2% au Royaume-Uni, 4,9% en France (1912) et 7,1% en Belgique (1910).

Cela s'explique par le fait que le système social allemand était avant tout privé et que, dès lors, la participation financière de l'Etat était strictement limitée : « *Contrairement à aujourd'hui, les contribuables allemands ne payaient quasiment rien dans les années 1880. Les coûts de l'assurance étaient plutôt assumés par les travailleurs eux-mêmes et par leurs employeurs. En ce qui concerne les assurances maladie et accidents, les subventions étaient pratiquement nulles. Dans le cas des assurances vieillesse et invalidité, l'Etat payait seulement 6 pour cent de tous les revenus en 1891 et encore seulement 18 pour cent en 1908.* » (Lindert, 2004 : 174).

Tableau 2.14
Dépenses sociales en Europe : 1870-1913

	Allemagne	Belgique	France	Italie	Norvège	Royaume- Uni	Suède
1872	1,9	1,2 (1870)	2,1	0,2	0,2	/	0,9 (1870)
1881	2,5	1,5 (1880)	2,0 (1880)	0,4	0,7	/	1,1 (1880)
1891	2,8	1,2 (1890)	1,2 (1890)	0,4	0,8	1,9 (1890)	1,2 (1890)
1900	3,0	2,9	2,0 (1900)	0,5	1,2	2,7	1,1 (1897)
1906	3,1	/	2,3	0,7	1,2	3,5 (1905)	/
1910	3,9	7,1	4,0 (1909)	0,9	1,4	4,2	/
1913	4,1	/	4,9 (1912)	1,1	1,3	4,2	0,8
Variation (1881-1913)	+64%	+373% (1880-1910)	+145%	+175%	+86%	+121% (1890-1913)	-27%

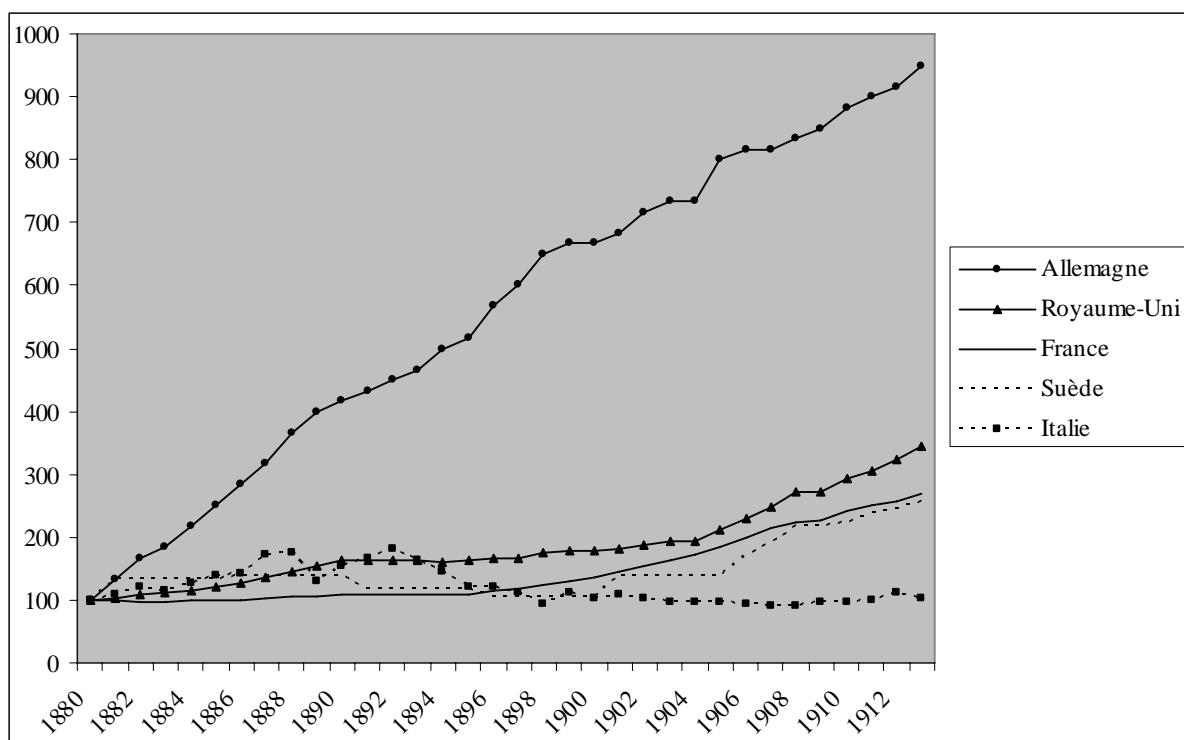
Note : Les dépenses sociales sont mesurées en pourcentage du PIB. Elles comprennent les dépenses de sécurité sociale, de santé et de logement ; les dépenses d'éducation ne sont pas prises en compte.

Source : Flora (1983).

Ce manque de participation financière de l'Etat ne signifie pas que son rôle n'était pas important. Au contraire, il a contribué à la mise en place du système et à la coordination des actions des agents impliqués : « *La réussite des fameuses innovations de Bismarck en termes d'assurances sociales résidait dans l'élimination de la plupart des coûts de transactions liés à*

l'obtention d'un accord entre des centaines d'entreprises et des millions de travailleurs. Sans ses manœuvres politiques, les délais auraient pu être long avant que ne soit mis en place le système allemand d'assurances tous risques. » (Lindert, 2004 : 174). Par suite, l'impact des cotisations sur l'économie allemande était limité puisque toutes les entreprises ont dû adopter le système au même moment. Le risque d'avoir des comportements de « passager clandestin » était donc peu élevé et les répercussions en termes de compétitivité entre les firmes allemandes étaient quasiment nulles. En conséquence, la législation sociale bismarckienne ne semble pas avoir ralenti l'activité économique. Le PIB croissait rapidement (3,1% en moyenne annuelle entre 1885 et 1913) et l'investissement étranger était plus attiré par l'Allemagne que par les autres économies européennes (voir figure 2.6).

Figure 2.6
Investissement étranger net en Europe : 1880-1913



Note : 1880 = 100. L'investissement étranger net est exprimé en prix courants.

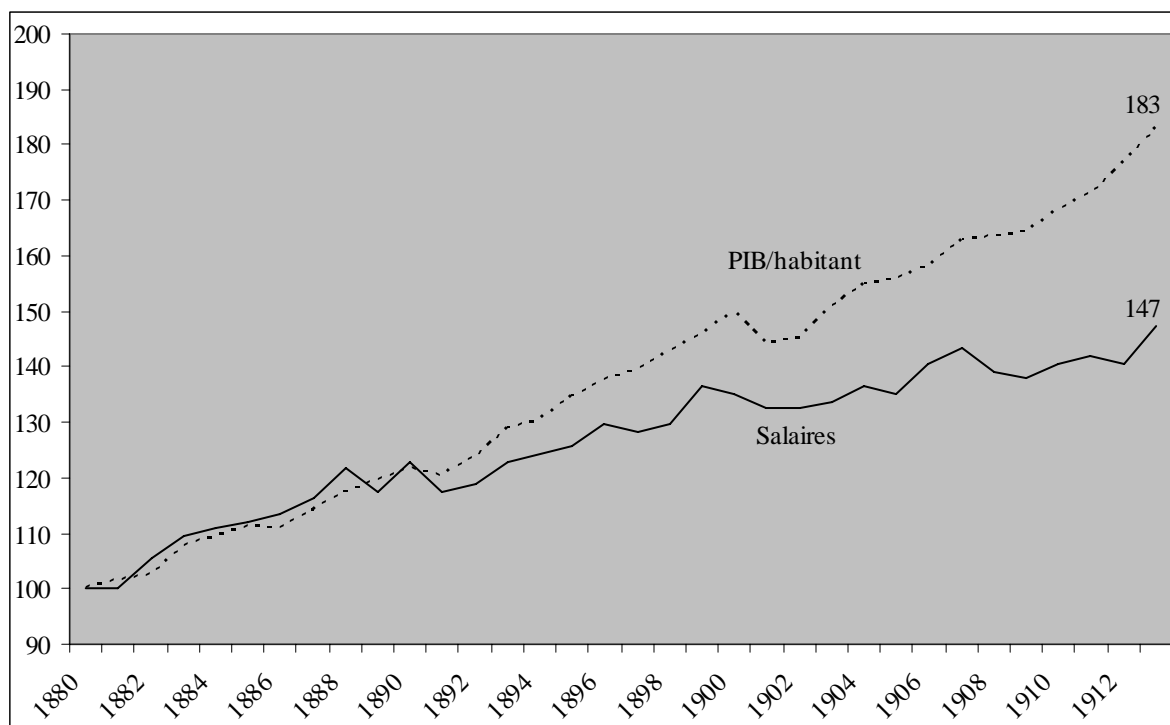
Source : Calculs de l'auteur à partir de Mitchell (2003a).

L'absence d'effets négatifs en termes d'activité économique peut s'expliquer par l'impact positif des mécanismes de sécurité sociale sur la santé des travailleurs, autrement dit

sur le capital humain et donc sur la productivité. De fait, la productivité a augmenté plus vite que les salaires. Ainsi, la figure 2.7 représente l'évolution du PIB par habitant et les salaires réels en Allemagne entre 1880 et 1913. Il apparaît clairement que le rythme de croissance était plus élevé pour le PIB par habitant que pour les salaires réels, ce qui signifie que les entreprises s'approprièrent la majeure partie de la valeur ajoutée. En ce sens, il est possible de parler d'un contrat implicite entre employeurs et employés, Les entreprises acceptaient de payer les cotisations au système d'assurances car elles savaient que leurs employés bénéficieraient de bonnes conditions physiques et seraient donc plus productifs. Les travailleurs, quant à eux, se résignaient à ce que la croissance des salaires soit limitée, dans la mesure où ils avaient accès aux prestations sociales. Le résultat était que les pertes liées au système d'assurance étaient relativement limitées, ce qui explique que les mesures adoptées par Bismarck n'aient pas eu d'effets à long terme sur la croissance et l'attractivité de l'économie allemande.

Figure 2.7

PIB par habitant et salaires réels en Allemagne : 1880-1913



Note : 1880 = 100.

Source : PIB par habitant : Maddison (2003) ; salaires réels : Williamson (1995).

Pendant ce temps aux Etats-Unis...

Alors que les pays européens s'inspiraient du schéma bismarckien pour mettre en place, avant même la Première Guerre mondiale, leur propre système d'assurances sociales, aux Etats-Unis, l'adoption de programmes sociaux était tardive. Les autorités états-uniennes, à la fois au nom du libéralisme économique et du darwinisme social, considéraient que leur pays ne requérait aucune intervention sociale dans la mesure où les travailleurs, aussi bien nationaux qu'immigrés, avaient accès à une multitude d'emplois et percevaient des salaires élevés : « *Dans ce pays de pionniers, il existait tout naturellement une large croyance selon laquelle tous – quel que soit leur niveau initial de pauvreté – pouvaient obtenir la sécurité totale et même la richesse pour eux et leurs enfants.* » (Myers, 1965 : 11). C'est seulement avec le début de la Grande Dépression que les opinions ont commencé à changer et que les premières mesures sociales ont pu être adoptées. Auparavant : « *L'attention aux pauvres de tous âges était une responsabilité assumée essentiellement par le secteur privé, généralement à travers la famille élargie, les amis et voisins, et la charité privée organisée.* » (Waever, 1987 : 503).

Confrontés à l'absence de programmes d'assurance maladie, les travailleurs américains ont dû s'organiser en créant, dans les années 1870, des associations mutualistes dont le but était de fournir à leurs membres des assurances maladie et/ou des assurances-vie. Même si les employeurs participaient parfois à ces mutuelles, la majorité des coûts reposaient sur les épaules des employés, qui perdaient généralement leurs droits quand ils quittaient l'entreprise. De même, certains syndicats, en particulier les syndicats de chemins de fer, fournissaient des assurances maladie à leurs membres. Mais il s'agissait d'une minorité. Surtout, le montant des versements était à la fois bas (en moyenne, cinq dollars par semaine) et limité dans le temps (treize semaines), ce qui peut s'expliquer par les difficultés pour arriver à ce que les membres acceptent de financer un système plus généreux (Millis et Montgomery, 1938). En ce sens, à la différence de l'Allemagne, la nature optionnelle du système n'en permettait pas une expansion significative, du moins jusque dans les années 1930.

En réalité, avant l'adoption du *Social Security Act* en 1935, les seuls véritables mécanismes organisés d'assurances étaient les systèmes dits de « compensation », lesquels étaient administrés à l'échelle des états. Ces systèmes visaient à protéger les travailleurs contre les accidents du travail. Cependant, leur portée était extrêmement limitée, notamment avant la Première Guerre mondiale. La mesure la plus emblématique a été adoptée en 1920

par l'Etat de New York. Il s'agissait d'une loi contraignant les employeurs de douze activités considérées comme dangereuses à payer des indemnités, à un taux fixé par la loi, en cas d'accident provoqué par un risque nécessaire pris dans le cadre de l'activité ou lié à la nature même du métier (Millis et Montgomery, 1938). A la suite de New York, vingt-deux autres états ont adopté des lois de compensation des travailleurs entre 1911 et 1914. Mais c'est seulement dans les années 1920 et 1930 que le système s'est réellement étendu et que la « responsabilité sociale » de l'employeur a été largement reconnue. Par ailleurs, les lois de compensation n'ont pas immédiatement entraîné un développement des assurances. En effet, la majorité des employeurs préféraient ne pas assurer leurs employés, si bien qu'en général ils se trouvaient dans l'incapacité de payer ce qu'ils devaient aux travailleurs accidentés.

La vieillesse était probablement le principal problème des travailleurs américains avant la mise en place du *New Deal*. Selon Armstrong (1932), le seul moyen d'y remédier était « *de quitter ce monde avant que l'heure de la retraite ne sonne.* » (Armstrong, 1932 : 381). De manière plus prosaïque, les personnes qui étaient trop vieilles pour travailler mais trop jeunes pour mourir n'avaient souvent d'autre choix que celui de la charité, publique ou privée. Les salaires étaient en effet généralement trop faibles pour permettre aux travailleurs d'épargner à long terme, tandis que les pensions et assurances étaient coûteuses ou n'étaient simplement pas disponibles. De fait, les pensions privées se sont véritablement développées au cours des années 1920. L'assurance-vie était le seul mécanisme d'assurance privée qui existait fréquemment avant la Première Guerre mondiale, mais elle représentait une faible proportion de l'épargne totale des ménages : 8,2% en moyenne entre 1897 et 1913 (U.S. Department of Commerce, 1975). En ce qui concerne les pensions publiques, les premières lois ont été introduites en 1903 au Massachusetts mais elles n'ont pas été ratifiées, à l'image de nombreuses autres lois sur la retraite à cette époque (Costa, 1998). En 1915, l'Alaska était le premier état à adopter un système de pensions, mais il a fallu attendre 1923 pour que d'autres états en fassent autant. En 1935, le *Social Security Act* mettait finalement en place un schéma fédéral de pensions de retraite.

Au total, le niveau de protection des travailleurs américains contre les principaux risques était très bas avant la Grande Dépression et quasiment inexistant avant la Première Guerre mondiale. En revanche, la législation sociale allemande était en pleine expansion et, en 1913, la plupart des travailleurs étaient couverts par les mécanismes d'assurances. Le principal résultat de telles différences dans les conditions sociales était que les lumières de l'Amérique ne brillaient plus avec la même intensité qu'auparavant, ce qui explique en partie pourquoi l'émigration allemande a fortement chuté avant la Première Guerre mondiale.

III – Etat-providence et mobilité du travail : un cadre théorique

Comment les prestations sociales affectent-elles l'émigration ?

La plupart des études portant sur les causes des migrations internationales mettent en avant le différentiel de salaire entre pays d'origine et pays d'accueil. Ainsi, Williamson (1996) montre-t-il que la convergence des salaires qui accompagnait le phénomène de migrations massives a joué un grand rôle dans le ralentissement de la mobilité du travail entre l'Europe et les pays du Nouveau Monde et ce avant même la Première Guerre mondiale. D'autres déterminants des flux migratoires dans l'analyse économique prennent en considération la structure démographique et le niveau d'industrialisation, les opportunités d'emplois, ou le processus de migrations en chaîne. Finalement, les politiques migratoires sont prises en compte, avant tout pour expliquer pourquoi les mouvements internationaux ont fortement chuté après la Première Guerre mondiale, ou pourquoi les courants migratoires entre pays en développement et pays développés sont moindres que ce que l'écart de revenu laisse attendre.

En revanche, la littérature économique fait rarement mention du poids des prestations sociales dans le processus d'émigration. Kirk (1946), par exemple, dont les travaux sur les comportements de la population européenne durant l'entre-deux-guerres comprennent un chapitre sur le ralentissement de la mobilité du travail, fait référence à l'intervention publique en matière sociale : « *L'introduction d'assurances sociales a aussi probablement exercé un effet dissuasif dans les pays les plus industrialisés. Les personnes qui bénéficient de la sécurité offerte par les allocations chômage, les pensions de retraite et autres formes avancées de législation sociale hésitent naturellement à y renoncer en échange d'avantages théoriques dans un pays étranger.* » (Kirk, 1946: 88). De la même manière, Gemery (1994) tente d'établir comment les assurances sociales dans les pays d'origine auraient pu affecter les flux du travail durant l'entre-deux-guerres : « *Lorsqu'il était associé à la perspective de devoir, en cas de mouvement international, faire face à des probabilités de chômage plus élevées, ce facteur pourrait très bien avoir été déterminant dans la prise de décision des migrants.* » (Gemery, 1994 : 187). Mais Kirk et Gemery constituent une exception dans le paysage de l'histoire économique. Et même pour eux, la question de l'assurance sociale n'est pas un argument central.

Il est toutefois raisonnable de penser que le développement des Etats-providence dans les pays occidentaux s'est accompagné d'une diminution des incitations à migrer. En effet, l'existence de politiques sociales accroît probablement le coût d'opportunité du déplacement et engendre un ralentissement des départs de main-d'œuvre. Il est vraisemblable, par exemple, que les allocations chômage dissuadent les chercheurs d'emploi de migrer, étant donné que ces allocations constituent un substitut au salaire qu'ils auraient pu toucher à l'étranger. Grâce aux allocations chômage, les chômeurs peuvent se permettre d'attendre que les conditions économiques nationales s'améliorent sans avoir besoin de passer les frontières pour trouver un autre emploi. De même, la mise en place d'un système de pensions vieillesse signifie que les travailleurs n'ont plus besoin d'épargner en prévision de leur retraite. Il est donc rationnel pour eux d'accepter de recevoir des salaires moins élevés durant leur vie active en anticipation des pensions qu'ils percevront à leur retraite. Des programmes comme les assurances maladie ou accidents peuvent également avoir un impact sur l'émigration puisqu'ils accordent aux travailleurs concernés des indemnités financières lorsqu'ils seront indisponibles ; mais s'ils partent s'installer dans un pays où de telles mesures n'existent pas, ils risquent de tout perdre en cas d'accident.

Dans cette perspective, les assurances sociales représentent une forme de « salaire indirect » que les candidats à l'émigration prennent probablement en compte dans leurs anticipations de revenu aussi bien à domicile qu'à l'étranger : plus le salaire indirect domestique est élevé et plus le taux d'émigration est bas. Par suite, ce qui compte réellement dans le différentiel de salaire entre pays d'origine et pays d'accueil, c'est la somme des salaires directs et indirects, c'est-à-dire la combinaison des revenus du travail et des prestations sociales. Il est à noter que le fait de savoir si les prestations sociales sont le produit d'assurances privées ou de subventions publiques n'est pas vraiment important puisque dans les deux cas les résultats pour les travailleurs sont les mêmes : d'une part, ils reçoivent des salaires directs inférieurs à ceux qui prévalent dans les pays sans programmes sociaux (car ils doivent payer soit des cotisations sociales obligatoires, soit des impôts additionnels) ; d'autre part, ils reçoivent des bénéfices liés aux mécanismes d'assurances sociales que les travailleurs des autres pays n'ont pas. En revanche, le caractère obligatoire ou non du système importe dans la mesure où des assurances obligatoires permettent d'éviter les phénomènes de sélection adverse qui affectent les mécanismes d'assurance. De manière générale, les assurances sont plus chères quand elles ne sont pas obligatoires et moins de personnes s'assurent.

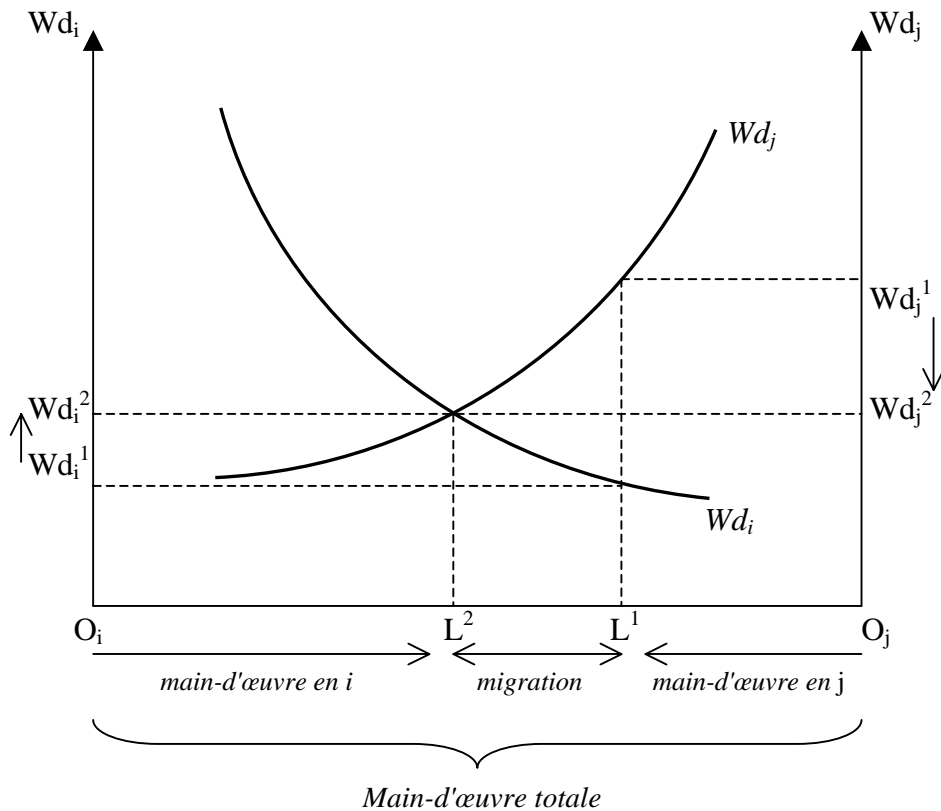
Finalement, les prestations sociales contribuent à réduire l'émigration dans la mesure où elles accroissent le coût d'opportunité de l'expatriation. En effet, des agents averses au risque préfèrent recevoir des salaires directs relativement faibles à domicile, s'ils sont sûrs d'être couverts contre les principaux risques, plutôt que d'avoir la possibilité de gagner un niveau de salaire élevé dans un autre pays, mais sans le même degré de sécurité sociale. En particulier, il est très probable que l'introduction d'allocations chômage favorise le ralentissement de l'émigration puisque le risque de ne pas trouver un emploi à l'étranger est renforcé par la sécurité donnée par les allocations à domicile. Bien entendu, plus l'assurance chômage est élevée (en raison du montant des allocations ou de la durée des versements) et moins il y a d'incitations à partir.

Représentation graphique

La figure 2.8 montre l'impact des différentiels de salaire direct sur la mobilité du travail entre deux pays : i et j . L'axe des abscisses représente la main-d'œuvre totale des deux pays. Les travailleurs employés dans le pays i sont mesurés à partir de la gauche, les travailleurs de j à partir de la droite. Les deux axes des ordonnées correspondent au salaire direct réel, donné par la productivité marginale du travail. L'axe de gauche concerne le salaire direct de i , tandis que l'axe de droite montre le salaire direct de j . On suppose que les salaires directs dans les pays i et j sont, respectivement, Wd_i^1 et Wd_j^1 , Wd_j^1 étant plus élevé que Wd_i^1 . Au départ, la main-d'œuvre en i est O_iL^1 et la main-d'œuvre en j est L^1O_j , mais l'écart de salaire entre les deux pays attire les travailleurs de i vers j . La mobilité du travail entre i et j a alors lieu jusqu'à ce que l'écart disparaisse, c'est-à-dire quand Wd_i^2 est égal à Wd_j^2 . A ce point, la nouvelle distribution de la main-d'œuvre est O_iL^2 et L^2O_j , et le flux de travail total entre i et j correspond à L^2L^1 .

Figure 2.8

Impact des différentiels de salaire sur la mobilité du travail



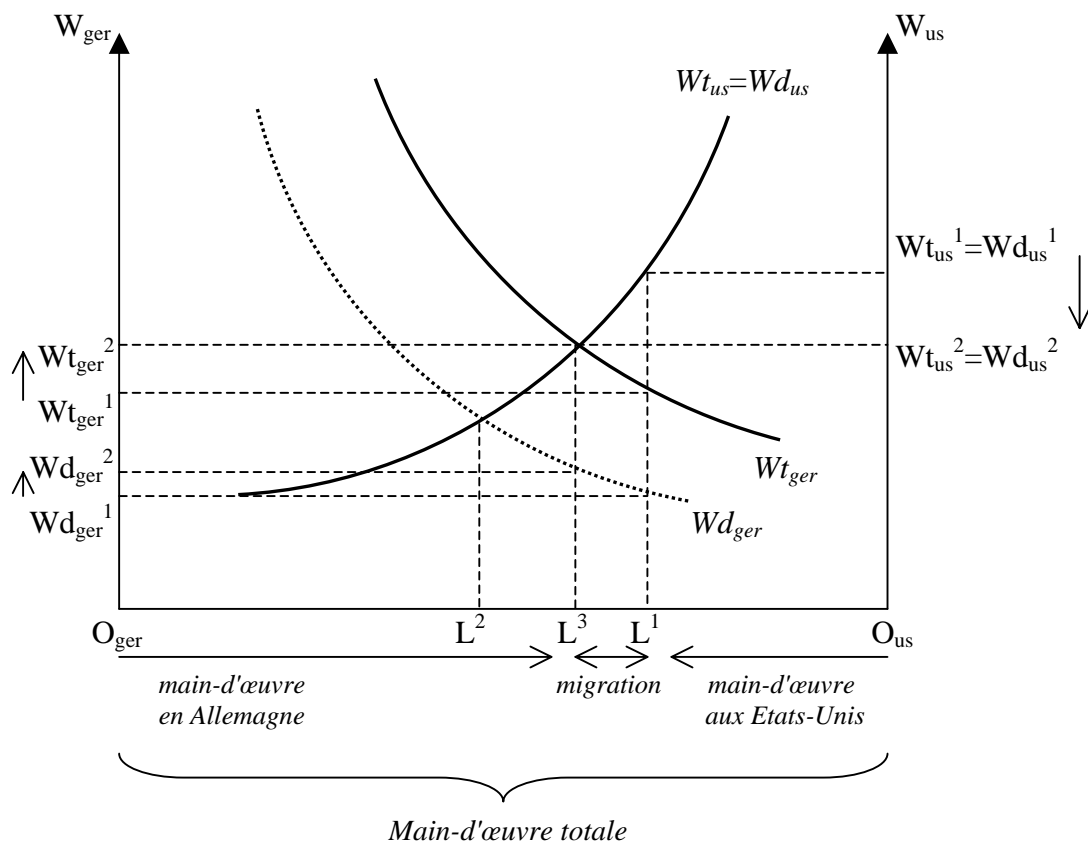
Comment les mécanismes sociaux peuvent-ils être intégrés dans cette analyse ? Comme vu précédemment, les prestations sociales peuvent être assimilées à un salaire indirect. Le salaire total est donc la somme des salaires direct et indirect, et ce n'est pas l'écart de salaire direct qui compte vraiment à l'heure de prendre la décision de migrer mais plutôt le différentiel entre salaires totaux. La figure 2.9 montre les effets des prestations sociales sur la mobilité du travail entre l'Allemagne et les Etats-Unis. Il n'y a pas de mécanismes de sécurité sociale dans ces derniers⁷, ce qui signifie que le salaire total américain (Wt_{us}) est égal au salaire direct (Wd_{us}). Au contraire, le salaire total allemand (Wt_{ger}) se situe au-dessus du salaire direct (Wd_{ger}), en raison des lois sociales mises en place dans les années 1880. Sans ces mesures, il est vraisemblable que l'émigration allemande aux Etats-Unis aurait été plus élevée (L^2L^1) que ce qu'elle a effectivement été (L^3L^1), puisque les salaires directs en Allemagne

⁷ Comme vu dans la première partie, les mécanismes de sécurité sociale avant la Première Guerre mondiale, qu'ils soient publics ou privés, étaient quasiment inexistantes. La majorité des familles se protégeaient contre les principaux risques en épargnant (Fishback et Kantor, 2000), mais cette épargne ne peut être considérée comme un « salaire indirect ». C'est pourquoi, le salaire indirect aux Etats-Unis est assumé nul.

avant la Première Guerre mondiale étaient bien plus bas que les salaires états-uniens (voir les figures 2.2 et 2.3). En ce sens, la prise en compte des réformes sociales permet de comprendre pourquoi l'émigration allemande à la fin du dix-neuvième siècle était si faible, malgré des écarts de salaire relativement élevés entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

Figure 2.9

Les effets de la législation sociale bismarckienne sur les flux migratoires



Il est intéressant de noter que la figure 2.9 fournit une explication à l'absence de convergence entre salaires directs allemands et américains avant la Première Guerre mondiale. Comme vu précédemment, sans les assurances sociales, la mobilité du travail de l'Allemagne vers les Etats-Unis aurait probablement été L^2L^1 et la convergence du salaire direct aurait été totale ($Wd_{ger} = Wd_{us}$). Mais en réalité, le niveau des migrations était seulement L^3L^1 , ce qui supposait la persistance d'un écart de salaire direct ($Wd_{ger}^2 < Wd_{us}^2$). Dans la mesure où les travailleurs prennent en considération les salaires totaux dans les deux

pays, l'écart de salaire direct n'est plus aussi important qu'auparavant. Finalement, cette analyse permet d'expliquer pourquoi tous les travailleurs ne partent pas vers les pays où les niveaux de salaire sont plus élevés. Les prestations sociales comptent dans leur décision. En ce sens, la législation sociale bismarckienne était probablement en partie à l'origine de la réduction des taux d'émigration allemands dès les années 1880 et aussi de l'absence de convergence des salaires entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

Un modèle d'émigration avec protection sociale

Le modèle qui suit, bien qu'appliqué à la mobilité internationale du travail, est largement inspiré du modèle de Todaro (1969) sur les déterminants des migrations internes entre zones rurales et urbaines dans les pays en développement.⁸ En effet, ses deux éléments clés sont l'attractivité comparée des pays d'origine et d'accueil et les opportunités d'emploi relatives. En outre, il repose sur le modèle développé par Hatton et Williamson (1998). La spécificité de l'analyse effectuée ici provient de ce qu'elle prend en compte les mécanismes sociaux et leur impact en termes de flux migratoires.

On suppose que la probabilité qu'un individu i décide de migrer (P_i) dépend de la différence entre les utilités espérées dans le pays d'origine (domestique) et le pays d'accueil (étranger). Ces utilités sont respectivement une fonction des revenus domestique (Y_s) et étranger (Y_r). La probabilité de migrer peut donc être écrite :

$$P_i = Eu(Y_r) - Eu(Y_s) \quad [2.1]$$

La fonction d'utilité individuelle est supposée concave et est donnée par $u(Y) = \ln(Y)$.

Par suite :

$$P_i = E \ln(Y_r) - E \ln(Y_s) \quad [2.2]$$

⁸ Le modèle de Todaro repose sur l'idée que les migrations sont le résultat des différences entre revenus espérés plutôt qu'entre revenus réels. En ce sens, les migrants potentiels envisagent les différentes opportunités disponibles sur le marché du travail et choisissent celle qui maximise les gains espérés de la migration. Les gains espérés sont mesurés par la différence de revenu réel entre zones rurales et urbaines et par la probabilité pour un nouveau migrant de trouver un emploi urbain. Il est à noter que dans un environnement de plein-emploi, la décision de migrer reposerait presque exclusivement sur le différentiel de salaire entre zones rurales et urbaines.

Comme souligné par Todaro, le revenu espéré dépend du salaire réel total (W) et de la probabilité de trouver un emploi (E) :

$$E(Y) = W \cdot E \quad [2.3]$$

Il est alors possible de dériver l'approximation suivante :

$$P_i = a + b \cdot \ln\left(\frac{W_r}{W_s}\right) + c \cdot \ln\left(\frac{E_r}{E_s}\right) \quad [2.4]$$

où W_r et W_s représentent les salaires réels dans les pays d'accueil et d'origine, et E_r et E_s sont la probabilité d'être employé dans chaque pays.

Chercher un nouvel emploi à l'étranger implique un plus haut degré d'incertitude que dans son propre pays en raison du manque de connaissance du marché du travail étranger. Par ailleurs, ce ne sont pas seulement les chômeurs qui décident de se déplacer. Très souvent, la décision de migrer est prise par des travailleurs qui ont déjà un emploi mais qui souhaitent améliorer leur situation. Il semble donc raisonnable d'introduire un coefficient d'incertitude lié à la probabilité de trouver un emploi à l'étranger ($\delta < 1$). Par suite:

$$P_i = a + b \cdot \ln\left(\frac{W_r}{W_s}\right) + c \cdot [\delta \ln(E_r) - \ln(E_s)] \quad [2.5]$$

On suppose que les travailleurs bénéficient de prestations telles que des assurances maladie, accidents ou invalidité, des allocations chômage ou des pensions de retraite. Il est alors nécessaire de faire la distinction entre le salaire direct (Wd), qui correspond aux revenus du travail, et le salaire indirect (Wi), qui représente la « rémunération sociale ». Autrement dit, la décision de migrer dépend non seulement du niveau des salaires payés par les entreprises mais aussi des avantages annexes reçus par les travailleurs. Le salaire réel total est donné par :

$$W_s = Wd_s + Wi_s \quad [2.6]$$

$$W_r = Wd_r + Wi_r \quad [2.7]$$

La probabilité de migrer devient donc :

$$P_i = a + b \cdot \ln\left(\frac{Wd_r + Wi_r}{Wd_s + Wi_s}\right) + c \cdot [\delta \ln(E_r) - \ln(E_s)] \quad [2.8]$$

$$\Leftrightarrow P_i = a + b \cdot \left[\ln\left(\frac{Wd_r}{Wd_s}\right) + \ln\left(1 + \frac{Wi_r}{Wd_r}\right) - \ln\left(1 + \frac{Wi_s}{Wd_s}\right) \right] + c \cdot [\delta \ln(E_r) - \ln(E_s)] \quad [2.9]$$

En conséquence, la décision de migrer dépend de l'écart de salaire direct entre pays d'accueil et pays d'origine $\left[\ln\left(\frac{Wd_r}{Wd_s}\right) \right]$, des différences entre les opportunités d'emploi dans chaque pays $[\delta \ln(E_r) - \ln(E_s)]$, et aussi des dissemblances entre les prestations sociales, ou salaires indirects, offerts par les deux pays $\left[\ln\left(1 + \frac{Wi_r}{Wd_r}\right) - \ln\left(1 + \frac{Wi_s}{Wd_s}\right) \right]$. L'indicateur significatif ici est le rapport des salaires indirects aux salaires directs. Finalement, l'existence d'un écart de salaire important et de bonnes perspectives d'emploi dans le pays étranger ne se traduit pas forcément par un accroissement de la mobilité du travail. Les candidats au départ considèrent aussi les avantages liés à la mise en place des assurances sociales.

On fait maintenant l'hypothèse que les agents sont adverses au risque et ont tendance à valoriser les salaires indirects dans leurs calculs. En introduisant des coefficients d'aversion au risque liés aux ratios entre salaires indirects et directs dans les pays récepteur ($\alpha > 1$) et émetteur ($\beta > 1$), la probabilité de migrer devient :

$$P_i = a + b \cdot \left[\ln\left(\frac{Wd_r}{Wd_s}\right) + \alpha \ln\left(1 + \frac{Wi_r}{Wd_r}\right) - \beta \ln\left(1 + \frac{Wi_s}{Wd_s}\right) \right] + c \cdot [\delta \ln(E_r) - \ln(E_s)] \quad [2.10]$$

Avant de prendre leur décision, les migrants potentiels devraient aussi prendre en considération les valeurs futures de P_i . En supposant que les anticipations d'aujourd'hui des utilités futures sont fondées sur les valeurs passées, on obtient la décision pour un individu i de migrer à la période t (P_{it}^e) :

$$P_{it}^e = \lambda P_i + \lambda^2 P_{i-1} + \lambda^3 P_{i-2} + \dots + \lambda^n P_{i-(n-1)} \quad [2.11]$$

Que se passe-t-il maintenant au niveau agrégé ? On suppose que le taux d'émigration (N_t) est fonction de la valeur moyenne de la probabilité de migrer parmi tous les individus ($N_t = \overline{P_i^e}$). En appliquant la transformation de Koyck on obtient :

$$N_t = (1 - \lambda)P_i + \lambda N_{t-1} + \varepsilon_t \quad [2.12]$$

Finalement, le taux d'émigration est donné par :

$$N_t = (1 - \lambda) \cdot \left\{ a + b \cdot \left[\ln\left(\frac{Wd_r}{Wd_s}\right) + \alpha \ln\left(1 + \frac{Wi_r}{Wd_r}\right) - \beta \ln\left(1 + \frac{Wi_s}{Wd_s}\right) \right] + c \cdot [\delta \ln(E_r) - \ln(E_s)] \right\} + \lambda N_{t-1} + \varepsilon_t \quad [2.13]$$

Ce modèle peut-il confirmer l'existence d'un lien entre mécanismes sociaux et migrations internationales ? C'est l'objectif de la partie qui suit de répondre à cette question en appliquant le modèle à l'Allemagne d'avant 1914.

IV – Les répercussions des assurances sociales sur l'émigration allemande

Salaires directs bruts et nets

Avant d'estimer le salaire indirect allemand, il est nécessaire de comprendre comment la série de salaire direct a été construite. En effet, le calcul du salaire indirect repose sur la façon dont le salaire direct a été estimé. Pour cela, la référence choisie est Desai (1968), dont la méthode semble à la fois transparente et digne de confiance. Entre 1871 et 1886, le salaire nominal annuel correspond à la moyenne pondérée de six industries principales : imprimerie, construction, mines de charbon, machines, tissus en coton et acier. L'emploi dans ces industries en 1882 est utilisé pour la pondération. Les sources comprennent Däbritz (1934), Kuczynski (1947) et Bry (1960). A partir de 1887, les calculs se fondent sur le salaire moyen dans l'industrie, les transports et la distribution. Au total, vingt-sept secteurs sont pris en compte. Desai met l'accent sur les salaires des travailleurs qui bénéficiaient de l'assurance contre les accidents du travail. En effet, le système était géré par des associations chargées de reporter non seulement le nombre de travailleurs assurés mais aussi leurs revenus. Les

cotisations étaient proportionnelles au salaire annuel des employés assurés et Desai dérive le salaire moyen entre 1887 et 1913 en divisant le salaire total dans chaque industrie par le nombre de personnes assurées. Puis, il calcule la moyenne pondérée grâce au nombre de travailleurs assurés dans chaque secteur. Les résultats de cette opération sont présentés dans la colonne 1 du tableau 2.15 (salaire nominal annuel).

Desai estime également le coût de la vie entre 1871 et 1913. Dans la mesure où le salaire nominal se réfère à l'industrie, le coût de la vie est essentiellement fondé sur les prix urbains. Il s'agit d'un indice du coût moyen des biens consommés. La pondération découle des dépenses moyennes de treize familles dont le revenu était inférieur à 1200 marks par an. Cette information provient d'une enquête nationale menée en 1907 et 1908. Le salaire moyen des têtes de famille (929 marks) correspond au salaire moyen des travailleurs assurés (925 marks en 1907 ; 939 marks en 1908). L'enquête budgétaire couvrait trente-sept villes ainsi que trois banlieues de Berlin. Les estimations de revenus et dépenses ont été compilées sur la base de 852 familles possédant des revenus inférieurs à 3000 marks et ayant de trois à cinq enfants. La série des prix provient de statistiques collectées par le gouvernement impérial, les gouvernements des Länder et les autorités locales. L'indice du coût de la vie est présenté colonne 2.

Le salaire réel est ensuite calculé en utilisant le salaire nominal et le coût de la vie. Il est établi en prix de 1871 (colonne 3). Afin de pouvoir faire une comparaison, les salaires réels allemands sont ensuite calculés en termes des salaires américains (100 = 1871). Pour cela, le salaire international de référence est celui déterminé par Williamson (1995). Les résultats des calculs sont présentés colonne 4. Enfin, la colonne 5 montre le salaire réel international allemand tel que calculé par Williamson (1995). Le coefficient de corrélation entre les deux séries est de 0,984.

Finalement, le tableau 2.16 montre les répercussions sur le salaire direct des cotisations payées par les travailleurs. Les cotisations nominales correspondent au ratio entre travailleurs assurés et population active multiplié par le ratio entre montant total des cotisations et le nombre de travailleurs assurés, autrement dit le ratio entre les cotisations et la population active allemande. En ce sens, les cotisations totales représentent la moyenne pondérée des cotisations pour les assurances maladie, invalidité et vieillesse (il a été montré dans la deuxième partie que les employés n'avaient pas à cotiser au système d'assurance contre les accidents du travail). Les salaires directs nets sont donnés par la différence entre salaires directs et cotisations.

Tableau 2.15
Salaire direct allemand : 1871-1913

Année	(1) Salaire nominal annuel (marks)	(2) Coût de la vie (100=1871)	(3) Salaire réel (prix de 1871)	(4) Salaire réel (100=salaire américain en 1871)	(5) Série de Williamson (100= salaire américain en 1871)
1871	493	100	493	44,20	49
1872	605	109	557	50,17	50
1873	688	114	604	54,13	53
1874	668	116	578	51,96	54
1875	650	107	610	54,66	57
1876	596	103	580	52,37	56
1877	559	101	551	49,39	53
1878	561	95	593	52,98	56
1879	543	93	581	52,32	55
1880	545	98	554	49,68	53
1881	556	98	566	50,68	53
1882	591	97	609	54,32	56
1883	578	95	612	54,91	58
1884	584	94	623	55,24	58
1885	581	93	623	56,23	60
1886	580	92	628	55,98	60
1887	626	92	677	60,64	62
1888	615	92	669	59,60	64
1889	625	98	637	57,17	62
1890	649	97	672	60,01	65
1891	654	100	654	58,69	62
1892	652	99	658	59,20	63
1893	674	95	707	63,13	65
1894	659	95	695	62,22	66
1895	665	95	704	63,11	67
1896	699	94	741	66,87	69
1897	738	97	765	68,88	68
1898	756	98	770	69,47	69
1899	793	96	824	74,18	73
1900	784	101	780	70,04	72
1901	808	101	798	72,30	71
1902	805	102	789	70,57	70
1903	813	102	796	71,41	71
1904	828	102	810	72,87	73
1905	849	106	799	71,79	72
1906	895	109	823	73,60	74
1907	932	112	831	74,60	76
1908	947	115	827	73,82	74
1909	951	117	816	73,58	74
1910	979	117	834	74,61	74
1911	1008	118	851	76,29	75
1912	1056	124	851	76,13	74
1913	1083	123	883	79,69	79

Sources : voir explications dans le corps du texte.

Tableau 2.16
Salaire direct net allemand : 1871-1913

Année	Salaire direct	Cotisations nominales			Cotisations réelles	Salaire direct net
		Maladie	Accidents	Total		
1871	44,20					44,20
1872	50,17					50,17
1873	54,13					54,13
1874	51,96					51,96
1875	54,66					54,66
1876	52,37					52,37
1877	49,39					49,39
1878	52,98					52,98
1879	52,32					52,32
1880	49,68					49,68
1881	50,68					50,68
1882	54,32					54,32
1883	54,91					54,91
1884	55,24					55,24
1885	56,23	2,29		2,29	0,22	56,01
1886	55,98	2,50		2,50	0,24	55,74
1887	60,64	2,55		2,55	0,25	60,39
1888	59,60	2,76		2,76	0,27	59,33
1889	57,17	3,09		3,09	0,28	56,89
1890	60,01	3,60		3,60	0,33	59,68
1891	58,69	3,78	0,51	4,29	0,39	58,31
1892	59,20	3,96	0,74	4,69	0,43	58,77
1893	63,13	4,19	0,91	5,10	0,48	62,65
1894	62,22	4,01	1,11	5,12	0,48	61,74
1895	63,11	4,14	1,33	5,48	0,52	62,59
1896	66,87	4,21	1,57	5,78	0,55	66,32
1897	68,88	4,53	1,79	6,32	0,59	68,29
1898	69,47	4,72	2,02	6,73	0,62	68,85
1899	74,18	5,26	2,25	7,51	0,70	73,48
1900	70,04	5,62	2,60	8,21	0,73	69,30
1901	72,30	5,76	2,89	8,64	0,77	71,53
1902	70,57	5,67	2,86	8,53	0,75	69,82
1903	71,41	5,93	2,95	8,88	0,78	70,63
1904	72,87	6,82	3,05	9,87	0,87	72,01
1905	71,79	7,28	3,13	10,40	0,88	70,92
1906	73,60	7,88	3,23	11,12	0,91	72,69
1907	74,60	8,40	3,33	11,73	0,94	73,66
1908	73,82	8,65	3,37	12,02	0,94	72,88
1909	73,58	8,93	3,38	12,31	0,95	72,63
1910	74,61	9,44	3,48	12,92	0,98	73,63
1911	76,29	9,99	3,63	13,61	1,03	75,26
1912	76,13	10,62	4,67	15,29	1,10	75,03
1913	79,69	11,00	4,89	15,89	1,17	78,52

Notes : Les détails des calculs sont donnés dans le corps du texte. Salaire réel et cotisations : 100 = salaire réel américain en 1871.

Salaires indirects

Dans la mesure où les prestations sociales dépendent des conditions individuelles, il est difficile de déterminer précisément le niveau du salaire indirect. Il est vrai que travailler dans un endroit dangereux, par exemple dans une mine de charbon, accroît la probabilité de se blesser, ce qui tend à augmenter les avantages liés à l'assurance accidents. Mais, en même temps, la probabilité d'atteindre l'âge de la retraite diminue. Au contraire, un employé de bureau est moins enclin aux accidents du travail, ce qui réduit les dividendes de l'assurance accidents, mais sa probabilité de recevoir une pension de retraite est plus élevée que celle d'un mineur. Le salaire indirect est donc fonction non seulement du niveau du salaire direct mais aussi de l'activité et de la localisation. Afin de pallier cette difficulté, le calcul du salaire indirect correspond au niveau moyen de dépenses par travailleur assuré.

Il semble en effet raisonnable de considérer que la majorité des candidats allemands à l'émigration étaient couverts par le nouveau schéma d'assurances sociales. Comme le montrent Hatton et Williamson (1998) et Sánchez-Alonso (2000), les migrants n'étaient pas les plus riches mais ils n'étaient pas les plus pauvres non plus. En effet, sans un minimum de conditions financières, il était très difficile d'entreprendre un voyage à l'étranger. D'autre part, les travailleurs les plus fortunés n'avaient généralement pas besoin de migrer puisqu'il était assez difficile pour eux d'améliorer leurs revenus dans un pays étranger. Or, les travailleurs assurés se trouvaient dans la même situation que les candidats au départ. Les plus pauvres n'avaient pas de travail formel et n'avaient donc pas accès aux assurances sociales, tandis que les plus riches n'étaient pas couverts par le système puisqu'il y avait un plafond de revenus pour les mécanismes d'assurances maladie et accidents. C'est pourquoi les candidats à l'émigration sont considérés être des assurés sociaux. Cette hypothèse est renforcée par le fait que le salaire direct, comme il a été montré précédemment, a été calculé en prenant en compte les travailleurs assurés contre les accidents du travail. Le calcul du salaire indirect s'applique aussi à eux.

Ainsi, le salaire indirect allemand (Wi_{ger}) peut être mesuré comme étant la somme du rapport des dépenses par catégorie d'assurance au nombre de travailleurs assurés dans chaque catégorie :

$$Wi_{ger} = \frac{Exp_{sick}}{Ins_{sick}} + \frac{Exp_{acc}}{Ins_{acc}} + \frac{Exp_{old.inv}}{Ins_{old.inv}}$$

où Exp_{sick} , Exp_{acc} et $Exp_{old.inv}$ représentent, respectivement, le montant des dépenses pour l'assurance maladie, l'assurance accidents et l'assurance vieillesse et invalidité, et Ins_{sick} , Ins_{acc} et $Ins_{old.inv}$ le nombre d'assurés pour chaque catégorie d'assurance. Les résultats de ces calculs sont reportés tableau 2.17. Le tableau 2.18 présente le salaire total allemand, c'est-à-dire la somme du salaire direct et indirect.

Tableau 2.17
Salaire indirect allemand : 1885-1913

Année	Maladie	Accidents	Vieillesse et Invalidité	Salaire indirect nominal	Salaire indirect réel
1885	12,61			12,61	1,43
1886	13,13	0,51		13,64	1,54
1887	12,83	1,44		14,27	1,62
1888	12,70	0,94		13,63	1,55
1889	12,71	1,08		13,79	1,48
1890	14,04	1,49		15,53	1,68
1891	14,33	1,47	1,46	17,26	1,81
1892	15,07	1,80	2,10	18,97	2,02
1893	15,85	2,11	2,59	20,55	2,25
1894	15,06	2,45	3,16	20,67	2,28
1895	15,35	2,74	3,80	21,89	2,43
1896	15,11	3,27	4,47	22,86	2,56
1897	15,83	3,60	5,07	24,50	2,67
1898	16,05	3,93	5,74	25,72	2,77
1899	17,53	4,26	6,40	28,19	3,09
1900	18,37	4,62	7,39	30,39	3,18
1901	19,00	5,26	8,22	32,48	3,40
1902	18,94	5,67	9,19	33,80	3,47
1903	19,78	6,06	10,10	35,94	3,69
1904	22,14	6,41	10,78	39,33	4,05
1905	23,01	6,73	11,34	41,08	4,06
1906	22,86	6,91	11,74	41,50	3,99
1907	24,93	7,14	11,56	43,63	4,09
1908	26,86	5,83	11,92	44,61	4,07
1909	27,33	5,97	12,24	45,55	4,12
1910	27,35	5,97	12,57	45,88	4,09
1911	29,32	5,94	12,84	48,11	4,26
1912	32,20	6,00	12,75	50,94	4,30
1913	33,90	6,07	13,38	53,34	4,59

Notes : Maladie = $\frac{Exp_{sick}}{Ins_{sick}}$; accidents = $\frac{Exp_{acc}}{Ins_{acc}}$; vieillesse et invalidité = $\frac{Exp_{old.inv}}{Ins_{old.inv}}$.

Salaire nominal indirect : maladie + accidents + vieillesse et invalidité ; salaire indirect réel : 100 = salaire américain réel en 1871.

Sources : Calculs de l'auteur à partir de Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich (plusieurs années).

Tableau 2.18
Salaire total allemand : 1871-1913

<i>Année</i>	<i>Salaire direct net</i>	<i>Salaire indirect</i>	<i>Salaire indirect/salaire direct net</i>	<i>Salaire total</i>
1871	44,20			44,20
1872	50,17			50,17
1873	54,13			54,13
1874	51,96			51,96
1875	54,66			54,66
1876	52,37			52,37
1877	49,39			49,39
1878	52,98			52,98
1879	52,32			52,32
1880	49,68			49,68
1881	50,68			50,68
1882	54,32			54,32
1883	54,91			54,91
1884	55,24			55,24
1885	56,01	1,43	2,55%	57,44
1886	55,74	1,54	2,76%	57,28
1887	60,39	1,62	2,68%	62,01
1888	59,33	1,55	2,61%	60,88
1889	56,89	1,48	2,60%	58,36
1890	59,68	1,68	2,82%	61,36
1891	58,31	1,81	3,11%	60,12
1892	58,77	2,02	3,43%	60,79
1893	62,65	2,25	3,59%	64,90
1894	61,74	2,28	3,70%	64,02
1895	62,59	2,43	3,88%	65,02
1896	66,32	2,56	3,86%	68,88
1897	68,29	2,67	3,92%	70,96
1898	68,85	2,77	4,02%	71,62
1899	73,48	3,09	4,20%	76,56
1900	69,30	3,18	4,58%	72,48
1901	71,53	3,40	4,75%	74,93
1902	69,82	3,47	4,96%	73,29
1903	70,63	3,69	5,23%	74,33
1904	72,01	4,05	5,62%	76,05
1905	70,92	4,06	5,73%	74,98
1906	72,69	3,99	5,49%	76,68
1907	73,66	4,09	5,55%	77,74
1908	72,88	4,07	5,58%	76,95
1909	72,63	4,12	5,68%	76,76
1910	73,63	4,09	5,56%	77,72
1911	75,26	4,26	5,66%	79,52
1912	75,03	4,30	5,73%	79,33
1913	78,52	4,59	5,85%	83,11

Notes : 100 = salaire réel américain en 1871. Salaire total = salaire direct net + salaire indirect.

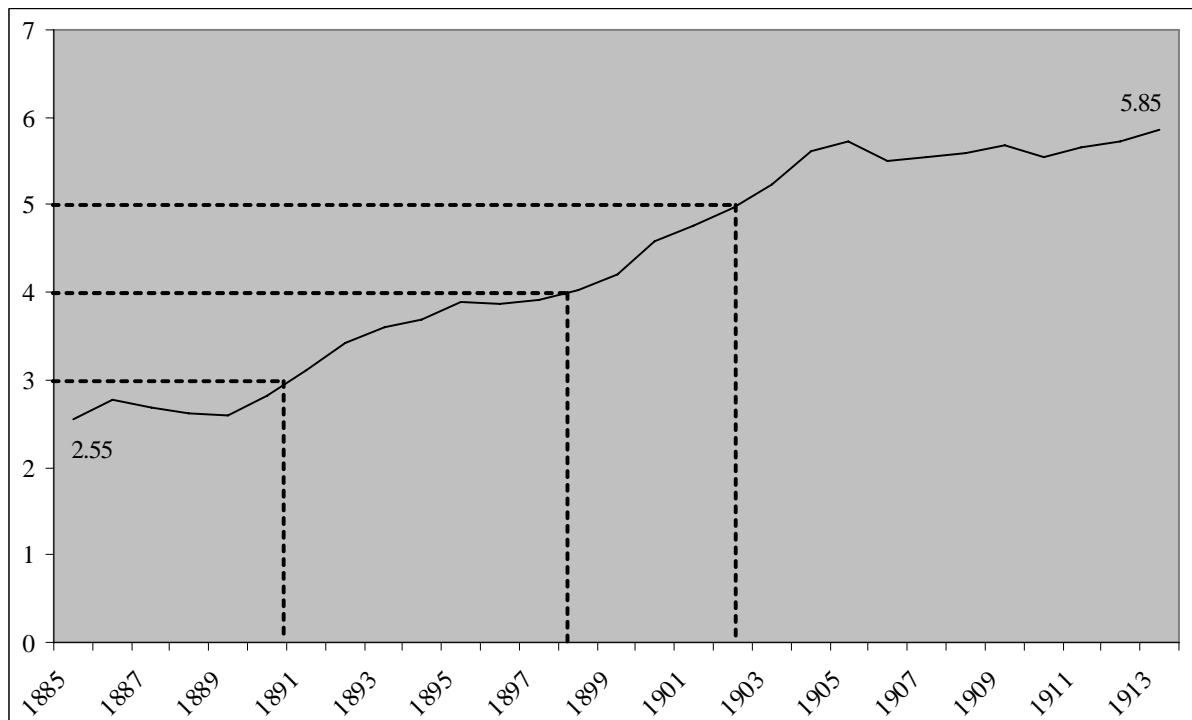
Sources : Salaire direct net : tableau 2.16 ; salaire indirect : tableau 2.17.

Législation sociale et émigration allemande

Est-ce que les mécanismes de sécurité sociale mis en place en Allemagne avant la Première Guerre mondiale étaient suffisants pour dissuader les travailleurs allemands de partir à l'étranger ? Il est vrai que le poids des prestations sociales était relativement faible. Comme le montrent le tableau 2.18 et la figure 2.10, la part du salaire indirect dans le salaire direct était en moyenne de 4,33% et a finalement atteint 5,85% en 1913.

Figure 2.10

Part du salaire indirect dans le salaire direct : 1885-1913



Note : Le ratio mesure le salaire indirect en pourcentage du salaire direct.

Source : Tableau 2.18.

Mais au-delà des chiffres du salaire indirect, qui sont inévitablement sujets à discussion, le fait est qu'il y avait une importante et rapide réaction à la nouvelle législation sociale. Ainsi, le tableau 2.19 montre l'évolution des taux d'émigration allemands après l'adoption des trois lois sociales des années 1880. Il est frappant de noter la forte chute de l'émigration qui a suivi chaque loi, en particulier les programmes de maladie et d'accidents du

travail, qui avaient des effets directs sur les conditions de vie des travailleurs allemands. Le mécanisme de vieillesse et d'invalidité a eu moins de répercussions car, comme souligné précédemment, rares étaient les bénéficiaires potentiels du système de pensions.

Tableau 2.19
Assurances sociales et émigration allemande

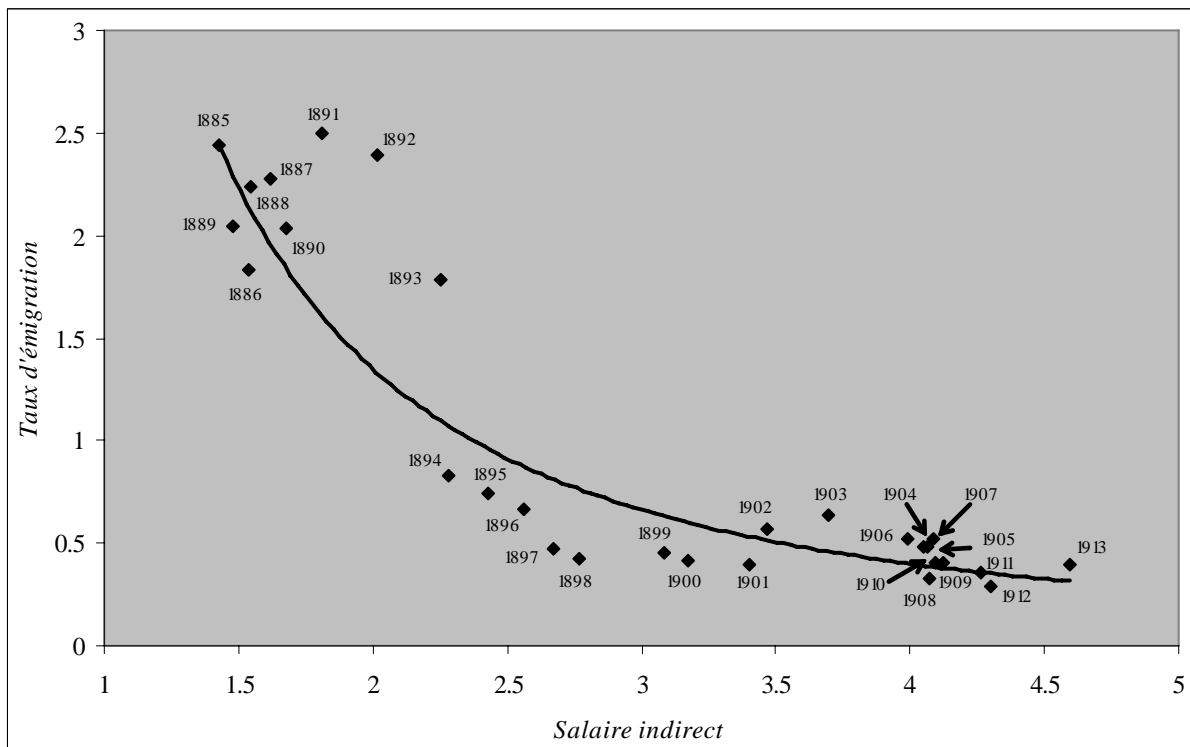
Lois d'assurances sociales	Taux d'émigration			Taux de croissance	
	<i>t</i>	<i>t-1</i>	<i>t+1</i>	$(t+1/t-1)$	
1883 (maladie)		4,62	3,91	3,33	-27,9%
1884 (accidents du travail)		3,91	3,33	2,44	-37,5%
1889 (vieillesse et invalidité)		2,23	2,04	2,04	-8,7%

Source : Calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929).

De manière générale, la figure 2.11 semble confirmer le lien entre la mise en place de la législation sociale et la diminution de l'émigration allemande. La hausse des salaires indirects à partir de 1885 s'est accompagnée d'une forte baisse du taux d'émigration (2,44% en 1885; 0,40‰ en 1913), et le coefficient de corrélation entre les deux variables était élevé : -0.84. Le rapide déclin du taux d'émigration après 1891 pouvait aussi s'expliquer par la réforme du Code de l'industrie en 1891 (voir deuxième partie). En effet, les progrès réalisés en matière de conditions du travail ont certainement contribué à réduire les incitations à migrer. Finalement, il convient de noter qu'il y avait une dépression aux Etats-Unis en 1893 et 1894, ce qui a probablement eu un impact sur l'émigration allemande. Mais, ce qui est intéressant, c'est que l'émigration n'a pas augmenté quand l'économie états-unienne est repartie, confirmant ainsi le rôle des mécanismes d'assurance sociale dans la décision de migrer.

Figure 2.11

Salaire indirect et taux d'émigration: 1885-1913



Note : Coefficient de corrélation = -0.84.

Sources : Taux d'émigration : Ferenczi et Willcox (1929) ; salaires indirects : voir tableau 2.17.

Afin de comprendre l'impact de la législation sociale d'avant la Première Guerre mondiale, il est nécessaire de se mettre à la place des candidats allemands à l'émigration. D'une part, ils avaient la possibilité de partir aux Etats-Unis, où l'économie croissait plus rapidement et les salaires (directs) étaient plus élevés qu'en Allemagne, mais où ils n'avaient pas la garantie de trouver un emploi, où la concurrence avec les autres migrants était de plus en plus ardue et où ils pouvaient tout perdre en cas de maladie ou d'accident. D'autre part, ils pouvaient rester chez eux, où les salaires (directs) étaient plus faibles qu'aux Etats-Unis, mais où l'industrie en pleine croissance absorbait de plus en plus de main-d'œuvre, où ils bénéficiaient de prestations sociales lorsque cela était nécessaire et où, enfin, ils n'avaient pas à subir les coûts psychologiques associés au changement de pays. Il est par conséquent probable que les individus adverses au risque valorisent les salaires indirects au-delà de leur valeur réelle, ce qui permet de comprendre pourquoi l'adoption des lois sociales allemandes a eu un tel impact sur les comportements migratoires.

Evidence empirique

Le modèle défini dans l'équation 2.13 (troisième partie) est estimé sur la série temporelle allemande de 1872 à 1913. La variable dépendante est le taux d'émigration brut (N_{ger}), c'est-à-dire le nombre annuel d'émigrants pour mille habitants (calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox, 1929, et Maddison, 2003). L'écart de salaire total réel est le logarithme du rapport du salaire direct réel américain au salaire allemand : $\ln\left(\frac{Wd_{us}}{Wd_{ger}}\right)$. Le

salaire réel américain est tiré de Williamson (1995), tandis que le salaire réel allemand est dérivé de Desai (1968). Pour l'Allemagne, le salaire réel est le salaire direct net, autrement dit la différence entre le salaire direct et les cotisations que les travailleurs devaient payer afin d'être assurés. La méthode et les résultats des calculs sont présentés tableaux 2.15 et 2.16. Le salaire indirect allemand a été calculé au début de cette partie. Les résultats se trouvent tableau 2.17. Comme spécifié dans l'équation 2.9, la mesure pertinente est le logarithme de la part du salaire indirect dans le salaire direct, ou plus précisément : $\ln\left(1 + \frac{Wi_{ger}}{Wd_{ger}}\right)$. Etant

donnée l'absence de mécanismes d'assurance sociale aux Etats-Unis durant la période étudiée, le salaire indirect y est considéré nul. Pas suite, $\ln\left(1 + \frac{Wi_{us}}{Wd_{us}}\right) = 0$. L'écart de salaire

total, comme le montre l'équation 2.8, correspond au logarithme du ratio entre le salaire total aux Etats-Unis et en Allemagne : $\ln\left(\frac{Wd_{us} + Wi_{us}}{Wd_{ger} + Wi_{ger}}\right)$. Mais $Wi_{us} = 0$ et donc l'écart de salaire

total est le logarithme du ratio entre le salaire direct aux Etats-Unis et la somme des salaires direct et indirect en Allemagne : $\ln\left(\frac{Wd_{us}}{Wd_{ger} + Wi_{ger}}\right)$. Enfin, en raison de l'absence de

statistiques avant 1890 aux Etats-Unis et en Allemagne, les opportunités d'emploi dans les deux pays $[\delta \ln(E_r) - \ln(E_s)]$ sont données par l'évolution de l'activité économique, mesurée à travers les déviations du logarithme du PIB réel autour d'une tendance linéaire : respectivement, $\ln(Y_{us}) - \ln(Y_{us}^*)$ et $\ln(Y_{ger}) - \ln(Y_{ger}^*)$. Les calculs sont fondés sur Romer (1989) pour les Etats-Unis et Maddison (2003) pour l'Allemagne.

Tableau 2.20
Résultats des estimations

Variable dépendante: Taux d'émigration allemand (N_{ger}^t)	(A) 1872-1913	(B) 1872-1913	(C) 1886-1913	(D) 1886-1913
Constante	-1,86 (-1,29)	-2,80 (-2,41)**	-0,88 (-0,75)	2,32 (2,00)*
Ecart de salaire direct : $\ln\left(\frac{Wd_{us}^{t-1}}{Wd_{ger}^{t-1}}\right)$	3,30 (1,52)		1,43 (0,79)	1,95 (1,43)
Ecart de salaire total : $\ln\left(\frac{Wd_{us}^{t-1}}{Wd_{ger}^{t-1} + Wi_{ger}^{t-1}}\right)$		5,11 (2,71)**		
Salaire indirect : $\ln\left(1 + \frac{Wi_{ger}^{t-1}}{Wd_{ger}^{t-1}}\right)$				-1,85 (-4,25)***
Activité économique allemande : $\ln(Y_{ger}^{t-1}) - \ln(Y_{ger}^{*t-1})$	-9,19 (-1,27)	-11,69 (-1,80)*	-8,55 (-0,90)	-14,81 (-2,10)**
Activité économique américaine : $\ln(Y_{us}^{t-1}) - \ln(Y_{us}^{*t-1})$	16,54 (2,91)***	14,91 (2,85)***	6,80 (1,52)	6,91 (2,06)*
N_{ger}^{t-1}	0,89 (5,71)***	0,87 (6,08)***	1,08 (5,90)***	0,71 (4,42)***
N_{ger}^{t-2}	-0,23 (-1,50)	-0,31 (-2,13)**	-0,21 (-1,24)	-0,35 (-2,65)**
Nombre d'observations	42	42	28	28
Moyenne de la variable dépendante	1,42	1,42	0,96	0,96
R ²	0,85	0,87	0,91	0,95
R ² ajusté	0,83	0,85	0,89	0,94
Erreur-type de l'estimation	0,52	0,49	0,26	0,20
Somme des carrés des résidus	9,72	8,59	1,49	0,80
Durbin-Watson	1,30	1,37	1,79	1,93
Statistique-F	41,61	48,03	43,83	67,93

Notes : Les statistiques-t sont entre parenthèses. * significatif au seuil de 10%, ** significatif au seuil de 5%, *** significatif au seuil de 1%.

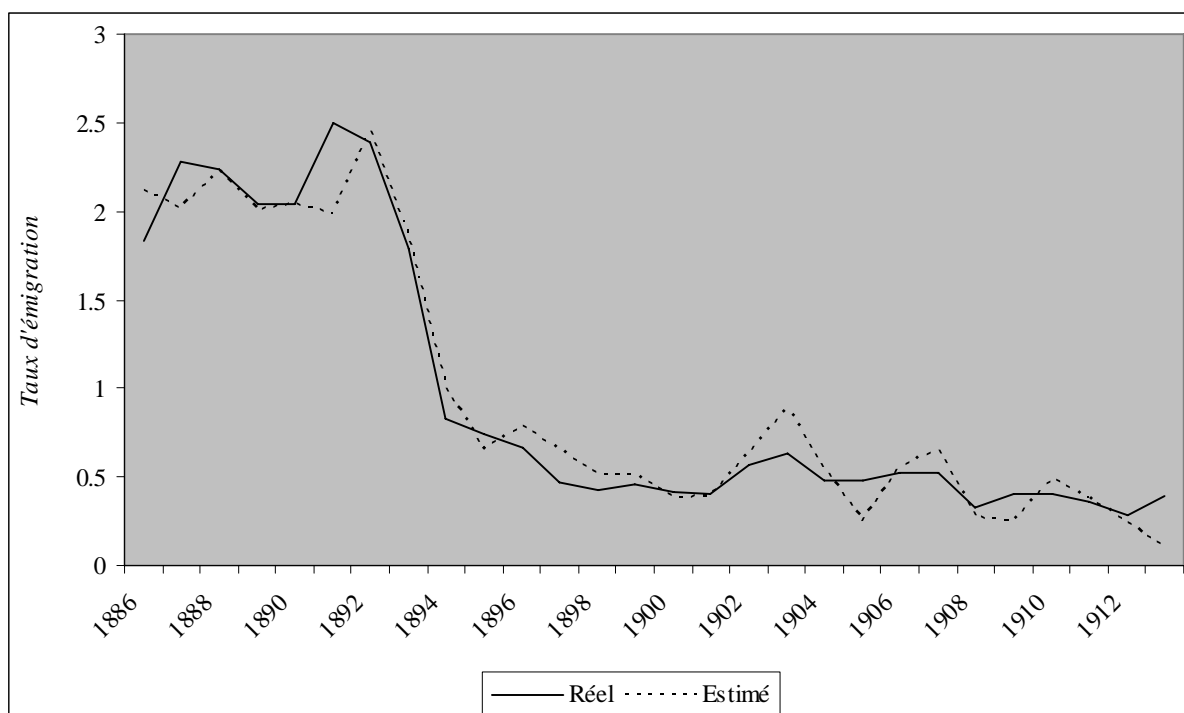
Les résultats sont reportés tableau 2.20. Les équations A et B sont estimées pour la période 1872-1913. L'équation A prend seulement en compte l'écart de salaire réel. Tous les coefficients ont le signe attendu mais la variable dépendante retardée d'un an est la seule dont le coefficient est significatif (au seuil de 1%). Conformément aux conclusions de la première partie, l'écart de salaire réel ne constitue pas une explication valable du déclin du taux d'émigration. L'équation B inclut l'écart de salaire total entre les Etats-Unis et l'Allemagne. Les résultats sont meilleurs que dans le premier cas : non seulement tous les coefficients ont le signe attendu mais la plupart d'entre eux sont aussi significatifs, au moins au seuil de 10%. En outre, contrairement au seul écart de salaire direct, le ratio du salaire total est significatif au seuil de 5%, ce qui confirme qu'une partie de l'explication de la baisse de l'émigration allemande réside dans la mise en place des assurances sociales dans les années 1880. En effet, l'augmentation du salaire indirect allemand entraînait une diminution de l'écart de salaire total entre les Etats-Unis et l'Allemagne qui, à son tour, se traduisait par moins d'émigration.

Les équations C et D correspondent à la période 1886-1913, ce qui permet de faire la distinction entre salaires directs et indirects. Comme l'équation A, l'équation C inclut simplement le salaire direct. Seule la variable dépendante retardée d'un an est significative au seuil de 1%. Même s'ils présentent le signe attendu, les autres coefficients ne sont pas significatifs. Cette équation ne permet donc pas d'interpréter l'évolution de l'émigration allemande avant la Première Guerre mondiale. L'équation D, elle, en dit beaucoup plus sur les raisons pour lesquelles les travailleurs allemands ont cessé de partir à l'étranger. Tout d'abord, le coefficient associé au ratio entre salaire indirect et salaire direct en Allemagne est significatif au seuil de 1% et présente le signe attendu, ce qui signifie qu'une hausse du salaire indirect engendre une baisse de l'émigration allemande. Comme prévu, le coefficient de l'écart de salaire direct montre qu'une augmentation du différentiel de salaire induit plus de mouvements en direction des Etats-Unis. Toutefois, le coefficient n'est pas significatif. En revanche, les coefficients des activités allemandes et américaines sont significatifs, respectivement, aux niveaux de 5% et 10%, et ont le signe attendu, ce qui signifie que, au-delà des mécanismes de sécurité sociale, les cycles économiques jouaient encore un rôle dans les fluctuations migratoires : une amélioration du PIB allemand et/ou une baisse du PIB états-unien étaient suivis de moins d'émigration ; au contraire, une chute de l'activité économique allemande et/ou un accroissement de l'activité américaine entraînaient une hausse de l'émigration.

Au total, l'équation D fournit la meilleure estimation de taux d'émigration allemand (voir figure 2.12). Non seulement les coefficients estimés sont plus significatifs, mais le R^2 et

le R^2 ajusté sont plus élevés que pour les autres équations, tandis que l'erreur-type de l'estimation et la somme des carrés des résidus sont inférieurs. Autrement dit, les résultats de l'estimation confirment l'hypothèse selon laquelle le déclin de l'émigration allemande était en partie dû à la mise en place de la législation sociale bismarckienne.

Figure 2.12
Taux d'émigration réels et estimés : 1886-1913



Sources : Taux d'émigration réels : calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929) ; taux d'émigration estimés : calculés à partir du tableau 2.20, équation D.

Bien que les résultats économétriques montrent pleinement la contribution du salaire indirect au déclin de l'émigration allemande, certaines questions demeurent quant au fait de savoir comment de petites variations du salaire indirect ont pu être à l'origine de tels changements dans les comportements migratoires. Tout d'abord, il est important de souligner que les augmentations du salaire indirect étaient bien souvent la conséquence, non pas d'une amélioration des prestations sociales, mais plutôt de la hausse du nombre de travailleurs assurés. En effet, l'ensemble du système d'assurances sociales était excédentaire, les cotisations étant supérieures aux dépenses. Par ailleurs, le niveau des dépenses par assuré social tendait à s'accroître avec le temps. L'impact sur l'émigration n'était donc pas

directement lié à la hausse des dépenses mais au fait que de plus en plus de travailleurs allemands rejoignaient l'un ou l'autre des mécanismes d'assurance : plus il y avait de travailleurs couverts, moins il y avait de candidats à l'émigration.

Une autre explication du rôle significatif des réformes sociales sur l'émigration allemande réside dans l'effet redistributif du schéma d'assurance imaginé par Bismarck. Comme il a été montré précédemment (tableau 2.12), la charge du système reposait essentiellement sur les épaules des employeurs, notamment dans le cas du système d'assurances contre les accidents du travail, lequel protégeait quasiment tous les travailleurs allemands (94% de la population active en 1913). Parallèlement, l'Etat allemand, à savoir les contribuables, avait une part active dans le financement du système de vieillesse et d'invalidité. Par suite, les travailleurs allemands, et notamment les plus pauvres d'entre eux, ceux qui ne payaient pas d'impôts, étaient les bénéficiaires nets du système social. Cet effet redistributif explique en partie le poids du salaire indirect dans la décision de migrer ou non, poids qui était d'ailleurs renforcé par le fait que la plupart des migrants potentiels étaient adverses au risque et préféraient probablement des salaires (directs) plus bas à domicile, lorsque ceux-ci étaient associés à des prestations sociales, plutôt que des salaires (directs) plus élevés à l'étranger, mais avec un niveau très faible de protection sociale.

Finalement, un argument important en faveur de l'impact de la législation sociale bismarckienne sur l'émigration allemande est lié au fait que, à la différence de ce qui s'était passé au cours des décennies précédentes ou ce qui continuait de se produire dans les autres pays européens avant la Première Guerre mondiale, le taux d'émigration n'a pas augmenté après la reprise de l'économie américaine durant la seconde moitié des années 1890. Il est en effet possible d'affirmer que la chute de l'émigration au début de la décennie était en partie la conséquence de la dépression des années 1893-1894 aux Etats-Unis. Mais dans ce cas, le taux d'émigration allemand aurait dû remonter après 1895, ce qu'il n'a pas fait. Cela semble renforcer l'idée que les mécanismes sociaux comptent à l'heure de prendre la décision de migrer.

Conclusion du chapitre 2

L'examen du cas allemand avant la Première Guerre mondiale permet de conclure qu'il y a un lien étroit entre mécanismes de protection sociale et mobilité du travail. En effet, l'introduction par le Chancelier Bismarck de trois importantes lois sociales au cours des années 1880 s'est traduite par une baisse significative du taux d'émigration allemand. La

principale explication est que les candidats à la migration considèrent non seulement l'écart entre salaire direct dans les pays d'origine et d'accueil mais aussi le différentiel entre salaire indirect, c'est-à-dire les prestations sociales. De fait, l'existence de ces prestations est une forme de rémunération qui compense en partie les faibles niveaux de salaire dans les pays d'origine. Dans cette perspective, les tests économétriques développés dans ce chapitre montrent que l'augmentation du salaire indirect allemand après 1885 s'accompagnait d'une baisse du taux d'émigration.

Il est évident que ces résultats peuvent être étendus à d'autres périodes et/ou d'autres zones géographiques. Ainsi, il semble raisonnable de penser que l'intervention sociale croissante dans les pays européens durant l'entre-deux-guerres a contribué à réduire le taux d'émigration dans ces pays. De même, le faible niveau actuel de mobilité du travail en Europe occidentale en comparaison avec les Etats-Unis est probablement dû à la part plus élevée des dépenses sociales dans le PIB européen que dans le PIB américain. En ce sens, l'insécurité de l'emploi, associée à des bas niveaux d'allocations chômage aux Etats-Unis, est sans doute partiellement à l'origine des flux massifs de main-d'œuvre entre états américains. Au contraire, la générosité des systèmes de sécurité sociale dans la plupart des nations européennes explique que la mobilité du travail demeure faible et ce en dépit de la libre circulation des personnes, du moins dans les textes, à l'intérieur de l'Union Européenne. De même, les taux d'émigration élevés dans les pays en développement ne sont pas seulement dus aux faibles revenus mais sont aussi le résultat de l'absence de politiques sociales efficaces dans la plupart de ces pays.

Finalement, la confirmation d'une relation inverse entre dépenses sociales et taux d'émigration ouvre de nouvelles perspectives pour des recherches dans d'autres domaines économiques. Par exemple, l'analyse relative à l'optimalité des zones monétaires devrait tenir compte de la diversité des politiques sociales à l'intérieur des unions monétaires. En effet, l'intégration monétaire entre des Etats-providence développés (par exemple, l'Union Economique et Monétaire européenne) implique que le degré de mobilité du travail est plus faible qu'entre des économies plus libérales (les états américains), ce qui pourrait être considéré comme un obstacle au bon fonctionnement de la zone monétaire. Néanmoins, l'existence de mécanismes de protection sociale contribue à réduire la contrainte liée à la perte de l'instrument de change et à accroître le degré d'acceptabilité du processus d'intégration monétaire de la part de la population.

Chapitre 3

Immobilité du travail, politiques sociales et régimes de change : une explication alternative à la chute de l'étalon de change-or durant l'entre-deux-guerres

“It is easy to sum up the conventional wisdom that quickly emerged in response to the problems of the global economy. Everything that was moving across national boundaries – whether capital, goods, or people – really had no business to be doing that and should be stopped. If it could not be stopped, it should be controlled, in accordance with a definition of national interest.”

Harold James (2001)

Résumé du chapitre 3

Au-delà du fonctionnement respectif de l'étalon-or classique et de l'étalon de change-or de l'entre-deux-guerres, une des principales différences entre les deux périodes réside dans le degré de mobilité du travail. En effet, alors que le monde d'avant 1914 se caractérisait par des migrations massives, les années d'entre-deux-guerres étaient marquées par une très forte chute des mouvements de main-d'œuvre liée, d'une part, à l'adoption de politiques d'immigration restrictives dans les principaux pays récepteurs et, d'autre part, à la mise en place de mesures de sécurité sociale dans plusieurs pays d'Europe de l'Ouest et du Nord. En conséquence, la mobilité du travail ne pouvait plus jouer le rôle de mécanisme d'ajustement qu'elle avait durant l'étalon-or classique. De fait, l'existence d'un certain nombre de contraintes, en termes notamment de rigidités salariales et d'immobilité des facteurs de production, a conduit les pays ayant des taux de change fixes à adopter des mécanismes d'ajustement contreproductifs, tels que le protectionnisme commercial, qui ont entraîné des déséquilibres aussi bien internes qu'externes. Dans ce contexte, le retour aux changes flexibles était la seule option crédible.

Classification JEL: F22, F33, N10

Mots-clés: Etalon de change-or, ajustement international, mobilité du travail

Abstract of Chapter 3

Beyond the respective functioning of the classical gold standard and the interwar gold exchange standard, one of the main differences between both periods lay on the degree of labor mobility. While the pre-1914 world was characterized by massive migration flows, the interwar years were marked by a dramatic fall in labor movements, owing to the adoption of restrictive immigration policies in the main receiving countries and the implementation of social safety nets in several western and northern European countries. As a result, labor mobility could not play anymore the role of adjustment mechanism that it had during the classical gold standard. Indeed, the existence of a number of adjustment constraints, including wage rigidities and factor immobility, led the countries with fixed exchange rates to adopt counterproductive adjustment mechanisms, such as trade protectionism, that resulted in both internal and external imbalances. Against this background, the return to flexible exchange rates was the only credible option.

JEL Classification: F22, F33, N10

Keywords: Gold exchange standard, international adjustment, labor mobility

Introduction

Les deux décennies qui séparent la Première de la Seconde Guerre mondiale sont aussi connues comme celles de la « fin de la globalisation » (James, 2001) : les flux commerciaux se sont considérablement ralentis par rapport aux années d'avant-guerre, la liberté de circulation des capitaux a été fortement contrainte, les obstacles à la mobilité internationale des travailleurs se sont multipliés et toutes les tentatives de stabilisation des devises internationales ont échoué. Si le crack de 1929 et la Grande Dépression qui l'a suivi constituent le détonateur de ce reflux de la globalisation, ils ne sauraient pour autant en être les seuls déterminants. L'adoption, durant les années 1920, de nombreuses mesures protectionnistes a probablement provoqué, puis accéléré la crise des années 1930, et l'abandon généralisé des changes fixes à partir de 1931 s'inscrit dans le cadre des politiques non coopératives de l'époque. En ce sens, la coopération commerciale et monétaire internationale qui avait marqué la période de l'étalon-or a fait place à une logique de fort nationalisme économique.

De fait, la tentation protectionniste, qui allait bien au-delà des mesures commerciales, a commencé à surgir avec les premières restrictions à l'immigration mises en place aux Etats-Unis au début des années 1920. Ces contrôles aux frontières constituaient un véritable tournant par rapport aux années d'avant-guerre, caractérisées par des mouvements massifs de population entre les pays européens et le Nouveau Monde, et ils ont sans doute contribué, du moins indirectement, à la chute de l'étalon-or, ou plus précisément de l'étalon de change-or adopté lors de la Conférence de Gênes de 1922. En effet, le maintien d'un régime de change fixe suppose l'existence d'un certain nombre de mécanismes – plus ou moins automatiques – d'ajustement permettant de compenser, en cas de déséquilibres, la rigidité des changes. Or, la mobilité du facteur travail, comme l'a montré Mundell (1961) avec sa théorie des zones monétaires optimales, joue un rôle fondamental dans ce processus d'ajustement.

A cet égard, la période de l'étalon-or classique constitue une parfaite illustration de l'importance des flux migratoires dans le succès des régimes de change fixe. A cette époque, les migrations étaient libres et les pays qui avaient choisi de rattacher leur monnaie à l'or pouvaient reporter la charge de l'ajustement sur les mouvements de main-d'œuvre (voir chapitre 1). L'étalon de change-or, en revanche, a dû faire à un certain nombre de contraintes qui ont sérieusement limité les possibilités d'ajustement. Outre les entraves à la mobilité des travailleurs donc, la période de l'entre-deux-guerres s'est aussi différenciée de celle de

l'étalon-or par une plus forte rigidité des salaires et par une moindre mobilité des capitaux. Par suite, les coûts du maintien de la stabilité des changes étaient élevés, ce qui explique que, confrontés à la Grande Dépression des années 1930, la grande majorité des nations qui avaient rallié le Système Monétaire International de Gênes aient opté pour l'abandon des changes fixes et le retour à l'autonomie des politiques monétaires.

Pour montrer de quelle manière les contrôles aux frontières ont pu provoquer la fin de l'étalon de change-or, il sera tout d'abord fait une présentation de l'évolution des politiques migratoires internationales. L'objectif de la première partie est notamment de comprendre les mécanismes qui ont conduit, non seulement aux Etats-Unis mais aussi dans la plupart des pays qui étaient traditionnellement ouverts à l'immigration, à mettre en place des politiques d'immigration restrictives. Puis, la deuxième partie souligne le fait que la contraction des flux migratoires après la Première Guerre mondiale n'est pas seulement due aux entraves établies par les pays d'immigration mais aussi à des déterminants propres aux nations européennes d'émigration qui les ont conduites à recourir de moins en moins à l'exportation de main-d'œuvre. Il est notamment mis l'accent sur l'impact des politiques sociales sur le ralentissement de l'émigration européenne. Ensuite, la troisième partie montre que le ralentissement des migrations internationales s'est traduit par une déconnection entre cycles économiques et flux migratoires, autrement dit que la mobilité du travail ne pouvait plus jouer son rôle de mécanisme d'ajustement. Enfin, la quatrième partie tente de déterminer comment l'absence de mobilité du travail a pu nuire à l'étalon de change-or : l'existence d'un certain nombre de contraintes, en termes notamment de rigidités salariales et d'immobilité des facteurs de production, a conduit les pays ayant des taux de change fixes à adopter des mécanismes d'ajustement contreproductifs, tels que le protectionnisme commercial, qui ont entraîné des déséquilibres à la fois internes et externes. Dans ce contexte, le retour aux changes flexibles était la seule option crédible.

I – La mise en place de politiques d'immigration restrictives

La transition d'un monde où les travailleurs pouvaient circuler librement à un monde fermé ne s'est pas opérée d'un coup : « *Contrairement à l'opinion communément admise, il n'y a pas eu un changement de régime radical autour de la Première Guerre mondiale de l'immigration libre (et souvent subventionnée) aux quotas, mais plutôt une évolution dans le sens d'une politique d'immigration restrictive dans le Nouveau Monde. Les attitudes ont changé lentement et sur plusieurs décennies et non pas brusquement.* » (O'Rourke and

Williamson, 1999 : 186). Néanmoins, les mesures les plus drastiques ont été adoptées durant l'entre-deux-guerres, mettant ainsi fin au phénomène de migrations massives qui caractérisait le monde d'avant 1914. Sous la double pression des syndicats et de certains mouvements politiques, la plupart des pays récepteurs ont fermé leur porte aux migrants. Le plus intéressant dans ce processus c'est qu'il s'est essentiellement produit avant la Grande Dépression, c'est-à-dire dans un contexte de relative bonne santé économique.

Tentation protectionniste et influence nativiste aux Etats-Unis

Les organisations syndicales ont joué un rôle moteur dans le processus qui a conduit à l'adoption de mesures restrictives à l'encontre des travailleurs étrangers : « *La nationalisation des syndicats, c'est-à-dire leur croissance et institutionnalisation au plan national, voire international (nombre d'entre eux possédaient une branche canadienne), fournissait un nouveau champ d'intervention. [...] Ils en arrivèrent à définir quelle était la norme américaine en matière de salaires et imposèrent également une vision nationale du style de vie des travailleurs américains. Ils mirent aussi en place des structures de prise de décision centralisées et bureaucratiques qui les mirent en position de créer un vaste mouvement et de faire connaître leurs revendications au public.* » (Collomp, 2003 : 240). C'est dans cette perspective que les premières vagues de protestation à l'encontre de la main-d'œuvre étrangère se sont manifestées. Localisées initialement sur la côte Ouest des Etats-Unis, elles ont eu pour cible les travailleurs chinois. Ceux-ci, arrivés à l'époque de la ruée vers l'or, étaient utilisés pour les tâches pénibles dans les champs, les mines ou la pose des rails. A la fin de la construction des chemins de fer transcontinentaux, un nombre important d'entre eux ont rejoint San Francisco où ils ont alors été considérés comme des concurrents par la population active locale. Les mesures discriminatoires et les émeutes à leur encontre se sont multipliés et ce d'autant plus que certains d'entre eux étaient utilisés comme briseurs de grèves par les industriels.

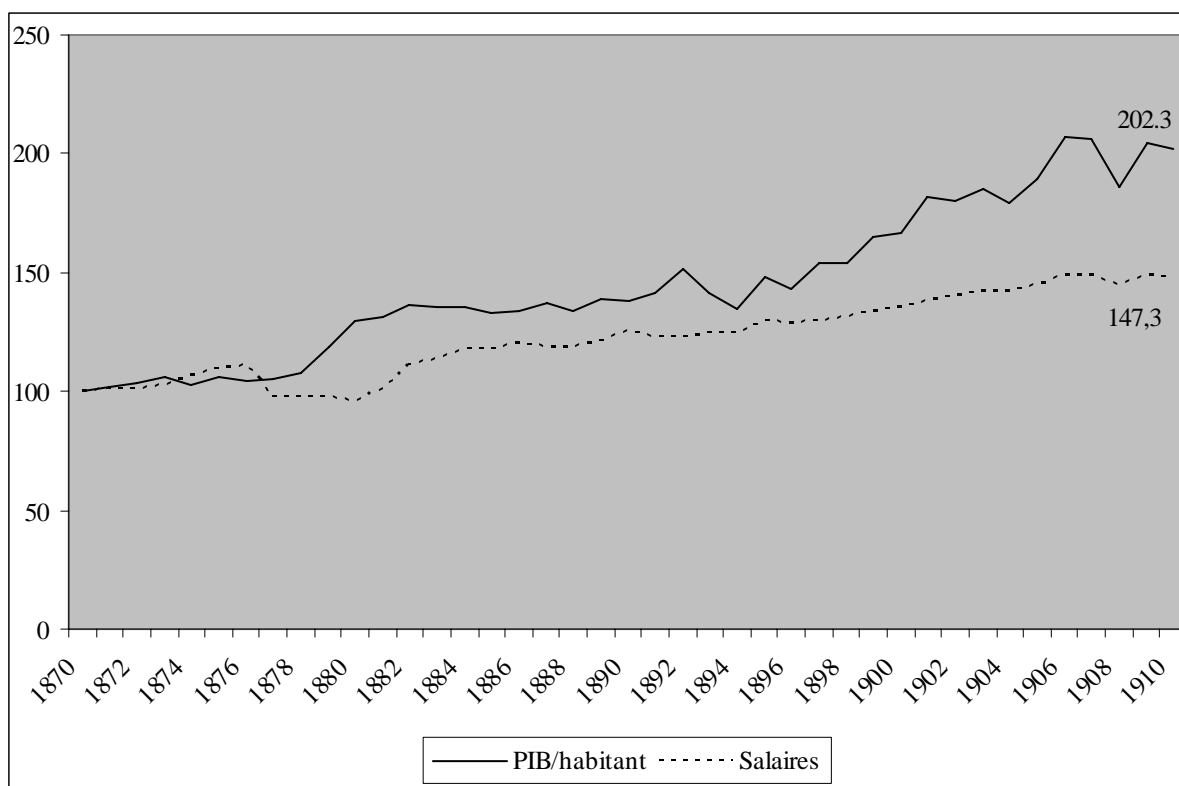
Ce fut ensuite au tour des Japonais de subir le feu des critiques et de devoir affronter les émeutes. Tout comme les Chinois, ils étaient employés aux travaux les moins bien payés. D'où la création en 1905, par les syndicats ouvriers américains, de la *Japanese and Korean Exclusion League*, dont l'objectif était l'arrêt de l'immigration des personnes qui acceptaient de travailler à des niveaux de salaires jugés trop faibles. Par la suite, ce sont les « nouveaux migrants » venus d'Europe centrale et méridionale qui se virent accusés de contribuer à faire pression à la baisse sur les salaires américains. Les travailleurs non qualifiés, notamment,

étaient les premiers visés : « *Les pressions pour mettre un frein à l'immigration n'avaient que peu de rapports avec la guerre. Elles étaient le résultat de la vague d'immigration en 1900-1910 qui avait eu un impact sensible sur les salaires des travailleurs les moins qualifiés.* » (James, 2001: 173).

Cette affirmation est d'ailleurs en partie confirmée par les travaux de Williamson (1996) pour qui l'évolution des salaires réels aux Etats-Unis entre 1870 et 1910, s'il n'y avait pas eu d'immigration à ce moment là, aurait été supérieure de 15% à ce qu'elle a été réellement. De fait, alors que le PIB américain augmentait, en valeur constante, de 102,3% entre 1870 et 1910, soit une croissance moyenne annuelle de 1,8%, le salaire réel, pour sa part, n'augmentait que de 47,3%, soit un peu moins de 1% par an. L'examen de la figure 3.1 confirme ainsi l'existence d'un écart croissant entre l'augmentation du PIB et celle des salaires sur la période 1870-1910.

Figure 3.1

PIB par habitant et salaires réels aux Etats-Unis : 1870-1910



Note : 1870 = 100.

Sources : PIB par habitant : Maddison (2003) ; salaires réels : Williamson (1995).

Ceci explique que la Commission Dillingham, mise en place en 1907 par le sénat américain pour étudier l'immigration aux Etats-Unis, ait considéré que les immigrants représentaient une forte concurrence pour les travailleurs nationaux et ait jugé nécessaire de limiter les entrées (U.S. Immigration Commission, 1911). Cette position était d'ailleurs largement admise dans la société américaine, et les partis Démocrate et Républicain se sont longtemps accordés sur ce sujet. Pourtant, les principales lois contre l'immigration n'ont pas été adoptées en période de récession, comme on pourrait s'y attendre logiquement, mais plutôt dans les années de croissance qui ont suivi la Première Guerre mondiale, ce qui laisse à penser qu'il existait d'autres motivations que la protection des travailleurs américains pour fermer la porte aux immigrants.

Ainsi, le nativisme était un mouvement politique qui prônait une vision raciale de l'Amérique et qui, à ce titre, s'opposait à l'immigration, notamment celle en provenance des pays « non nordiques ». Cette opposition au modèle du *melting pot* américain a commencé à se développer vers le milieu du dix-neuvième siècle avec la création de plusieurs partis politiques (*Native American Party, Know Nothing, Order of the Sprangled Banner...*) menant une lutte acharnée contre les « papistes » irlandais, arrivés en masse à la suite de la famine dans leur pays. Puis, l'agitation xénophobe, en particulier sur la côte Ouest, s'est concentrée sur les Chinois et les Japonais, dont les coutumes paraissaient représenter une menace sociale, et qui, à cet égard, ne semblaient pas pouvoir être intégrés dans la société américaine. En parallèle à cette opposition à l'immigration asiatique, les « nouveaux immigrants », en provenance d'Europe orientale et méridionale, étaient stigmatisés par les « anciens » émigrants, venus pour leur part d'Europe occidentale et septentrionale.

Les chefs d'entreprises et politiciens américains redoutaient particulièrement la diffusion des idées d'extrême-gauche. L'attentat du *Haymarket*⁹ à Chicago, en 1886, a marqué le point de départ d'une importante vague de répression contre les « anarchistes », associés aux juifs d'Europe de l'Est. Des restrictions à leur encontre ont alors été établies dans certaines professions ainsi que dans les universités. Et après la Révolution d'octobre en Russie, la hantise du communisme – le *Red Scare* – s'étendant rapidement, les arrestations et les expulsions d'étrangers se sont multipliées. La Première Guerre mondiale a aussi contribué à renforcer le sentiment de menace extérieure, en particulier vis-à-vis des Américains

⁹ Alors que les ouvriers de Chicago manifestaient, depuis le 1^{er} mai, pour la journée de huit heures et que de violents affrontements les opposaient à la police, une bombe explosa au milieu des policiers sur la place Haymarket de Chicago, le 4 mai 1886. Ceux-ci répliquèrent en tirant sur la foule, tuant sept ou huit manifestants et faisant une centaine de blessés. Sept anarchistes, la plupart d'origine allemande, furent condamnés à mort bien qu'il n'y ait eu aucune preuve de leur implication dans l'attentat.

d'origine allemande, et a donné lieu à un fort mouvement d'américanisation de la société qui passait notamment par une généralisation des cours d'anglais pour les immigrés.

C'est dans ce contexte que l'*Immigration Restriction League*, créée en 1894 afin d'offrir une tribune politique aux théories sur la supériorité des races nordiques, a mené, aux côtés du *Ku Klux Klan*, une campagne active contre l'immigration massive. Les principales lois américaines de contrôles aux frontières découlaient d'ailleurs de cet activisme, et tous les moyens étaient bons pour exclure les populations indésirables : fermetures des frontières à certaines nationalités, tests d'alphabétisation, quotas d'entrée, lois contre les anarchistes ou les pauvres... Le vingtième siècle a définitivement marqué la fin de l'immigration massive aux Etats-Unis.

Les lois américaines contre l'immigration

C'est en 1882 qu'a été adoptée la première loi restrictive en matière d'immigration. La communauté chinoise était la première affectée, puisque le *Chinese Exclusion Act*, voté initialement pour une durée de dix ans mais renouvelé en 1892, rendait illégale l'immigration des travailleurs chinois. La nationalité américaine leur était également refusée, ce qui ne leur permettait pas d'accéder à un certain nombre d'emplois réservés. Puis, ce fut au tour des Japonais d'être concernés : « *Aussi longtemps que les Japonais étaient désireux de travailler dans l'agriculture à un faible salaire, ils étaient populaires auprès des propriétaires terriens californiens. Mais... de nombreux Japonais ont commencé à louer et acheter des terres agricoles pour les exploiter à leur propre compte. Cette entreprise a eu comme double conséquence de créer une concurrence japonaise dans le domaine de la production et de réduire le nombre de bras agricoles japonais disponibles.* » (Light, 1972 : 9). Les gouvernements japonais et américain ont alors adopté en 1907 un *gentlemen's agreement* visant à limiter l'immigration japonaise aux Etats-Unis, auquel s'est ajoutée la décision de plusieurs Etats de l'Ouest, dont la Californie, d'interdire aux Japonais de devenir propriétaires.

Outre ces mesures raciales, plusieurs catégories d'individus se sont vues refuser l'accès au territoire américain. Dès 1882, les fous et les handicapés mentaux étaient touchés par ces restrictions. Une loi de 1891 excluait ensuite les porteurs de maladies « repoussantes ou contagieuses », les indigents ainsi que les polygames, tandis qu'une loi de 1903 s'attaquait aux mendiants, aux prostituées, aux épileptiques et surtout aux anarchistes, particulièrement craints depuis l'assassinat du président Mc Kinley deux ans plus tôt par Léon Czolgoz. Une

autre loi de 1907 faisait mention des imbéciles, des criminels et des tuberculeux. La même année, les enfants de moins de seize ans non accompagnés d'un de leurs parents se voyaient eux aussi refuser l'accès aux Etats-Unis dans le but de mettre fin au travail des enfants.

Mais c'est vraiment avec la Première Guerre mondiale que la lutte contre l'immigration a pris de l'ampleur. En 1917, après de nombreuses tentatives infructueuses et malgré le veto du président Wilson, était finalement adopté le *literacy test* : tous les étrangers souhaitant s'installer aux Etats-Unis devaient démontrer qu'ils étaient capables de lire entre 30 et 80 mots, dans la langue de leur choix. En outre, les nouveaux arrivants devaient s'acquitter d'une taxe de huit dollars. La législation de 1917 visait essentiellement les ressortissants d'Europe de l'Est et du Sud, région où le taux d'alphabétisation était bas et le niveau de pauvreté élevé. Puis, en 1921, était votée la première loi de quotas : l'immigration devenait fonction de l'installation préalable de communautés nationales sur le sol américain. Ne pouvaient ainsi entrer que 3% du nombre de ressortissants nationaux déjà implantés aux Etats-Unis lors du recensement de 1910. Par ailleurs, dès 1922, les candidats à l'immigration devaient déboursier neuf dollars (qui venaient se rajouter à la taxe instituée en 1917) pour l'obtention d'un visa. Mais ces mesures n'étaient pas considérées comme assez restrictives et, en 1924, une seconde loi des quotas était votée. L'année de référence devenait 1890, la plupart des immigrants d'avant cette date venant en effet majoritairement d'Europe du Nord et de l'Ouest. Le pourcentage d'entrées était par ailleurs ramené à 2% du nombre de nationaux installés sur le sol américain à cette date.

A l'exception notable de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de l'Irlande, qui se voyaient bénéficier par les lois de quotas, la plupart des pays européens ont été particulièrement affectés par les quotas de 1924 (tableau 3.1). Logiquement, ce sont les pays d'immigration récente, c'est-à-dire essentiellement les pays d'Europe de l'Est et du Sud, qui ont été les plus touchés par la mise en place de ces restrictions quantitatives. En revanche, ces changements n'ont pas concerné les travailleurs latino-américains qui, tout comme leurs homologues canadiens, n'étaient pas soumis aux lois sur les quotas. Les propriétaires terriens du Sud des Etats-Unis, qui ont commencé à utiliser de la main-d'œuvre mexicaine durant la Première Guerre mondiale, ont en effet fait pression en ce sens. En outre, ces mesures de faveur envers les voisins américains s'inscrivaient dans la logique politique du panaméricanisme : « *Les lois restrictives d'immigration [...] étaient essentiellement l'expression du rejet américain envers le Vieux Monde ; et comme, en conséquence de leur isolationnisme, les Etats-Unis tendaient à se rapprocher des autres pays américains, il était naturel de réserver un traitement spécial à l'immigration en provenance de ces pays.* »

(Jones, 1992 : 248). Cette politique, dite du « bon voisinage », n’a toutefois pas empêché les Etats-Unis de mettre en place, dès 1924, une police des frontières le long du *Rio Grande* afin d’empêcher les Mexicains de franchir clandestinement la frontière (Mariage-Strauss, 2002).

Tableau 3.1
Quotas d’immigration par pays

Pays d’origine	Nombre d’immigrants (1921)	Quota annuel d’immigration (1924)	Variation
“Vieille Europe”	138.551	125.653	-9%
Allemagne	6.803	25.957	+282%
Belgique	6.166	1.304	-79%
Danemark	6.260	1.181	-81%
France	9.552	3.086	-68%
Pays-Bas	6.493	3.153	-51%
Norvège	7.423	2.377	-68%
Royaume-Uni et Irlande	79.577	83.574	+5%
Suède	9.171	3.314	-64%
Suisse	7.106	1.707	-76%
“Nouvelle Europe”	520.654	24.048	-95%
Autriche	4.947	1.413	-71%
Bulgarie	585	100	-83%
Espagne	23.818	252	-99%
Estonie	-	116	-
Finlande	3.795	569	-85%
Grèce	28.502	307	-99%
Hongrie	7.702	869	-89%
Italie	222.260	5.802	-97%
Lettonie	-	236	-
Lituanie	-	386	-
Pologne	95.089	6.524	-93%
Portugal	19.195	440	-98%
Roumanie	25.817	377	-99%
Russie	6.398	2.712	-58%
Tchécoslovaquie	40.884	2.874	-93%
Turquie	18.126	226	-99%
Yougoslavie	23.536	845	-96%
Total	664.099	150.501	-77%

Source : Kirk (1946)

A partir de 1930 et avec le début de la Grande Dépression, les contrôles se sont faits plus stricts. La situation financière des immigrants était analysée en détail et c’étaient les

consulats américains qui se chargeaient des visites médicales dans les pays d'origine des candidats à l'immigration. Il était en outre demandé une attestation de la part d'un proche vivant déjà aux Etats-Unis dans laquelle il s'engageait, en cas de besoin, à aider financièrement l'immigrant. Enfin, avec la crise, un grand nombre de travailleurs se sont vus dénier le droit d'exercer leur profession sur le sol américain, entre autres les juristes, les médecins et les enseignants (Jones, 1992).

Le développement international des contrôles aux frontières

Tout comme aux Etats-Unis, les premières mesures restrictives adoptées par le Canada et l'Australie en matière d'immigration avaient pour cible les populations asiatiques. Ainsi, en 1885, le Parlement canadien instaurait une taxe forfaitaire de 50 dollars pour tous les immigrants chinois. En 1900, le montant de la taxe était fixé à 100 dollars, puis à 500 dollars en 1905 (Daniels, 1995). Les autorités canadiennes promulguèrent par ailleurs un décret, en 1908, interdisant l'entrée sur leur territoire de tout immigrant ayant fait une escale lors de son voyage d'arrivée. Cette décision visait, sans le dire, les immigrants indiens qui, du fait de l'absence de ligne directe entre l'Inde et le Canada, étaient obligés de transiter par le Japon ou par Hong-Kong pour se rendre au Canada (Buchignani et al., 1985). L'Australie, pour sa part, adoptait en 1901 une loi visant à restreindre l'entrée des immigrants asiatiques par le biais d'un test d'alphabétisation : les candidats à l'émigration devaient, si les agents d'immigration en décidaient ainsi, faire une dictée de cinquante mots, mais uniquement dans une langue européenne (Markus, 1979).

De manière générale, les mesures adoptées avant 1914 n'affectaient donc pas l'immigration européenne même si les colonies britanniques avaient tendance à privilégier les immigrants en provenance de Grande-Bretagne. En revanche, le nationalisme qui a suivi la Première Guerre mondiale, combiné aux problèmes économiques de l'entre-deux-guerres, s'est traduit par un durcissement des contrôles aux frontières dans la plupart des pays d'immigration. Ainsi, en 1923, le Canada édictait une loi interdisant formellement l'immigration chinoise. Puis, à partir de 1933, il limitait l'entrée des immigrants originaires d'Europe du Sud et de l'Est, qui ne pouvaient accéder qu'aux emplois de travailleurs agricoles et de domestiques (James, 2001). Au contraire, les ressortissants allemands, belges, danois, français, hollandais, norvégiens, suédois et suisses bénéficiaient des mêmes droits que les sujets britanniques, leur pays étant inscrit sur la liste des « pays préférés ». Dans le même sens, l'Australie promulguait en 1925 une loi qui restreignait, à travers l'adoption de critères

de nationalité et d'occupation, l'admission des non Britanniques sur son territoire. La province du Queensland alla encore plus loin en décidant d'interdire aux étrangers d'acquérir des terres ou d'être employés dans certaines industries (de Lepervanche, 1975). De telles mesures reflètent le climat de l'époque à l'encontre des immigrants, notamment ceux du Sud de l'Europe : « *Les Européens du Sud qui arrivaient en Australie dans les années 1920 étaient traités avec défiance. Les navires d'immigrants se voyaient refuser l'autorisation de débarquer et il y avait des émeutes "anti-métèques" dans les années 1930.* » (Castles et Miller, 1998 : 62).

Face à cette recrudescence de barrières aux frontières dans les pays anglo-saxons, les candidats au départ se sont tournés vers l'Amérique latine. Ainsi, sans atteindre les niveaux d'avant-guerre, le volume d'immigration est demeuré très élevé en Argentine : 140.000 immigrants en moyenne annuelle dans la décennie 1921-1930 contre 177.000 entre 1901 et 1910 (239.000 pour la décennie 1904-1913). Le Brésil, pour sa part, a reçu plus d'immigrants après la Première Guerre mondiale (84.000 entrées en moyenne annuelle dans la décennie 1921-1930) que durant la décennie 1901-1910 (70.000 entrées). Le Mexique et l'Uruguay ont, eux aussi, attiré un nombre plus élevé d'immigrants au cours des années 1920 (46.000 et 17.000 entrées moyennes, respectivement, pour le Mexique et l'Uruguay sur la décennie 1921-1930) qu'au début du siècle (respectivement, 40.000 et 11.000 entrées pour la période 1904-1913).

De même, les quelques nations européennes ouvertes à l'immigration sont devenues plus attractives à mesure que le reste du monde se fermait. Les Européens de l'Est et du Sud, notamment, qui ont vu les portes des pays développés d'outre-mer se fermer, se sont dirigés vers la Belgique ou la France. Cette dernière a ainsi enregistré un solde net migratoire d'environ deux millions de personnes au cours des années 1920, alors qu'il n'était que de 250.000 durant la décennie 1900-1910 (Bairoch, 1997). A la fin de la décennie, la France succédait d'ailleurs aux Etats-Unis en tant que principal récepteur d'émigration européenne. C'est une institution privée, la Société Générale d'Immigration (SGI), qui s'occupait de la plupart des recrutements à l'extérieur, principalement pour les secteurs agricole et minier, et établissait les contrats entre les travailleurs et les entreprises (Castles et Miller, 1998). La Belgique, pour sa part, accueillait environ 415.000 étrangers sur son territoire durant les années 1920. Les Italiens et les Polonais, suivis par les Espagnols et, dans une moindre mesure, les Portugais, les Tchécoslovaques et les Yougoslaves représentaient l'essentiel des migrants au sein du continent européen (Kirk, 1946).

Néanmoins, la crise des années 1930 a donné lieu à une nouvelle série de politiques de contrôles aux frontières qui a définitivement mis fin à la période de libre circulation des personnes à l'échelle planétaire. Ainsi, à partir de 1930, l'Afrique du Sud choisissait d'interdire l'entrée sur son territoire aux citoyens des pays « non préférés », c'est-à-dire ceux originaires de pays non anglo-saxons. De même, les pays d'Amérique latine, touchés par l'onde de choc de la Grande Dépression, s'attachaient à freiner l'immigration tandis que les nations européennes d'accueil durcissaient à leur tour leurs politiques d'immigration. La Suisse, par exemple, exigeait, dès 1932, un certain nombre de conditions financières aux candidats à l'entrée. La même année, la France instaurait un système de quotas limitant la quantité d'immigrés dans les entreprises. Puis, avec l'augmentation du chômage, les autorités françaises décidèrent d'autoriser les licenciements de travailleurs étrangers dans les secteurs en crise et d'expulser une partie de ces nouveaux chômeurs (Weil, 1991). L'Allemagne hitlérienne adopta, elle aussi, une politique stricte de contrôle aux frontières en limitant les possibilités de recrutement de travailleurs étrangers, en optant pour la préférence nationale en matière d'emploi, en sanctionnant les entreprises ayant recours au travail clandestin et finalement en expulsant les étrangers indésirables (Dohse, 1981).

Il est enfin à noter qu'après la Première Guerre mondiale certains pays ont établi des barrières non pas à l'entrée mais à la sortie. Ainsi, l'Union soviétique a formellement interdit, à quelques exceptions près, l'émigration de ses ressortissants. De même, l'Italie de Mussolini s'est attachée à freiner l'hémorragie migratoire en n'autorisant à s'expatrier que les personnes qui bénéficiaient d'un contrat de travail ou qui étaient accueillies par un de leurs proches.

II – L'impact des politiques sociales sur l'émigration européenne

Si les contrôles aux frontières mis en place par les principaux pays d'immigration ont porté un coup d'arrêt aux migrations européennes, ils n'en sont pourtant pas les seuls responsables. De fait, le système de quotas adopté par les Etats-Unis dans les années 1920 a joué un grand rôle dans la réduction des flux provenant d'Europe. Néanmoins, au cours des années 1930, pas une seule nation européenne, pas même celles du Sud et de l'Est, ne remplissait son quota : « *Durant la décennie 1930, les quotas n'étaient plus contraignants. De 1930 à 1931, l'immigration liée aux quotas a chuté de 62%. En 1933, seulement 8.220 immigrants ont été admis alors que le total autorisé était de 153.879. Aucune catégorie d'immigrants n'a rempli son quota une seule année durant la décennie. Les nations européennes du Sud et de l'Est ont atteint environ 90% de leur quota, mais seulement une*

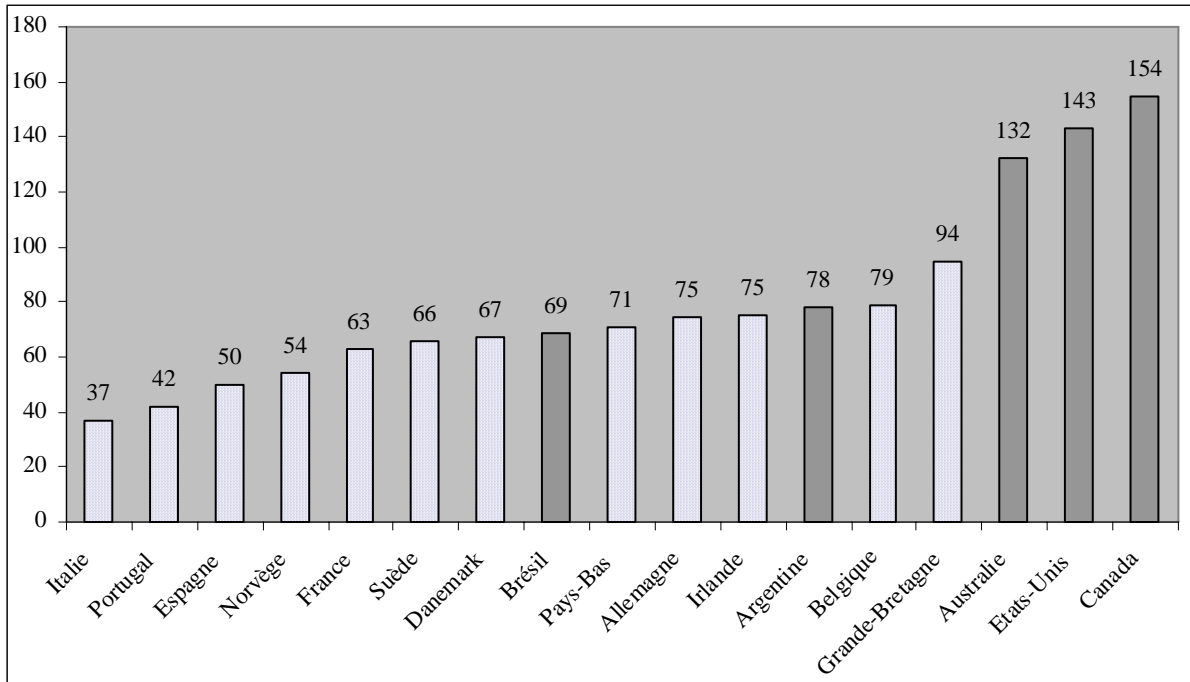
année, en 1939, alors que les émigrants réfugiés fuyaient l'Europe. Les autres sources remplissaient au maximum 41% de leurs quotas. » (Gemery, 1994 : 180). Il semble donc nécessaire de s'interroger sur les déterminants internes du déclin de l'émigration européenne. En ce sens, l'introduction d'un Etat-providence embryonnaire dans plusieurs nations européennes pourrait avoir contribué à la baisse de l'émigration.

Les déterminants internes du ralentissement de l'émigration européenne

Avant toute chose, les flux migratoires internationaux ont été interrompus par la Première Guerre mondiale. Les armées européennes avaient des besoins énormes en « chair à canon » et ce sont environ 8,6 millions de soldats, auxquels il faut ajouter quelque 6 millions de civils, qui ont été tués durant cette guerre (Bairoch, 1997). Le nombre d'émigrants potentiels s'en trouvait donc affecté pour de nombreuses années à venir et ce d'autant plus que les années 1918-1919 ont été marquées par une épidémie de grippe « espagnole », qui aurait fait de par le monde plus de 20 millions de victimes (*ibid*). Mais cette double catastrophe démographique s'inscrivait dans une tendance à plus long terme de ralentissement de la croissance de la population, liée à la fin de la transition démographique dans la plupart des pays européens. De fait, les années 1920 et 1930 ont été marquées, malgré une reprise de la natalité après la guerre, par une croissance naturelle de la population européenne inférieure à celle qui prévalait avant 1914 et surtout au cours du dix-neuvième siècle (Kirk, 1946). Dans les pays de l'Ouest et du Nord de l'Europe, notamment, les taux de croissance démographique enregistraient de fortes baisses, alors que l'impulsion était encore élevée dans les pays de l'Est et du Sud. Cette différence de comportement démographique explique d'ailleurs en partie pourquoi les candidats à l'émigration durant l'entre-deux-guerres étaient beaucoup plus nombreux chez ces derniers. A ces changements démographiques, il convient d'ajouter le progrès économique dans les pays européens. Les opportunités d'emploi se sont en effet accrues au fur et à mesure de l'expansion des villes et du développement de l'industrie et du commerce, et ce d'autant plus que le marché du travail s'est contracté sous le double effet de la guerre et du ralentissement de la croissance démographique. En conséquence, le processus de convergence des salaires, qui avait commencé dès avant la Première Guerre mondiale, aurait dû se poursuivre après le conflit. Pourtant, le différentiel de salaire est demeuré élevé durant l'entre-deux-guerres, du moins entre l'Europe et les Etats-Unis.

Figure 3.2

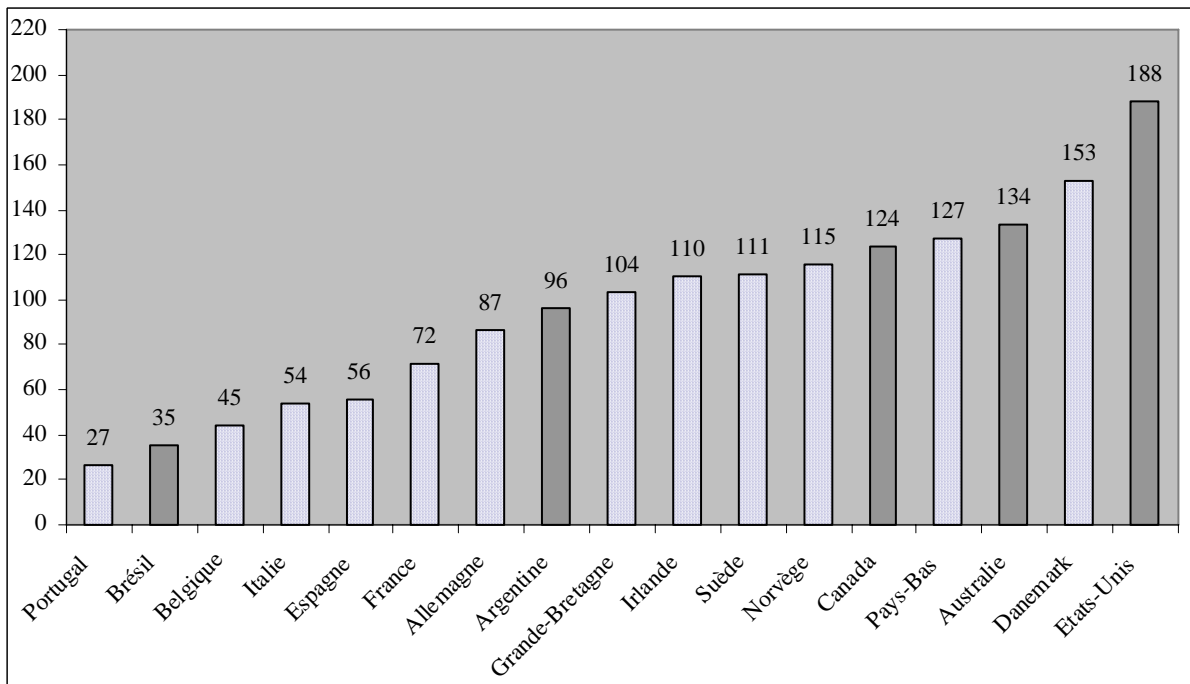
Salaires réels : 1870-1913



Note : Les salaires correspondent aux salaires réels internationaux moyens (100 = salaire britannique en 1905).
Source : Calculs de l'auteur à partir de Williamson (1995).

Figure 3.3

Salaires réels : 1920-1939



Note : Les salaires correspondent aux salaires réels internationaux moyens (100 = salaire britannique en 1927).
Source : Calculs de l'auteur à partir de Williamson (1995).

Les figures 3.2 et 3.3 représentent, respectivement, la moyenne des salaires réels internationaux durant les périodes 1870-1913 et 1920-1939. Il apparaît que certains pays européens, en particulier les nations scandinaves, les Iles britanniques et les Pays-Bas, ont partiellement rattrapé leur retard sur les salaires pratiqués dans les pays d'outre-mer après la Première Guerre mondiale et se situaient au même niveau que l'Argentine, ou même le Canada et l'Australie. Mais de nombreuses nations européennes, notamment celles du Sud (et probablement celles de l'Est aussi), étaient encore loin derrière ces pays. Surtout, il semble évident que la convergence entre les salaires européens et états-uniens n'a pas encore eu lieu durant l'entre-deux-guerres. L'existence d'un tel écart de salaire entre pays européens et les Etats-Unis, ou même entre les pays latins d'Europe et l'Argentine invalide donc l'hypothèse d'une convergence des salaires, hypothèse selon laquelle la raison principale du ralentissement de la mobilité internationale du travail est liée à la réduction des différentiels de salaire entre pays d'origine et pays d'accueil (Hatton et Williamson, 1994a). Il est particulièrement frappant de noter que les deux pays qui enregistraient les taux d'émigration les plus élevés durant les années 1930, à savoir les Pays-Bas (5,5‰) et le Danemark (2,7‰) étaient aussi ceux qui offraient les niveaux de salaire les plus élevés en Europe, ce qui ne concorde pas avec l'idée traditionnelle selon laquelle moins l'écart de salaire est élevé et plus le taux d'émigration est faible. En conséquence, il semble nécessaire de chercher ailleurs les origines de la baisse de l'émigration européenne, et en particulier dans le développement des mesures de protection sociale durant l'entre-deux-guerres.

Protection sociale et migrations européennes

L'introduction des systèmes de sécurité sociale en Europe a commencé à la fin du dix-neuvième siècle. Mais c'est seulement après la Première Guerre mondiale, et surtout après la crise des années 1930, que la majorité de la population a pu avoir accès aux nouveaux mécanismes de sécurité sociale. De fait, tous les niveaux de la société étaient identiquement affectés par le conflit et la dépression économique, ce qui a favorisé l'émergence de nouvelles formes de solidarité nationale. Le besoin d'assurances collectives s'est traduit par l'adoption de systèmes sociaux obligatoires dans de nombreux pays européens (tableau 3.2). Les assurances santé et vieillesse se sont particulièrement répandues durant l'entre-deux-guerres. Mais la vraie nouveauté de la période réside dans la mise en place d'allocations chômage. Malgré les critiques émises par les économistes libéraux, comme Rueff (1931) en France, qui considéraient – à tort ou à raison – que les allocations chômage alimentaient le chômage en

raison de l'écart entre salaire effectif et salaire d'équilibre, plusieurs pays ont choisi de suivre le Royaume-Uni et d'adopter des allocations chômage obligatoires. A l'aube de la Seconde Guerre mondiale, environ la moitié des employés européens bénéficiaient ainsi d'assurances chômage et vieillesse (Flora et Alber, 1981).

Tableau 3.2
La mise en place de mécanismes de sécurité sociale en Europe avant la
Seconde Guerre mondiale

	Assurance accidents	Assurance maladie	Assurance vieillesse	Assurance chômage
Allemagne	1884 (1871)	1883	1889	1927
Autriche	1887	1888	1927	1920
Belgique	(1903)	(1894)	1924 (1900)	(1920)
Danemark	1916 (1898)	1933 (1892)	1921/1922 (1891)	(1907)
Finlande	1895	/	1937	(1917)
France	(1898)	1930 (1898)	1910 (1895)	(1905)
Italie	1898	1928 (1886)	1919 (1898)	1919
Norvège	1894	1909	1936	1938 (1906)
Pays-Bas	1901	1929	1913	(1916)
Royaume-Uni	(1897)	1911	1925 (1908)	1911
Suède	1916 (1901)	(1891)	1913	(1934)
Suisse	1911 (1881)	(1891)	/	(1924)

Note : Les chiffres entre parenthèses se réfèrent aux assurances volontaires subventionnées ; les autres chiffres correspondent aux assurances obligatoires. Les années de l'entre-deux-guerres sont en caractères gras.

Source : Flora (1983).

La question est maintenant de savoir dans quelle mesure le développement des politiques sociales a eu un impact sur l'évolution de l'émigration européenne après la Première Guerre mondiale. Ainsi, le tableau 3.3 montre qu'il y avait une forte corrélation négative entre les dépenses sociales en pourcentage du PIB et le taux d'émigration dans au moins six pays (Royaume-Uni, France, Irlande, Norvège, Italie et Suède) ; la corrélation était moins significative pour l'Allemagne et l'Autriche mais elle était encore négative. La Belgique, pour sa part, enregistrait une forte corrélation positive (mais seulement cinq années sont disponibles).

Tableau 3.3
Coefficients de corrélation entre dépenses sociales et taux d'émigration

Pays	Période	Coefficient de corrélation
Royaume-Uni	1920-1938	-0.88
France	1920-1938	-0.80
Irlande	1927-1939	-0.79
Norvège	1925-1939	-0.79
Italie	1920-1939	-0.65
Suède	1920-1939	-0.63
Allemagne	1925-1935	-0.47
Autriche	1924-1934	-0.43
Pays-Bas	1920-1939	0.06
Belgique	1934-1938	0.72

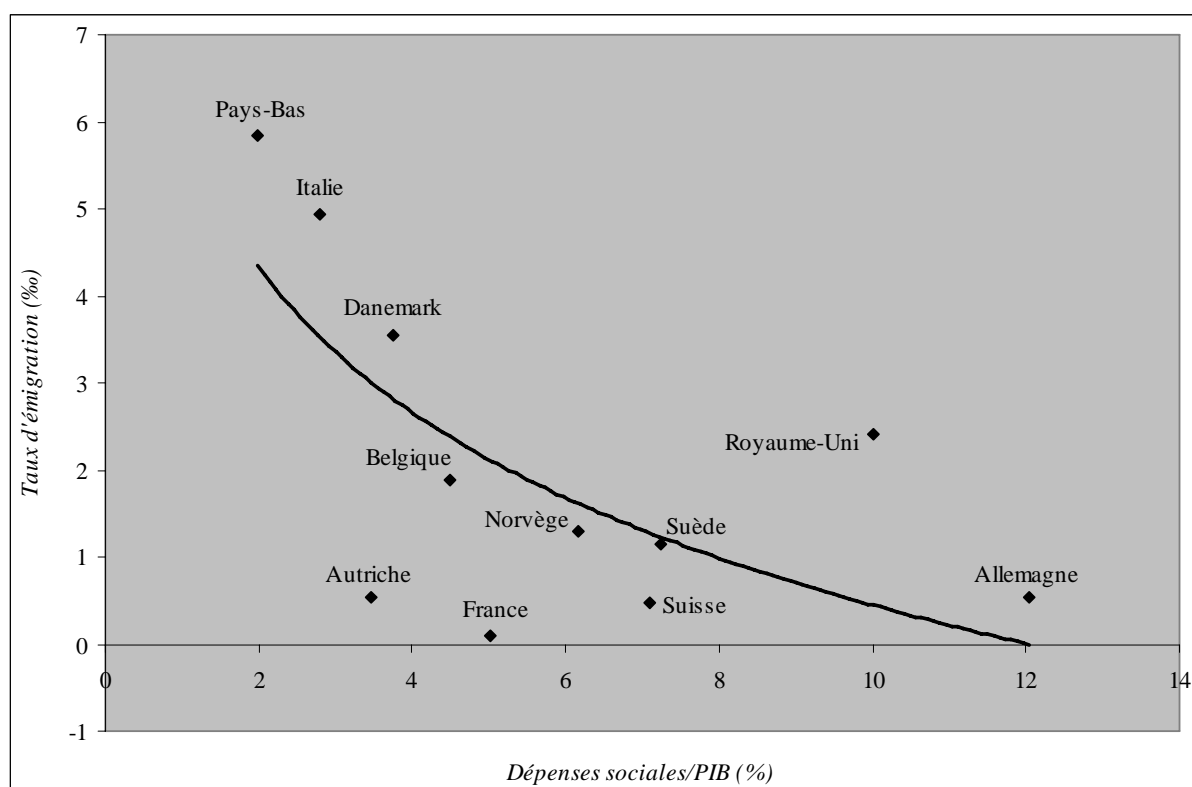
Sources : Calculs de l'auteur à partir de Flora (1983) pour les dépenses sociales, et Mitchell (2003a) et Maddison (2003) pour les taux d'émigration.

Au-delà de la relation inverse entre dépenses sociales et taux d'émigration, il est important de noter l'existence de changements structurels correspondant à l'adoption de telle ou telle mesure sociale, en particulier en termes d'allocations chômage. Ainsi, le taux d'émigration annuel moyen en Allemagne était de 1,2‰ entre 1923 et 1927 mais, après l'introduction du système d'assurance chômage en 1927, il est descendu à 0,5‰ au cours des années 1928-1932 (-58%). Bien sûr, c'était l'époque de la Grande Dépression et les opportunités dans les autres pays étaient réduites. Cependant, la « coïncidence » est frappante. De même, la mise en place d'allocations chômage en Suisse en 1924 s'est traduite par une

diminution du taux d'émigration de 25%, celui-ci passant de 1,6‰ en 1920-1924 à 1,2‰ en 1925-1929. L'adoption d'un système de retraites en Belgique en 1924 s'est quant à elle accompagnée d'une baisse du taux d'émigration de 13% (4,6‰ en 1920-1924 ; 4‰ en 1925-1929) tandis que l'introduction d'assurances maladie en 1933 a déclenché une réduction de 17% au Danemark (3‰ en 1929-1933 ; 2,5‰ en 1934-1938).

Figure 3.4

Dépenses sociales et taux d'émigration en Europe : 1920-1939



Notes : L'axe horizontal représente la moyenne des dépenses sociales comme pourcentage du PIB ; l'axe vertical correspond à la moyenne des taux d'émigration. Les périodes pour chaque pays sont les mêmes que dans le tableau 3.3. Il y a des données uniquement pour deux années au Danemark (1929 et 1938) et une année en Suisse (1938). Le coefficient de corrélation est -0,54.

Sources : Calculs de l'auteur à partir de Flora (1983) pour les dépenses sociales ; Mitchell (2003a) et Maddison (2003) pour les taux d'émigration.

Finalement, il y avait aussi une relation inverse entre la moyenne des dépenses sociales comme pourcentage du PIB et la moyenne des taux d'émigration pour les pays européens pris dans leur ensemble. Cette relation est illustrée par la figure 3.4. Les pays qui présentaient les taux d'émigration les plus élevés, comme les Pays-Bas, l'Italie ou le

Danemark, étaient aussi les pays avec les niveaux de dépenses sociales les plus faibles. Au contraire, l'Allemagne, à la tête des pays européens en matière de dépenses sociales, avait un très faible niveau d'émigration. En ce sens, le « paradoxe » du Danemark et des Pays-Bas, qui enregistraient les salaires les plus élevés en Europe (figure 3.3) et en même temps les plus hauts taux d'émigration (tableau 3.5), n'est plus une énigme puisque les deux nations avaient aussi le niveau le plus faible de dépenses sociales avant 1940.

Au total, il apparaît que la mise en place de mécanismes de sécurité sociale dans la plupart des pays européens après la Première Guerre mondiale a favorisé la diminution de la mobilité du travail qui s'est produite durant l'entre-deux-guerres. Comme il a été montré dans le chapitre 2, ceci est dû au fait que les candidats à l'émigration examinent non seulement l'écart de salaire entre pays émetteur et pays récepteur mais aussi le différentiel entre les « salaires indirects », c'est-à-dire les différences en termes de prestations sociales. En effet, ces prestations représentent une forme de rémunération sociale qui atténue l'impact des bas salaires dans les pays émetteurs.

III – La fin de la mobilité du travail comme mécanisme d'ajustement

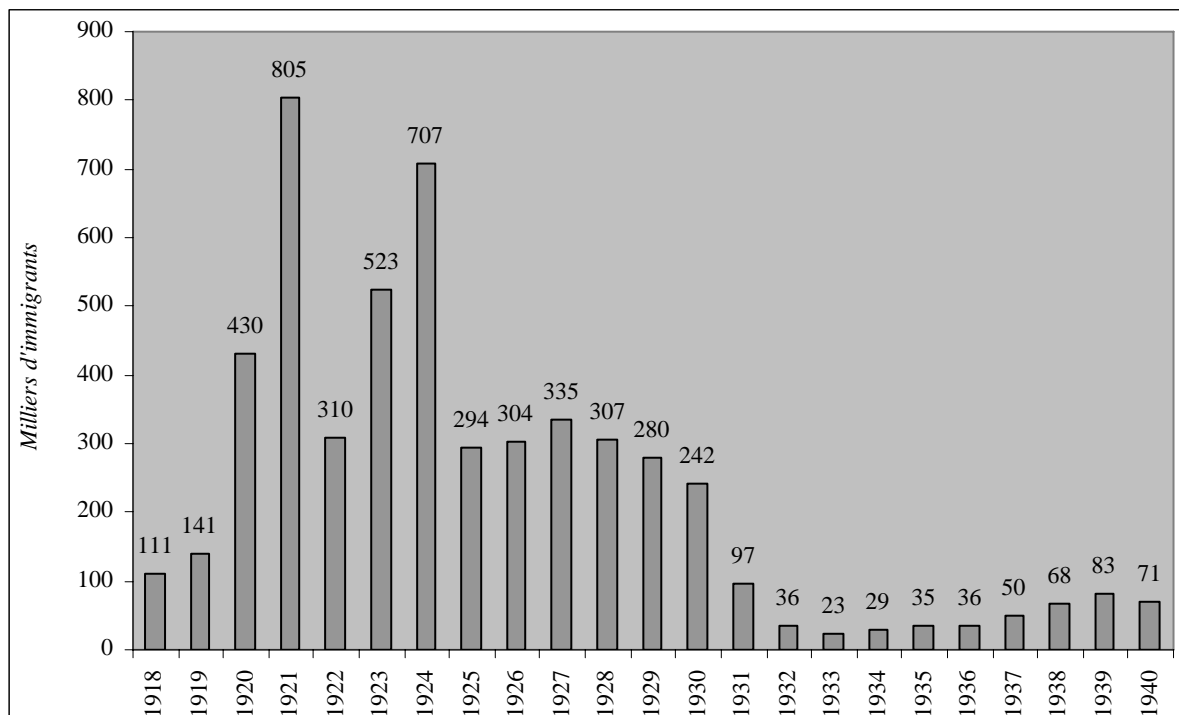
Comme il a été montré précédemment, l'effondrement des migrations internationales après la Première Guerre mondiale était le résultat conjoint de l'adoption de politiques migratoires restrictives dans les principaux pays récepteurs, du déclin démographique en Europe et de la mise en place de mécanismes de sécurité sociale dans plusieurs nations d'Europe occidentale. L'entre-deux-guerres est alors devenue une période d'immobilité du travail ou du moins de mobilité très imparfaite. Cette situation s'est traduite par une déconnexion entre les cycles économiques et les flux migratoires.

Un nouveau monde d'immobilité du travail

La mise en place du *literacy test* n'a eu que peu d'impact sur l'immigration aux Etats-Unis, puisque 1.450 personnes seulement ont été rejetées en raison de leur analphabétisme (Mariage-Strauss, 2002). En revanche les lois sur les quotas n'ont pas tardé à faire sentir leur influence (figure 3.5). Ainsi, après l'adoption de la loi de 1921, le nombre d'immigrants a chuté de 61,6% entre 1921 (805.228 entrées) et 1922 (309.556 entrées). Puis, après deux années de reprise, la loi de 1924, plus restrictive que l'antérieure, a mis un coup d'arrêt brutal aux entrées sur le territoire américain. Le nombre d'immigrants est passé de 706.896 en 1924

à 294.314 en 1925, soit une baisse de 58,4%. Les entrées se sont ensuite stabilisées, avec une moyenne d'environ 304.000 entre 1925 et 1929. Enfin, avec la crise des années 1930 et la multiplication des contrôles aux frontières, le nombre d'immigrants a encore diminué s'établissant, en moyenne annuelle, à 70.000 personnes sur la période 1930-1940.

Figure 3.5
Immigration aux Etats-Unis : 1918-1940



Source : Mitchell (2003a).

Mais au-delà du volume d'immigration, l'impact des quotas s'est surtout fait sentir en termes d'origine géographique des immigrants. Les restrictions, qui visaient essentiellement l'Europe, ont eu pour conséquence une diminution du poids de l'immigration européenne aux Etats-Unis (tableau 3.4). Alors que celle-ci représentait 92% de l'immigration totale au début du vingtième siècle, le nombre d'Européens ne constituait plus que 60% du total au cours de la décennie 1921-1930 et 66% entre 1931 et 1940. Ce sont essentiellement les autres habitants de l'hémisphère américain, qui n'étaient pas concernés par les quotas, qui leur ont succédé. Ainsi, les Mexicains, qui ne représentaient même pas 1% des immigrants aux Etats-Unis durant la décennie 1901-1910, passèrent à 11% du total entre 1921 et 1930. De même, le

pourcentage de Canadiens dans l'immigration totale est passé de 2% durant la décennie 1901-1910 à 22% entre 1921 et 1940.

Tableau 3.4
Nombre d'immigrants aux Etats-Unis par décennie

Région d'origine	«Vieille Europe»	«Nouvelle Europe»	Total Europe	Tous les pays
1901-1910	1.910.035	6.146.005	8.056.040	8.795.386
	22%	70%	92%	100%
	24%	76%	100%	
1911-1920	997.438	3.324.449	4.321.887	5.735.811
	15%	60%	75%	100%
	23%	77%	100%	
1921-1930	1.283.296	1.179.898	2.463.194	4.107.209
	31%	29%	60%	100%
	52%	48%	100%	
1931-1940	197.964	149.602	347.566	528.431
	38%	28%	66%	100%
	57%	43%	100%	

Note : La « vieille Europe » fait référence aux pays d'immigration ancienne aux Etats-Unis, c'est-à-dire les pays d'Europe de l'Ouest et du Nord : Allemagne, Belgique, Danemark, France, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. La « nouvelle Europe » englobe les pays d'immigration plus récente, c'est-à-dire l'Europe de l'Est et du Sud : Autriche, Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, etc.

Source : U.S. Immigration and Naturalization Service (2003).

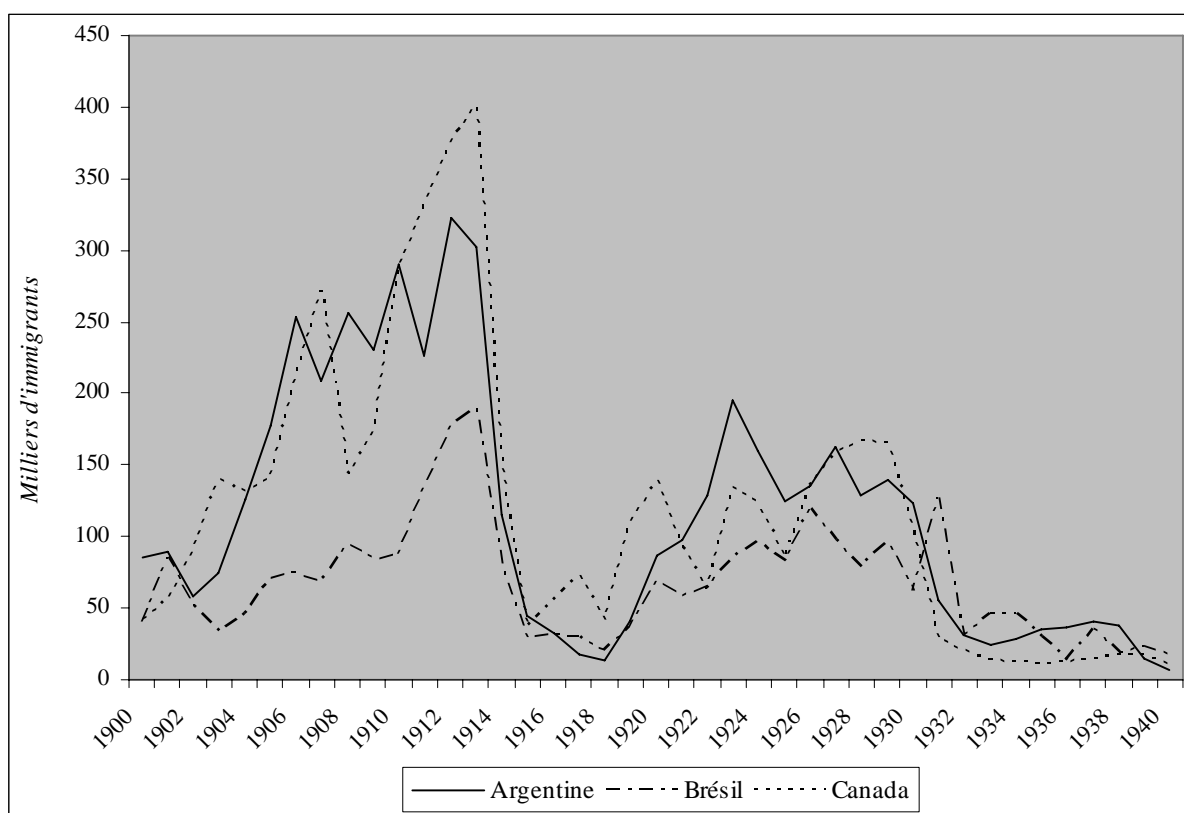
Par ailleurs, les lois de quotas ont entraîné une réallocation des migrations en faveur des ressortissants de la « vieille Europe ». Ceux-ci, qui représentaient moins d'un quart de l'immigration en provenance de l'Europe durant les deux premières décennies du vingtième siècle, sont redevenus majoritaires dans les années 1920 et 1930. Non pas tant qu'il y ait eu une hausse sensible du nombre d'immigrants originaires d'Europe de l'Ouest et du Nord durant cette période, mais bien en raison de la chute de l'immigration d'Européens de l'Est et du Sud. Ainsi, alors que le nombre d'immigrants en provenance de la « vieille Europe » augmentait de 29% entre la décennie 1911-1920 et la décennie 1921-1930, celui des « nouveaux Européens » diminuait de 65% ; l'immigration totale, elle, baissait de 28% au cours de la même période. De même, si les années 1930 ont été marquées par une réduction drastique de l'immigration aux Etats-Unis, ce sont les Européens orientaux et méridionaux qui

ont été les plus affectés, avec une chute de 87% entre la décennie 1921-1930 et la décennie suivante. Ils ne constituaient alors plus que 43% des contingents d'immigrants en provenance d'Europe et 28% de l'immigration totale.

Les mesures de contrôles aux frontières mises en place par les autorités américaines ont donc bien atteint leur double objectif : réduire l'immigration totale d'une part ; toucher plus particulièrement les pays du Sud et de l'Est de l'Europe d'autre part : « *La discrimination exerce ses effets. Des pays comme la Grande-Bretagne, l'Irlande, l'Allemagne, qui disposent d'un quota important, ne le remplissent pas. En Grèce, en Italie, en Europe orientale, les files s'allongent devant les consulats américains pour obtenir le précieux visa. Lorsque la persécution nazie s'abat sur les juifs, le département d'Etat se déclare lié par la législation des quotas et ne laisse entrer qu'au compte-gouttes ceux que menace la pire des exterminations.* » (Kaspi, 1986: 19).

Figure 3.6

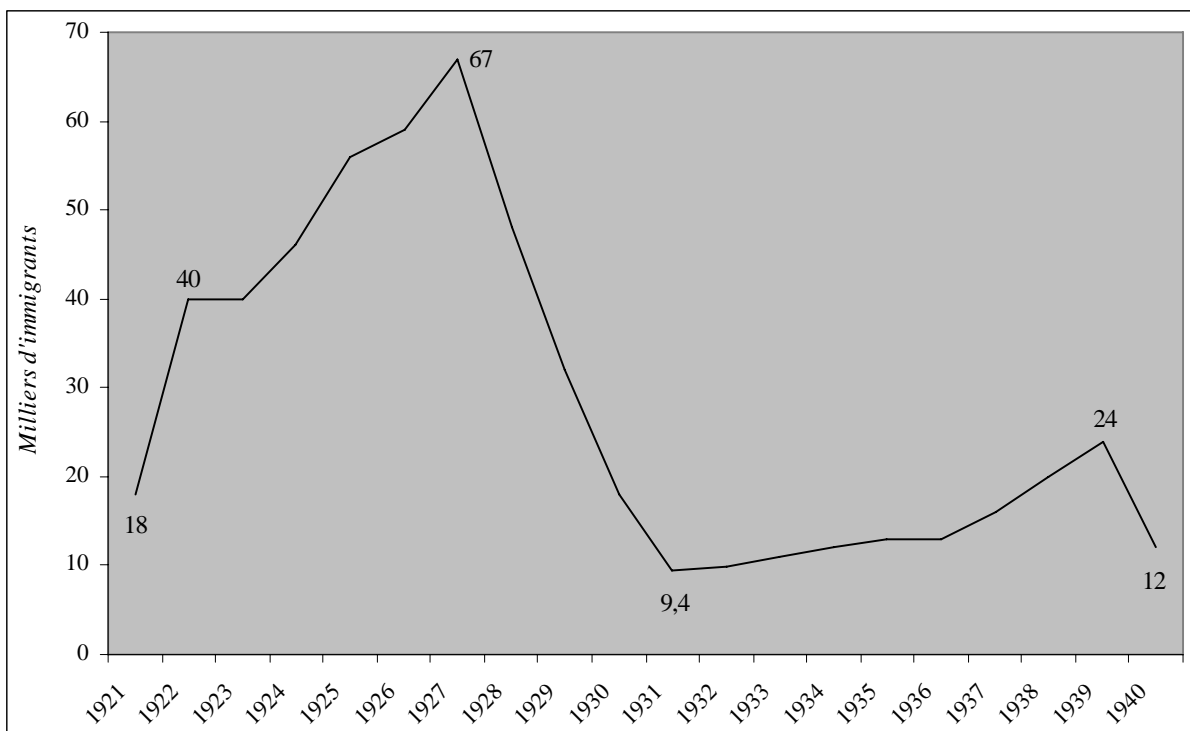
Evolution de l'immigration en Argentine, au Brésil et au Canada : 1900-1940



Source : Mitchell (2003a).

En ce qui concerne les autres pays récepteurs, si l'immigration a repris durant les années 1920, en partie grâce aux politiques de quotas aux Etats-Unis, elle a en revanche fortement chuté dans les années 1930 (figures 3.6 et 3.7). Alors que le nombre d'immigrants était en moyenne de 140.000 en Argentine, de 123.000 au Canada et de 84.000 au Brésil durant la décennie 1921-1930, il n'était plus que de 31.000, 16.000 et 39.000, respectivement, sur la période 1931-1940. De la même manière, l'immigration en Australie a fortement diminué dans la deuxième moitié des années 1920, le taux d'immigration chutant de 86% entre 1927 et 1931. Le nombre d'entrées est ainsi passé de 42.000 en moyenne annuelle dans la décennie 1921-1930 à 14.000 entre 1931 et 1940.

Figure 3.7
Evolution de l'immigration en Australie : 1921-1940

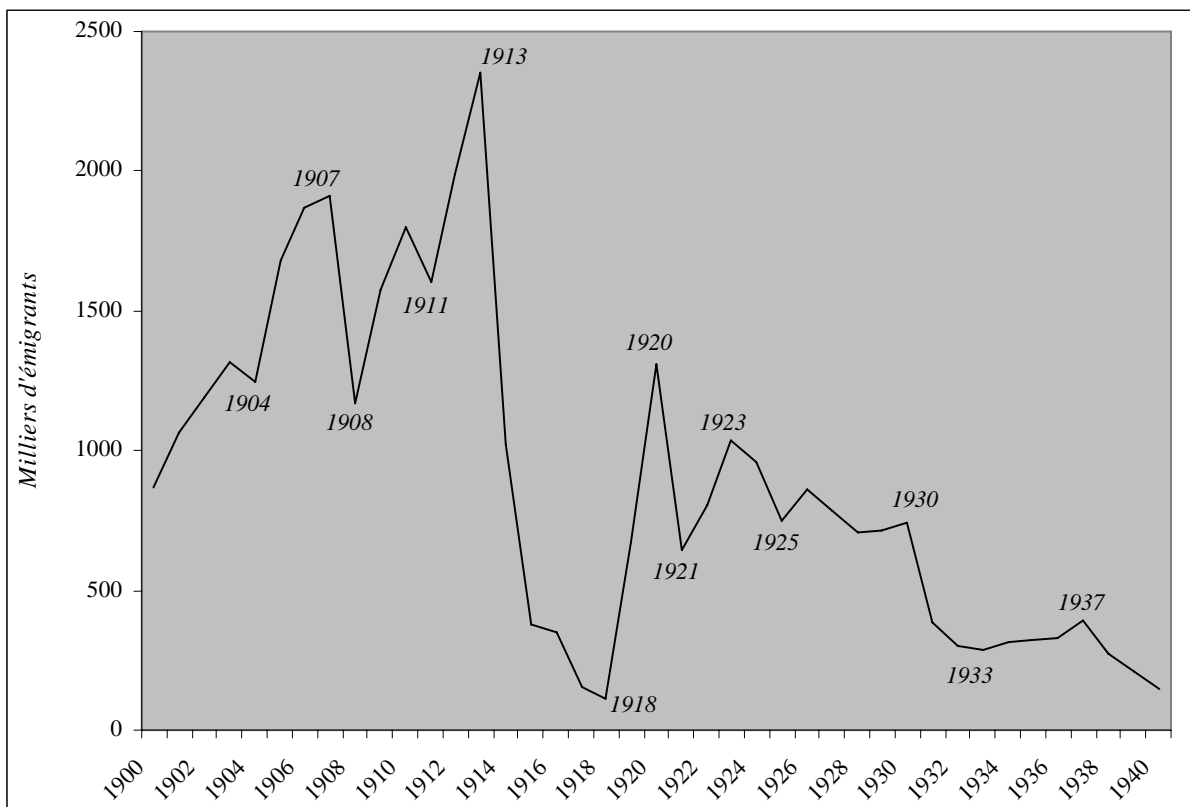


Source : Mitchell (2003a).

Le changement dans les comportements migratoires était aussi bien entendu important du côté des pays d'émigration. Alors que le nombre annuel moyen d'émigrants européens était d'environ 1,6 millions entre 1901 et 1913, il y avait 857.000 départs annuels moyens dans les années 1920 et à peine 356.000 dans les années 1930 (voir figure 3.8). Au niveau

national, le déclin était aussi très impressionnant. En effet, à l'exception notable du Danemark, qui enregistrait une légère augmentation du taux d'émigration durant les années 1930, l'émigration chutait dans tous les pays européens après la Première Guerre mondiale. Ainsi, le tableau 3.5 montre qu'entre les périodes 1900-1913 et 1930-1939 le taux d'émigration a baissé de plus de 40% dans la plupart des pays européens. Les pays scandinaves et d'Europe centrale étaient les premiers affectés par ce phénomène puisque le taux d'émigration dans ces régions était en dessous de 0,5‰ après 1930. En ce sens la mise en place des quotas aux Etats-Unis a particulièrement frappé des pays comme l'Autriche et la Hongrie.

Figure 3.8
Evolution de l'émigration en Europe : 1900-1940



Note : La figure inclut les émigrants de l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Russie, la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie.
Source : Calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929) et Mitchell (2003a).

Tableau 3.5**Evolution des taux d'émigration en Europe : 1900-1939**

	(a) 1900-1913	(b) 1920-1929	(c) 1930-1939	(d) variation (b)/(a)	(e) variation (c)/(b)	(f) variation (c)/(a)
Autriche	17,61	0,97	0,37	-94,5%	-61,6%	-97,9%
Hongrie	6,47	0,65	0,20	-90,0%	-69,4%	-96,9%
Norvège	7,17	3,23	0,31	-54,9%	-90,5%	-95,7%
Finlande	5,33	1,83	0,34	-65,6%	-81,4%	-93,6%
Suède	4,52	2,21	0,46	-51,0%	-79,3%	-89,9%
Royaume-Uni	7,16	3,85	0,80	-46,2%	-79,3%	-88,8%
Irlande	7,82	7,39	0,91	-5,5%	-87,7%	-88,4%
Espagne	7,71	4,05	0,95	-47,5%	-76,4%	-87,6%
Italie	17,05	7,58	2,13	-55,5%	-71,9%	-87,5%
France	0,18	0,14	0,03	-22,2%	-78,6%	-83,3%
Portugal	7,09	5,88	1,66	-17,0%	-71,8%	-76,6%
Suisse	1,40	1,49	0,47	+6,0%	-68,6%	-66,7%
Belgique	4,21	4,34	2,18	+2,9%	-49,6%	-48,2%
Allemagne	0,44	0,84	0,26	+88,6%	-68,3%	-40,3%
Pays-Bas	5,64	6,19	5,50	+9,8%	-11,1%	-2,4%
Danemark	2,64	2,31	2,68	-12,5%	+15,7%	+1,2%

Note : Les colonnes a, b et c représentent le taux d'émigration moyen annuel. Les colonnes d, e et f montrent la variation annuelle en pourcentage, respectivement, entre les périodes 1920-1929 et 1900-1913, entre les périodes 1930-1939 et 1920-1929, et entre les périodes 1930-1939 et 1900-1913.

Sources : Calculs de l'auteur à partir de Ferenczi et Willcox (1929) et Mitchell (2003a).

La fin de la relation entre mobilité du travail et cycles économiques

L'action combinée des politiques migratoires restrictives dans le Nouveau Monde et des réformes sociales en Europe a eu comme conséquence de réduire les migrations internationales. De ce fait, la mobilité du travail a arrêté de jouer le rôle de mécanisme d'ajustement qu'elle avait avant la Première Guerre mondiale. Ainsi, aux Etats-Unis, alors que le coefficient de corrélation entre le taux de croissance du PIB et le taux de croissance de l'immigration était de 0,7 pour la période 1891-1913 (la croissance du PIB entraînait une hausse de l'immigration), il était de seulement -0,3 pour 1920-1940. Le coefficient de corrélation entre le taux de croissance du chômage et celui de l'immigration, quant à lui, était de -0,6 pour la première période (une augmentation du taux de chômage se traduisait par une diminution du taux d'immigration) et 0,2 pour la seconde période.

Tableau 3.6**Dépression et émigration durant l'étalon de change-or**

Pays	Etalon de change-or	Années de dépression (année t)	Croissance du PIB (année t)	Croissance du chômage (année t)	Croissance de l'émigration (année t+1)
Allemagne	1924-1931	1929	-0,4%	+56,0%	-24,0%
		1930	-1,4%	+16,8%	-64,0%
		1931	-7,6%	+52,3%	-22,3%
Autriche	1923-1931	1923	-1,0%	n.d.	-82,6%
		1930	-2,8%	+27,3%	-38,3%
		1931	-8,0%	+38,6%	-19,5%
Belgique	1925-1935	1929	-0,9%	+33,3%	+0,8%
		1930	-1,0%	+175,0%	-35,2%
		1931	-1,8%	+209,1%	-5,9%
		1932	-4,5%	+75,0%	-12,0%
		1934	-0,8%	+11,3%	-12,7%
France	1928-1936	1930	-2,9%		-50,7%
		1931	-6,0%		-53,3%
		1932	-6,5%	n.d.	-33,1%
		1934	-1,0%		+23,6%
		1935	-2,6%		-7,1%
Hongrie	1925-1931	1926	-4,2%		-5,9%
		1930	-2,2%	n.d.	-76,0%
		1931	-4,8%		-47,0%
Italie	1927-1936	1927	-2,2%	n.d.	-30,2%
		1930	-4,9%	+47,1%	-17,2%
		1931	-0,6%	+72,0%	-32,5%
		1933	-0,7%	+1,7%	-24,9%
Norvège	1928-1931	1931	-7,8%	+34,3%	-50,3%
		1930	-0,2%	+35,3%	-35,0%
Pays-Bas	1925-1936	1931	-6,1%	+87,0%	+1,6%
		1932	-1,4%	+93,0%	+6,0%
		1933	-0,2%	+16,9%	+5,9%
		1934	-1,8%	+1,0%	+7,6%
		1930	-0,2%	+35,3%	-35,0%
Royaume-Uni	1925-1931	1926	-3,7%	+11,4%	-8,2%
		1930	-0,7%	+53,4%	-63,0%
		1931	-5,1%	+34,8%	-21,7%
Suède	1924-1931	1931	-3,6%	+45,5%	-30,3%
Suisse	1925-1936	1930	-0,6%	+75,0%	-53,1%
		1931	-4,2%	+71,4%	-23,9%
		1932	-3,4%	+133,3%	-8,1%
		1935	-0,4%	+27,3%	+53,4%

Sources : Calculs de l'auteur à partir de Mitchell (2003a) pour l'émigration, Maddison (1991) pour les taux de chômage et Maddison (2003) pour la population et le PIB. Les années d'appartenance à l'étalon de change-or proviennent d'Eichengreen (1992).

Les conséquences des obstacles aux migrations ont aussi été ressenties par les pays européens, en particulier par ceux qui essayaient de maintenir la stabilité et la convertibilité de leur monnaie et notamment les pays qui conformaient le « bloc de l'or ». Le tableau 3.6 montre que quand les membres de l'étalon de change-or étaient touchés par une crise économique, le taux d'émigration n'avait pas le comportement attendu. Au lieu d'augmenter, comme elle le faisait à l'époque de l'étalon-or, l'émigration en Europe avait en effet tendance à diminuer après une dépression. Ainsi, une réduction du PIB était suivie d'une baisse du taux d'émigration dans 30 cas sur 37 (81% des cas), tandis qu'une hausse du taux de chômage s'accompagnait d'une diminution du taux d'émigration dans 21 cas sur 27 (78% des cas).

Il s'agit finalement d'une confirmation du fait que la mobilité du travail peut jouer un rôle de soupape de sécurité dans les régimes de change fixe uniquement à la condition qu'il y ait suffisamment d'opportunités d'emploi dans au moins un pays. C'est parce que le Nouveau Monde en général et les Etats-Unis en particulier étaient capables – et désireux – d'absorber une grande quantité de main-d'œuvre avant la Première Guerre mondiale que les travailleurs européens pouvaient s'installer à l'étranger quand la situation nationale empirait. Mais ce n'est qu'en 1938 que le PIB états-unien atteignait de nouveau son niveau de 1929 ; et le taux de chômage était de 18,3%, en moyenne annuelle, entre 1930 et 1939, ce qui signifiait clairement que les travailleurs étrangers n'étaient pas les bienvenus aux Etats-Unis, comme le confirme un discours prononcé par Franklin Roosevelt au cours de la campagne de 1932 : *« Il y a longtemps que notre dernière frontière a été atteinte et il n'y a pratiquement plus de terres disponibles. Plus de la moitié de nos gens ne vivent pas à la campagne et ne peuvent pas tirer leur subsistance de l'exploitation de leur propriété. Il n'y a pas de soupape de sécurité prenant la forme des prairies de l'Ouest vers lesquelles ceux qui ont été jetés de leur travail par les machines économiques de l'Est peuvent se rendre afin de tout recommencer à zéro. Nous ne sommes pas capables d'inviter l'immigration européenne à venir partager notre intarissable abondance. Nous offrons aujourd'hui une vie bien terne à nos propres gens. »* (Roosevelt, 1932).

IV – L'impact de l'immobilité du travail sur le déclin de l'étalon de change-or

Il est probable que le succès de l'étalon-or avant la Première Guerre mondiale était le résultat indirect de la pénurie de main-d'œuvre dans les pays du Nouveau Monde. Leur développement potentiel était en effet contraint par cette pénurie et ils avaient généralement des politiques d'immigration très actives afin de fournir les champs et les usines en main-

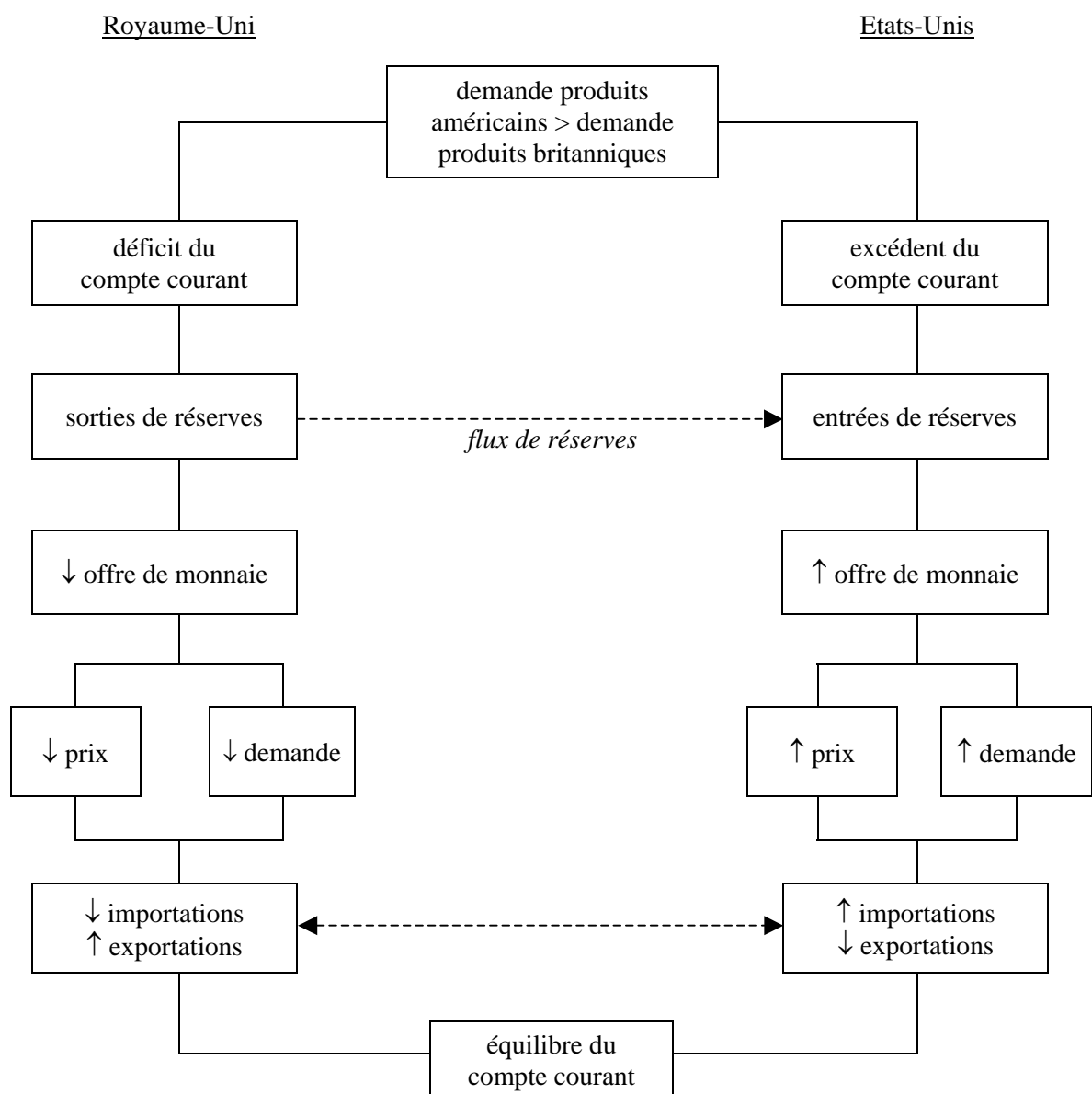
d'œuvre étrangère. A l'inverse, l'explosion démographique du dix-neuvième siècle en Europe s'est traduite par un fort excédent d'offre de travail qui n'avait guère d'autre remède que le départ d'un grand nombre de travailleurs pour les rivages lointains des Amériques ou de l'Océanie. Ce processus de migration était facilité par l'existence d'importants différentiels de salaire entre les pays d'origine et d'accueil. Par ailleurs, les mouvements de main-d'œuvre étaient fortement sensibles aux cycles économiques et aux changements des conditions d'emploi : l'accroissement de l'activité économique à l'étranger et/ou le ralentissement de l'économie nationale provoquaient une accélération des migrations, tandis qu'une récession dans les pays récepteurs et/ou une expansion à domicile réduisaient les flux. Ainsi, les pays membres de l'étalon-or pouvaient compter sur la mobilité du travail pour atténuer les effets de la stabilité des changes (voir chapitre 1). Mais après la Première Guerre mondiale, quand l'offre de travail est devenu excédentaire dans les principaux pays d'accueil, les migrants potentiels ont dû rester chez eux, rendant alors l'ajustement plus compliqué. L'étalon de change-or a été incapable de s'adapter à cette nouvelle donne.

La mobilité du travail et le problème d'ajustement de l'étalon de change-or

L'un des principaux problèmes de l'étalon de change-or résidait dans l'incapacité des autorités publiques à faire face aux chocs économiques et à rétablir l'équilibre de leur compte courant : « *Les pays à monnaie faible comme la Grande Bretagne étaient soumis à des déficits chroniques de leur balance des paiements et assistaient à des fuites d'or et de réserves de change, tandis que les pays à monnaie forte comme la France demeuraient en excédents permanents.* » (Eichengreen, 1998 : 48). Cette situation était le résultat du manqué d'efficacité des mécanismes d'ajustement qui étaient supposés régir le système monétaire international en vigueur. A cet égard, la figure 3.9 montre comment le compte courant était supposé revenir à sa position d'équilibre suite à un déficit ou un excédent. On considère deux pays : le Royaume-Uni, qui est déficitaire, et les Etats-Unis, qui sont excédentaires. En conséquence de ce déséquilibre, les réserves d'or et de devises se déplacent du Royaume-Uni vers les Etats-Unis, ce qui entraîne une baisse de l'offre de monnaie britannique et une hausse de l'offre américaine. Il s'ensuit une modification des taux de change réels respectifs (par définition, la participation à l'étalon de change-or signifie que les taux de change nominaux demeurent constants) et donc des positions de compétitivité, favorisant ainsi le retour à l'équilibre de la balance des paiements. Ce mécanisme, qui est une extension du mécanisme de flux prix-espèces (l'impact des changements de l'offre de monnaie sur la demande ont été ajoutés au

mécanisme de Hume), suppose que les autorités publiques n'ont pas à intervenir dans le processus d'ajustement du compte courant. Mais en réalité, le mécanisme d'ajustement automatique ne fonctionnait pas durant l'étalon de change-or de l'entre-deux-guerres (et il n'est pas non plus sûr qu'il fonctionnait durant l'étalon-or classique).

Figure 3.9
L'ajustement dans la théorie



Il y a de nombreuses – et contradictoires – explications de l'échec du processus d'ajustement durant l'étalon de change-or. L'une des plus communes repose sur l'existence de rigidités des prix et des salaires, lesquelles auraient empêché les comptes courants de revenir à leur position d'équilibre. De fait, l'entre-deux-guerres se caractérisait par des rigidités des salaires à la baisse non seulement en Europe, où l'amélioration des conditions du travail qui a suivi la Première Guerre mondiale impliquait des garanties salariales dans les contrats, mais aussi aux Etats-Unis, où les employeurs eux-mêmes considéraient qu'ils avaient un rôle à jouer pour éviter la propagation des crises : « *Après le traumatisme de 1920-1922, le secteur industriel était convaincu qu'il fallait, en cas de ralentissement, maintenir le niveau des salaires afin d'éviter une chute précipitée des ventes.* » (O'Brien, 1989 : 729). Le problème avec cet argument est qu'il n'explique pas pourquoi les pays qui ont un compte courant excédentaire, par exemple la France ou les Etats-Unis, préservaient leur excédent en dépit de hausses significatives des salaires (étant donné que les salaires n'étaient pas rigides à la hausse). Il ne permet pas de comprendre non plus pourquoi les pays déficitaires ne rétablissaient pas leur situation au travers d'une diminution de la demande agrégée. Comme le montre la figure 3.9, même si les salaires étaient rigides, le déficit aurait dû entraîner une baisse de l'offre de monnaie et donc de la demande intérieure, qui à son tour aurait dû affecter les importations. De même, un excédent du compte courant aurait dû être compensé par une hausse des importations, elle-même induite par l'augmentation de l'offre de monnaie et de la demande interne. Mais : « *La persistance des déficits externes indiquait que l'ajustement anticipé des dépenses nominales n'avait pas lieu. Quelque chose empêchait les déficits de la balance des paiements de réduire les offres de monnaie domestiques et par suite la demande nationale.* » (Eichengreen, 1992 : 204).

Une des raisons mises en avant pour expliquer ce problème d'ajustement est que la convertibilité des monnaies en or concernait uniquement la convertibilité externe, tandis que la convertibilité interne était soumise à de nombreuses restrictions. L'absence de véritable contrainte en matière de convertibilité interne des monnaies ne permettait en effet pas aux mécanismes de marché d'assurer leur fonction d'ajustement, en particulier parce que l'étalon de change-or permettait que les mouvements de crédit soient déconnectés des mouvements d'or (Rueff, 1963). Les Etats-Unis pouvaient ainsi exporter des capitaux vers l'Europe tout en gardant leur or à domicile. Les pays européens bénéficiaient pour leur part de prêts internationaux, ce qui leur permettait d'éviter d'avoir à conduire des politiques déflationnistes en cas de déficit. En outre, le crédit international favorisait l'accroissement de l'offre de

monnaie mondiale, ce qui encourageait les mouvements spéculatifs. Si cette explication est adaptée au cas des pays déficitaires, lesquels essayaient d'éviter la mise en place de politiques restrictives, coûteuses en termes de production et d'emploi, elle ne convient en revanche pas aux pays excédentaires. En effet, selon cette logique de l'absence de contraintes, l'offre de monnaie aurait dû croître aux Etats-Unis étant donné que les sorties de capitaux n'étaient pas accompagnées de sorties d'or.

Il faut donc chercher ailleurs l'explication de la persistance des déséquilibres et plus probablement dans l'intervention des autorités monétaires sur les marchés de capitaux (Eichengreen, 1992). Ainsi, la figure 3.10 représente les effets contreproductifs des politiques de stérilisation durant l'étalon de change-or de l'entre-deux-guerres. Comme dans la figure 3.9, le Royaume-Uni est déficitaire et les Etats-Unis sont excédentaires. La cause principale de ce déséquilibre est supposée être la surévaluation de la livre par rapport au dollar¹⁰. A la différence du cas théorique décrit précédemment, les autorités monétaires décident maintenant de compenser l'impact des mouvements des réserves d'or et de devises sur l'offre de monnaie : la banque centrale britannique achète des titres publics afin de pouvoir accroître l'offre de monnaie domestique, tandis que la *Federal Reserve* recourt à des ventes de titres pour réduire l'offre de monnaie américaine. En stérilisant les flux de réserves, les Etats-Unis cherchent à éviter les pressions inflationnistes causées par l'accroissement de l'offre de monnaie, alors que le Royaume-Uni vise à lutter à la fois contre la déflation et le chômage¹¹. Il convient de noter que l'adoption d'une politique monétaire restrictive aux Etats-Unis s'accompagne d'une hausse du taux d'intérêt réel, ce qui favorise l'attraction des capitaux étrangers ; au contraire, la baisse des taux d'intérêt réels britanniques tend à chasser les capitaux du pays. Les flux additionnels de capitaux contraignent les banques centrales à utiliser de nouvelles politiques de stérilisation, ce qui freine encore plus le processus d'ajustement. En effet, au Royaume-Uni, l'offre de monnaie effective se situe au-dessus de son niveau « optimal », c'est-à-dire le niveau d'offre de monnaie qui permettrait le retour à l'équilibre de la balance des paiements. Par suite, les prix domestiques et la demande agrégée sont aussi supérieurs à leur niveau « optimal » et le Royaume-Uni reste déficitaire. Aux Etats-Unis, c'est le processus inverse qui se produit. Finalement, l'impossibilité pour les prix et la demande de s'ajuster permet de comprendre pourquoi les déséquilibres du compte courant

¹⁰ Suite au retour du Royaume-Uni dans l'étalon-or, Keynes (1925) affirmait qu'avec la parité d'avant 1914 de 4,86 dollars la livre était surévaluée de 10%. Bien qu'il y ait eu de nombreux débats à ce sujet, il existe aujourd'hui un consensus sur la surévaluation de la livre, mais pas encore sur sa magnitude ou encore son impact.

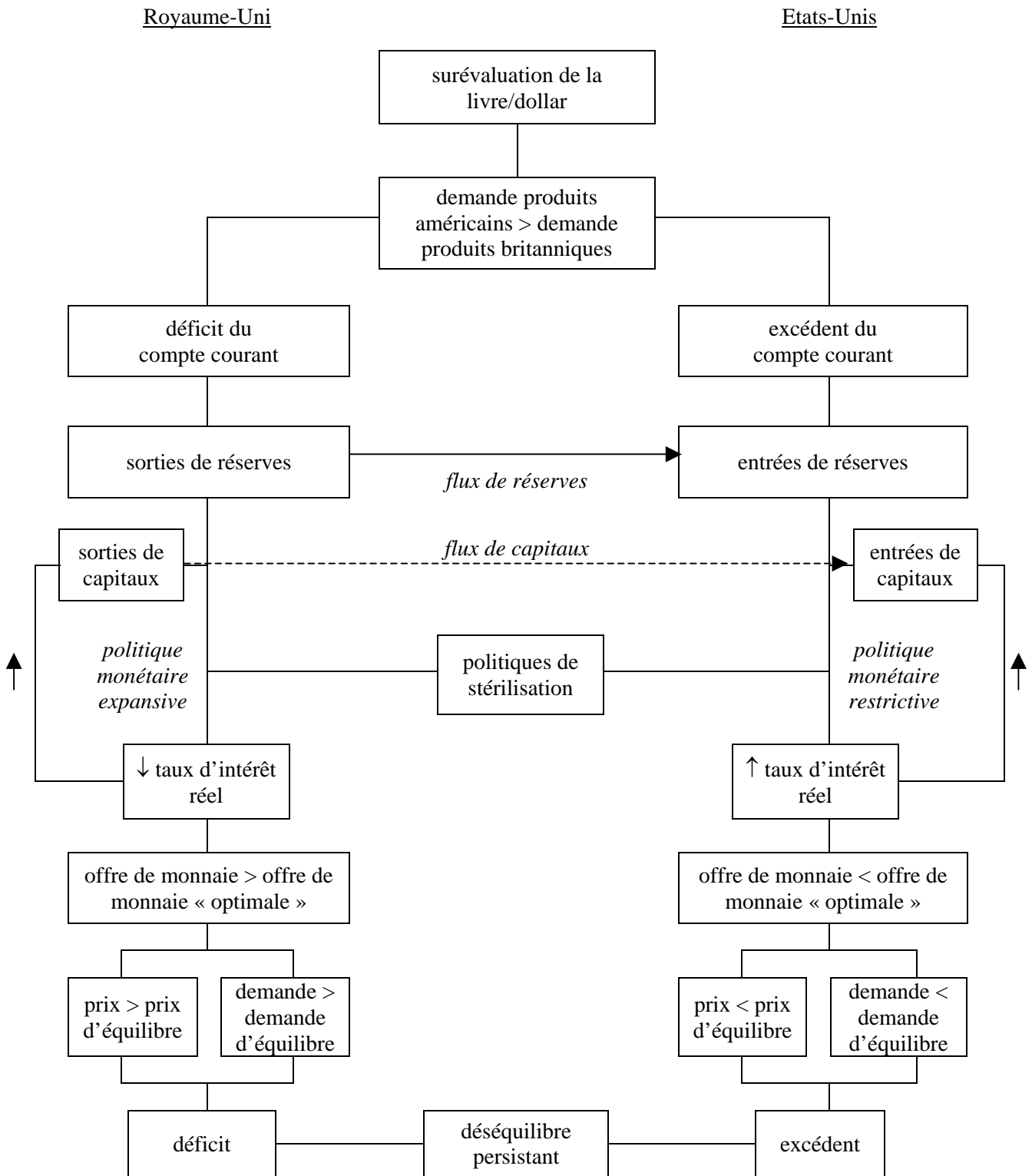
¹¹ Eichengreen (1990) montre que les politiques de stérilisation étaient aussi fréquentes dans les pays déficitaires que dans les pays excédentaires.

n'ont pu être résolus durant les années de l'entre-deux-guerres. Le non respect des « règles du jeu » a miné la crédibilité du système et la seule question était finalement de savoir combien de temps l'étalon de change-or pourrait résister à l'absence de coopération internationale et au problème structurel d'ajustement.

Au total, parmi les nombreuses explications du problème d'ajustement de l'étalon de change-or, la plus pertinente semble être l'usage fréquent des politiques de stérilisation par les autorités monétaires de l'entre-deux-guerres. Il est toutefois possible d'envisager que l'absence de mobilité du travail à cette époque ait aussi contribué au problème des balances des paiements. De fait, la raison pour laquelle les pays déficitaires choisissaient de mettre en place des politiques de stérilisation, c'est-à-dire des politiques monétaires expansives, était l'impact récessif des mécanismes d'ajustement automatique, le retour à l'équilibre reposant sur la baisse des prix domestiques. Mais le fait que les salaires étaient rigides à la baisse ralentissait le processus d'ajustement et entraînait une hausse du chômage, hausse aggravée par la diminution de la demande nationale engendrée par le déficit du compte courant. Les pays excédentaires avaient quant à eux comme objectif la réduction des pressions inflationnistes qui faisaient suite à l'augmentation de l'offre de monnaie provoquée par l'excédent du compte courant. Si les mouvements migratoires avaient été libres, comme ils l'étaient avant la Première Guerre mondiale, il est probable que l'accroissement de l'émigration aurait réduit le besoin de recourir aux politiques de stérilisation.

Figure 3.10

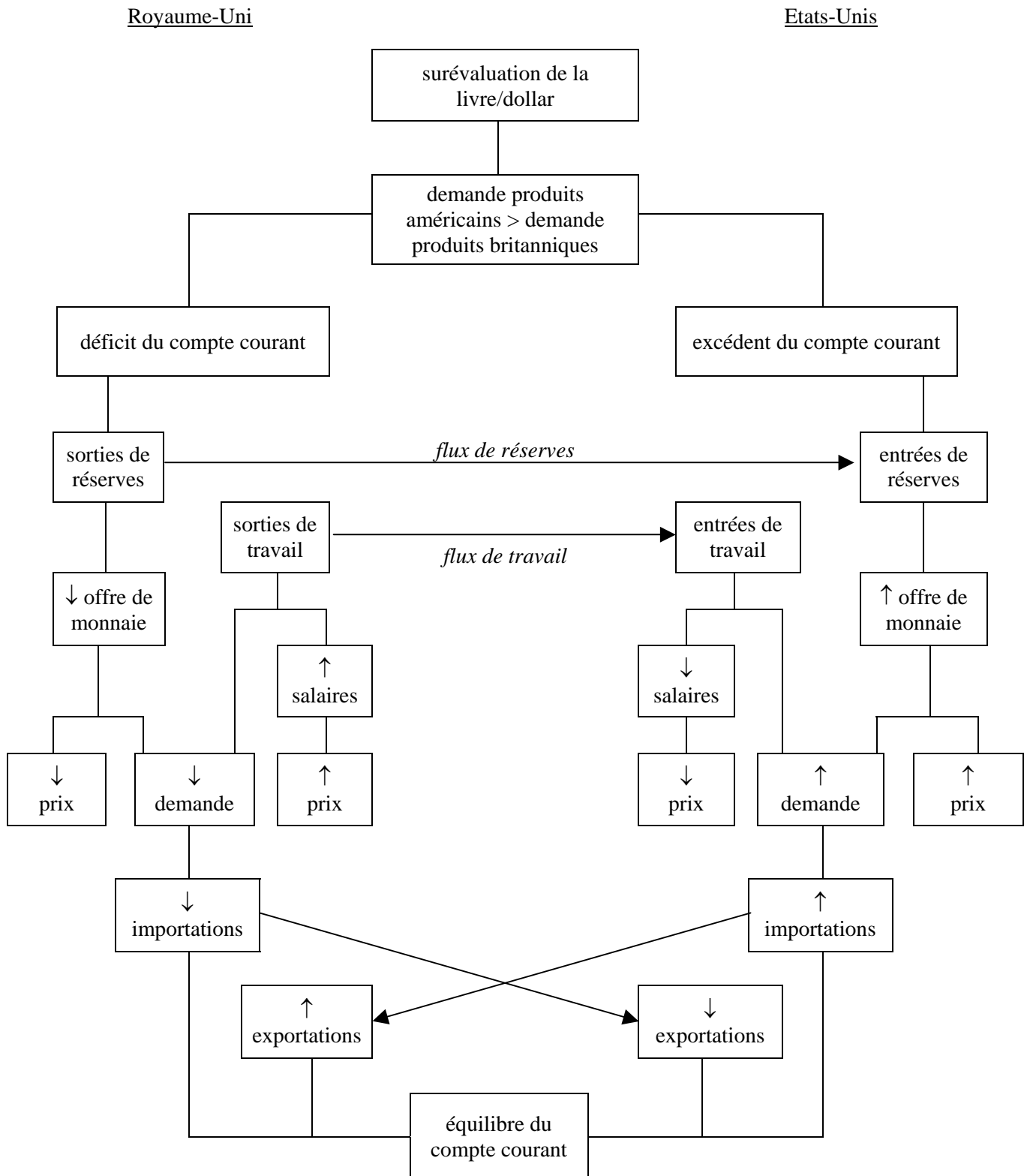
L'étalon de change-or en pratique



La figure 3.11 montre les possibles répercussions des flux de main-d'œuvre sur le processus d'ajustement de l'étalon de change-or. Comme précédemment, les deux pays sont confrontés à des déséquilibres de la balance des paiements courants et les réserves internationales se déplacent du Royaume-Uni vers les Etats-Unis. Mais maintenant, les travailleurs britanniques ont la possibilité de migrer aux Etats-Unis. Il s'ensuit une hausse du niveau de salaire au Royaume-Uni due à la diminution de la concurrence sur le marché du travail. De ce fait, les prix augmentent, compensant l'impact déflationniste de la réduction de l'offre de monnaie. En outre, le départ d'une partie de la force de travail donne lieu à une baisse de la demande agrégée qui vient s'ajouter à l'impact de la diminution de l'offre de monnaie. Mais les sorties de main-d'œuvre contribuent à réduire le chômage britannique et les répercussions de la baisse de la demande ne sont alors plus aussi importantes qu'auparavant. Les autorités monétaires n'ont alors pas à se préoccuper de la déflation et du chômage puisque les effets des sorties de capitaux et de travail se compensent mutuellement et la baisse de la demande est compensée (et en même temps produite) par l'émigration. L'usage des politiques de stérilisation semble donc inutile, ou du moins beaucoup moins nécessaire qu'en l'absence de mouvements migratoires. De même, les entrées de main-d'œuvre aux Etats-Unis permettraient probablement d'éviter l'inflation grâce à un niveau plus élevé de concurrence sur le marché du travail, permettant ainsi à la *Fed* de ne pas intervenir sur les marchés de capitaux. Par suite, la demande agrégée pourrait s'accroître grâce à la hausse de l'offre de monnaie et l'arrivée des immigrants. En conséquence, les importations augmentent aux Etats-Unis et diminuent au Royaume-Uni, ce qui signifie que la demande pour les produits britanniques croît tandis que la demande pour les produits états-uniens diminue, favorisant ainsi le retour à l'équilibre de la balance des paiements courants dans les deux nations.

Figure 3.11

Le rôle de la mobilité du travail dans le processus d'ajustement de l'étalon de change-or



Les limites du capital comme mécanisme alternatif d'ajustement

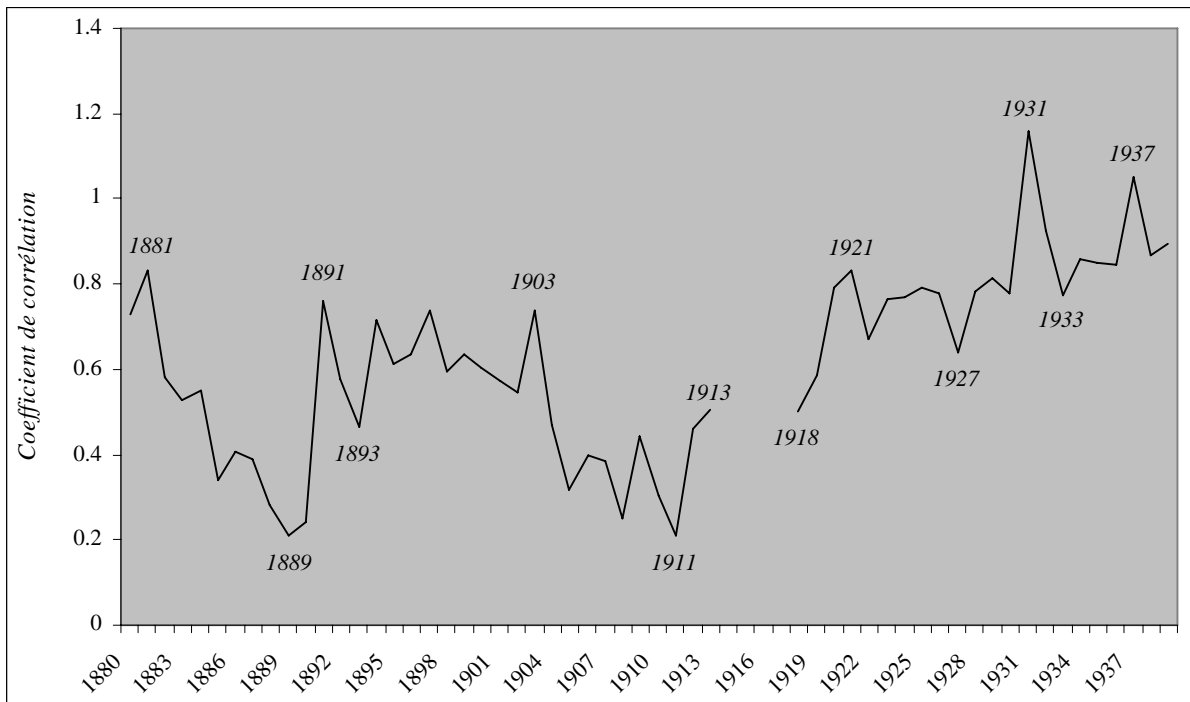
La mobilité du capital constitue théoriquement une alternative aux migrations internationales dans le processus d'ajustement de la balance des paiements courants : les flux de capitaux à court terme permettent le financement des déséquilibres dans les pays en déficit, tandis que les mouvements de long terme contribuent à accroître la capacité de production et le progrès technologique dans les pays récepteurs, améliorant de ce fait la compétitivité de leur secteur externe. Ainsi, avant la Première Guerre mondiale, la mobilité des capitaux était élevée et a donc joué un rôle significatif dans le fonctionnement de l'étalon-or classique. En revanche, la période d'entre-deux-guerres était marquée par l'existence de faibles niveaux de mobilité du capital, constituant un obstacle important à la stabilité de l'étalon de change-or. De fait, alors que le coefficient de corrélation entre l'épargne et l'investissement domestiques était en moyenne de 0,5 durant la période 1880-1913 (0,37 au cours de la décennie 1904-1913), il était de 0,81 entre 1918 et 1939. Cette corrélation plus forte¹² confirme le fort mouvement de « désintégration financière » (Flandreau et Rivière, 1999) qui s'est produit après la Première Guerre mondiale, et surtout au cours des années 1930 (figure 3.12).

Ce coup d'arrêt porté à l'intégration financière est essentiellement dû à la mise en place de politiques de contrôles des capitaux à partir de 1914. La France et l'Allemagne, en particulier, ont cherché, dès le début du conflit, à empêcher toute sortie d'or de leur territoire. Pour cela, les autorités publiques des deux pays belligérants ont non seulement suspendu la convertibilité en or de leur monnaie mais ont aussi, à l'image de la Grande Bretagne, prohibé les sorties d'or. Avec l'extension du conflit et notamment l'entrée en guerre des Etats-Unis, les contrôles de capitaux (qui vont au-delà des exportations d'or) se sont généralisés : les pays européens cherchaient à éviter une aggravation de la dépréciation de leur monnaie, tandis que le gouvernement américain voyait là un moyen d'empêcher que des prêts internationaux ne financent l'armement ennemi. A la sortie de la guerre, la tentation du seigneurisme dans les pays endettés a provoqué des mouvements spéculatifs que les gouvernements européens ont tenté d'enrayer en renforçant les contrôles.

¹² Lorsque la mobilité internationale des capitaux est limitée, le déséquilibre *ex ante* entre épargne et investissement est résolu par une variation du taux d'intérêt national. Il s'ensuit un équilibre *ex post* qui explique l'existence d'une forte corrélation entre épargne et investissement domestiques. En revanche, quand la mobilité des capitaux est élevée, il n'existe aucune raison pour que l'investissement national soit financé par l'épargne domestique et la corrélation entre les deux variables est donc censée être faible. Ceci explique pourquoi le coefficient de corrélation entre épargne et investissement constitue un indicateur du degré d'intégration financière (Feldstein et Horioka, 1980).

Figure 3.12

L'intégration financière : 1880-1939



Note : L'intégration financière est mesurée par le coefficient de corrélation entre épargne et investissement domestiques. Plus le coefficient de corrélation est faible et plus le degré de mobilité des capitaux est élevée.
Source : Flandreau et Rivière (1999).

La stabilisation de la plupart des économies européennes quelques années après la fin de la guerre et le retour des principales monnaies au sein de l'étalon-or au milieu des années 1920 a permis l'élimination progressive des contrôles de capitaux et, par suite, une reprise des flux financiers à l'échelle internationale (Obstfeld et Taylor, 1998). Mais le crack de la bourse américaine en 1929 a eu des répercussions internationales qui se sont rapidement traduites par la mise en place de nouvelles entraves à la circulation des capitaux : « *L'économie mondiale, qui était globalisée, devint quasiment autarcique en l'espace de quelques décennies. Les flux de capitaux étaient minimaux, l'investissement international était regardé avec défiance, et les prix internationaux et les taux d'intérêt n'étaient absolument plus synchronisés. Le capital global (avec la finance en général) était diabolisé et considéré comme l'une des principales causes de la dépression mondiale des années 1930.* » (Obstfeld et Taylor, 2003 : 125). C'est en effet la libéralisation même des mouvements financiers qui explique la rapide transmission de la crise à l'échelle internationale : les autorités américaines ont réagi aux perturbations subies par Wall Street en augmentant leurs taux d'intérêt, ce qui a contraint les autres pays,

soucieux de préserver la parité de leur monnaie avec l'or, à faire de même pour éviter une sortie massive des capitaux.

Mais face à l'ampleur des mouvements spéculatifs des deux côtés de l'Atlantique et suite à la crise internationale des changes qui a suivi l'effondrement du *Credit-Anstalt* autrichien en 1931, les contrôles de capitaux ont été restaurés dans la plupart des pays occidentaux et en premier lieu en Allemagne. La Conférence internationale réunie en juillet 1931 à Londres afin d'éviter une nouvelle dépréciation du mark avait en effet créé le Comité de « *Stand Still* », dont la mission consistait à étudier la faisabilité du projet visant à immobiliser les capitaux à l'intérieur de l'Allemagne : « *La décision qui créa le comité avait, sans qu'on s'en rendit compte, une immense portée. Elle fut, véritablement, un tournant de la civilisation occidentale, fondée jusque-là sur le respect des contrats et sur la liberté monétaire. Elle devait aboutir, en effet, au système entièrement nouveau qui allait permettre la pratique d'une politique d'inflation interne sans dépréciation de la monnaie. Autrement dit, elle instituait en Allemagne le contrôle des changes.* » (Jacques Rueff, 1963 : 28).

Ces mesures de contrôles des capitaux se généralisèrent ensuite car les gouvernements de l'époque n'envisageaient pas d'autre riposte à la fuite des capitaux qu'un contrôle administré des mouvements financiers : « *Comme par le passé, les contrôles appliqués consistent à défendre ou à stabiliser le cours des changes, à influencer les prêts étrangers, etc. Mais les politiques de contrôle visent aussi à isoler l'économie domestique afin de pouvoir mettre en œuvre des mesures de relance. [...] Les politiques nationales visant à orienter les flux d'investissements par secteurs s'accompagnent donc de contrôles permettant d'entretenir des différentiels d'intérêt importants. De cette façon, les gouvernements peuvent appliquer des objectifs autonomes. C'est la "Grande Transformation".* » (Flandreau et Rivière, 1999 : 25).

Résurgence du protectionnisme et montée du chômage

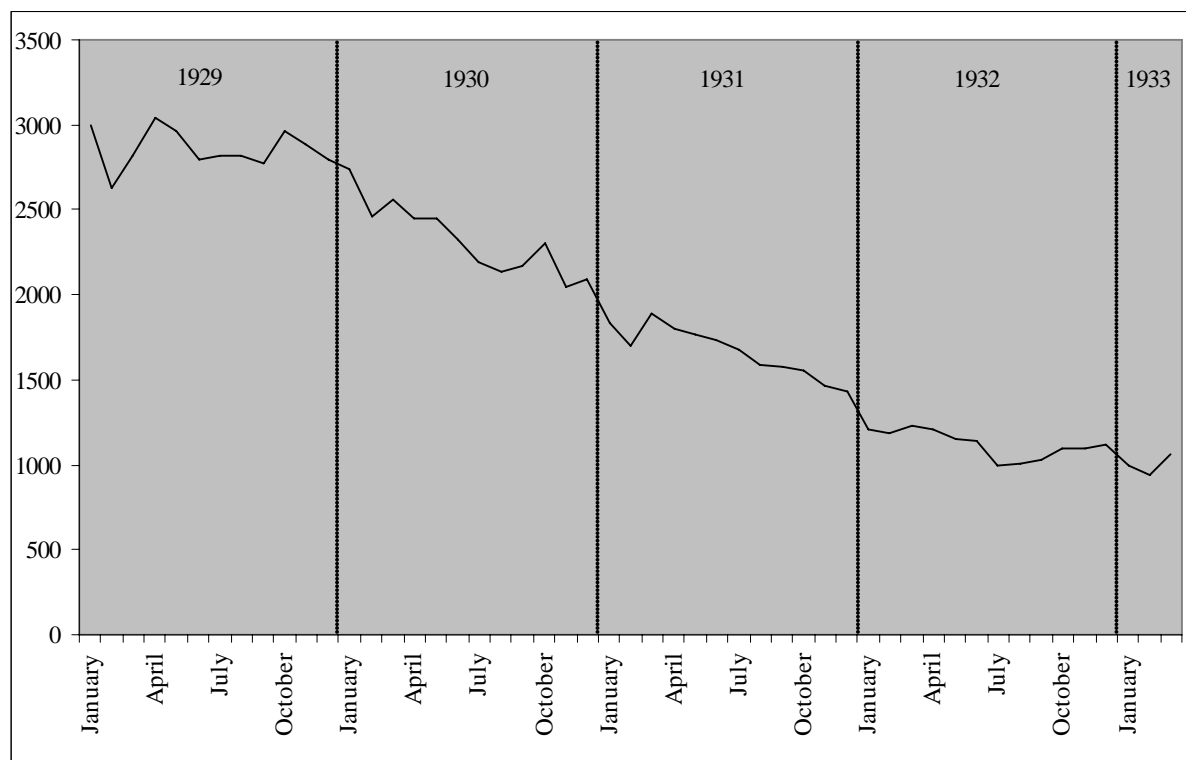
Face à l'impossibilité pour les autorités publiques de trouver une solution aux chocs économiques et aux déséquilibres du compte courant, la plupart des pays ont décidé de compenser l'absence de mobilité du travail et du capital en recourant au protectionnisme commercial. Dans ce contexte, la signature par le président Hoover, le 17 juin 1930, du *Smoot-Hawley Act* marque le point de départ de la résurgence du protectionnisme à l'échelle planétaire. De fait, alors que les droits de douane américains représentaient en moyenne 31,3% des importations totales sur la période 1920-1925 et 40,3% en 1926-1930, ils

montèrent à 55,3% durant les années 1931-1933 (59,1% en 1932). Une telle hausse des droits de douane états-uniens allait à l'encontre des conclusions de la Conférence internationale de Genève de mai 1927 au cours de laquelle les pays participants s'étaient engagés sur la voie d'une « paix tarifaire » (Bairoch, 1997). Les partenaires commerciaux des Etats-Unis se sentirent donc floués et décidèrent en représailles d'accroître leurs propres tarifs et/ou d'imposer des quotas sur certains produits américains (Jones, 1934).

L'Espagne représente l'un des exemples les plus significatifs de la réaction internationale au tarif Smoot-Hawley, puisqu'elle adopta le tarif Wais le 22 juillet 1930, soit à peine plus d'un mois après le tarif américain. Les importations d'automobiles étaient les premières visées : de 7415 en 1929, elles passèrent à 473 en 1932, soit une chute de 94%. De même, l'Italie, qui cherchait à protéger la marque Fiat, mit en place un droit de douane sur les voitures américaines, dont le prix crût ainsi d'environ 135%. Le Canada, pour sa part, adopta le 17 septembre 1930 le *Canadian Emergency Tariff* qui augmentait de 50% la plupart des droits de douanes. Le résultat fut une diminution de moitié des importations en provenance des Etats-Unis. La Suisse, enfin, qui n'avait pas les moyens de s'engager dans une guerre commerciale en bonne et due forme, lança une campagne de boycott qui se traduisit par une baisse sensible des importations de produits états-uniens. Après cette première vague de représailles, le commerce international était déjà sérieusement affecté. L'entrée de la France et du Royaume-Uni dans la guerre commerciale précipita la crise internationale. La France opta pour une politique de quotas qui visait tout particulièrement les entreprises américaines, tandis que le Royaume-Uni augmentait ses droits de douane d'une part et développait une politique de « préférence impériale » d'autre part. Parallèlement, plusieurs pays, dont l'Espagne et la France, transformèrent en monopoles d'Etat l'importation des céréales. A cet égard, le protectionnisme en matière agricole fut l'un des plus importants de l'époque, ce qui a contribué à aggraver la situation des principaux pays exportateurs de céréales, aux premiers rangs desquels se trouvaient les Etats-Unis et l'Argentine. Les résultats de ces politiques protectionnistes sont bien connus : le commerce international chuta drastiquement (voir figure 3.13) et la crise économique s'en trouva amplifiée.

Figure 3.13

Le commerce international : janvier 1929 – mars 1933



Note : L'axe des abscisses représente les importations totales mensuelles pour 75 pays en millions de dollars américains.

Source : Kindleberger (1986).

En même temps que les contrôles aux frontières se multipliaient et que les politiques protectionnistes se développaient, le chômage augmentait dans la plupart des pays occidentalisés. Il semblerait en effet que les personnes excédentaires sur le marché du travail ne bénéficiaient plus de la soupape de sécurité que représentait l'émigration et n'avait donc d'autre solution que celle de rester dans leur pays, ce qui contribuait à accroître le taux de chômage. Il est sans doute aussi probable que la mise en place de mécanismes d'assurance-chômage dans certains pays européens entre les deux guerres ait concouru à l'accroissement du taux de chômage (voir deuxième partie), comme en Angleterre où le nombre de chômeurs a en permanence été supérieur à un million entre 1919 et 1940. Ceci expliquerait donc non seulement l'augmentation du chômage conjoncturel lors des crises économiques mais aussi le développement d'un chômage d'ordre structurel dès le début des années 1920 (tableau 3.7) : « Il est normal que les deux pays dans lesquels les années 1920 ont été négatives sur le plan économique, c'est-à-dire l'Allemagne et le Royaume-Uni, aient été caractérisés par un

chômage plus élevé qu'avant la guerre. Mais ce qui est significatif, c'est que ce phénomène ait touché un très grand nombre de pays. En fait, en sus du cas des Etats-Unis, « pays à faible chômage », il n'y a que la Belgique et la Suisse qui ont échappé à l'apparition de ce que l'on peut qualifier de chômage structurel. » (Bairoch, 1997: 48).

Tableau 3.7
Evolution du taux de chômage moyen

	1920-1929	1930-1938
Allemagne	3,9	8,8
Autriche	5,9 ¹	12,8
Belgique	1,5 ²	8,7
Danemark	8,1	10,9
Finlande	1,6	4,1
France	1,7 ³	3,5 ⁴
Italie	1,7 ⁵	4,8
Norvège	5,6 ²	8,1
Pays-Bas	2,3	8,7
Royaume-Uni	7,5	11,5
Suède	3,2	5,6
Suisse	0,4 ⁵	3,0
Etats-Unis	4,8	18,2

Notes : 1 : 1924-1929 ; 2 : 1921-1929 ; 3 : 1921, 1926 et 1929 ; 4 : 1931, 1936 et 1938 ; 5 : uniquement 1929.

Source : Maddison (1991).

Bien entendu, la crise de 1929 et le recours aux politiques non coopératives qui l'a accompagnée ont contribué à accroître très fortement le chômage dans les pays concernés. Ainsi, le taux de chômage aux Etats-Unis, qui s'établissait à 3,6% en moyenne sur la période 1923-1929, est-il passé à 8,7% en 1930. Puis, suite à la forte chute de l'activité économique américaine au début des années 1930 (-8,9% en 1930 ; -7,7% en 1931 et -13,2% en 1932), il atteignait 23,6% en 1932 et 24,7% en 1933 (son record historique). De la même manière, de nombreux pays européens ont enregistré des taux de chômage supérieurs à 10% dans les années 1931-1933 : 10,2% en Norvège (1931) ; 11,9% en Belgique (1932) ; 15,3% au Royaume-Uni (1932) ; 16% au Danemark (1932) ; 16,3% en Autriche (1933) ; 17,2% en Allemagne (1932)... L'Australie (19,1% en 1932) et le Canada (19,3% en 1933) ont, eux

aussi, été largement touchés par cette montée du chômage mondial. Par conséquent, contrairement aux trois ou quatre décennies qui ont précédé la Première Guerre mondiale, période durant laquelle les migrations massives avaient permis d'absorber les excédents de main-d'œuvre, la Grande Dépression n'offrait guère d'alternatives aux chômeurs qui se heurtaient aux législations anti-migratoires mises en place par la plupart des pays de la planète après 1918.

La chute de l'étalon de change-or

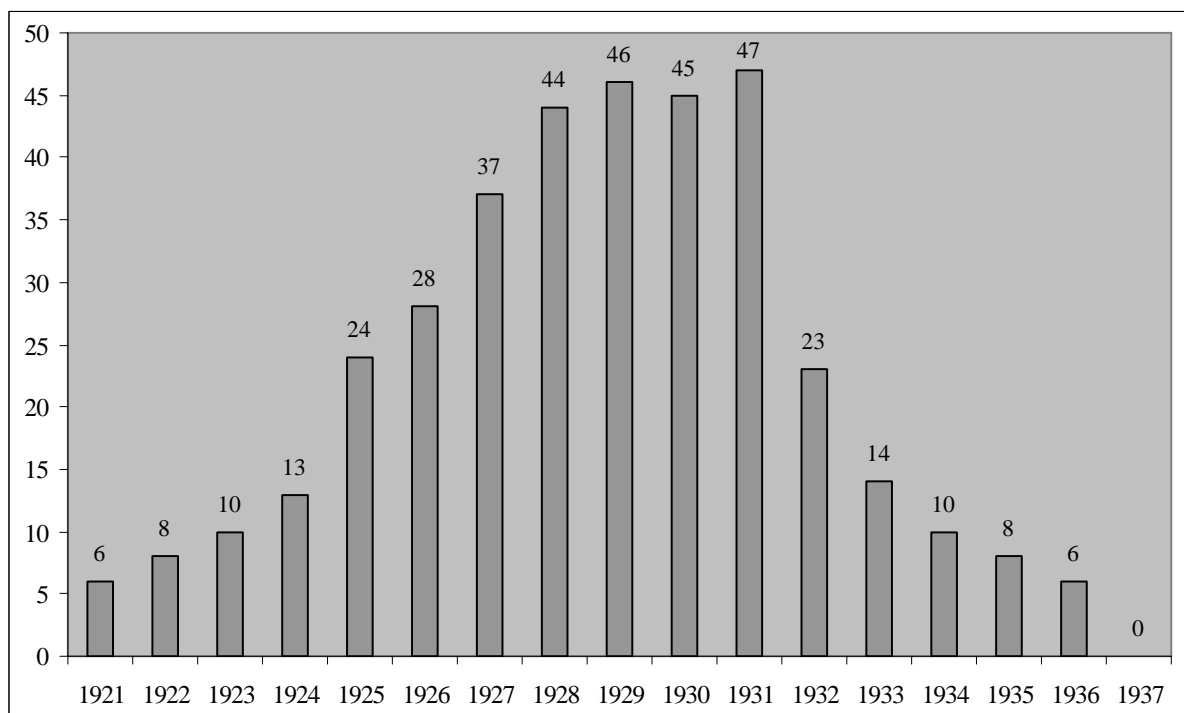
A partir du moment où la capacité d'absorption du marché du travail américain disparaissait, la mobilité du travail perdait sa fonction de régulation et l'objectif de stabilité des changes devenait plus difficile à atteindre. En outre, la flexibilité des salaires et la mobilité des capitaux, qui constituent les substituts traditionnels à la mobilité du travail dans le processus d'ajustement des régimes de change fixe, étaient fortement limitées. Face à la Grande Dépression, de nombreux pays qui essayaient de maintenir la stabilité de leur monnaie ont adopté des politiques protectionnistes, mais le seul résultat tangible a été l'aggravation de la crise internationale. Par suite, les taux de chômage ont considérablement augmenté et la défense de l'étalon de change-or était à la fois économiquement, socialement et politiquement intenable. Bien évidemment, le déclenchement du crash de 1929 a accéléré le processus de décomposition du système monétaire international de l'entre-deux-guerres.

Ainsi, après les premières attaques contre *Wall Street* en octobre 1929 et l'éclatement de la bulle spéculative sur les marchés américains, les marchés européens ont eux aussi été affectés et l'année 1931, notamment, a été marquée par des crises bancaires et des retraits massifs de capitaux. Face aux assauts de la spéculation, les banques centrales ont vu s'épuiser leurs réserves de changes et ont donc été amenées à suspendre la convertibilité en or de leur devise. Le Royaume-Uni, notamment, s'est vu contraint d'abandonner une nouvelle fois la convertibilité de sa monnaie le 21 septembre 1931, ce qui entraîna *ipso facto* une dépréciation de la livre sterling. Dans la foulée, une vingtaine de pays renoncèrent aussi à la stabilité des changes. Le nombre de pays membres de l'étalon de change-or diminua alors de moitié en l'espace de quelques jours. Quand en 1933, le Président américain nouvellement élu, Franklin Roosevelt, décidait de dévaluer le dollar, c'est une véritable fuite en avant qui commençait. Les partenaires commerciaux des Etats-Unis voyait là une attaque en règle contre leurs intérêts commerciaux et les quelques pays qui tentaient de se maintenir au sein du système, en particulier ceux qui constituaient le « bloc de l'or », se sont alors à leur tour résolus à

dévaluer : la Belgique en 1935, la France, les Pays-Bas et la Suisse en 1936. En 1937, l'étalon de change-or n'existait plus (figure 3.14).

Figure 3.14

Nombre de pays membres de l'étalon de change-or : 1921-1937



Sources : Eichengreen (1992 et 1998).

Face à l'impossibilité d'absorber le choc de la Grande Dépression *via* la mobilité des facteurs de production, les autorités publiques ont donc préféré renoncer à l'objectif de stabilité des changes plutôt que chercher une solution internationale concertée. Ce retour aux changes flexibles a permis de desserrer la contrainte qui pesait sur les autorités monétaires et a, semble-t-il, contribué à améliorer la situation économique dans les pays concernés, comme le montre le tableau 3.8 qui présente les performances économiques des Etats-Unis et des principales nations européennes une année avant l'abandon par chaque pays de la convertibilité de sa monnaie, l'année de cet abandon, puis les trois années qui lui ont succédé.

Dans la majorité des cas, le retour aux changes flexibles s'est accompagné d'un taux de croissance du PIB plus élevé au cours de la même année (7 pays sur 12) et/ou l'année qui a suivi l'adoption de cette mesure (9 pays sur 12). Parfois, le changement était drastique comme

aux Etats-Unis (-13,2% en 1932 ; -2,1% en 1933 ; +7,7% en 1934) ou en Norvège (-7,8% en 1931 ; +6,7% en 1932). Trois ans après la première dévaluation, quasiment tous les pays (la Belgique et la Suisse faisant exception) étaient revenus à des taux de croissance positifs. Le retour aux changes flexibles a aussi bénéficié à l'emploi, puisque le taux de chômage a très largement baissé dans les deux ou trois années qui ont suivi l'abandon de l'étalon de change-or et seuls le Danemark et la Suède enregistraient, trois années après, un taux de chômage plus élevé que l'année de la dévaluation. Cependant, le niveau du chômage est demeuré relativement élevé (en général supérieur à 8%), ce qui confirme que celui-ci avait désormais acquis un caractère structurel.

Tableau 3.8

Fin de l'étalon de change-or et performances économiques

Année	Fin ECO	Taux de croissance du PIB					Taux de chômage				
	<i>t</i>	<i>t-1</i>	<i>t</i>	<i>t+1</i>	<i>t+2</i>	<i>t+3</i>	<i>t-1</i>	<i>t</i>	<i>t+1</i>	<i>t+2</i>	<i>t+3</i>
Etats-Unis	1933	-13,2	-2,1	7,7	7,6	14,2	23,5	24,7	21,6	20,0	16,8
Allemagne	1931	-6,1	-10,2	-9,3	10,5	7,7	9,5	13,9	17,2	14,8	8,3
Autriche	1933	-10,3	-3,3	0,9	1,9	3,0	13,7	16,3	16,1	15,2	15,2
Belgique	1935	-0,8	6,2	0,7	1,3	-2,3	11,8	11,1	8,4	7,2	8,7
Danemark	1931	5,9	1,1	-2,6	3,2	3,0	7,0	9,0	16,0	15,4	11,0
France	1936	-2,5	3,8	5,8	-0,4	7,2	-	4,5	-	3,7	-
Italie	1934	-0,7	0,4	9,6	0,2	6,8	5,9	5,6	-	-	5,0
Norvège	1931	7,4	-7,8	6,7	2,4	3,2	6,2	10,2	9,5	9,7	9,4
Pays-Bas	1936	3,7	6,3	5,7	-2,4	6,8	11,2	11,9	10,5	9,9	-
Royaume-Uni	1931	-0,7	-5,1	0,8	2,9	6,6	11,2	15,1	15,6	14,1	11,9
Suède	1931	2,1	-3,6	-2,7	1,9	7,6	3,3	4,8	6,8	7,3	6,4
Suisse	1936	-0,4	0,3	4,8	3,8	-0,1	4,2	4,7	3,6	3,3	-

Sources : Fin de l'étalon de change-or (ECO) : Eichengreen (1992) ; taux de croissance du PIB : calculs de l'auteur à partir de Maddison (2003) ; taux de chômage : Maddison (1991) et Bairoch (1997).

Même si cette amélioration des performances économiques est en partie liée à l'adoption de politiques de relance interne, notamment le *New Deal* aux Etats-Unis, il n'en demeure pas moins que le retour à la flexibilité des changes a dû jouer un rôle essentiel, dans

la mesure où ceux-ci permettaient d'assurer un retour à l'équilibre : « *Le problème n'était pas qu'il y ait des dévaluations ; c'était plutôt que la pratique n'ait pas été plus répandue et qu'elle ne se soit pas traduite par l'adoption de politiques encore plus expansionnistes. L'abandon de l'étalon-or a permis aux pays de retrouver leur indépendance en termes de politique économique. En consacrant une partie de cette indépendance à des politiques à contre-courant sur le marché des changes, ils pouvaient y parvenir sans que les devises étrangères ne plongent pour autant dans le chaos.* » (Eichengreen, 1998 : 90).

Conclusion du chapitre 3

La brève expérience de l'étalon de change-or durant l'entre-deux-guerres semble confirmer l'existence d'un arbitrage entre mobilité du travail et flottement des changes dans le processus d'ajustement de la balance des paiements. Les pays qui optent pour des taux de change fixes requièrent des mécanismes d'ajustement qui compensent la perte de l'instrument de change. En l'absence de flexibilité des salaires et de mobilité des capitaux, les migrations internationales constituent un mécanisme approprié pour résoudre les déséquilibres à la fois internes et externes. Dans les pays d'origine, les sorties de main-d'œuvre contribuent à réduire le chômage et favorisent aussi la réduction des déficits du compte courant, puisqu'elles s'accompagnent d'une diminution de la demande agrégée et donc des importations. Dans les pays d'accueil, l'immigration permet de freiner les pressions inflationnistes en même temps qu'elle stimule la demande et, par suite, les importations. Les pays avec des taux de change flexibles, pour leur part, peuvent s'appuyer sur la flexibilité des changes pour faciliter l'ajustement.

En ce sens, le développement des contrôles aux frontières après la Première Guerre mondiale, tout comme l'adoption de politiques sociales dans de nombreuses nations européennes, ne permettait pas aux flux de main-d'œuvre de jouer leur rôle de mécanisme d'ajustement dans les pays qui choisissaient de défendre la stabilité de leur monnaie. Etant donné qu'à cette époque la flexibilité des prix et la mobilité des capitaux étaient aussi limitées, les économies qui subissaient les effets de la Grande Dépression n'avaient d'autre option, dans un contexte de guerre commerciale et de chômage croissant, que celle d'abandonner leur politique de change fixe. En fait, le protectionnisme commercial a d'abord été utilisé comme alternative à la mobilité des facteurs, mais les résultats de cette stratégie étaient contreproductifs puisqu'elle s'est traduite par une forte contraction du commerce mondial et une importante hausse des taux de chômage. En revanche, le retour à la flexibilité

des changes a permis le retour de la croissance et a contribué à réduire les niveaux de chômage.

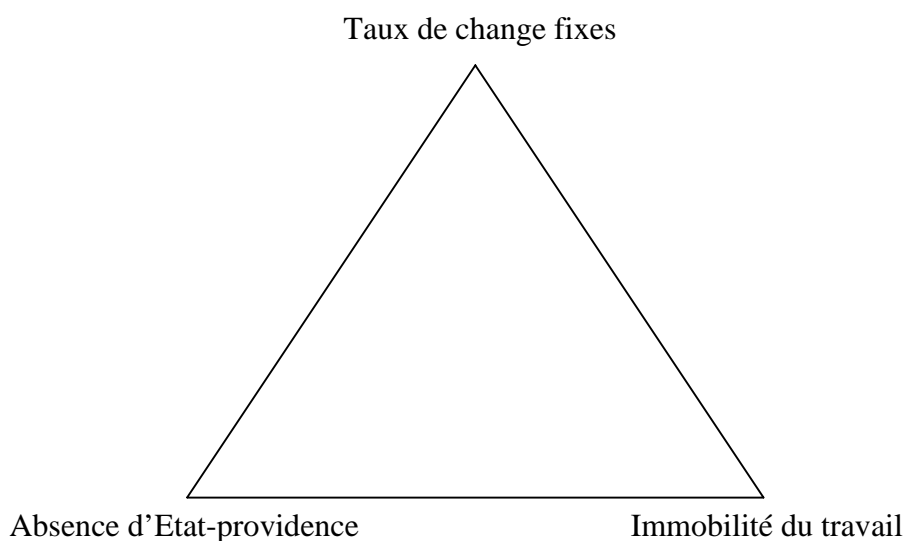
Cela signifie-t-il que si les travailleurs avaient été plus libres de se déplacer l'étalon de change-or aurait résisté plus longtemps ? Il est assez difficile de répondre à cette question car la crise de 1929 constitue un choc qu'il est difficile d'écarter dans une analyse contrefactuelle. Il est toutefois possible de fournir quelques éléments de réponse. Tout d'abord, il a été souligné dans ce chapitre que nombre de politiques d'immigration restrictives n'avaient pas été adoptées dans un contexte de récession économique mais plutôt d'expansion. De ce fait, les contrôles aux frontières se traduisaient par une mauvaise allocation des ressources qui a probablement contribué à ralentir le développement économique mondial. Par ailleurs, le problème de sous-consommation qui a en partie conduit à la Grande Dépression des années 1930 aurait probablement pu être atténué au travers de l'augmentation de la demande qui fait généralement suite à un surplus d'immigration. En outre, les flux de main-d'œuvre comme il a été montré dans la quatrième partie, auraient évité aux autorités monétaires d'avoir à recourir à des politiques contreproductives de stérilisation. En effet, en intervenant sur les marchés des capitaux, les banques centrales cherchaient à éviter l'inflation en cas d'excédent commercial et la déflation en cas de déficit. Or, les mouvements de main-d'œuvre ont précisément cet effet : l'émigration dans les pays déficitaires empêche les salaires et donc les prix de tomber car il y a moins de concurrence sur le marché du travail domestique ; à l'inverse, les entrées de main-d'œuvre dans les pays excédentaires contribuent à réduire les pressions sur les salaires. A cela s'ajoute le fait que la mobilité du travail génère des changements de la demande agrégée qui entraînent des variations des importations et des exportations, et donc des balances des paiements courants. Finalement, l'argent que les migrants envoient à domicile participe aussi du processus d'ajustement puisque les transferts de fonds aident à financer le déficit courant. Au final, un niveau plus élevé de migrations internationales aurait certainement facilité l'ajustement des balances des paiements et aurait amélioré le fonctionnement de l'étalon de change-or durant l'entre-deux-guerres.

Conclusion

“Economics and ethics are inseparable in the way we must consider international flows of humanity and seek to devise policies to manage them, enhancing the benefits and containing the problems that they entail.”

Jagdish Bhagwati (2004)

Il a été démontré tout au long de cette thèse l'existence d'un lien entre régimes de change et mobilité du travail d'une part et entre Etat-providence et émigration d'autre part. La question est maintenant de savoir s'il existe une relation entre migrations internationales, régimes de change et politiques sociales, ou plutôt s'il y a incompatibilité entre ces trois variables. L'existence d'un tel « trilemme » de politique économique s'inscrit dans la logique du triangle d'incompatibilité de Mundell. Alors que Mundell affirme que les autorités publiques ne peuvent simultanément défendre les trois objectifs de politique économique que sont la fixité des changes, la libre mobilité des capitaux et l'autonomie de la politique monétaire, l'analyse développée ici tend à montrer qu'il n'est pas possible d'avoir à la fois un régime de change fixe, une faible mobilité du travail et un manque d'investissement en matière sociale.



La défense de taux de change fixes suppose l'existence de mécanismes d'ajustement, en particulier la mobilité du travail, pour compenser la rigidité des changes. Si les travailleurs ne sont pas autorisés à se déplacer librement, le processus d'ajustement devient plus compliqué et il risque d'y avoir plus de chômage. S'il n'y a pas d'Etat-providence, et notamment d'allocations chômage, il est fort probable que le coût de maintenir des changes fixes soit si élevé qu'il devienne nécessaire de renoncer à l'ancrage monétaire. Ainsi, durant l'entre-deux-guerres, les migrations internationales étaient étroitement contrôlées tandis que

les Etats-providence commençaient à peine à éclore. Après le crash de 1929, les taux de chômage ont tellement augmenté que les pays qui appartenaient à l'étalon-or n'avaient guère d'autre option que le retour à la flexibilité des changes.

Au contraire, la période de l'étalon-or classique se caractérisait par de hauts niveaux de mobilité du travail, ce qui facilitait l'ajustement des pays qui disposaient de taux de change fixes. En conséquence, les politiques sociales étaient pratiquement inexistantes. C'est d'ailleurs la situation de nombreux pays en développement aujourd'hui, notamment en Afrique et en Amérique latine, où l'absence d'un Etat-providence moderne et le choix d'un régime de changes fixes se traduisent par des niveaux élevés d'émigration. Bien que l'immigration soit restreinte dans la plupart des pays industrialisés, de nombreux migrants traversent illégalement les frontières de l'Europe ou des Etats-Unis et contribuent ainsi à alléger le poids du processus d'ajustement dans leur pays. Quand le fardeau devient trop lourd et que les flux migratoires sont insuffisants, les pays en développement décident généralement – ou les marchés internationaux de capitaux les y contraignent – de renoncer à leur politique de taux de change fixes.

En réalité, les expériences historiques et contemporaines montrent que l'adoption de politiques sociales permet de préserver des taux de change fixes ainsi que des bas niveaux de mobilité du travail. Ainsi, quand l'Allemagne a commencé à mettre en place un système avancé d'assurances sociales dans les années 1880, l'émigration a ralenti et la mobilité du travail a en partie perdu sa fonction d'ajustement. Mais les autorités monétaires allemandes ont réussi à maintenir le mark dans l'étalon-or, en partie parce que le pays attirait une grosse part de l'investissement international, mais aussi probablement parce les mécanismes de sécurité sociale permettaient d'atténuer les effets de la politique allemande de taux de change fixes. De même, malgré le manque de mobilité du travail dans l'Euroland, les coûts de la perte conjointe de l'instrument de change et de la politique monétaire sont en partie compensés par l'existence d'Etats-providence forts dans la majorité des pays européens. Les politiques sociales contribuent en effet à réduire les répercussions en termes de chômage (dues au fait que le processus d'ajustement ne fonctionne pas de manière adéquate), augmentant de ce fait le niveau d'acceptabilité de l'union monétaire parmi les citoyens.

Une des implications de ce nouveau trilemme de politique économique est que l'existence d'un Etat-providence fort devrait être un critère additionnel pour déterminer si une zone monétaire est optimale ou non. En tout cas, elle devrait servir de substitut à la condition de mobilité du travail. Ainsi, si celle-ci est plus faible au sein de l'UEM européenne qu'aux Etats-Unis, ce qui est généralement considéré comme un obstacle au succès de l'euro, les

politiques sociales sont en revanche beaucoup plus développées en Europe qu'aux Etats-Unis, ce qui compense la faiblesse de la mobilité du travail. En l'absence d'un haut degré de mobilité du travail et d'un Etat-providence fort, il semble plus approprié de renoncer à l'objectif d'intégration monétaire. En tout état de cause, les taux de change flexibles représentent encore dans bien des cas la stratégie de change optimale tandis que la mobilité du travail ne constitue qu'une solution sous-optimale face aux problèmes d'ajustement de l'économie. La décision de migrer n'a en effet que rarement à voir avec le plaisir du voyage ou le goût de l'aventure. En ce sens, les politiques sociales constituent à la fois un remède nécessaire aux imperfections des mécanismes d'ajustement des économies et un antidote aux mouvements migratoires non désirés.

Bibliographie

Akerman, Sune (1976). "Theories and Methods of Migration Research." From Sweden to America: A History of the Migration. Eds. Runblom, Harald et Hans Norman. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Alexander, Sydney (1952). "Effects of a Devaluation on a Trade Balance." IMF Staff Papers 2.2: 263-278.

Allen, Steven (1992). "Changes in the Cyclical Sensitivity of Wages in the United States, 1891-1987." American Economic Review 82.1: 122-140.

Armstrong, Barbara (1932). Insuring the Essentials: Minimum Wage Plus Social Insurance – A Living Wage Program. New York: Macmillan.

Bairoch, Paul (1997). Victoires et déboires : Histoire économique et sociale du monde du XVI^e siècle à nos jours. Paris: Gallimard.

Bairoch, Paul (1968). The Working Population and its Structure. Bruxelles: Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles.

Bayoumi, Tamim (1994). "A Formal Model of Optimum Currency Areas." IMF Staff Papers 41.4: 537-554.

Bayoumi, Tamim (1990). "Saving-Investment Correlations: Immobile Capital, Government Policy, or Endogenous Behavior?" IMF Staff Papers 37: 360-387.

Bayoumi, Tamim et Barry Eichengreen (1994). "Economic Performance Under Alternative Exchange Rate Regimes: Some Historical Evidence." The International Monetary System. Eds. Kenen, Peter; Francesco Papadia et Fabrizio Saccomanni. Cambridge, Massachusetts: Cambridge University Press: 257-297.

Bertola, Giuseppe (1989). "Factor mobility, uncertainty and exchange rate regimes." A European Central Bank? Perspectives on monetary unification after ten years of the EMS. Eds. De Cecco, Marcello et Alberto Giovannini. Cambridge: Cambridge University Press: 195-119.

Betts, Caroline et Michael Devereux (1996). "The Exchange Rate in a Model of Pricing to Market." European Economic Review 40: 1007-1021.

Bhagwati, Jagdish (2004). In Defense of Globalization. New York: Oxford University Press.

Bewley, Truman (1999). Why Wages Don't Fall during a Recession. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.

Blanchard, Olivier et Danny Quah (1989). "The Dynamic Effects of Aggregate Demand and Supply Disturbances." American Economic Review 79.4: 655-673.

Bloomfield, Arthur (1968). "Patterns of Fluctuations in International Investment before 1914." Princeton Studies in International Finance 21.

Bloomfield, Arthur (1959). Monetary Policy Under the International Gold Standard: 1880-1914. New York : Federal Reserve Bank.

Bordo, Michael et Marc Flandreau (2001). "Core, Periphery, Exchange Rate Regimes, and Globalization." NBER Working Paper w8584.

Bordo, Michael et Anna Schwartz (1996). "The Operation of the Specie Standard: Evidence for Core and Peripheral Countries, 1880-1990." Currency Convertibility: The Gold Standard and Beyond. Eds. Braga de Macedo, Jorge; Barry Eichengreen et Jaime Reis. London, New-York: Routledge.

Brun, Jeanine (1980). America ! America ! Trois siècles d'émigration aux Etats-Unis (1620-1920). Paris: Editions Gallimard/Julliard.

Bry, Gerhard (1960). Wages in Germany, 1871-1945. Princeton: University Press.

Buchinagni, Norman et al. (1985). Continuous journey: A Social History of South Asians in Canada. Toronto: McClelland & Stewart.

Bustelo, Francisco et Gabriel Tortella-Casares (1976). "Monetary Inflation in Spain, 1800-1970." Journal of European Economic History 5(1): 141-150.

Carter C.F. (1955). "Review : Brinley Thomas. Migration and Economic Growth. A study of Great Britain and the Atlantic Economy." Economic History Review 8: 106-108.

Cassel, Gustav (1923). The Theory of Social Economy. London: T.F. Unwin.

Castles, Stephen et Mark Miller (1998). The Age of Migration: International Population Movements in the Modern World. London: Macmillan Press.

Collomp, Catherine (2003). "Labour Unions and the Nationalisation of Immigration Restriction in the United States, 1880-1924". Migration Control in the North Atlantic World: The Evolution of State Practices in Europe and the United States from the French Revolution to the Inter-War Period. Eds. Fahrmeir, Andreas; Olivier Faron et Patrick Weil. New York, Oxford: Berghahn Books: 237-252.

Corden, Max (1973). "The Adjustment Problem." European Monetary Unification and Its Meaning for the United States. Eds. Krause, Lawrence et Walter Salant. Washington: The Brookings Institution: 159-184.

Costa, Dora (1998). The Evolution of Retirement: An American Economic History. Chicago: University of Chicago Press.

Däbritz, Walther (1934). Bochumer Verein für Bergbau und Gußstahlfabrikation in Bochum. Neun Jahrzehnte seiner Geschichte im Rahmen der Wirtschaft des Ruhrbezirks. Düsseldorf.

Daniels, Roger (1995). "The Growth of Restrictive Immigration Policies in the Colonies of Settlement". The Cambridge Survey of World Migration. Ed. Cohen, Robin. Cambridge: University Press: 39-43.

Desai, Ashok (1968). Real Wages in Germany, 1871-1913. Oxford: Clarendon Press.

Dohse, Knuth (1981). Ausländische Arbeitnehmer und bürgerlicher Staat. Königstein: Hain.

Dunn, Robert (1971). "International Payments Adjustment Problems Arising from Economic Integration." U.S Foreign Economic Policy for the 1970's: A New Approach for New Realities. Washington: National Planning Association, 1971: 119-159.

Easterlin, Richard (1961). "Influences in European Overseas Emigration Before World War I." Economic Development and Cultural Change. 9.3: 331-351.

Eichengreen, Barry (1998). Globalizing Capital: A History of the International Monetary System. Princeton: Princeton University Press.

Eichengreen, Barry (1996). "Déjà vu all over again: lessons from the gold standard for European monetary unification?" Modern Perspectives on the Gold Standard Eds. Bayoumi, Tamim; Barry Eichengreen et Mark Taylor. Cambridge: University Press: 365-387.

Eichengreen, Barry (1992). Golden Fetters: The Gold Standard and the Great Depression, 1919-1939. New York, Oxford: Oxford University Press.

Eichengreen, Barry (1990). "International Monetary Instability Between the Wars: Structural Flaws or Misguided Policies?" The Evolution of the International Monetary System: How Can Efficiency and Stability Be Attained? Eds. Suzuki, Yoshio; Junichi Miyake et Mitsuaki Okabe. Tokyo: University of Tokyo Press: 71-116.

Erkel-Rousse, Hélène (1997). "Degré de flexibilité des marchés du travail, ajustement à des chocs asymétriques et Union monétaire européenne." Economie et prévision. 128: 79-100.

Feldstein, Martin et Charles Horioka (1980). "Domestic Saving and International Capital Flows". The Economic Journal 90.358: 314-329.

Fenoaltea, Stefano (1988). "International Ressource Flows and Construction Movements in the Atlantic Economy: The Kuznets Cycle in Italy, 1861-1913." Journal of Economic History 48.3: 605-637.

Ferenczi, Imre et Walter Willcox (1929). International Migrations. Volume 1: Statistics. New York: National Bureau of Economic Research.

Fishback, Price et Shawn Kantor (2000). A Prelude to the Welfare State: The Origins of Workers's Compensation. Chicago et London: The University of Chicago Press.

Flandreau, Marc et Frédéric Zumer (2004). The Making of Global Finance, 1880-1913. Paris: OECD.

Flandreau, Marc et Mathilde Maurel (2001). "Monetary Union, Trade Integration, and Business Cycles in 19th Century Europe: Just Do It." CEPR Discussion Paper 3087.

Flandreau, Marc et Chantal Rivière (1999). "La Grande "Retransformation"? Contrôles de capitaux et intégration financière internationale, 1880-1996." Economie internationale 78: 11-58.

Fleming, Marcus (1962). "Domestic Financial Policies under Fixed and under Floating Exchange Rates." IMF Staff Papers 9: 369-379.

Flora, Peter (1986). The Western European Welfare States Since World War II. Volume 2: Germany. United Kingdom, Ireland, Italy. Berlin: Walter de Gruyter.

Flora, Peter (1983). State, Economy, and Society in Western Europe, 1815-1975. Volume 1: The Growth of Mass Democracies and Welfare States. Frankfurt: Campus Verlag.

Flora, Peter (1981). "Solution or Source of Crises? The Welfare State in Historical Perspective." The Emergence of the Welfare State in Britain and Germany, 1850-1950. Ed. Mommsen, Wolfgang. London: Croom Helm: 343-389.

Flora, Peter et Jens Alber (1981). "Modernization, Democratization, and the Development of Welfare States in Western Europe." The Development of Welfare States in Europe and America. Eds. Flora, Peter et Arnold Heidenheimer. New Brunswick NJ: Transaction Books.

Frenkel, Jacob et Harry Johnson (1976). The Monetary Approach to the Balance of Payments. London: George Allen & Unwin Ltd.

Furer, Howard (1973). The Germans in America, 1607-1970: A Chronology and Fact Book. New York: Oceana Publications.

Gallarotti, Giulio (1995). The Anatomy of an International Monetary Regime: The Classical Gold Standard, 1880-1914. New York: Oxford University Press.

García-Iglesias, Concepción (2002). "Interest Rate Risk Premium and Monetary Union in the European Periphery: New Lessons from the Gold Standard." Scandinavian Economic History Review 50.2:31-54.

Gemery, Henry (1994). "Immigrants and Emigrants: International migration and the US labor market in the Great Depression". Migration and the International Labor Market : 1850-1939. Eds. Hatton, Timothy et Jeffrey Williamson. Londres, New York: Routledge: 175-199.

Gordon, Robert (1990). "What is New-Keynesian Economics?" Journal of Economic Literature 28.3: 1115-1171.

Gould, John (1979). "European Inter-continental Emigration, 1815-1914: Patterns and Causes." Journal of European Economic History 8.3: 593-679.

Grant, Oliver (2003). "Globalisation versus de-coupling: German emigration and the evolution of the Atlantic labour market 1870-1913." Explorations in Economic History 40: 387-418.

Hanes, Christopher (1993). "The Development of Nominal Wage Rigidity in the Late 19th Century." American Economic Review 83.4: 732-756.

Hanes, Christopher et John James (2003). "Wage Adjustment Under Low Inflation: Evidence from U.S. History." American Economic Review 93: 1414-1424.

Hansen, Marcus (1940). The Atlantic Migration, 1607-1860: A History of the Continuing Settlement of the United States. Cambridge: Harvard University Press.

Hatton, Timothy (1993). "A Model of UK Emigration, 1870-1913." CEPR Discussion Paper 771.

Hatton, Timothy (1988). "Institutional Change and Wage Rigidity in the UK, 1880-1985." Oxford Review of Economic Policy 4.1: 74-86.

Hatton, Timothy et Jeffrey Williamson (1998). The Age of Mass Migration: Causes and Economic Impact. New York: Oxford University Press.

Hatton, Timothy et Jeffrey Williamson (1994a). "What Drove the Mass Migrations from Europe in the Late Nineteenth Century?" Population and Development Review 20.4: 533-559.

Hatton, Timothy et Jeffrey Williamson (1994b). "International Migration 1850-1939: An economic survey." Migration and the International Labor Market: 1850-1939. Eds. Hatton, Timothy et Jeffrey Williamson. London, New York: Routledge: 3-32.

Hoffman, Walther (1965). Das Wachstum der deutschen Wirtschaft seit der Mitte des 19. Jahrhunderts. Berlin: Springer-Verlag.

Holborn, Hajo (1969). A History of Modern Germany, 1840-1945. Princeton: University Press.

Huffman, Wallace et James Lothian (1984). "The Gold Standard and the Transmission of Business Cycles, 1833-1932." A Retrospective on the Classical Gold Standard, 1821-1931. Eds. Bordo, Michael et Anna Schwartz. Chicago: The University of Chicago Press: 455-511.

Hume, David (1777). Essays, Moral, Politics, and Litterary. Indianapolis, IN: Liberty Fund, Inc., 1987 (First Published: Part I, 1742; Part 2, 1752; Combined, 1777).

Ishiyama, Yoshihide (1975). "The Theory of Optimum Currency Areas: A Survey." IMF Staff Papers 22.2: 344-383.

James, Harold (2001). The End of Globalization: Lessons from the Great Depression. Cambridge: Harvard University Press.

Jerome, Harry (1926). Migration and Business Cycles. New York: National Bureau of Economic Research.

Jones, Joseph (1934). Tariff Retaliation: Repercussions of the Smooth-Hawley Bill. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

- Jones, Maldwyn (1992). American Immigration. Chicago: University of Chicago Press.
- Kaspi, André (1986). “Qu’est-ce qu’un Américain?” L’Histoire 91: 10-25.
- Kelley, Allen (1965). “International Migration and Economic Growth: Australia, 1865-1935.” Journal of Economic History 25.3: 333-354.
- Kenen, Peter (1969). “The Theory of Optimum Currency Areas.” Monetary Problems of the International Economy. Eds. Mundell, Robert et Alexander Swoboda. Chicago: University of Chicago Press: 41-60.
- Keynes, John Maynard (1925). The Economic Consequences of Mr. Churchill. London: Hogarth Press.
- Khoudour-Castéras, David (2002). “Taux de change fixes et migrations internationales : L’étalon-or à l’aune de la théorie des zones monétaires optimales.” Revue de l’OFCE 82: 82-116.
- Kindleberger, Charles (1986). The World in Depression, 1929-1939. Berkeley, Los Angeles: University of California Press.
- Kindleberger, Charles (1985). “The Cyclical Patterns of Long-Term Lending.” Kindleberger, Charles. Keynesianism vs. Monetarism and Other Essays in Financial History. London: Allen & Unwin: 141-154.
- Kindleberger Charles (1951). “Group Behavior and International Trade.” Journal of Political Economy 59.1: 30-46.
- Kirk, Dudley (1946). Europe’s Population in the Interwar Years. New York: Gordon and Breach.
- Kuczynski, Jürgen (1947). Die Geschichte der Lage der Arbeiter in Deutschland von 1800 bis in die Gegenwart. Volume I: 1880-1932. Berlin, third edition.
- Lanyi, Anthony (1969). “The Case for Floating Exchange Rates Reconsidered.” Princeton Studies in International Finance 72.
- de Lepervanche, Marie (1975). “Australian immigrants, 1788-1940: Desired and Unwanted.” Eds. Wheelwright, Edward et Ken Buckley. Essays in the Political Economy of Australian Capitalism. Volume I. Sydney: Australia and New Zealand Book Company.
- Light, Ivan (1972). Ethnic Enterprise in America: Business and Welfare Among Chinese, Japanese, and Blacks. Berkeley: University of California Press.
- Lindert, Peter (2004). Growing Public: Social Spending and Economic Growth Since the Eighteenth Century. Cambridge: University Press.
- Luebke, Frederick (1990). Germans in the New World: Essays in the History of Immigration. Chicago: University of Illinois Press.

- Maddison, Angus (2003). The World Economy: Historical Statistics. Paris: OECD, Development Centre Studies.
- Maddison, Angus (1991). Dynamic Forces in Capitalist Development: A Long-Run Comparative View. Oxford, New York: Oxford University Press.
- Mariage-Strauss, Annie (2002). Les Etats-Unis face à l'immigration. Paris: Ellipses.
- Markus, Andrew (1979). Fear and Hatred: Purifying Australia and California, 1850-1901. Sydney: Hale & Iremonger.
- Marshall, Alfred (1920). Principles of Economics. London: Macmillan and Co., Ltd, 8th ed.
- Mata, Eugénia et Nuno Valério (1996). "Monetary Stability, Fiscal Discipline and Economic Performance - The Experience of Portugal since 1854." Currency Convertibility. The Gold Standard and Beyond. Eds. Braga de Macedo, Jorge; Barry Eichengreen et Jaime Reis. London et New York: Routledge: 204-227.
- McKinnon, Ronald (1963). "Optimum Currency Areas". American Economic Review 53.4: 717-725.
- Meade, James (1951). The Balance of Payments. London: Oxford University Press.
- Meade, James (1957). "The Balance-of-Payments Problems of a European Free-Trade Area." Economic Journal 67.267: 379-396.
- Millis, Harry et Royal Montgomery (1938). The Economics of Labor. Volume II: Labor's Risks and Social Insurance. New York et London, McGraw-Hill Book Company, inc.
- Mitchell, Brian (2003a). International Historical Statistics: Europe, 1750-2000. London: Macmillan Reference Ltd, 5th ed.
- Mitchell, Brian (2003b). International Historical Statistics: The Americas, 1750-2000. London: Macmillan Reference Ltd, 5th ed.
- Mitchell, Brian (2003c). International Historical Statistics: Africa, Asia and Oceania, 1750-2000. London: Macmillan Reference Ltd, 4th ed.
- Mitchell, Daniel (1985). "Wage Flexibility: Then and Now." Industrial Relations 24.2: 266-279.
- Moltmann, Günter (1982). "300 Years of German Emigration to North America." Germans to America: 300 Years of Immigration, 1683 to 1983. Ed. Moltmann, Günter. Stuttgart: Institut for Foreign Cultural relations: 8-15.
- Morgenstern, Oskar (1959). International Financial Transactions and Business Cycles. Princeton: Princeton University Press.

Mundell, Robert (1963). "Capital Mobility and Stabilization Policy under Fixed and Flexible Exchange Rates." Canadian Journal of Economics and Political Science 29: 475-485.

Mundell, Robert (1962). "The Appropriate Use of Monetary and Fiscal Policy under Fixed Exchange Rates." IMF Staff Papers 9: 509-517.

Mundell, Robert (1961). "A Theory of Optimum Currency Areas." American Economic Review 51.4: 657-665.

Mundell, Robert (1957). "International Trade and Factor Mobility." American Economic Review 47.3: 321-335.

Myers, Robert (1965). Social Insurance and Allied Government Programs. Homewood, Illinois: Richard D, Irwin, inc.

Nugent, Walter (1995). "Migration from the German and Austro-Hungarian Empires to North America." The Cambridge Survey of World Migration. Ed. Cohen, Robin. Cambridge: University Press: 103-108.

Nurkse, Ragnar (1944). International Currency Experience. Geneva: League of Nations.

O'Brien, Anthony Patrick (1989). "A Behavioral Explanation for Nominal Wage Rigidity during the Great Depression." Quarterly Journal of Economics 104.4: 719-35.

Obstfeld, Maurice (2001). "International Macroeconomics: Beyond the Mundell-Fleming Model." IMF Staff Papers 47 (Special issue): 1-39.

Obstfeld, Maurice et Kenneth Roggoff (1995). "The Intertemporal Approach to the Current Account." Handbook of International Economics: Volume 3. Eds. Grossman, Gene et Kenneth Rogoff. Amsterdam: North Holland.

Obstfeld, Maurice et Alan Taylor (2003). "Globalization and Capital Markets." Eds. Bordo, Michael; Alan Taylor et Jeffrey Williamson. Globalization in Historical Perspective. Chicago, London: The University of Chicago Press: 121-187.

Obstfeld, Maurice et Alan Taylor (1998). "The Great Depression as a Watershed: International Capital Mobility over the Long Run." Eds. Bordo, Michael; Claudia Goldin et Eugene White. The Defining Moment: The Great Depression and the American Economy in the Twentieth Century. Chicago, London: The University of Chicago Press: 353-402.

O'Rourke, Kevin et Jeffrey Williamson (1999). Globalization and History. Cambridge, Massachusetts et London, England: The MIT Press.

Palyi, Melchior (1972). The Twilight of Gold, 1914-1936. Chicago: Henry Regnery Company.

Panic, Milivoje (1992). European Monetary Union: Lessons from the Classical Gold Standard. New York: St. Martin's Press.

Pflanze, Otto (1990). Bismarck and the Development of Germany. Volume III: The Period of Fortification, 1880-1898. Princeton: University Press.

Phelps Brown, Ernest et Margaret Browne (1968). A Century of Pay: The Course of Pay and Production in France, Germany, Sweden, the United Kingdom, and the United States of America, 1860-1960. London: Macmillan.

Pierenkemper, Toni (1987). "The Standard of Living and Employment in Germany, 1850-1980: An Overview." Journal of European Economic History 16.1: 51-73.

Pinson, Roppel (1966). Modern Germany: Its History and Civilization. New York: MacMillan Publishing Co., second edition.

Prados de la Escosura, Leandro (1993). "Spain's Gross Domestic Product, 1850-1990: A New Series." Documentos de trabajo, Madrid: Ministerio de Economía y Hacienda, Dirección General de Planificación.

Presley, John et Geoffrey Dennis (1976). Currency Areas: Theory and Practice. London: The Macmillan Press.

Razin, Assaf et Efraim Sadka (1997). "International Migration and International Trade." Handbook of Population and Family Economics. Eds. Rosenzweig, Mark et Oded Stark. North-Holland, Elsevier Science B.V.

Richardson, H.W (1972). "British Emigration and Overseas Investment, 1870-1914." Economic History Review 25.1: 99-113.

Romer, Christina (1989). "The Prewar Business Cycle Reconsidered: New Estimates of Gross National Product, 1869-1908." Journal of Political Economy 97.1: 1-37.

Romer, Christina (1986). "Spurious Volatility in Historical Unemployment Data." Journal of Political Economy 94.1: 1-37.

Roosevelt, Franklin (1932). Commonwealth Club Address. San Francisco, September 23: <http://www.americanrhetoric.com/speeches/fdrcommonwealth.htm>.

Rouquié, Alain (1998). Amérique latine. Introduction à l'Extrême-Occident. Paris : Editions du Seuil.

Rueff, Jacques (1963). L'âge de l'inflation. Paris : Payot.

Rueff, Jacques (1931). "L'assurance-chômage, cause du chômage permanent". Revue d'économie politique 45.2: 211-251.

Sánchez-Alonso, Blanca (2000). "European emigration in the late nineteenth century: the paradoxical case of Spain." Economic History Review 53.2: 309-330.

Sánchez-Alonso, Blanca (1995). Las causas de la emigración española, 1880-1930. Madrid: Alianza Universidad.

Schulze Max-Stephan (2000). Patterns of growth and stagnation in the late nineteenth century Habsburg economy." European Review of Economic History 4: 311-340.

Smith, Adam (1776). An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations. London : W. Strahan and T. Cadell.

Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich (1880-1915). Berlin: Puttkammer & Mühlbrecht.

Svensson, Lars et Sweder van Wijnbergen (1989). "Excess Capacity, Monopolistic Competition and International Transmission of Monetary Disturbances." Economic Journal 99: 785-805.

Tampke, Jürgen (1981). "Bismarck's Social Legislation: A Genuine Breakthrough?" The Emergence of the Welfare State in Britain and Germany, 1850-1950. Ed. Mommsen, Wolfgang. London: Croom Helm: 71-83.

Taylor, Alan et Jeffrey Williamson (1997). "Convergence in the Age of Mass Migration." European Review of Economic History 1: 27-63.

Thomas, Brinley (1954). Migration and Economic Growth: A Study of Great Britain and the Atlantic Economy. Cambridge: The University Press.

Thomas, Dorothy (1941). Social and Economic Aspects of Swedish Population Movements. New York: Macmillan.

Timmer, Ashley et Jeffrey Williamson (1998). "Immigration Policy Prior to the Thirties: Labor Markets, Policy Interactions and Globalization Backlash." Population and Development Review 24: 739-771.

Todaro, Michael (1969). "A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries." American Economic Review 59.1: 138-148.

Triffin Robert (1964). "The Evolution of the International Monetary System: Historical Reappraisal and Future Perspectives". Princeton Studies in International Finance 12.

U.S. Department of Commerce (1925-1941). Statistical Abstract of the United States. Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office.

U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census (1975). Historical Statistics of the U.S., Colonial Times to 1970. Washington, D.C.: Government Printing Office.

U.S. Immigration and Naturalization Service (2003). Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service, 2002. Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office.

U.S. Immigration Commission (1911). Reports. 61st Congress, 3rd Session, Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office.

Veil, Simone (1997). Report of the High Level Panel on the Free Movement of Persons. Brussels: European Commission.

Weaver, Carolyn (1987). "Support of the Elderly before the Depression: Individual and Collective Arrangements." Cato Journal 7.2: 503-525.

Weil, Patrick (1991). La France et ses étrangers: l'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours. Paris: Calmann-Lévy.

Williamson, Jeffrey (1996). "Globalization, Convergence and History". Journal of Economic History 56.2: 277-306.

Williamson, Jeffrey (1995). "The Evolution of Global Markets since 1830: Background Evidence and Hypotheses." Explorations in Economic History 32.2: 141-196.

Wirth, Max (1881). "Die Auswanderung." Grundzüge der National-Ökonomie. Köln: DuMont-Schauberg: 531-540.